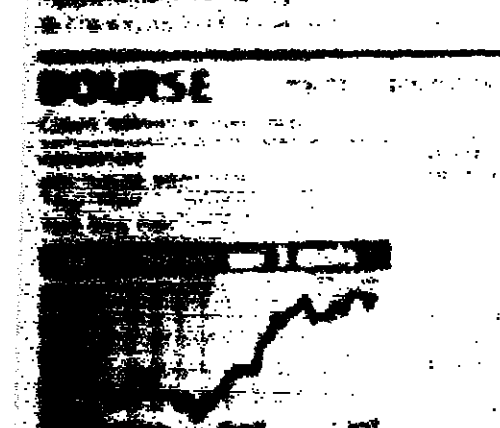
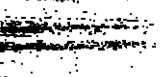
actions judiciaires,
t mise en examen



Bolivie. du guide Alain Mesili



BOURSE

LANVIN



LE MONDE DES LIVRES

■ Le Marché de la poésie
■ « Le Monde des poches »



Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16291 – 7,50 F — VENDREDI 13 JUIN 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Algérie : témoignages accablants sur les « disparus » de la répression

À CÔTÉ de la lutte officielle qu'ils mènent depuis plus de cinq ans contre les *« terroristes »* islamistes, les services de sécurité algériens conduisent une guerre souterraine dans un Etat de non-droit absolu. Enlèvements arbitraires, ratissages, disparitions, tortures dans des centres anonymes, en sont le lot quotidien. La plupart des victimes sont des jeunes qui vivent dans les quartiers populaires des grandes villes, en particulier Alger. Soumise à la censure, la presse algérienne ne parle guère de cet aspect du conflit qui a fait plusieurs milliers de victimes, selon les organisations internationales. Seules les familles, avec l'aide d'une poignée d'avocats, osent raconter l'horreur des enlèvements et l'angoisse de ne pas connaître le sort des personnes enlevées depuis des années.

Lire page 12

Les combats de Brazzaville ont fait des milliers de victimes civiles

La France exclut toute interposition militaire entre les belligérants

LES COMBATS continuaient, *jeudi 12 juin*, à Brazzaville. Des tirs de mortier et de lance-roquettes étaient échangés dans les quartiers conquis par les « cobras » du général Sassou N'Guesso et les zones tenues par l'armée et les « zoulous » du président Pascal Lissouba. Les deux parties avaient pourtant appelé, mercredi, à un cessez-le-feu. Cette poursuite des combats devraient encore aggraver un bilan qui s'élève déjà à plusieurs milliers de victimes civiles.

Arrivés mercredi au petit matin par avion à Paris, des Français rapatriés du Congo ont décrit des images de désolation. *« Les rues étaient jonchées de cadavres congolais, les immeubles complètement détruits »*, a déclaré un coopérant. Une femme a raconté qu'elle avait dû enjamber des cadavres pour sortir de chez elle.

Les soldats français devraient parvenir à évacuer, à la fin de cette semaine, la quasi-totalité des ressortissants étrangers qui ont l'intention de quitter le Congo. Dans un entretien au *Monde*, Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la coopération, affirme que le gouvernement français exclut toute interposition militaire entre les belligérants. Au ministère de la défense, on confirme que les troupes françaises plieront bagage dès que les derniers ressortissants auront été évacués.



Lire page 4

Une découverte génétique sur le comportement social

La polémique sur l'inné et l'acquis est relancée

UNE ÉQUIPE de chercheurs britanniques dirigée par le professeur David H. Skuse (Institut de la santé de l'enfant, Londres) publie dans le dernier numéro de la revue scientifique *Nature* des travaux qui pourraient susciter une controverse quant au rôle des gènes dans le comportement social des individus et, plus généralement, relancer l'éternel débat sur l'inné et l'acquis.

L'étude a été réalisée chez des jeunes filles atteintes d'une anomalie chromosomique particulière, le syndrome de Turner, caractérisée par l'absence d'un des deux chromosomes X normalement présents chez les sujets de sexe féminin. Selon ces travaux, il apparaît que l'origine – maternelle ou paternelle – de l'unique chromosome X que possèdent ces jeunes filles permettrait, à elle seule, de prédire une plus ou moins grande capacité d'adaptation au milieu social. D'après les auteurs de l'étude, celles qui possèdent un chromosome X d'origine maternelle seraient beaucoup plus psychorigides et beaucoup moins à même de réagir de manière adaptée en société que celles dont le chromosome X provient du père. Un ou plusieurs gènes présents sur une région bien précise du chromosome X détiendraient la clé de ce que les généticiens appellent *« le sceau parental »*. *« Nous ne savons pas*, a toutefois déclaré au *Monde* le professeur Skuse, *quelles sont les protéines codées par cette région du génome humain. Nous travaillons dans ce sens. »*

La publication de cette étude est accompagnée dans *Nature* de commentaires tendant à extrapoler ses conclusions à l'ensemble de l'espèce humaine. *« Il s'agit-là,* nous a déclaré le généticien français Axel Kahn, *d'un bel exemple du courant déterministe de la psychologie expérimentale anglo-saxonne. » « La véritable question,* ajoute-t-il, *est de savoir sur quoi on insiste : le déterminisme génétique des comportements (...) ou leur "réappropriation" au cours du processus d'humanisation ? »*

Lire page 22 et notre éditorial page 14

■ M. Séguin promet un RPR nouveau

Philippe Séguin veut faire du RPR *« une force politique nouvelle, démocratique, décentralisée »*. p. 7

■ L'abandon du canal Rhin-Rhône

Décidé à annuler ce projet, le gouvernement recherche les moyens de mettre en œuvre sa décision. p. 11

■ Le sort des Hutus du Rwanda

Inquiétudes sur le sort de 20 000 Hutus regroupés dans un stade dans le nord-ouest du pays. p. 5

■ Le « gâchis » des études médicales

Les interrogations se multiplient à propos d'un mode de sélection – épargné par la réforme universitaire de François Bayrou – qui provoque un immense *« gâchis »* en recalant 9 étudiants sur 10. p. 8

■ Radio jeunes

Radio-France devait annoncer, le *13 juin*, le lancement d'une radio à destination des jeunes. Le gouvernement souhaite un délai pour sa mise en œuvre. p. 29

■ Les îles Lofoten au soleil de minuit

L'archipel norvégien vit, durant un mois, dans la lumière d'un jour sans nuit. p. 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 613 - 7,50 F

Après le Japon, la folie au « Tamagotchi » gagne la France

L'OBJET est un jouet d'allure assez ordinaire, sorte de petit œuf aplati aux couleurs vives doté d'un minuscule écran à cristaux liquides difficilement lisible. Mais presque tout le monde le connaît déjà depuis que les Japonais l'ont inventé fin 1996 (*Le Monde* du 24 janvier). Premier animal de compagnie virtuel, le « Tamagotchi » – *« adorable petit œuf »* en japonais – est arrivé en France. Selon son fabricant, la firme nippone Bandaï, 80 000 exemplaires ont été adoptés en trois semaines par les Français et à peu près autant en Italie. Chez le distributeur Toy's R Us, qui en a vendu 4 000 dans la seule journée du 7 juin et se trouve en rupture de stocks, on compare cet engouement à celui observé lors du lancement du Rubik's Cube. Le public le plus enthousiaste est celui des 8-15 ans mais, comme au Japon, certains adultes ne résistent pas à l'appel du Tamagotchi.

Car acheter cet « animal » (prix conseillé : 99 francs), c'est le prendre en tutelle. Il réclame à manger ou l'extinction des feux lorsqu'il a sommeil, demande à jouer et se plaint lorsqu'il est sale ou malade. Si l'on n'effectue pas l'opération correspondante sur les trois petits boutons de commande (mal commodes, même pour des doigts d'enfant), le Tamagotchi pousse son couinement électronique pendant au moins aussi longtemps qu'un nouveau-né mal rassasié.

Délaissé, le Tamagotchi devient *« un personnage repoussant et mal élevé »* qui se manifeste de manière intempestive, prévient la notice d'utilisation. Son degré de satisfaction est vérifiable grâce à une icône spéciale et la bestiole, qui apparaît d'abord sous une forme à peine plus élaborée que l'ancestral « Pacman » des premiers jeux vidéo, se transforme peu à peu en un oisillon à peine plus sophistiqué dont la longévité dépend des soins que lui prodigue son tuteur.

« C'est de la folie mais j'avoue avoir du mal à comprendre cet engouement pour un objet aussi basique. Comme tout phénomène de mode, le succès sera éphémère mais il va s'en vendre énormément », témoigne un expert de l'industrie du jouet visiblement surpris. Au Japon, on table sur 5 millions d'unités en 1997. En France, un million de jouets pourraient trouver preneur en année pleine. Pour l'heure, les psychologues retiennent surtout les tendances légèrement schizophrènes de ce fil à la patte virtuel mais tenace. *« Le Tamagotchi introduit une confusion entre réalité et imaginaire qui ne paraît pas très saine, car elle ne relève pas du merveilleux et ne stimule pas l'imaginaire*, estime Anne Débarède, psychologue spécialiste des enfants. *Ce n'est pas un objet transitionnel classique tel que le « doudou » que l'enfant choisit et pour lequel il crée un univers. »*

Technologiquement peu évolué, le Tamagotchi fait pâle figure à côté des jeux pour consoles que pratiquent assidûment les 8-15 ans. Mais il s'agit d'une première génération. En septembre, Sony lancera au Japon *My Angel*, son propre jeu virtuel. Cette fois, il s'agira d'un bébé humain dont il faudra assurer l'éducation jusqu'à l'âge adulte, en trois dimensions et en couleurs, sur les consoles Playstation. Une façon, sans doute, pour les jeunes Japonais, de sublimer le stress engendré par le mode d'éducation nippon.

Jean-Michel Normand

Bâle, foire et musée

AU grand rendez-vous annuel des marchands d'art, ils sont deux cent soixante-trois galeristes de quatre continents à s'être rendus. Ils exposent, à la Foire de Bâle, en Suisse, les plus belles œuvres à vendre sur la planète, du XIXe siècle à aujourd'hui. L'acheteur fortuné a le choix dans ce véritable musée : Delacroix, Turner, Géricault, Picasso, Miro, Rauschenberg, Warhol, Malevitch... beaucoup d'autres encore, jusqu'aux installations vidéo de Nam June Paik. La photographie aussi est représentée. Dans les coulisses de ce formidable musée à acheter, se déroule un affrontement sévère pour le partage du marché de l'art entre les grandes maisons internationales de vente et les marchands.

Lire page 26



L'Europe et l'inévitable couple Paris-Bonn

RECONNAISSONS-LE à la veille du sommet de Poitiers : les Allemands n'ont pas de chance. Depuis que, par la force du calendrier démocratique, Helmut Kohl a perdu en mai 1995 son partenaire privilégié en la personne de François Mitterrand, les dirigeants de Bonn ont misé tour à tour sur des remplaçants qui se sont révélés éphémères. Avant l'élection présidentielle française, ils avaient mis leurs espoirs en Jacques Delors. Le président de la Commission de Bruxelles ayant renoncé à se présenter, ils ont espéré la victoire d'Edouard Balladur, qui leur semblait plus proche de la tradition démocrate-chrétienne que Jacques Chirac.

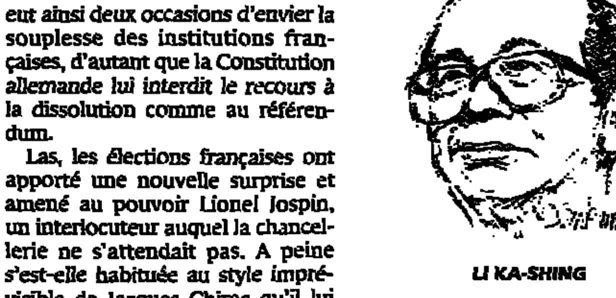
La conversion du nouveau président de la République aux disciplines du traité de Maastricht, quelques mois après son élection, les rassura. Helmut Kohl a même jugé que la dissolution de l'Assemblée nationale était un bon moyen pour débloquer une situation politique. C'était un pari qu'il trouvait certes risqué, mais dont l'Europe aurait pu sortir renforcée. Après tout, Mitterrand avait fait un pari analogue avec le référendum sur Maastricht en 1992 et l'avait gagné, fût-ce de justesse. Le chancelier eut ainsi deux occasions d'envier la souplesse des institutions françaises, d'autant que la Constitution allemande lui interdit le recours à la dissolution comme au référendum.

Las, les élections françaises ont apporté une nouvelle surprise et amené au pouvoir Lionel Jospin, un interlocuteur auquel la chancellerie ne s'attendait pas. A peine s'est-elle habituée au style imprévisible de Jacques Chirac qu'il lui faut compter avec une nouvelle cohabitation et composer avec un chef de gouvernement socialiste dont le premier geste revient à remettre en question un des enfants chéris de la politique allemande : le pacte de stabilité, objet de tous les soins du responsable des finances depuis près de deux ans. Helmut Kohl n'affiche sans doute pas le même fétichisme des 3 % que son ministre Theo Waigel, mais il sait que le pacte de stabilité est aussi un acte politique propre à apaiser les craintes des épargnants, de la Bundesbank et des marchés.

Daniel Vernet

Lire la suite page 14 nos informations page 2 et les points de vue page 13

Une fabuleuse ascension



LI KA-SHING

SIXIÈME FORTUNE mondiale, Li Ka-shing, alias « Superman » dans les rues de Hongkong, incarne la plus fabuleuse des ascensions sociales. *Réfugié en 1939*, il y a bâti son empire en un demi-siècle. Artisan de l'ouverture, il a montré, par ses investissements et sa générosité, sa foi dans les réformes de Deng Xiaoping.

Lire page 18

هكذا من الاصل

EUROPE Le président de la Commission européenne, Jacques Santer, a été reçu, jeudi matin 12 juin à Paris, successivement par Lionel Jospin et le président Jacques Chirac. Il leur a présenté des propositions pour parvenir à un accord sur les mesures d'accompagnement de la monnaie unique au sommet d'Amsterdam. *« Nos préoccupations sont comprises. (...) Nous avançons »*, a indiqué le premier ministre français. ● LA RENCONTRE franco-allemande, qui réunira vendredi à Poitiers, le président Chirac, Lionel Jospin, le chancelier Kohl et leurs principaux ministres devait être déterminante pour la suite des négociations. Les deux dirigeants français devaient avoir séparément un tête-à-tête avec le chancelier. ● JACQUES CHIRAC, recevant mercredi soir le premier ministre britannique Tony Blair, a réaffirmé qu'il était *« tout à fait d'accord avec les demandes actuelles du gouvernement »*.

Les consultations s'intensifient pour dégager un compromis sur l'euro

Le président de la Commission de Bruxelles, Jacques Santer, a présenté des propositions aux dirigeants français pour parvenir à un accord sur le pacte de stabilité budgétaire, lors du sommet d'Amsterdam des 16 et 17 juin

A LA VEILLE du sommet franco-allemand de Poitiers, prévu vendredi 13 juin, qui devrait être décisif pour savoir si les Quinze pourront trouver ou non un compromis sur les mesures d'accompagnement de l'Union monétaire les 16 et 17 juin à Amsterdam, le président de la Commission européenne, Jacques Santer, a rencontré jeudi matin 12 juin à Paris le premier ministre, Lionel Jospin, puis le président Jacques Chirac. Il devait soumettre aux dirigeants français des propositions sur un texte additionnel au pacte de stabilité et de croissance dont l'adoption figure à l'ordre du jour d'Amsterdam et qui doit être complété, à la demande du gouvernement français, par un volet sur la coordination des politiques économiques et sociales des Quinze.

« Je crois que les préoccupations que nous exprimons ne concernent pas que la France. Elles concernent l'ensemble des pays européens et de l'Europe. Donc je crois que ces préoccupations sont comprises. Pour le reste, nous avançons », a déclaré M. Jospin en raccompagnant son visiteur.

Dans l'entourage du premier ministre, on indiquait que M. Santer avait exprimé des préoccupations similaires à celles du gouvernement. Lionel Jospin devait faire le point des négociations devant ses ministres, qu'il réunissait en fin de matinée à l'Hôtel Matignon pour préparer sa déclaration gouvernementale du 19 juin. La position française pour Amsterdam a fait l'objet d'un projet de texte préparé mercredi par le ministère des finances et soumis aux autres ministères intéressés. On ignorait cependant, jeudi, si les Français se contenteraient d'un compromis reprenant les principes énoncés dans l'article 103 du traité de Maastricht sur la coordination des politiques économiques, complété par le chapitre sur l'emploi que la présidence néerlandaise de l'Union a proposé d'insérer dans la version révisée du traité de Maastricht qui sera discutée à Amsterdam.



Le gouvernement allemand a clairement fait savoir que, s'il était désormais prêt à accepter ce chapitre, il refuserait toutes propositions qui impliqueraient le financement de nouveaux programmes en faveur de l'emploi. En l'absence de précisions sur la position française, on ne pouvait que spéculer, à la veille du sommet de Poitiers, sur la teneur précise de la négociation.

A la sortie du Conseil des ministres, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a refusé de s'engager mercredi sur la possibilité d'arriver, dès la fin de la semaine, à un accord. *« Nous allons certainement trouver une solution, je ne sais pas quand, mais nous allons certainement en trouver une »*, a-t-il dit. *« La question est de savoir dans quelle mesure il sera possible d'obtenir l'équilibre que nous souhaitons. Si c'est le cas rapidement, tout ceci se traitera rapidement, si cela doit prendre plus de temps, cela prendra plus de temps »*. De son côté, le porte-parole du gouvernement, Catherine Trautmann, a déclaré qu'il n'y a pas eu *« d'expressions de différences »* ou de *« divergences »* entre le président de la République et le premier ministre sur les négociations. Elle a, au contraire, affirmé qu'il y avait *« une convergence de vues en matière sociale »* entre Jacques Chirac et Lionel Jospin. Catherine Trautmann a insisté sur *« l'atmosphère positive »* des discussions engagées entre la France et la présidence néerlandaise de l'Union. Le souci de l'exécutif, a-t-elle souligné, est de *« ne pas fragiliser la position française mais au contraire à lui permettre son développement dans le compromis qui sera adopté à Amsterdam »*.

Le chef de l'Etat, qui a reçu mercredi le premier ministre travailliste britannique, Tony Blair, à dîner à l'Elysée, a réaffirmé au cours d'une conférence de presse qu'il n'était pas question pour la France de ne pas parler d'une seule voix. *« Je suis tout à fait d'accord avec les demandes actuelles du gouvernement français. Il faut bien qu'il y ait aussi une coordination des politiques économiques et, sur ce point également, une solution s'impose. J'espère qu'elle pourra être trouvée avant la conclusion du sommet d'Amsterdam »*, a déclaré M. Chirac. Le premier ministre britannique, qui avait rencontré Lionel Jospin la semaine dernière à Malmö, en Suède, à l'occasion du congrès des partis socialistes européens, ne l'a pas revu cette fois. Cette visite, la première depuis la victoire de M. Blair aux élections britanniques du 1er mai, avait été programmée avant les élections législatives françaises. Il n'a pas voulu s'engager lui- même sur la teneur des négociations, se bornant à rappeler que *« à mesure que l'Europe se développe, elle doit se concentrer sur les questions économiques et sociales clés »*. M. Blair a défendu à Malmö l'idée que l'Europe doit s'unir contre le chômage, en introduisant plus de flexibilité sur le marché du travail, et en développant parallèlement des actions en faveur des jeunes et des chômeurs, notamment dans le domaine de la formation.

Le débat, lancé par Lionel Jospin, suscite de nombreuses prises de position dans toutes les capitales européennes. Le premier ministre portugais, le socialiste Antonio Guterres, a apporté mercredi son soutien à la position française, souhaitant voir l'Europe prendre des actions communes en matière d'emploi. En Espagne, lors d'un débat sur *« l'état de la Nation »*, aussi bien le chef du gouvernement, José Maria Aznar, que le chef de l'opposition, le socialiste Felipe Gonzalez, ont souligné l'importance de respecter le calendrier de l'euro. En Allemagne, où la direction du Parti social-démocrate a apporté son soutien à la démarche française, le rival d'Oskar Lafontaine, président du parti, dans la course à la chancellerie, Gerhard Schröder, s'est prononcé pour une révision du calendrier de l'euro. Cette position a été rejetée par le chancelier Kohl, qui a réaffirmé que tout report *« aurait des conséquences catastrophiques pour l'économie allemande »*.

Olivier Biffaud et Henri de Bresson

Le « pacte » de Jacques Santer

Jacques Santer, le président de la Commission européenne, n'est pas le plus mal placé pour proposer à Lionel Jospin un programme d'action contre le chômage et le convaincre, par la même occasion, d'avaliser le pacte de stabilité budgétaire. Il se bat, en effet, avec ténacité depuis le début de 1996 pour mobiliser les gouvernements en faveur d'un *« pacte de confiance pour l'emploi »*.

S'inspirant du *Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi* de Jacques Delors (1993), son idée, telle qu'il la décrivait lui-même dans ces colonnes, *« est de déterminer une stratégie d'ensemble, de déclencher une démarche à tous les niveaux, afin de mieux valoriser l'effet multiplicateur européen »*. Cette approche entend combiner la mise en œuvre d'une politique macro-économique favorable à l'activité, l'achèvement du marché intérieur, la réforme du marché de l'emploi, en privilégiant le dialogue social. Jacques Santer a déjà obtenu des partenaires sociaux un premier accord concernant le travail à temps partiel.

Gerhard Schröder doute du maintien du calendrier

Le ministre-président de Basse-Saxe Gerhard Schröder, principal adversaire socialiste du chancelier Helmut Kohl, a estimé jeudi 12 juin dans un entretien au *Figaro*, *« qu'avec 18 millions de chômeurs en Europe, les Etats devraient intervenir pour relancer l'économie »* mais que *« la sauvegarde de la stabilité monétaire pour réaliser l'union monétaire l'interdit »*. *« Aussi*, poursuit-il, *il serait éventuellement plus raisonnable d'attendre une meilleure conjoncture pour l'introduction de l'Euro »*. L'homme fort du SPD doute que la date du 1er janvier 1999 puisse être maintenue. M. Schröder s'affirme *« partisan d'un chapitre social dans Maastricht II »*, mais il se démarque de la position des socialistes français en relevant que ces derniers *« ne veulent pas faire l'union monétaire aux conditions de stabilité formulées par la Bundesbank »* auxquelles lui a souscrit. *« Ils forment davantage que nous un parti de classe, au moins au niveau du langage, mais j'ose me demander si la politique de Jospin sera celle qu'il a formulée durant la campagne »*.

Les articles de Maastricht existants et les textes en projet

● **L'article 103 du traité de Maastricht :**
Les Etats membres considèrent leurs politiques économiques comme une question d'intérêt commun et les coordonnent au sein du conseil [des ministres]. (...) *Le conseil, statuant à la majorité qualifiée sur recommandation de la Commission, élabore un projet pour les grandes orientations des politiques économiques des Etats membres et de la Communauté et en fait rapport au Conseil européen* [les chefs d'Etat et de gouvernement]. (...) *Afin d'assurer une coordination plus étroite des politiques économiques et une convergence soutenue des performances économiques des Etats membres, le Conseil, sur la base de rapports présentés par la Commission, surveille l'évolution économique dans chacun des Etats membres et dans la Communauté, ainsi que la conformité des politiques économiques avec les grandes orientations.* (...) *Pour les besoins de cette surveillance multilatérale, les Etats membres transmettent à la Commission des informations sur les mesures importantes qu'ils ont prises* (...) ; *lorsqu'il est constaté que les politiques d'un Etat membre ne sont pas conformes aux grandes orientations ou qu'elles risquent de compromettre l'Union économique et monétaire, le Conseil* (...) *peut adresser les recommandations nécessaires à l'Etat concerné.* (...)

● **Le projet néerlandais de nouveau chapitre sur l'emploi :**
Art. 1 : *Les Etats membres s'emploient à élaborer une stratégie coordonnée pour l'emploi.* (...)
Art. 2 : (...) *Les Etats membres considèrent la promotion de l'emploi comme une question d'intérêt commun et coordonnent leur action à cet égard au sein du Conseil.* (...)
Art. 4 : *Le Conseil européen examine chaque année la situation de l'emploi dans la Communauté.* (...) *Le Conseil élabore chaque année des lignes directrices dont les Etats membres tiennent compte dans leurs politiques de l'emploi.* (...) *Il procède annuellement, à la lumière des lignes directrices pour l'emploi, à un examen détaillé de la mise en œuvre des politiques de l'emploi des Etats membres. Il peut, s'il le juge approprié, adresser des recommandations aux Etats membres.* (...)
Art. 5 : *Le Conseil* (...) *peut adopter des actions d'encouragement concernant l'emploi.* (...) *Ces mesures ne comportent aucune harmonisation des dispositions législatives et réglementaires des Etats membres.*
Art. 6 : *Le Conseil* (...) *institue un comité de l'emploi à caractère consultatif afin de promouvoir la coordination entre Etats.* (...)

● **Le projet néerlandais de chapitre sur la politique sociale :**
Art. 117 : *La Communauté et les Etats membres ont pour objectifs la promotion de l'emploi, l'amélioration des conditions de vie et de travail, une protection sociale adéquate, le dialogue social, le développement des ressources humaines permettant un niveau d'emploi élevé et la lutte contre les exclusions. A cette fin, la Communauté et les Etats mettent en œuvre des mesures qui tiennent compte de la diversité des pratiques nationales.*
Art. 118 : (...) *Le Conseil peut arrêter, par voie de directive, des prescriptions minimales applicables progressivement, compte tenu des conditions et des réglementations techniques existant dans chacun des Etats membres.* (...)

Jean-Paul Fitoussi, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE)

« La France devrait s'inspirer du pragmatisme allemand »

« Depuis plusieurs années, vous jugez indispensable une remise à plat de l'ensemble des relations entre la France et l'Allemagne. Quelle appréciation portez-vous sur le débat ouvert par le gouvernement Jospin sur le pacte de stabilité et de croissance ?

– C'est un premier pas. Tout acte consistant à faire en sorte que la construction européenne prenne en compte les intérêts français, au même titre que les intérêts allemands va dans la bonne direction. Le fait de centrer la négociation sur le pacte de stabilité, la condition la plus lointaine, est ensuite de bonne stratégie. Rien d'essentiel n'est remis en cause. L'essentiel, c'est ce qui va se passer dans les dix-huit mois, et non ce qui se passera au printemps 2001, lorsque le pacte devra entrer en application.

» Aucun gouvernement ne peut prendre le risque de faire échouer la construction européenne. Il faut donc négocier sans casser l'outil. Commencer à discuter sur un thème beaucoup plus sensible et à échéance plus rapprochée, par exemple l'intégration des pays d'Europe du Sud à l'euro, aurait été plus risqué.

» Le débat sur le pacte permet néanmoins de questionner l'idéologie de la construction européenne. S'il n'est pas complété, ce pacte laisserait l'Europe comme un bateau ivre. Il réduit l'autonomie des Etats sans leur donner de marges de manœuvre supplémentaires au niveau collectif. Tel qu'il est, il contribuerait à faire de l'Europe une zone d'impuissance des Etats, sans favoriser le dessein de politiques économiques qui pourraient être conduites de façon coordonnée.

– Sous la pression de la Bundesbank, Helmut Kohl a renoncé à son projet de réévaluation des stocks d'or du pays. Peut-on, dans ces conditions, attendre de l'Allemagne une réponse favorable aux quatre conditions posées par le Parti socialiste à l'euro ?

– Sur l'or de la Bundesbank, le chancelier n'a pas cédé. La banque centrale a protesté, s'opposant, conformément à son rôle, à tout ce qui remet en question sa souveraineté, à tout ce qui ressemble à un acte de pure création monétaire. Bonn a cherché le compromis et accepté un report. Au lieu de 1997, la réévaluation se ferait en 1998, ce qui permettra une réduction du déficit public moyen sur les deux années.

» Je trouve plutôt que, dans cette affaire, le gouvernement allemand a fait preuve, en portant sur la place publique une position des plus hétérodoxes et en s'y tenant, d'un courage qui mérite d'être salué. J'y vois le signe d'un grand pragmatisme des autorités politiques allemandes. Le gouvernement de Bonn est beaucoup plus sensible à la souffrance sociale qu'on ne le croit et qu'on ne le dit. Il sait changer de politique lorsque cela est nécessaire.


JEAN-PAUL FITOUSSI

– Le gouvernement français peut-il se satisfaire, comme le propose Bonn, d'échanger sa signature, dès le sommet d'Amsterdam, du pacte de stabilité contre un chapitre social renforcé mais sans moyens supplémentaires dans Maastricht II ?

– Oui. Le geste allemand, pour symbolique qu'il soit, n'en est pas moins le signe que le gouvernement allemand accepte de négocier. Quant au pacte lui-même, il est moins contraignant et moins important qu'on ne le dit souvent. Normalement, il n'entrera en vigueur qu'en 2001. Ce n'est pas un traité mais un accord intergouvernemental. Il s'agit ensuite peut-être d'un prélude à d'autres accommodements de la part des Allemands sur des questions plus importantes. J'espère qu'il y a d'autres contreparties. Je comprends cependant que le reste de la négociation ne puisse avoir lieu sur la place publique, sous le regard des marchés.

> Aucun gouvernement ne peut prendre le risque de faire échouer la construction européenne. Il faut donc négocier sans casser l'outil

– Même si l'Allemagne devait accepter, sans l'annoncer aujourd'hui, une lecture en tendance des critères de Maastricht, pensez-vous que la France puisse se rapprocher de l'objectif d'un déficit public proche de 3 % en 1997 sans plan d'austérité ?

– Si la sanction se fait sur l'évolution en tendance du déficit structurel du pays, la France est d'ores et déjà dans les clous. Elle n'a pas besoin de s'imposer de sacrifices supplémentaires. Une part importante de son déficit affiché est de nature conjoncturelle et provient de la faiblesse des rentrées fiscales, due elle-même à une croissance molle. Il est possible ensuite que l'audit annoncé sur les finances publiques nous apporte quelques bonnes surprises par rapport aux rumeurs alarmistes qui circulent depuis deux mois.

» En tout état de cause, on a l'impression que le choix des gouvernements européens, c'est soit d'accepter les déficits tels qu'ils sont, soit de tenter de les réduire. Ce choix élimine toute possibilité de politique expansionniste impliquant une augmentation transitoire des déficits. Parmi les voies que la France devrait suivre pour retrouver des marges de manœuvre, je préconise qu'elle s'inspire du pragmatisme allemand, en monétisant les réserves de réévaluation des stocks d'or de la Banque de France. Il nous faut, tous ensemble, sortir du marasme par le haut, et imaginer des politiques économiques qui nous permettent de résoudre nos problèmes communs, ceux de la croissance et de l'emploi. »

Propos recueillis par Erik Izraelewicz

…compromis sur l'euro

…du pragmatisme allemand



La coalition au pouvoir en Turquie est menacée d'éclatement

L'armée précise ses menaces contre les islamistes

La coalition au pouvoir en Turquie, à dominante islamiste, est menacée d'un éclatement rapide. Le parti minoritaire, dirigé par Tansu Ciller, a lancé, mercredi 11 juin, un ultimatum à son allié du gouvernement, alors que les militaires multiplient les pressions à l'encontre du régime.

ISTANBUL
de notre correpondante

Sous la pression de l'armée, engagée désormais dans une guerre ouverte contre le premier ministre, Necmettin Erbakan (islamiste), des fissures sérieuses sont apparues au sein de la coalition gouvernementale.

Le Parti de la juste voie (DYP, minoritaire), dirigé par Tansu Ciller, a lancé, mercredi 11 juin, un ultimatum au chef du gouvernement, exigeant qu'en vertu des accords conclus entre les deux partis il cède son poste à Mme Ciller, sans conditions préalables, avant le 18 juin, faute de quoi le DYP se retirerait de la coalition.

Le 1er juin, le gouvernement avait divulgué un plan selon lequel Tansu Ciller remplacerait M. Erbakan à la tête du gouvernement jusqu'à la tenue d'élections anticipées, qui devaient avoir lieu dans les mois à venir. Depuis lors, des obstacles sérieux se sont présentés qui rendent ce projet commun difficile à réaliser.

D'une part, les deux partis ne sont pas parvenus à s'entendre sur la date des élections. D'autre part, Necmettin Erbakan, réticent à abandonner sa position sans garanties, a demandé que soient adoptés au préalable des amendements à la loi électorale, de façon à permettre des alliances entre formations politiques. Et il souhaite surtout des modifications de la « loi des partis », qui retarderaient la procédure judiciaire entamée auprès de la Cour constitutionnelle pour l'interdiction de son Parti de la prospérité (Refah).

L'armée, convaincue que le pays est menacé, a abandonné toute retenue et affirme qu'« *elle pourrait user des armes, si nécessaire* » pour le protéger. Son attitude a probablement convaincu certains députés du DYP – qui se souviennent des coups d'Etat de 1960, 1971 et 1980 – qu'il était temps de quitter le navire en détresse, d'où leur ultimatum.

« LA MENACE RÉACTIONNAIRE »

Mercredi, de nombreux journalistes et responsables des médias – qui, pour la plupart, soutiennent les efforts des militaires – ont répondu à l'invitation de l'état-major et se sont réunis à Ankara pour un briefing sur la « *menace réactionnaire* », désormais considérée, officiellement, comme le premier des dangers auxquels la Turquie est confrontée.

La veille, juges et procureurs, convoqués par les militaires pour une session similaire, s'étaient déplacés en grand nombre, malgré l'interdiction et les menaces de poursuites proférées à leur égard par le ministre de la justice, le très controversé Sevket Kazan, membre du Refah.

Les généraux ont appelé la population à « *ne pas rester neutre* », illustrant leur appel par les discours enflammés de députés islamistes radicaux. Ils ont affirmé que la trentaine de groupes fondamentalistes « *susceptibles de commettre des actes terroristes* », les 2 500 associations, 500 fondations et 800 écoles religieuses, soutenus de l'extérieur par l'Iran, la Libye, l'Arabie saoudite et le Soudan, représentaient un danger sérieux pour la république.

Les militaires ont également pris pour cible une centaine de patrons contrôlant un millier de compagnies qu'ils accusent de soutenir les islamistes. « *L'armée essaie d'encercler le gouvernement. Elle espère que les compagnies qui n'ont aucun lien avec le Refah réagiront en faisant pression sur la coalition* », estime Fehmi Koru, éditorialiste islamiste modéré.

Au moment où le pays apprenait la mort de 13 officiers et soldats, dans deux hélicoptères abattus par les séparatistes kurdes au nord de l'Irak, le 6 juin, les militaires annonçaient que l'armée était obligée de protéger l'Etat « à ses frais », le gouvernement n'ayant pas répondu à ses demandes répétées de soutien financier pour la grande offensive qui vient d'entrer dans sa quatrième semaine.

L'ingérence manifeste de l'armée dans la politique du pays pourrait cependant, à long terme, éroder le respect dont elle jouit auprès de la population, estiment certains observateurs étrangers.

« *On ne peut pas parler du danger de polarisation causé par les islamistes* », explique un diplomate occidental « *et dresser en même temps des listes de bons et de méchants* ».

Nicole Pope

Le gouvernement tchèque de Vaclav Klaus reste fragile

Après s'être vu renouveler la confiance du Parlement avec seulement deux voix d'avance, le premier ministre annonce une nouvelle cure d'austérité

PRAGUE
de notre correspondant

L'arrogance notoire du premier ministre tchèque, Vaclav Klaus, a bien failli, mardi 10 juin, coûter la vie à son gouvernement de centre droit, qui a obtenu de justesse la confiance du Parlement.

Au cours d'un marchandage de dernière minute, M. Klaus a dû se contredire – comme il l'a fait à plusieurs reprises au cours de la crise politique et économique que traverse le pays depuis un mois – afin de recueillir le soutien indispensable d'un ex-député de l'opposition sociale-démocrate (CSSD), Jozef Wagner.

Après avoir affirmé que la politique de privatisation était « *de l'unique ressort du pouvoir exécutif* », M. Klaus a finalement accepté la condition posée par M. Wagner.

Il s'est engagé à présenter devant le Parlement sa conception de la privatisation des parts de l'Etat dans les grandes banques et les sociétés d'infrastructure (énergie, chemins de fer, etc.).

Après six heures de débats monopolisés par les communistes et les républicains (extrême droite), 101 députés contre 99 ont donc voté la confiance au cours d'une séance empreinte de tension et de solennité, les parlementaires étant appelés à tour de rôle à exprimer leur choix à haute voix.

« *L'expression de la confiance dans le gouvernement peut nous permettre de sortir du cercle vicieux de l'instabilité* », a déclaré M. Klaus après le vote, tout en s'estimant « *conscient* » de l'étroitesse du résultat. Le premier ministre avait reconnu, dans son discours d'ouverture du débat parlementaire, qu'il était nécessaire de rompre ce cercle vicieux : « *Les problèmes économiques entraînent l'instabilité politique et l'inquiétude de l'opinion publique, et (...) cette instabilité et cette inquiétude entraînent d'autres problèmes économiques encore plus graves.* »

Alors que la popularité du Parti démocratique civique (ODS) de M. Klaus s'est fortement érodée dans les sondages, la méfiance croissante de la population à l'égard des dirigeants politiques avait encouragé des attaques spéculatives contre la monnaie nationale. Le gouvernement a dû se résoudre à la laisser flotter, entraînant sa dépréciation de quelque 10 % (*Le Monde* du 28 mai).

NOUVELLES COUPES BUDGÉTAIRES

M. Havel a appelé, mardi, le gouvernement, qui a récemment fait l'objet d'un léger remaniement (*Le Monde* du 30 mai), à « *appliquer rapidement et énergiquement les mesures de redressement économique qui sont indispensables* ».

La coalition au pouvoir, après s'être entendue fin mai sur un programme de stabilisation et d'assainissement, a annoncé une nouvelle série de coupes budgétaires, devant permettre de réduire ses dépenses publiques de 20 milliards de couronnes, soit près de 4 milliards de francs (*Le Monde* du 12 juin). Le gouvernement avait déjà procédé en avril 1996, face à un déficit croissant du budget, à une réduction de 25,5 milliards de couronnes (5 milliards de francs). Le seul poste budgétaire épargné est celui de la défense. A l'approche du sommet de l'OTAN, les 8 et 9 juillet, à Madrid, qui devrait inviter la République tchèque à rejoindre l'Alliance en 1999, il paraissait impossible de le réduire encore, et sa modestie actuelle est déjà très critiquée.

Les prochaines semaines montreront à quel point la cure sévère que M. Klaus veut infliger à son pays pourra être tolérée par des Tchèques de moins en moins enclins au sacrifice.

Conscient qu'il a sauvé de justesse son poste de chef de gouvernement, un an à peine après le premier avertissement reçu, M. Klaus, attaqué de toutes parts y compris dans les rangs de l'ODS, s'est déclaré « *prêt à améliorer au maximum la communication entre la coalition et l'opposition et au sein même de la coalition* ». L'hebdomadaire politique pragois *Tyden* fait valoir que cette « *communication* » ne pourra s'améliorer sans l'abandon par le premier ministre de sa position idéologique ultralibérale et de son refus de toute critique. Deux caractéristiques de son action durant les cinq années passées à la tête du gouvernement tchèque.

Martin Plichta

« 666 », le code-barres qui mènerait les Grecs en enfer...

ATHÈNES
de notre correspondant

La Grèce a rejoint, mercredi 11 juin, les pays signataires de la convention de Schengen, mais cette ratification, obtenue de justesse, s'est faite sous la pression exaspérée des intégristes, qui ont assiégé pendant deux jours le Parlement, après avoir tenté de l'investir, « armés » de croix et d'icônes.

Leur terreur : les Grecs, à 98 % orthodoxes, pourraient être maudits à jamais ! Les protestataires soutiennent en effet que les accords de Schengen (sur l'espace de libre circulation en Europe) contiennent dans leurs codes informatiques « *le chiffre de la bête* », le 666, symbole de l'Antéchrist stigmatisé dans l'Apocalypse de saint Jean.

La semaine dernière, les représentants de la toute-puissante Eglise orthodoxe de Grèce, qui n'est pas séparée de l'Etat, avaient le plus sérieusement du monde fait part au premier ministre socialiste, Costas Simitis, de leur opposition à la mise en place d'un système informatique dont « *le code principal est le chiffre 666* ». Le dimanche des rameaux, l'Eglise avait mis en garde ses ouailles contre « *l'introduction systématique du 666 dans la vie de la nation grecque* ».

Les 2 500 moines de la « sainte communauté » – interdite aux femmes – du mont Athos (nord du pays) ont renchéri, en menaçant le gouvernement : « *Vous aurez affaire à nous comme objecteurs de conscience si la convention de Schengen est appliquée en Grèce.* »

Demandant aux 300 députés de ne pas ratifier la convention, il se sont élevés contre « *la mise en fiches électroniques au niveau européen, et peut-être ultérieurement au niveau mondial, de chaque individu libre* ». Pour les moines, « *le traitement de données électroniques et leur utilisation par les membres actuels ou futurs de l'Union européenne, amis ou ennemis, est une menace nationale* ». Une pensée pour le vieil adversaire turc qui est candidat à l'entrée dans l'Union européenne ?

« LE CHRIST AU PARLEMENT ! »

Au moment où s'ouvrait, lundi soir, la discussion sur la ratification, 2 000 manifestants à Athènes ont tenté, aux cris de « *l'orthodoxie ou la mort !* » et « *le Christ au Parlement !* », de pénétrer dans la Vouli, le Parlement. Ils ont été dispersés par les policiers, qui ont fait usage de gaz lacrymogènes. Le président du Parlement a décidé de repousser le scrutin, tandis que des députés de droite réclamaient un vote à main levée.

Le gouvernement, pour sa part, a assuré que la convention ne portait atteinte « *ni aux libertés individuelles ni à la religion* ». Le ministre des affaires européennes, Georges Papandréou, assurait du haut de la tribune que la convention « *ne comportait pas ce chiffre* [le fameux 666] ».

Mardi, les plus engagés – femmes portant le foulard, retraités et quelques jeunes – sont revenus à la charge. Ils ont bloqué pendant toute la nuit une des artères principales de la capitale sur laquelle des popes officiaient. Mercredi matin, la capitale s'est engluée dans un embouteillage monstre. Les fidèles n'étaient plus que 200, mais ils tenaient bon. Un policier en uniforme, les larmes aux yeux, s'est jeté dans leurs bras pour soutenir « *la campagne contre Satan* », sous les vivats des manifestants, qui criaient au miracle.

Les combattants contre « *le chiffre de la bête* » ont aussi réveillé tous les vieux démons de la Grèce. Certains tenaient des banderoles réclamant « *le départ des espions sionistes de la Grèce de Jésus-Christ* », d'autres rappelaient dans des tracts le combat d'Alexandre le Grand contre les Perses, les luttes de Byzance contre les Arabes, les Huns, les Goths et les Croisés, puis celles des Grecs... et des Serbes, contre « *Mussolini le papiste* », « *Hitler le satanique* » et « *tant d'autres projets totalitaires et sionistes de Maastricht et de Schengen* ».

Et ils pourfendaient les codes-barres et les futures cartes d'identité électroniques, qui peuvent comporter le 666, « *la marque qui nous mène en enfer* ».

Didier Kunz

Le premier ministre canadien poursuit sa politique d'austérité

Jean Chrétien doit faire face aux partisans d'un « virage à gauche »

DEUX JOURS avant la formation de son nouveau cabinet, annoncée mercredi 11 juin, avec des changements plutôt mineurs par rapport au précédent, le premier ministre canadien, Jean Chrétien, avait déclaré qu'être libéral, « *c'est faire dire aux gens de droite que nous sommes à gauche, et aux gens de gauche que nous sommes à droite* ».

Ce qui attend M. Chrétien pour son second mandat tient en partie dans cette petite phrase. Car il va devoir trouver une voie « libérale » entre deux conceptions qui s'opposeront au Parlement et à l'intérieur de son propre parti. Il va devoir composer avec les tenants d'une ligne économique dure, qui prônent la poursuite de la lutte contre les déficits publics, et avec les partisans d'un virage à gauche, qui demandent au gouvernement fédéral de contribuer à la création d'emplois et d'investir dans des programmes sociaux.

La majorité des libéraux appuient la démarche du ministre des finances, Paul Martin, qui entend maintenir le cap des dernières années, à savoir la suppression du déficit budgétaire en 1998 ou 1999. De nouveaux sacrifices seraient alors demandés aux Canadiens pour au moins une année fiscale. M. Martin a d'ores et déjà annoncé que lorque l'équilibre sera atteint, les excédents éventuels seraient utilisés pour rembourser la dette publique, réduire les impôts et financer certaines dépenses sociales.

Mais les 60 députés réformistes nouvellement élus n'appuieront pas une telle politique. Leur leader, l'ultra-conservateur Preston Manning, préconise, lui, d'aller beaucoup plus loin, avec une réduction drastique de la taille de l'Etat fédéral et une forte baisse des impôts des Canadiens.

M. Chrétien devra aussi composer avec ceux qui, dans les rangs de son parti, ont déjà sonné la charge (relayant ainsi le message d'un électorat mécontent) et qui voudraient que le gouvernement oublie un peu le déficit pour offrir des programmes sociaux plus généreux. Ce courant rejoint – à l'autre bout de l'échiquier politique – le Nouveau Parti démocratique (social-démocrate) d'Alexa McDonough qui a obtenu, le 2 juin, 21 députés, en majorité des libéraux de l'est du Canada, région frappée de plein fouet par le chômage.

ÉCONOMIE EN BONNE SANTÉ

M. Chrétien a pour l'heure choisi la continuité de sa politique économique en reconduisant aux postes-clés du gouvernement les ministres Paul Martin (finances), John Manley (industrie) et Marcel Massé (Conseil du Trésor, infrastructures). Il affirme ne pas vouloir changer d'orientation et il espère que la bonne performance de l'économie canadienne aura de meilleurs effets sur la création d'emplois et la baisse du chômage qu'entre 1994 et 1997.

L'unité politique du pays est la deuxième priorité de M. Chrétien et, dans ce domaine, sa tâche sera difficile au cours des mois qui viennent. Il compte sur son nouveau ministre de la justice, Anne McLellan, avocate constitutionnaliste et élue de l'Ouest canadien, pour damer le pion aux réformistes, fortement implantés dans cette région qui ne veut pas entendre parler d'un statut de « société distincte » pour le Québec. A son « lieutenant » québécois Stéphane Dion, qui reste au poste stratégique de ministre des affaires intergouvernementales (Canada-provinces), il confie la tâche de trouver au plus vite une nouvelle approche d'unité nationale, susceptible de satisfaire Québécois et Canadiens anglais.

Il y a urgence, la prochaine échéance politique pour Jean Chrétien étant celle des élections générales au Québec, prévues pour 1998. Si les « souverainistes » l'emportaient encore, il y aurait à coup sûr un troisième référendum au Québec.

Pour le Canada, majoritairement anglophone, comme au sein même de son parti, M. Chrétien devra démontrer qu'il peut avoir une meilleure efficacité qu'en 1995 pour contenir les thèses indépendantistes.

Anne Pélouas

Les témoins parlent de « milliers de morts » à Brazzaville

Les combats entre les soldats du président congolais, Pascal Lissouba, et les miliciens de son prédécesseur, Denis Sassou-Nguesso, continuent en dépit des appels au cessez-le-feu lancés par les deux protagonistes

Les deux parties en conflit armé au Congo ont appelé, mercredi 11 juin, à un cessez-le-feu après une semaine d'affrontements à Brazzaville qui ont fait plusieurs milliers de morts. En dépit de la volonté du président Pascal Lissouba et de son prédécesseur, Denis Sassou-Nguesso, de mettre un terme aux combats, les affrontements à l'arme lourde se poursuivaient, notamment dans la zone de l'aéroport, où l'armée française évacue les étrangers résidant à Brazzaville. Des tirs de mortiers et des rafales de mitrailleuses se sont ainsi abattus mercredi après-midi sur le secteur où est installé le poste de commandement des forces françaises, provoquant un moment de panique chez les centaines de civils regroupés à proximité. Entre lundi et mercredi soir, 2 507 civils, dont 1 272 Français, ont pu bénéficier du pont aérien militaire et être évacués vers Pointe-Noire, sur la côte atlantique, et Libreville, au Gabon. Les témoignages des personnes qui ont été évacuées par l'armée française font tous état d'une situation effroyable à Brazzaville.

« *J'ORDONNE de cesser le feu, dès cet instant où je m'adresse à vous, pour donner une chance à la médiation nationale déjà en œuvre et à la médiation internationale qui s'ensuivra* » a déclaré le président congolais Pascal Lissouba dans un discours à la nation radiodiffusé, mercredi 11 juin en début d'après-midi. Quelques heures plus tard, le général Denis Sassou-Nguesso demandait, toujours à la radio, « *que les armes se taisent* » en « *espérant fermement que l'autre partie, cette fois au moins, respectera ses engagements* ».

En dépit de ces appels, des tirs de mortier et de balles traçantes retentissaient toujours, jeudi, aux abords de la base française proche de l'aéroport de Brazzaville. La capitale avait connu quelques heures de calme, mais des tirs sporadiques ont repris dans la nuit. « *Il y a des tirs, mais ce fut une des nuits les plus calmes depuis plusieurs jours* », a dit un officier français.

Selon l'armée française, entre lundi et mercredi soir, 2 507 civils, dont 1 272 Français, ont pu bénéficier du pont aérien militaire et être acheminés à Pointe-Noire, la capitale pétrolière et économique du Congo, sur l'Atlantique, restée calme jusqu'à présent, et surtout à Libreville, au Gabon voisin.

Le Comité international de la Croix-rouge (CICR) a dû, lui, interrompre ses évacuations. « *Il est impossible de travailler. Nous préférons partir plutôt que d'être tués, Nous retournerons dès qu'une accalmie le permettra* », a déclaré un porte-parole du CICR, Michael Kleiner, qui a ajouté : « *Tout le monde parle d'horreurs, de corps qui jonchent le sol* ». Le bilan de ces combats apparaît d'ores et déjà très lourd. Les affrontements ont fait des milliers de morts mais les responsables militaires français ne donnaient mercredi soir aucun bilan des victimes, refusant de confirmer le chiffre de 10 000 morts avancé à Paris par l'un des évacués.

Arrivés mercredi au petit matin par avion à Paris, 320 civils français ont décrit des images de désolation. « *C'était une véritable boucherie à Brazzaville* », selon un commerçant. « *Les rues étaient jonchées de cadavres congolais, les immeubles complètement détruits* », a précisé un coopérant. Une passagère, visiblement très éprouvée, a raconté avoir dû enjamber des cadavres pour sortir de chez elle avant de monter dans un camion de l'armée française. De violents combats au corps à corps entre miliciens congolais se sont déroulés près de sa maison.

Au camp de regroupement de Brazzaville, les témoignages recueillis la veille étaient aussi effroyables. Snedjan Nikoloska, « *la seule Macédonienne du Congo* », est restée six jours terrée chez elle à 50 mètres de la présidence, protégeant seule ses deux enfants tandis que balles de gros calibre, obus et roquettes s'entrecroisaient au-dessus de leur villa, faisant sauter les vitres. « *Les enfants ont très mal supporté les explosions et les tirs. Je ne pouvais rien faire, seulement leur parler de la Macédoine et de la maison de la grand-mère à Skopje* », explique Snedjan, médecin d'une trentaine d'années mariée à un Congolais.

Snedjan et ses filles ont eu relativement de la chance. Elles n'ont pas vu les corps gisant dans la rue, empilés parfois en tas au coin des carrefours du quartier nord, le plus touché.

Ghislain, 19 ans et Arnold, 15 ans, qui vivaient à Moungoli, ont eu ce choc. « *Des commerçants ont été exécutés derrière leurs magasins par les pillards, quelques heures après la mise à sac de la brasserie Kronenbourg* », assure l'un d'eux. « *On a traversé le quartier jusqu'au fleuve* [Congo] *pour le descendre en bateau, mais là on s'est fait tirer dessus, ils nous prenaient pour des ennemis, même avec tous les enfants à bord* ». « *C'était nettement plus dur qu'en 1993* », ajoutent les jeunes gens en se référant aux précédents combats entre milices, qui avaient fait officiellement 2 000 morts.

« Si vous répondez, ils vous tuent. Si vous ne répondez pas, ils vous tuent aussi »

D'autres réfugiés en instance d'évacuation parlent de « *la chasse aux Blancs* » dans la ville, mais signalent également l'aide apportée par leurs voisins congolais. Dans toutes les conversations reviennent les descriptions des « *cadavres abandonnés sur les trottoirs* » et « *le déluge de projectiles* [sur] *la ville* ». Et tous sont unanimes pour remercier l'armée française et rendre hommage à ses soldats. « *Sans ces Français, on meurt* », dit une femme.

Mamadou C., un petit commerçant malien installé dans le quartier de Talangaï, raconte comment il a pris la fuite après le pillage de sa boutique, pour essayer de gagner l'ambassade de France, où il était « *sûr de trouver la protection* ».

Il se demande comment il a pu franchir « *les barrages des voyous qui ne raisonnent pas, qui sont drogués. Si vous répondez, ils vous tuent. Si vous ne répondez pas, ils vous tuent aussi* ». Il a vu des jeunes ramassés de forces par un groupe de combattants – il ignore à quel camp ils appartenaient – qui les ont obligés à creuser des fosses pour y enterrer les cadavres. – *(AFP, Reuter.)*

L'évacuation des Européens pourrait s'achever à la fin de la semaine

Les armées françaises devraient être parvenues à regrouper et à évacuer, à la fin de cette semaine, la quasi-totalité des ressortissants étrangers qui ont l'intention de quitter le Congo. Désormais, on compte quelque 1 250 soldats français à Brazzaville.

Ce renfort s'explique par la nécessité de « sécuriser » l'aéroport qui est l'objet d'échanges de tirs de plus en plus fréquents et rapprochés. Dans les armées, on estime que le détachement de légionnaires et de « marsouins » sur place doit pouvoir être prêt à toute éventualité.

« *La priorité*, a expliqué le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, à l'issue d'un conseil restreint qui a eu lieu, mercredi 11 juin, à l'Elysée, *est d'assurer le regroupement et le rapatriement des ressortissants étrangers qui le souhaitent.* » Au ministère de la défense, on confirme que, dès que les derniers ressortissants – on calcule qu'il en reste encore entre 700 et 800, qui sont souvent difficiles à atteindre compte tenu des lignes de front – auront été évacués, les troupes françaises plieront bagage.

■ **Une cérémonie militaire et religieuse** a eu lieu, mercredi 11 juin, à Calvi (Haute-Corse), pour la levée du corps du caporal-chef de la Légion étrangère, Christophe Gobin, vingt-sept ans, tué la semaine dernière au Congo. En hommage, le ministre de la défense, Alain Richard, a déposé la médaille militaire et la médaille de la valeur militaire sur le cercueil.

Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la coopération

« C'est l'Etat de droit qu'il faut soutenir »

« L'envoi d'un nouveau contingent à Brazzaville, alors que le nombre des personnes à secourir diminué, laisse envisager que les militaires français pourraient aussi servir de force d'interposition...

– En l'état actuel de la concertation entre le président de la République et le gouvernement, il s'agit seulement de se donner les moyens d'" extraire " – comme on dit dans le jargon – les résidents français non encore mis en sécurité. L'" extraction " des dernières personnes sur place est un peu plus compliquée car ces personnes se trouvent dans des quartiers difficiles d'accès. La protection de l'aéroport, de l'ambassade et des centres d'accueil nécessite aussi des moyens supplémentaires. Une fois accomplie cette mission de mise en securité des résidents français mais aussi européens, en l'état actuel de la concertation, je le répète, le mot d'ordre de retour devrait être donné à nos soldats.

– Et on laissera les Africains s'entretuer ?

– Comment empêcher cette sorte de suicide collectif ? Les pertes en vies humaines sont déjà considérables. Nous n'avons pas les moyens de dresser un bilan des victimes civiles mais il s'élève, selon les témoignages, à plusieurs milliers. Cela étant, nous n'avons pas d'accord de défense avec la République du Congo, et les conditions sur le terrain, compte tenu de l'imbrication des forces en présence, rendraient probablement hasardeuse et coûteuse une mission d'interposition.

– Cette hypothèse a-t-elle quand même été évoquée ?

– Oui, mais pour être écartée.

– Dans le cas précis du Congo, comment pourrait-on définir une nouvelle politique de la France en Afrique ?

– Dans l'immédiat, il faut pousser au cessez-le-feu. Mais une médiation s'avère difficile.

– On fait appel à Omar Bongo, mais il n'est pas lui-même un modèle...

– Seul un médiateur accepté a des chances d'atteindre un résultat. Il se trouve que le président Bongo connaît bien M. Sassou-N'Guesso mais aussi Pascal Lissouba. Nous avons affaire à des gens qui d'ailleurs se connaissent très bien et qui, en d'autres temps, ont pu être des alliés. L'Afrique offre le spectacle de retournements d'alliances extraordinaires...

– Ne devrait-on pas avoir comme règle de soutenir le président élu ?

– Il est clair que c'est l'État de droit qu'il faut soutenir et que la théorie de M. Sassou-N'Guesso selon laquelle il serait l'agressé mériterait d'être vérifiée...

– La France a soutenu Mobutu...

– La France se retrouve en effet en situation d'accusé. On peut penser que le soutien jusqu'au-boutiste au président Mobutu ne nous a pas valu, a priori, une adhésion pleine et entière d'une population congolaise très partagée. j'observe d'ailleurs qu'à Kinshasa M. Kabila ne fait pas l'unanimité et qu'il faut suivre avec prudence ses premiers pas encore timides vers la démocratie.

– Vous avez dit qu'il fallait en finir avec les réseaux gaullistes en Afrique ; par qui souhaiteriez-vous les voir remplacer ?

– J'observe qu'il y a une jeune génération d'Africains sincèrement désireux de sortir d'une situation trop marquée par des pouvoirs personnels s'appuyant sur des moyens financiers considérables leur permettant de recruter de véritables armées privées. Il faut aider cette génération à émerger comme il faut aider, en France, une nouvelle génération de responsables, de techniciens, de chefs d'entreprise susceptibles de participer à une autre alliance avec l'Afrique.

– Comme Jean-Pierre Cot, vous lirez les rapports d'Amnesty International avant d'entreprendre un voyage en Afrique ?

– Je crois bien sûr que démocratie et droits de l'homme doivent faire partie du contrat. L'objectif est de faire progresser simultanément l'économique, le social et la démocratie. L'important, c'est d'aller dans la bonne direction, sans faire demi-tour. Il faut un effort d'information réciproque. J'aimerais bien que les populations africaines soient mieux informées de l'aide que la France apporte à leur pays. Pour éviter cette situation paradoxale de voir la France apporter l'essentiel de l'aide et les Etats-Unis en récupérer les retombées économiques. »

Propos recueillis par José-Alain Fralon

s » à Brazzaville

« C'est l'Etat de droit qu'il faut soutenir

هكذا من الاهل

Les élections municipales du 13 juin ouvrent la voie à un retour au pouvoir de l'opposition marocaine

Un « pacte d'honneur » a été négocié entre le gouvernement et les partis politiques

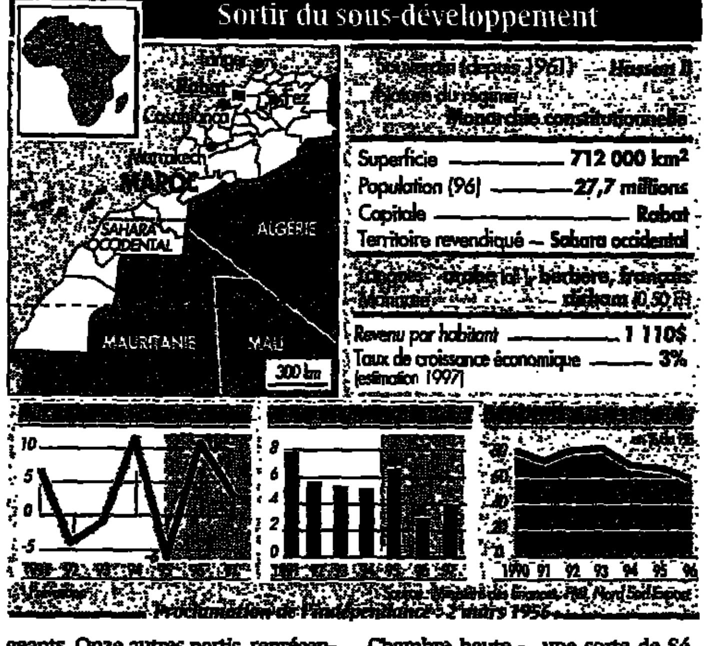
Plus de 13 millions d'électeurs sont appelés aux urnes, *vendredi 13 juin, pour élire leurs conseillers* municipaux. Ce scrutin sera suivi, à l'automne, d'élections législatives qui devraient voir le retour de l'opposition au pouvoir. Un code de bonne conduite a été mis au point entre le ministère de l'intérieur et les partis politiques pour garantir l'honnêteté du scrutin qui concernera aussi le Sahara occidental.

LE MAROC est-il en train de se convertir à la démocratie ? C'est la conclusion que les autorités du royaume voudraient voir tirée des prochains scrutins : élections *communales* vendredi 13 juin, élections législatives à l'automne.

Au terme d'une sorte de « pacte d'honneur », le gouvernement et les partis politiques se sont mis d'accord pour que les élections se déroulent dans la *« transparence et la sincérité »*. Le ministre de l'intérieur, Driss Basri, a pris l'engagement que son administration ne truquerait pas les chiffres. L'opposition – représentée principalement par les socialistes de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) et les nationalistes de l'Istiqlal – *en échange*, ne remettra pas en cause les résultats officiels.

Le fait est que les élections devraient être honnêtes, *comparées* aux précédentes. Les règles du jeu en ont été définies par une commission mixte. Les urnes seront transparentes. Et, pour distinguer les différentes formations politiques, les bulletins de vote porteront des couleurs différentes. La précaution n'est pas inutile dans un pays où l'illettrisme touche 7 femmes sur 10 et 4 hommes sur dix, selon la Banque mondiale.

Plus de 13 millions d'électeurs (près d'un Marocain sur deux) sont appelés à voter le 13 juin. Parmi une centaine de milliers de candidats, ils auront à en choisir 24 000 qui siégeront dans les conseils municipaux (il y a 1547 communes au Maroc). Les candidats *« sans appartenance politique »* (SAP, selon la terminologie officielle) sont les plus nombreux (14 % des candidats), suivis par l'Istiqlal et l'USFP *qui n'ont pas réussi à* mettre sur pied des listes communes en dépit des appels de leurs dirigeants. Onze autres partis, représentés au sein du Parlement actuel, sont également sur les rangs. Seul le Parti de l'avant-garde démocratique et socialiste (PADS, issu d'une scission de l'USFP) a appelé au boycottage du scrutin. Plus d'une centaine de ses membres ont été arrêtés au cours de la campagne électorale, et une vingtaine d'entre eux condamnés à des peines de prison ferme.



Même si la campagne électorale n'a guère soulevé d'enthousiasme dans la population, l'opposition peut espérer prendre le contrôle des grandes agglomérations, ouvrant ainsi la voie à un changement de majorité au Parlement à l'automne. *D'autant que les futurs conseillers* municipaux éliront les trois cinquièmes des membres de la future Chambre haute – une sorte de Sénat – *qui aura le pouvoir de renverser* le gouvernement à la majorité absolue. Les autres membres de l'Assemblée seront choisis parmi les syndicats, les représentants des chambres de commerce et d'industrie, etc.

DÉCALAGE

Cette modernisation du système politique marocain ne s'accompagne pas d'un renouvellement du personnel politique. C'est vrai à la base où les candidatures féminines aux municipales sont rares et, davantage encore, au sommet. Le numéro un de l'USFP, Abderrahman Youssoufi est *âgé de soixante-quatorze ans*. Son homologue de l'Istiqlal, M'Hamed Boucetta est à peine plus jeune (soixante-douze ans). Les leaders syndicaux, qui siégeront dans la future Chambre haute ne sont guère plus jeunes (l'un d'eux est octogénaire).

Le décalage entre les élites et une société où les jeunes dominent se double d'un scepticisme à l'égard d'élections dont nombre de Marocains estiment qu'elles sont un rideau de fumée. Le retour en force de l'opposition *souhaité par le roi* Hassan II, soixante-huit ans, est moins important que les jeux de pouvoir autour de la succession du monarque (monté sur trône en 1961) qui se jouera entre le prince héritier Sidi Mohammed et son frère cadet Moulay Rachid. *« On fait semblant de mettre en place une culture citoyenne, une émancipation de l'individu, alors que la culture du sujet au roi reste très forte. Il y a au Maroc une polarisation autour des problèmes de succession qui paraît tout droit sortie du XIXe siècle »*, commente un spécialiste du royaume.

Les élections municipales se dérouleront également au Sahara occidental alors que le Maroc et le Front Polisario ont repris leurs pourparlers, mercredi 11 juin à Londres, sous l'égide de l'ancien secrétaire d'Etat américain, James Baker. Depuis bientôt un quart de siècle, le Polisario réclame – les armes à la main – l'indépendance de l'ancienne colonie espagnole dont le royaume chérifien a annexé la majeure partie. L'organisation du scrutin dans ce territoire disputé confirme, s'il en était besoin, qu'aux yeux du Maroc, le Sahara occidental est partie intégrante du royaume et qu'un compromis est impossible sur sa souveraineté.

Jean-Pierre Tuquoi

A Ruhengeri, l'armée rwandaise rassemble plusieurs milliers de Hutus dans un stade

LES AUTORITÉS rwandaises ont rassemblé des milliers d'habitants de Ruhengeri, dans le nord-ouest du Rwanda, et les ont emmenés dans le stade de la ville pour contrôler leur identité et les mettre en garde contre tout soutien à la rébellion hutue, ont indiqué des témoins, mardi 10 juin. *Selon l'envoyée spéciale* de l'AFP à Ruhengeri, les combats, qui opposent depuis plusieurs semaines dans la région l'armée, *dominée par la minorité tutsie*, et la guérilla, issue de la majorité hutue, ont fait des dizaines de morts.

Les affrontements ont été relancés par le retour des rebelles hutus, chassés de leurs bases arrière en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) par les forces de Laurent-Désiré Kabila. Selon des sources locales, les soldats tutsis attaquent et tuent des civils, abattant ou volant le bétail et brûlant les maisons. D'après les autorités, la guérilla hutue est à l'origine de ces attaques et elle bénéficie du soutien des civils hutus, majoritaires dans le pays dans une proportion de six pour un.

Un travailleur humanitaire, *qui* avait reçu l'ordre lundi d'assister à une réunion au stade, a indiqué qu'il s'était retrouvé en compagnie d'environ 20 000 personnes. Le préfet de Ruhengeri, Boniface Rucagu, a affirmé que le nombre de personnes concernées est considérablement moindre. Plusieurs autres personnes ont également indiqué que le stade était plein. Un jeune de la commune de Gataraga, à l'ouest de Ruhengeri, a indiqué qu'il venait à peine d'arriver en ville vers 6 heures lorsqu'on lui a ordonné *de se rendre au stade, où il a dû rester* jusqu'à 19 heures. De nombreux hommes ont été arrêtés, a-t-il dit. Le préfet a affirmé ne pas *être au courant d'éventuelles arrestations.*

REPRÉSAILLES

L'armée rwandaise mène une opération de grande envergure dans la région contre les miliciens hutus interahamwe, apparemment en représailles à deux attaques lancées jeudi 5 juin, à 15 kilomètres de Ruhengeri, dans la région de Rwankeri : ces attaques ont visé un convoi militaire, faisant deux tués parmi les soldats, et la maison d'un directeur d'école, tuant la femme et trois des enfants de ce dernier, ainsi que l'économe de l'établissement.

De nombreux habitants des communes de *Mukingo et Nkuli, à l'ouest de Ruhengeri, ont* fui dans la campagne, quand les combats ont éclaté entre l'armée et les Interahamwe après les incidents de jeudi. L'armée semble perdre patience vis-à-vis des Interahamwe et de la population locale, mais les responsables gouvernementaux démentent l'existence d'un problème sérieux.

A Nairobi, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a annoncé mercredi que des milliers de réfugiés rwandais *se cachaient toujours dans les forêts de l'est de* l'ex-Zaïre. Selon les autorités locales, a indiqué le HCR, 14 000 de ces réfugiés se rassemblent *en petits groupes autour des localités de Sha*bunda, Katshungu et Lulingu, *« confirmant des informations provenant d'autres sources et qui indiquent que beaucoup de réfugiés se cachent toujours dans les forêts à l'ouest de Bukavu »*, capitale de la province du Sud-Kivu. Depuis octobre 1996, le HCR a rapatrié 50 088 Rwandais.

A Bruxelles, Brian Atwood, administrateur de l'Agence américaine pour le développement international (Usaid, organisme d'Etat), a lancé un appel aux gouvernements disposant d'une influence sur les responsables de l'ex-Zaïre, pour que cessent les *« atrocités »* commises contre des réfugiés dans l'est du pays. Il a fait *état de rapports mentionnant un grand nombre* de personnes tuées dans la région. Un document de Médecins sans frontières, daté du 16 mai, faisait état de 190 000 réfugiés hutus portés disparus dans l'est de l'ex-Zaïre. – *(AFP.)*

Les Chinois s'inquiètent du rapprochement stratégique nippo-américain

TOKYO
de notre correspondant

Un rapport d'étape du département d'Etat américain, dévoilé samedi *7 juin à Hawaï, vient de révé*ler la nouvelle forme que prendra la coopération militaire entre les Etats-Unis et le Japon. Ce document suscite une levée de boucliers de la part des Chinois, qui dénoncent une vision de la sécurité héritée des conceptions de la guerre froide, et ouvre dans l'archipel un débat politique qui pourrait diviser les forces de la coalition *soutenant le gouvernement* Hashimoto.

Le texte élaboré par les deux *puissances du Pacifique* élargit, en effet, considérablement le cadre du traité de sécurité américano-nippon de 1960, *pierre angulaire de la* stratégie des Etats-Unis dans la région. Il donne au Japon un rôle militaire qu'il n'a jamais eu depuis sa défaite en 1945 et qui va bien au-delà de celui que lui assigne sa Constitution en temps de paix comme en cas de crise régionale. Il était normal que l'alliance entre les deux pays, dont les modalités les *plus récentes datent de 1978*, tienne compte des évolutions « post-guerre froide » pour rester opérationnelle, fait-on valoir à Tokyo et à Washington. Le rapport qui vient d'être présenté constitue la première formulation concrète et détaillée des engagements de resserrement des liens de sécurité entre les deux pays annoncé lors de la visite du président Clinton à Tokyo *en avril 1996. Ces orientations* devraient être approuvées en automne par les deux gouvernements.

AMBIGUÏTÉS

Outre un renforcement du système de coopération bilatérale en temps de paix (élargissement des exercices militaires, intensification des échanges d'informations et collaboration pour les activités de *maintien de la paix*), Tokyo et Washington entendent renforcer le système de protection conjointe de l'archipel en *cas de menace directe.* Le Japon a la responsabilité de repousser seul une invasion, tandis que les Etats-Unis apporteraient une *« aide appropriée »*.

Les grandes nouveautés introduites par le rapport concernent la collaboration américano-nippone en cas de crise régionale. Le soutien japonais à l'armée américaine devra être limité en principe aux aires extérieures aux zones de combat. *Mais le Japon apporterait son sou*tien à l'armée américaine en l'autorisant à utiliser ses aéroports et ses ports civils pour s'approvisionner (excepté en armements) et fournirait une aide pour le traitement et le transport des blessés. Il contribuerait en outre à des activités de déminage sur son territoire et dans ses eaux territoriales et procéderait à la réparation des équipements militaires américains. Sans fournir lui-même de munitions, il collaborerait au transport de celles-ci sur son territoire. Le Japon devrait en outre coopérer avec les États-Unis en cas de sanctions économiques (embargo) à l'égard d'un pays.

« Bien que la guerre froide soit terminée, persistent dans la région Asie-Pacifique instabilité et incertitudes et en particulier dans les environs du Japon », précise le rapport. Ces *« incertitudes »* font référence, selon le ministère des affaires étrangères japonais, aux disputes territoriales et à la situation dans la péninsule coréenne.

Compte tenu des limites constitutionnelles aux actions militaires *du Japon, le rapport comporte des* ambiguïtés (distinction des zones de combats et de non-combats) et des dispositions qui contreviennent à la loi fondamentale (principe de la non-participation du Japon à un système de défense collective).

Le Parti libéral-démocrate, principale force de la coalition, doit présenter lors de la prochaine session de la Diète un ensemble de *lois relatives à la défense*. Mais elles supposent une révision claire des principes qui ont jusqu'à présent guidé Tokyo. En d'autres termes, le Japon est appelé à ouvrir le débat, largement esquivé jusqu'à présent, sur sa sécurité et sa responsabilité internationale.

Philippe Pons

La Sierra Leone redoute une nouvelle action du Nigeria

FREETOWN. La panique régnait dans la capitale de la Sierra Leone à la suite des accrochages survenus à une vingtaine de kilomètres, dans la nuit de mardi 10 à mercredi 11 juin, sur l'aéroport international de Lungi, entre les forces armées de la junte au pouvoir et les troupes nigérianes. Ces dernières se sont engagées dans le conflit *pour rétablir au pouvoir le président* Ahmad Tejan Kabbah, destitué par un coup d'Etat le 25 mai.

Le sentiment de l'imminence d'une nouvelle intervention est renforcé par l'envoi de deux navires de guerre nigérians au large de Freetown, selon des sources militaires citées mercredi par la presse nigériane. *Ils s'ajoutent aux deux bateaux en place depuis le début du* mois, et à un corps expéditionnaire de 4 000 hommes dépêché en Sierra Leone sous la bannière de l'ECOMOG, la force ouest-africaine d'interposition. – *(AFP, Reuter.)*

Le Parlement européen se mobilise pour les droits de l'homme en Tunisie

STRASBOURG. Les libéraux, les Verts, les radicaux, les *socialistes* et les communistes du Parlement européen ont organisé, mercredi 11 juin, une rencontre avec des représentants de la société civile tunisienne pour examiner la situation de droits de l'homme dans ce pays. Parmi les douze personnalités invitées, seul Kemaïs Chamari (Mouvement des démocrates socialistes), ancien député et en liberté conditionnelle, a pu se rendre à Strasbourg.

Selon *Amnesty International*, 10 000 Tunisiens ont été victimes de la politique de répression du régime du président Ben Ali depuis le début des années 90. Un rapport dénonçant les violations des droits de l'homme en Tunisie devrait être soumis au vote de l'assemblée en *juillet. – (Corresp.)*

Le patriarche orthodoxe de Moscou annule sa rencontre avec le pape

MOSCOU. Le projet d'une rencontre à Vienne, le 21 juin – qui aurait été la première – entre le patriarche de Moscou, Alexis II, chef de l'Eglise orthodoxe de Russie, et le pape Jean Paul II a été annulé. Selon un communiqué publié mercredi 11 juin par le Saint-Synode de Moscou (regroupant tout le collège épiscopal), *« les conditions pour organiser une rencontre fructueuse entre les deux Eglises* [orthodoxe et catholique] *ne sont pas réunies »*. Le Saint-Synode se dit cependant *« prêt à poursuivre le dialogue »*.

L'annulation de cette rencontre à Vienne entre Jean Paul II et Alexis II, qui devait avoir lieu juste avant un rassemblement de toutes les Eglises européennes, du 23 au 29 juin à Graz (Autriche), fait suite à un précédent échec, en Hongrie, en septembre 1996. Elle constitue un nouveau revers grave pour l'œcuménisme, principalement dû à la résistance des courants les plus conservateurs de l'orthodoxie russe.

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA)** *de l'ancien président Ben Bella a été dissous, mercredi 11 juin, par* les autorités algériennes pour n'avoir pas mis ses statuts en conformité avec la nouvelle loi sur les partis politiques. D'autres formations politiques, peu représentatifs, ont été touchés par cette mesure.

■ **ÉRYTHRÉE : la correspondante de l'AFP** en Erythrée, Ruth Simon, est en état d'arrestation depuis avril, sans que les conditions de sa détention et les faits qui lui sont reprochés aient été rendus publics par les autorités. En réponse aux démarches des responsables de l'AFP, le ministère des affaires étrangères a indiqué que conformément à la loi, *« tout journaliste qui désinforme (...) est responsable des dommages qu'il pourrait causer »*. Il serait reproché à Ruth Simon la diffusion d'une dépêche annonçant que le président Issaias Afeworki avait confirmé que des soldats érythréens se battaient aux côtés de la rébellion au Soudan. Elle citait les propos du président érythréen lors d'un séminaire où elle était présente. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **BRÉSIL : un des dirigeants du Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST)** a été condamné, mercredi 11 juin, à 26 ans et 6 mois de prison par le tribunal de Pedro de Canario (Etat de l'Espirito Santo), a annoncé la radio CBN. José Rainha Junior, 36 ans, a été condamné pour les meurtres d'un propriétaire terrien (*fazendeiro*) et d'un policier au cours de l'occupation d'une grande ferme près de Pedro Canario, le 5 juin 1989. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CORÉE DU NORD : la première cargaison d'aide alimentaire** *sud-coréenne a été distribuée, jeudi 12 juin, en Corée du Nord* – qui est en proie à une grave famine – à travers le fleuve Yalu, à la frontière sino-coréenne. 800 tonnes de maïs ont été livrés, qui font partie des 11 200 tonnes d'aide alimentaire que le Sud s'est engagé à livrer au Nord entre le 12 et 19 juin. – *(AFP.)*

■ **INDE : un officier pakistanais a été tué,** dans la nuit de mardi 10 à mercredi 11 juin, lors d'un incident frontalier au Cachemire avec l'armée indienne, a annoncé l'état-major à Islamabad. Cet accrochage intervient alors que les deux pays *s'apprêtent à ouvrir une* deuxième série de pourparlers. – *(Reuter.)*

■ **TADJIKISTAN : les gardes-frontières russes ont tué,** mardi 10 juin, une trentaine d'opposants islamistes tadjiks basés en Afghanistan, qui tentaient de s'infiltrer au Tadjikistan (ex-république soviétique), a indiqué un service de presse militaire russe. Le président tadjik, Emomali Rakhmonov, un néocommuniste soutenu par Moscou, a entamé ces derniers mois un processus de réconciliation avec son opposition armée *islamiste, qui ménait régulièrement des opéra*tions de guérilla depuis l'Afghanistan voisin. La Russie entretient des milliers de soldats sur la frontière afghane. – *(AFP.)*

Les arriérés américains dus à l'ONU seraient de 819 millions de dollars

WASHINGTON. 819 millions de dollars sur trois ans, tel est le montant des arriérés américains à l'ONU que les États-Unis pourraient accepter de rembourser, selon les termes de l'accord auquel est parvenu le Sénat et qui doit être réexaminé jeudi 12 juin par sa commission des affaires étrangères. L'accord final va au-delà des propositions de Jesse Helms, qui préside cette commission, et qui se montre volontiers critique à l'égard des Nations unies. M. Helms conditionne, en outre, ce remboursement à une réduction du pourcentage annuel du budget américain pour les Nations unies.

L'ONU estime, pour sa part, le montant des sommes dues par les Etats-Unis à 1 milliard de dollars. Elle dément par ailleurs déjà détenir un fonds américain de 106 millions de dollars, comme l'assure Washington.

ASSEMBLÉE NATIONALE- La répartition des postes de responsabilité, au Palais-Bourbon, donne lieu à des discussions entre le PS et ses alliés. Le groupe Radical, citoyen, vert revendique une présidence de commission, à l'égal du groupe communiste. Au sein du groupe socialiste, des « primaires » ont eu lieu pour la désignation des candidats aux différents postes. ● LA PRÉSIDENCE de l'Assemblée devait revenir, jeudi 12 juin, à Laurent Fabius, qui sera en position d'exercer un contrôle sur l'activité parlementaire du PS, au terme de ce qui apparaît comme un partage des rôles avec Lionel Jopsin. ● LES NOUVEAUX ÉLUS découvrent avec un certain respect le Palais-Bourbon. Impatients de participer au travail législatif, ils tiennent à garder un contact étroit avec leur circonscription pour ne pas se laisser « engluer » par le prestige de l'Assemblée.

Le PS veut cinq présidences de commission sur six au Palais-Bourbon

Avec le « perchoir » réservé à Laurent Fabius, les socialistes entendent occuper la plupart des postes de responsabilité de l'Assemblée nationale, n'en laissant qu'un à leurs alliés communistes. Mais le groupe Radical, citoyen, vert (RCV) revendique une de ces places

CELA S'APPELLE l'effet « essuie-glace ». Déserté pendant septsemaines, l'hémicycle de l'Assemblée nationale, garni aux quatre cinquièmes par des députés UDF et RPR au soir du 21 avril, offrait la majorité de ses bancs à la gauche, jeudi 12 juin, à 15 heures, pour la reprise de ses travaux. Lors de cette première séance publique de la onzième législature, tout le monde n'aurait d'yeux que pour le « perchoir », où devaient se succéder Charles Erhmann (UDF, Alpes-Maritimes), quatre-vingt-cinq ans, le doyen d'âge des députés, et Laurent Fabius (PS, Seine-Maritime) après sa très probable élection à la présidence de l'Assemblée.

Fort de ses 241 députés, le PS pourra disposer de la plupart des postes de responsabilité au Palais-Bourbon. M. Fabius était le candidat unique de la gauche au « perchoir », les groupes communiste et RCV (Radical, citoyen et vert), qui forment avec le PS la nouvelle majorité, ayant décidé de ne lui opposer aucun candidat. Après des négociations entre ces différentes composantes, le PCF devrait obtenir une des six vice-présidences et, pour la première fois depuis la *Libération*, un des trois postes de questeurs. Il devrait prendre en outre la présidence de l'une des six commissions permanentes de l'Assemblée, en l'occurrence celle de la production et des échanges, confiée à André Lajoinie (Allier). Le groupe RCV devrait également hériter d'une vice-présidence, destinée à Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise), mais il revendique haut et fort la présidence de la commission des lois au bénéfice de Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Saône), ce dont ne veut pas entendre parler le PS.

L'opposition aura un poste de questeur, qui doit être confié au RPR Henri Cuq. L'UDF revendique deux vice-présidences, dont l'une seulement est acquise au bénéfice de Gilles de Robien, son ancien président de groupe. Pierre Mazeaud, ancien président de la commission des lois, devrait occuper la vice-présidence réservée au RPR. Outre le « perchoir », le PS entend se réserver au moins une vice-présidence, un poste de questeur et cinq présidences de commission. Le groupe socialiste s'est réuni en conclave, mercredi, pour procéder à la désignation des candidats à ses postes. L'affaire qui devait être bouclée en une heure trente a en fait duré plus de cinq heures. Présent au début de cette réunion, le premier ministre, Lionel Jospin, qui venait pour la première fois devant le groupe socialiste, a appelé les députés à faire preuve *« de modestie et de volonté politique »* et à avoir *« une vision très ouverte »* du débat.



Une vision très ouverte du débat ? Prenant au mot le chef du gouvernement, les députés socialistes ont décidé, en cours de séance, de bouleverser la procédure initialement mise au point par leur président, Jean-Marc Ayrault. Après s'en être entretenu avec Lionel Jospin avant d'informer Laurent Fabius de ses suggestions, M. Ayrault a proposé une liste de noms pour les postes à pourvoir (*Le Monde* du 12 juin). Nouveaux élus se réclamant de la « génération Jospin », anciens battus de 1993, ainsi que les candidats potentiels qui ne figuraient pas dans la liste Ayrault n'ont pas accepté cette règle du jeu. Ils ont souhaité un vote sur chaque poste à pourvoir. M. Ayrault se réjouissait *a posteriori* de *« cette libre discussion du groupe ». « C'est une étape nouvelle, le système des courants a vécu au PS »*, estimait-il.

Jean Glavany a été désigné par acclamation comme futur vice-président. Il en a été de même pour Henri Emmanuelli pour la présidence de la commission des finances. Henri Nallet, qui avait retiré sa candidature à la présidence de la commission des lois, a été désigné de la même façon pour la délégation à l'Union européenne. Pour le poste de questeur, Bernard Derosier a été préféré par le groupe à Jean-Pierre Kucheida.

L'ont ainsi emporté : Catherine Tasca, pour la présidence de la commission des lois, face à Raymond Forni, Frédérique Bredin et Julien Dray ; Jack Lang, pour celle de la commission des affaires étrangères, face à Michel Vauzelle ; Paul Quilès, pour la commission de la défense, face à Jean-Michel Boucheron ; Claude Bartolone, pour la commission des affaires sociales, face à Alain Calmat. Didier Migaud a été désigné, d'extrême justesse, candidat au poste de rapporteur général du budget, face à Claude Evin.

Jean-Baptiste de Montvalon et Caroline Monnot

M. Vaillant veut « rénover la démocratie »

Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a jugé *« souhaitable »*, jeudi 12 juin sur France-Inter, que *« dans les mois qui viennent »* le Parlement légifère pour qu'*« en matière de rénovation de la démocratie, d'équilibre des pouvoirs, du statut de l'opposition, on puisse avoir un dispositif législatif qui organise d'une certaine manière le rôle des uns et des autres »*. Pour sa part, le président du Sénat, René Monory (UDF-FD), a assuré, le 12 juin sur Europe 1, que le Sénat, où l'opposition est majoritaire, ne fera ni *« obstruction systématique et idiote »* ni *« approbation systématique »* à l'endroit des projets de loi du gouvernement.

Partage des rôles entre Lionel Jospin et Laurent Fabius

SOIXANTE-CINQ MOIS après avoir quitté cette fonction, exercée pendant quatre ans, pour devenir, en janvier 1992, premier secrétaire du Parti socialiste, Laurent Fabius devait retrouver, jeudi 12 juin, la présidence de l'Assemblée nationale. A cinquante ans, l'ancien premier ministre s'inscrit dans la lignée de prédécesseurs qui avaient, eux aussi, après une interruption, accédé de nouveau au « perchoir » : Edouard Herriot et Paul Deschanel sous la IIIe République, André Le Troquer sous la IVe et Jacques Chaban-Delmas sous la Ve. Le maire du Grand-Quevilly, député de Seine-Maritime, devrait bénéficier des voix de l'ensemble de la majorité « plurielle » du 1er juin : socialistes, communistes, chevènementistes, radicaux-socialistes et écologistes.

Pour M. Fabius, confiné depuis septembre 1995, quelques jours avant que Lionel Jospin retrouve la direction du PS, dans la tâche ardue de président d'un groupe parlementaire très minoritaire, il s'agit d'une sorte de revanche un peu inattendue. Revanche par rapport à l'opinion, qui continue à le bouder depuis l'affaire du sang contaminé, laquelle l'a profondément atteint. Même l'ouvrage qu'il avait publié à l'automne 1995, *Les Blessures de la vérité* (éditions Flammarion), n'a pas réussi à redresser son image. Revanche par rapport à un parti qui l'a congédié brutalement, en avril 1993, après la déroute des socialistes aux élections législatives. Avec son ancien rival, M. Jospin, auquel il s'était confronté pour la conduite de la bataille électorale en 1986 et avec lequel il partage de manière forcément conflictuelle l'héritage de François Mitterrand, la revanche prend l'allure d'un nouveau partage des rôles.

MODUS VIVENDI

Peu à peu, non sans petites anicroches, M. Fabius et M. Jospin étaient parvenus, depuis deux ans, à normaliser leurs relations. Sans venir à bout d'une suspicion réciproque, ils avaient trouvé un modus vivendi qui, pensaient-ils, devait durer jusqu'en avril 1998. Lors du débat sur la loi Debré, en début d'année, le président du groupe socialiste, après avoir brillé par son absence en décembre 1996, s'était imposé dans le débat parlementaire à un moment où le premier secrétaire du PS semblait en panne par rapport à l'opinion. L'ancien premier ministre et ses amis, qui n'avaient pas caché leurs réserves sur certaines orientations du programme économique du PS, ne donnaient alors pas beaucoup de chances à M. Jospin d'emporter des élections législatives, surtout anticipées.

A l'arrivée, force leur est de reconnaître que la victoire de la gauche est, dans une large mesure, d'abord celle de M. Jospin. Mais l'ancien premier ministre y a pris largement sa part. Mieux élu des députés socialistes le 1er juin, avec près de 73 % des voix, M. Fabius a fait l'objet, dès le 2 juin, d'un hommage appuyé de M. Jospin. C'est à ce moment-là que les deux hommes se sont livrés de facto à ce qui apparaît comme un partage des champs d'intervention, un « Yalta » interne, aux yeux de nombreux socialistes : à M. Jospin le gouvernement et le parti, à M. Fabius l'Assemblée nationale.

Le premier ministre a soutenu immédiatement la candidature de Laurent Fabius au « perchoir », contre celle de Ségolène Royal. Il s'est mis d'accord avec lui sur le nom de Jean-Marc Ayrault, qui a une image de rassembleur et n'appartient à aucun courant, pour prendre la tête du groupe PS. Dans le même esprit, M. Fabius n'a pas élevé d'objection à la désignation de François Hollande comme premier secrétaire délégué du PS.

Avec ce nouveau modus vivendi, M. Jospin a pu constituer un gouvernement placé sous le signe d'une rupture avec les années Mitterrand, sans Jack Lang ou Paul Quilès. Après les refus de Claude Bartolone et de René Teulade, pour des secrétariats d'Etat, seul Christian Pierret, secrétaire d'Etat chargé de l'industrie, y incarne le courant fabiusien. Même si dans le nouveau groupe socialiste, seuls quatre-vingts députés (soit un tiers) se reconnaissent fabiusiens, M. Fabius dispose de plusieurs amis placés à des postes-clés : Jack Lang devrait présider la commission des affaires étrangères, Paul Quilès celle de la défense, Claude Bartolone celle des affaires sociales, après des « primaires » qui les ont opposés à d'autres fabiusiens. Didier Migaud devrait devenir rapporteur général du budget.

Reste à savoir le rôle que jouera le nouveau président. Exercera-t-il sur M. Jospin la même « surveillance » que sur Michel Rocard de 1988 à 1991 ? Il bénéficiait alors, à l'Elysée, d'une « complicité » sur laquelle il ne peut guère compter de la part de l'occupant actuel des lieux....

Michel Noblecourt

Les nouveaux députés de gauche veulent « garder la tête froide »

SOCIALISTES ou communistes, ils sont élus députés pour la première fois. Ils ont fait leurs premiers pas au Palais- Bourbon. Ils confient leurs premières impressions.



RÉCIT

Dominique Gillot, quarante-huit ans, est une institutrice rocardienne qui a battu le sortant UDF de la 2e circonscription du Val-d'Oise. Elle a trouvé l'accueil réservé aux nouveaux élus plutôt *« agréable »*, non dépourvu d'une certaine *« onction »*. Elle sait que les services de l'Assemblée lui fourniront *« les moyens de travailler »* sur le plan administratif et juridique, mais elle se méfie un peu de ce *« système très institutionnel »*. Mme Gillot a l'intention de *« ne pas se laisser transformer par cette mécanique »*. Certes, l'Assemblée nationale est une institution à laquelle il est *« valorisant »* d'appartenir, mais elle ne veut pas se laisser *« absorber par elle »* et, surtout, ne pas perdre le contact avec ceux qu'elle *« représente »*. Le Parlement lui paraît, au premier contact, *« un peu décalé par rapport aux gens, à leur besoins, à leurs difficultés, à leurs messages que j'enregistre depuis des années »*. Elle est *« impatiente de passer au dialogue, à la confrontation d'idées »*.

Yann Galut, trente et un ans, est un « élève » de Julien Dray. Un bon élève qui a ravi la 3e circonscription du Cher au maire RPR de Bourges. Quelques jours après sa victoire, il est retourné sur les marchés de son département. *« Mettez-vous au travail »*, lui ont dit ses électeurs. Aussi le nouveau député du Cher est-il impatient d'entendre le discours d'investiture de Lionel Jospin, qui doit marquer, pour lui, la *« véritable rentrée »* parlementaire. Comme beaucoup des nouveaux élus, M. Galut se méfie : *« L'Assemblée est une maison où il faut faire attention de garder la tête froide, de ne pas se couper des réalités. »* Ces réalités qu'il a touchées du doigt, au cours de sa campagne : *« Je suis passé de la théorie de la souffrance à la pratique »*, dit-il. *« Je savais qu'il y avait 24 % de chômeurs dans certains quartiers. J'ai compris ce que cela signifiait en faisant du porte-à-porte dans les cités de Saint-Amand-Montrond »*. C'est pourquoi il attend que la majorité donne très vite les *« signes forts »* que son électorat attend.

Ancien suppléant de René Carpentier, député communiste du Nord décédé le 9 mai, Patrick Leroy, quarante-sept ans, était déjà venu à l'Assemblée *« à plusieurs reprises »*, pour accompagner le titulaire du siège qu'il occupe désormais. Il ne connaît *« pas trop le fonctionnement de ce "grand bâteau" »*. « Briefé » par quelques élus communistes plus anciens que lui, il se méfie des risques de la fonction. Pour l'heure, son objectif principal est donc de *« ne pas être happé par cette structure qui peut fonctionner en vase clos »*, de *« rester au contact de ce qui fait la vie »* – entreprises, syndicats, associations. Bref, de *« garder en tête qu'il n'y a pas que Paris et l'Assemblée nationale »*. Elu d'une circonscription qui a *« le cœur à gauche »*, M. Leroy prévoit déjà, pour l'essentiel, de continuer d'y consacrer une bonne partie de son temps.

« LA PART D'UTOPIE »

Arnaud Montebourg, trente-quatre ans, est un nouveau pas comme les autres. Cet élu socialiste de Saône-et-Loire est déjà une vedette. Avocat au barreau de Paris, il a travaillé sur un certain nombre de dossiers qui ont défrayé la chronique : c'est lui qui a défendu l'association des contribuables parisiens contre Alain Juppé dans l'affaire de l'appartement de la Ville de Paris occupé par celui qui était alors premier ministre. *« Je jouis d'un certain prestige grâce à mon combat judiciaire*, reconnaît-il. *De fait, j'ai de la chance, j'ai été piloté par tout le monde au groupe socialiste. »* Bref, on se l'arrache. Ce qui, avoue-t-il, n'est pas forcément très juste. *« J'ai des collègues qui ont labouré le terrain pendant trois ans dans leur circonscription, qui ont été élus, et c'est moi qui les présente aux anciens ! »* Entre deux allers-retours au Palais-Bourbon, le nouveau député s'active en préparant une *« marche de l'espoir »* entre son fief et celui de son suppléant, distant de 15 kilomètres, pour symboliser les *« engagements pris et qui seront tenus »*.

Alain Tourret (PRS, Calvados), cinquante ans, maire de Moult depuis 1981 et conseiller régional, est lui aussi avocat, mais spécialiste de droit social. Il a une très forte envie de siéger à la commission des lois et de se plonger dans le travail législatif. *« Cela me passionne »*, explique-t-il. Dans sa besace de nouveau député, deux sujets qui lui tiennent particulièrement à cœur : il voudrait aboutir à *« une vraie réforme de la détention provisoire »* et assouplir le droit à l'adoption. Surtout, M. Tourret veut défendre *« la part d'utopie »* dans l'hémicycle. *« On a tellement parlé de chiffres !*, souligne t-il. *Des copains m'ont dit :* "N'oublie pas de rêver un peu ! ". *Ils ont raison. C'est comme cela qu'on fait bouger les choses. »*

Récit du service France

Les Français se montrent placides et prudents, selon deux sondages

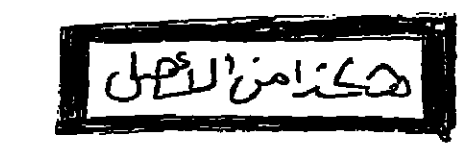
UNE FOIS RETOMBÉE la fièvre du scrutin législatif, les Français font preuve d'une grande placidité à l'égard de l'alternance qui vient de se produire. C'est le principal enseignement de deux enquêtes d'opinion. La première, réalisée par la Sofres du 4 au 6 juin, auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes, et publiée, le 11 juin, par un groupe de journaux de province, dresse le bilan, aux yeux des Français, des élections législatives. 56 % d'entre eux se disent plutôt satisfaits des résultats, contre 35 % qui affichent leur déception.

Plus des deux tiers des personnes interrogées (67 %) jugent que l'Assemblée nationale qui vient d'être élue correspond à ce que veulent vraiment les Français, contre 25 % qui sont d'avis contraire. Même au sein de la droite parlementaire, le légitimisme est fort. Une nette majorité d'électeurs de l'UDF (50 %, contre 38 %) souligne l'adéquation entre le souhait des Français et le résultat du scrutin. Parmi les électeurs du RPR, en revanche, une courte majorité (50 %, contre 45 %) est d'avis contraire. Seuls les électeurs du Front national (63 %) contestent fortement le résultat du scrutin.

La nouvelle majorité de gauche bénéficie donc d'un préjugé favorable. Le gouvernement qui en est issu semble pouvoir compter, dans l'immédiat, sur la confiance et le réalisme des Français. C'est ce qui ressort d'un second sondage, réalisé par CSA, le 9 juin, auprès d'un échantillon de 1 000 personnes pour *Le Nouvel Observateur* (daté 12-18 juin). Une majorité des personnes interrogées (50 %, contre 38 %) fait confiance au gouvernement de Lionel Jospin pour tenir ses engagements de campagne et 58 % (contre 33 %) estiment qu'il faut *« étaler le rythme du changement dans le temps »*.

La prudence est manifeste sur plusieurs promesses importantes formulées pendant la campagne. Ainsi, 73 % des personnes interrogées jugent que l'augmentation du SMIC au 1er juillet doit être *« modérée afin de (...) ne pas freiner l'embauche »*, contre 20 % pour qui elle doit être *« forte afin de réduire les inégalités de salaires et relancer la consommation des ménages »*. En outre, plusieurs réformes importantes du gouvernement Juppé ne sont pas brutalement rejetées : 50 % seulement des électeurs de gauche jugent nécessaire de faire *« une autre réforme »* de la Sécurité sociale et même la loi Debré sur l'immigration suscite des jugements mitigés : un tiers des électeurs socialistes souhaitent son abandon contre un tiers qui sont d'avis contraire, tandis que 28 % recommandent de modifier cette législation.

Gérard Courtois



Philippe Séguin veut faire du RPR une force « nouvelle, démocratique, décentralisée »

Alain Juppé se retire parce que c'est « conforme aux usages »

Le président du RPR, Alain Juppé, a renoncé, mercredi 11 juin, devant le conseil national de son mouvement, à solliciter le renouvellement de son mandat lors des assises extraordinaires, prévues le 6 juillet. Deux ans après l'élection de Jacques Chirac, la voie est donc libre pour qu'un autre héritier, Philippe Séguin, déjà président à titre transitoire du groupe RPR de l'Assemblée nationale, prenne la direction du parti néo-gaulliste.

DEUX DISCOURS et rien d'autre, nul débat, pas même un vote. Le RPR avait un chef, il en a un autre, et voilà tout. Après dix jours de manœuvres en tous genres, la cérémonie de passation des pouvoirs entre Alain Juppé et Philippe Séguin a été brève, mercredi 11 juin, et digne. C'est à se demander à quoi serviront les quelque quatre mille délégués attendus le 6 juillet, au parc floral de Vincennes, pour des assises extraordinaires.

« J'étais le chef de la majorité, désigné pour conduire l'action. L'action a échoué, a constaté M. Juppé. *Il est normal, il est juste, il est en tout cas conforme aux usages de tirer les conséquences de cet échec et, pour moi, de tourner la page. »* « *Conforme aux usages...* » : l'ancien premier ministre a ainsi quand même laissé paraître une pointe d'amertume, confirmée par ce commentaire ironique : *« A Athènes comme à Venise, on exécutait les stratèges vaincus. Le progrès de la civilisation a heureusement adouci les mœurs politiques. »*

SOUTENIR JACQUES CHIRAC

M. Juppé ne briguera donc pas de nouveau mandat à la tête du RPR. Il avait déjà laissé entrevoir une telle issue, le 3 juin, en annonçant qu'il remettrait son mandat en jeu lors d'assises du mouvement. Tout en se réservant la possibilité de revenir sur sa décision, il avait d'ailleurs informé préalablement le président de la République que, pour préserver l'unité du mouvement, il ne mènerait pas cette nouvelle bataille. *« Dans la tourmente, on ne divise pas, on n'exclut pas, on rassemble »*, a réaffirmé M. Juppé devant le conseil national du RPR.

Le second souci du maire de Bordeaux, partagé par M. Séguin, est de soutenir Jacques Chirac dans *« l'épreuve de la cohabitation »*. Il a évoqué à ce propos, sans plus de précisions, la perspective d'*« une force politique élargie »*, qui regrouperait tous ceux qui se reconnaissent dans l'action du président. Comme il l'avait fait dans chacun de ses discours de la campagne législative, M. Juppé s'est aussi posé, vis-à-vis de ceux qui, à droite, seraient tentés par un rapprochement avec le Front national, en gardien des valeurs républicaines, humanistes et patriotiques qui, a-t-il dit, *« ne sont pas négociables, parce qu'elles relèvent de l'ordre de la morale »*.

Puis, se référant aux militants, l'ancien premier ministre, ému, leur a demandé de l'*« accueillir tout simplement comme un des leurs »*. *« Nous n'avons pas fini de travailler ensemble »*, a-t-il ajouté. De retour à la tribune, M. Juppé serre brièvement la main de M. Séguin, s'assoit, puis se relève, la main sur le cœur, pour remercier l'assistance.

M. Séguin expose le sens de sa candidature à la présidence du RPR. Face aux effets de la mondialisation, il s'agit de rien de moins que de trouver le *« mode d'emploi de l'avenir »*. *« C'est ce défi que je vous propose de relever, tous ensemble, avec et pour le président de la République »*, assure le député des Vosges. L'objectif est de faire du Rassemblement *« la première force politique »* du pays pour le prochain siècle. M. Séguin appelle de ses vœux *« une force politique nouvelle, démocratique, décentralisée »*, *« un mouvement réconcilié, rénové et ouvert »*.

MODIFICATIONS DE STATUT

Pour l'heure, rien ne change. Le secrétaire général par intérim, Jean-Louis Debré, a rappelé que, pour la préparation des assises, les comités départementaux répartissent les mandats *« sur proposition du secrétaire départemental »*. Au RPR, les secrétaires départementaux sont nommés par la direction nationale. L'ordre du jour des assises du 6 juillet prévoit toutefois, en dehors de l'élection du nouveau président – la date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 25 juin –, un débat sur d'éventuelles *« contributions politiques et statutaires »*.

Cela ouvre la voie à d'autres motions d'orientation que celle de la nouvelle alliance balladuro-séguiniste ou à des modifications de statut telles que la suppression du poste de président de RPR; comme l'a déjà suggéré Bernard Pons, ou l'élection du secrétaire général par les militants.

Jean-Louis Saux

« Relayer les interventions du président »

REVENANT sur le résultat des élections législatives, Philippe Séguin a affirmé, mercredi 11 juin, que *« l'ancienne majorité n'est pas seule en cause »*. *« C'est à tout le système politique*, a-t-il dit, *que les Français ont envoyé un message. (...) Ils n'ont plus confiance en lui, ils n'ont plus confiance en sa capacité à maîtriser les choses, à tracer de vraies perspectives pour l'avenir. Ils ont le sentiment que les institutions tournent à vide, qu'elles n'ont plus de prise sur le réel (...). C'est peu de dire que notre démocratie est à un tournant et que, si nous n'y prenions garde, si nous n'agissions pas, il se pourrait bien qu'elle se retrouve définitivement dans l'impasse. »*

VERBATIM

Concernant la nouvelle opposition, M. Séguin estime que son rôle *« n'est pas de guetter l'erreur et le faux pas de l'adversaire – c'est un luxe que les démocraties peuvent s'offrir lorsqu'elles sont prospères »*. *« Mais enfin, soyons réalistes !*, a-t-il ajouté. *La nouvelle majorité parlementaire s'est fait élire, un peu malgré elle, sur bien des ambiguïtés. Ce n'est pas la première fois que la gauche arrive au pouvoir, ni la dernière qu'elle s'apprête à décevoir. »*

A propos du président de la République, M. Séguin a affirmé : *« 1997 n'a pas effacé 1995. Le chef de l'Etat que les Français ont élu a tracé des perspectives ambitieuses pour notre pays (...). Ces perspectives, le président de la République est le seul à pouvoir les incarner sur la durée. Parce qu'il est l'homme du pays, la clef de voûte de tout notre système institutionnel, l'architecte de notre politique intérieure, le garant de notre cohésion sociale et de notre intégrité nationale. Quelles que soient, par ailleurs, l'étendue et la légitimité des prérogatives du gouvernement. (...) A nous de relayer les interventions du président de la République ! Au-delà du respect que nous lui portons et de l'espoir qu'il représente, Jacques Chirac est pour nous le symbole vivant de la Ve République, de cette République qui est le cœur de notre combat. »*

François Bayrou souhaite une opposition tripolaire

Le président du groupe UDF de l'Assemblée veut laisser au PR la dimension « libérale » et faire de Force démocrate le pôle « social »

DE RÉUNIONS en conciliabules, l'UDF cherche ses nouvelles marques à l'Assemblée nationale. Les députés de la confédération devaient constituer, jeudi 12 juin, le bureau du groupe qui siégera aux côtés de François Bayrou, son président. Le Parti républicain souhaite faire en sorte qu'il soit l'équivalent d'une *« présidence collégiale »*, afin de ne pas laisser à M. Bayrou seul le soin d'orienter la ligne politique du groupe.

L'ancien ministre de l'éducation nationale, qui a déjeuné avec Philippe Séguin, veut faire émerger, dans l'organisation de l'opposition, les trois « pôles » qu'il avait évoqués après la défaite de la droite au second tour des élections législatives : un pôle « républicain » qu'incarnerait le RPR, un pôle libéral avec le PR, et un pôle centriste et social occupé par Force démocrate, qui souhaite se manifester par des initiatives « lisibles ».

Le PR, dont le futur président, Alain Madelin, prépare la refondation, n'entend pas se laisser enfermer dans ce schéma. « Libéral » : ses élus revendiquent le label, mais ne veulent pas s'en contenter. M. Madelin le premier qui, au cours de la campagne législative, a teinté son discours de social, voudrait le faire plus rassembleur. Mercredi, lors d'une réunion des parlementaires du PR, plusieurs d'entre eux ont souligné le danger qu'il y aurait à se laisser réduire à un « pôle » spécialisé. *« Nous avons vocation à faire une synthèse »*, estime José Rossi, président de la composante PR du groupe.

Au cours d'un petit déjeuner, les députés centristes ont soulevé une autre question, demeurée en filigrane et qui, selon plusieurs participants, tels Pierre Méhaignerie et Philippe Douste-Blazy, ancien ministre de la culture, ne peut plus être esquivée au sein de l'opposition : le Front national et l'attitude de la majorité à son endroit. Certains centristes redoutent qu'à l'approche des élections régionales, et compte tenu de la menace que le parti d'extrême droite est en mesure de représenter dans certaines régions, des tensions ne ressurgissent à ce sujet dans la majorité. Ils estiment donc qu'il est temps d'en parler.

Enfin, le groupe UDF souhaitait parvenir à une candidature commune avec le RPR pour la présidence de l'Assemblée nationale, à condition que le candidat, RPR, ne lui soit pas imposé sans discussion par le parti néogaulliste. La confédération était réticente devant le nom de Nicole Catala, insuffisamment européenne à ses yeux. En cas de désaccord, les députés UDF envisageaient de présenter Gilles de Robien, prédécesseur de M. Bayrou à la présidence du groupe.

Cécile Chambraud

Les catholiques pratiquants réélirajent Jacques Chirac

LES CATHOLIQUES pratiquants restent majoritairement ancrés à droite, et, en cas d'élection présidentielle anticipée, 77 % d'entre eux voteraient pour Jacques Chirac et 23 % pour Lionel Jospin. Selon un sondage CSA, réalisé le 25 mai, pour l'hebdomadaire *La Vie* (daté 12-18 juin), auprès d'un échantillon représentatif de 4 046 personnes, 64 % des catholiques pratiquants réguliers disent avoir voté au premier tour pour la droite classique (UDF-RPR et divers), 12 % pour le Front national, 15 % pour le PS, 3 % pour le PCF, 2,5 % pour l'extrême gauche, 6,0 % pour les écologistes. Seuls 33 % d'entre eux affirment cependant que leurs croyances religieuses ont joué un rôle dans leur choix électoral. Toujours selon ce sondage, les électeurs musulmans se pronceraient très nettement pour les partis de gauche tandis que les électeurs protestants adopteraient, grosso modo, un comportement conforme à celui de l'ensemble des Français.

Marc Blondel demande une augmentation du SMIC d'au moins 6,2 %

LIONEL JOSPIN a entamé, mercredi 11 juin, ses consultations avec les partenaires sociaux, au lendemain de la manifestation européenne pour l'emploi, en recevant Force ouvrière puis la CFE-CGC. Il devait achever cette première série de rencontres à Matignon, jeudi 12, avec les dirigeants Louis Viannet (CGT), Alain Deleu (CFTC), Nicole Notat (CFDT), Jean Gandois (CNPF), Lucien Rebuffel (CGPME) et Daniel Giron (UPA).

« Nous avons présenté nos doléances. Le premier ministre écoute, c'est une assez bonne formule », a précisé Marc Blondel, à l'issue de son entrevue d'une demi-heure. Le secrétaire général de FO a laissé au chef du gouvernement un texte de quinze pages, dans lequel il présente ses quatre dossiers prioritaires : *« l'emploi, les salaires, la Sécurité sociale et la réforme de l'Etat »*, auxquels s'ajoutent *« les modalités de la construction européenne »*.

Sur la question des salaires et notamment la revalorisation du SMIC, au 1er juillet, Marc Blondel attend, à l'instar des autres syndicats, un signe fort du gouvernement. Il a demandé mercredi *« un relèvement significatif du SMIC, de l'ordre de 400 à 500 francs (soit de 6,2 % à 7,8 %) »*. A titre de comparaison, Louis Viannet estime qu'une hausse du SMIC *« en dessous de 10 % sera difficilement perçue comme quelque chose de fort »*, la CFTC plaide pour une hausse de 7 % et Nicole Notat s'est prononcée pour un *« coup de pouce »* mais *« pas un tout petit »*, sans en préciser le montant. A propos de l'emploi, FO rappelle, dans le texte remis au premier ministre, ses *« plus expresses réserves »* face à la loi Robien, estimant qu'elle *« favorise les effets d'aubaine, la flexibilité et les difficultés de financement de la protection sociale »*. *« La question de l'emploi doit être abordée (...)par une loi-cadre renvoyant à la négociation avec bilan régulier des avancées »*, juge cette confédération qui précise qu'elle aura une attitude *« exigeante et loyale »*, face au gouvernement.

CAHIERS REVENDICATIFS

Marc Blondel a aussi demandé au premier ministre *« une révision »* de la réforme de la Sécurité sociale, estimant que le plan Juppé *« était non seulement mauvais dans sa conception, mais mauvais dans sa réalisation »*. Il a aussi ironisé sur le fait que le patronat était *« bien silencieux »* depuis le résultat des élections législatives.

Reçu ensuite, le président de la CFE-CGC, Marc Vilbenoît a proposé un *« autre contrat social »* au premier ministre et plaidé *« pour donner un coup de relance à la capacité de consommation des ménages »*, ce qui peut être fait *« sans risque inflationniste »*.

A ces différents cahiers revendicatifs, Lionel Jospin n'a pas répondu et aucune précision n'a été donnée sur la date de la conférence sur les salaires, l'emploi et le temps de travail promise par les socialistes pendant la campagne électorale. Marc Blondel, a déclaré qu'il avait *« le sentiment »* qu'elle aurait lieu *« au mois de septembre »*. *« M. Jospin ne m'a pas donné de date, mais je la lui ai réclamée pour avant le 14 juillet »*, a déclaré Marc Vilbenoît.

Alain Beuve-Méry

Un appel aux nouveaux députés pour « réinventer le travail »

PLUS DE TROIS CENTS chefs d'entreprise, salariés, syndicalistes, chercheurs et responsables d'association lancent, dans *L'Express* (daté 12-18 juin), un appel *« aux nouveaux députés pour réinventer le travail »*. L'hebdomadaire publie la liste des 333 premières personnes qui ont répondu à la proposition du sociologue Bernard Perret, du juriste Thierry Priestley et du président du Centre des jeunes dirigeants Jean-Marie Gorse, de *« travailler autrement »* pour faire échec au *« chômage de masse* [qui] *détruit la République »*.

Parmi les personnalités figurent notamment Jean Boissonnat, économiste, Jean-Baptiste de Foucauld, ancien commissaire au Plan, les sociologues Guy Aznar, Jean-Louis Laville et Henri Vacquin, Olivier Duhamel, politologue, René Lenoir, président de l'Uniopss (secteur médico-social), Olivier Mongin et Joël Roman de la revue *Esprit*, Robert Castel, Guy Roustang, Pierre Larrouturou.

Les inégalités dans l'accès aux soins se sont accrues depuis 1980

UN CONSENSUS a commencé à se dessiner entre la gauche et la droite, ces dernières années, sur la nécessité de donner un coup d'arrêt à la baisse des remboursements des dépenses médicales et d'améliorer la couverture maladie de l'ensemble des Français. Cette nécessité, probablement née du constat alarmant sur l'accroissement de la fracture sociale, est illustrée par deux études publiées jeudi 12 juin : la première, réalisée par l'Insee, conclut à la *« diffusion encore inégale »* de l'assurance-maladie complémentaire ; la seconde, effectuée par le Centre de recherche d'étude et de documentation en économie de la santé (Credes), relève que les inégalités dans l'accès aux soins se sont accrues au cours de la décennie 80.

Dans son programme, le PS promet que *« l'égalité d'accès aux soins sera assurée par la création de la couverture maladie universelle »*, déjà inscrite dans le plan Juppé, et par *« la gratuité des soins pour les ménages à faibles revenus »*. La poursuite de la maîtrise des dépenses de santé devrait, selon ce texte, *« favoriser une meilleure prise en charge des soins »*, comme les soins dentaires et la lunetterie. Il y a encore fort à faire : s'il y a beaucoup moins d'exclus dans le système de remboursement français que dans celui des Etats-Unis, où près de quarante millions de personnes sont privées d'assurance-maladie, la situation s'est dégradée au fil des ans.

L'EXEMPLE DES SOINS DENTAIRES

En France, note l'Insee dans son enquête (*Insee Première*, n° 523, juin 1997), 84 % des personnes disposent d'une assurance-maladie complémentaire. Mais *« les personnes les mieux couvertes sont celles qui disposent des ressources les plus élevées »*, note-t-elle. Ainsi, 94 % des actifs appartenant à un ménage ayant un revenu annuel supérieur à 240 000 francs sont dans ce cas. Ce taux chute à 65 % pour les ménages ne disposant que de 45 000 francs et même à 35 % quand un tel foyer compte un chômeur. *« Les personnes les moins susceptibles d'être protégées se trouvent parmi les jeunes, les étrangers, les chômeurs ou les personnes à revenus modestes, isolées ou au contraire appartenant à une famille nombreuse »*, résume l'Insee.

La moitié des étrangers résidant en France n'ont pas d'assurance complémentaire. De leur côté, les 20-25 ans qui ont quitté leurs parents sans s'être insérés dans la vie professionnelle sont *« parmi les moins couverts de toute la population avec un taux de 74 % en 1991 et 1996 »*. Si les actifs et les jeunes retraités sont bien assurés, chez les plus de soixante-dix ans, la protection *« redevient paradoxalement moins répandue alors que les besoins de soins sont plus importants »*. Toutefois, la prise en charge à 100 % au titre d'une affection de longue durée compense souvent, pour cette tranche d'âge, l'absence d'assurance complémentaire.

L'étude du Credes porte, quant à elle, sur l'accès aux soins selon la catégorie sociale. Dans ce domaine, note-t-elle, les inégalités, qui s'étaient réduites entre 1970 et 1980, se sont à nouveau creusées au cours de la décennie suivante. Ce phénomène est vrai pour la médecine libérale, où les taux de prise en charge par l'assurance-maladie n'ont cessé de baisser, alors que le secteur à honoraires libres s'est considérablement accru jusqu'à son gel, en 1989. En revanche, malgré l'instauration du forfait journalier en 1983, les disparités dans l'accès aux hôpitaux ont reculé.

Plus les niveaux de revenu et d'instruction sont élevés, souligne le Credes, plus la consommation de soins spécialisés et coûteux s'accroît. Ces inégalités, qui ont très fortement augmenté dans les années 80, sont particulièrement évidentes pour les soins dentaires : en 1991, les dépenses moyennes s'élevaient à 235 francs pour un cadre supérieur et à 86,65 francs pour un employé de service. Mais elles sont aussi très fortes pour l'accès aux spécialistes.

Jean-Michel Bezat

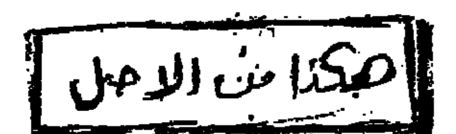
DÉPÊCHES

■ **AVIGNON : Marie-Josée Roig (RPR), maire d'Avignon, a déclaré**, mercredi 11 juin, avoir saisi le Conseil constitutionnel d'un recours en annulation de l'élection d'Elisabeth Guigou (PS) dans la première circonscription du Vaucluse. L'ancien député invoque *« une violation du principe d'égalité des candidats devant les moyens de communication audiovisuels »*, Mme Guigou ayant bénéficié, selon ses calculs, *« de cent trois passages sur les antennes nationales pour un total de plus de dix heures pendant un mois »*.

■ **PARIS : la désignation rapide de Jean-François Legaret (RPR)** comme nouvel adjoint chargé des finances de la Ville de Paris, après la démission de Camille Cabana (*Le Monde* du 11 juin), a coupé court à d'autres candidatures. Bernard Pons et Jean de Gaulle, tous deux députés et conseillers de Paris, se sont en effet manifestés auprès de Jean Tiberi qui voudrait remplacer rapidement M. Cabana pour éviter, selon certains élus, la candidature de Jacques Toubon à ce poste-clé. L'ancien ministre de la justice n'a manifesté aucune intention dans ce sens.

■ **ÉMILE ZUCCARELLI : le ministre de la fonction publique**, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, Emile Zuccarelli a assuré dans un communiqué, publié mercredi 11 juin, qu'il sera un ministre à *« plein temps »*. M. Zuccarelli, qui est aussi maire (PRS) de Bastia (Haute-Corse), ajoute qu'il étudie *« actuellement avec ses adjoints les moyens, en fonction de la situation locale, d'être dégagé pendant la durée de ses fonctions gouvernementales de la charge liée à ses activités municipales »*.

■ **ITALIE : secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue** devrait rencontrer Fausto Bertinotti, dirigeant du Parti de la refondation communiste (PRC) italien, avant la fin du mois de juin. M. Bertinotti a choisi d'apporter son *« soutien critique »* à la coalition de l'Olivier au pouvoir, mais n'appartient pas au gouvernement.



ÉDUCATION Plusieurs épreuves du concours de première année de médecine ont dû être annulées à Paris, à la suite d'incidents. Ils relèvent, selon le doyen Daniel Kuntz, d'*« actes délictueux visant délibérément à déstabiliser le service de la scolarité »*. ● LES ANNÉES PRÉCÉDENTES, de nombreuses anomalies avaient perturbé le déroulement du concours dans des facultés de province. Son organisation est de plus en plus critiquée ainsi que son caractère ultrasélectif : 30 000 candidats pour 3 500 places cette année ● C'EST L'ENSEMBLE du premier cycle des études médicales, fondé sur un numerus clausus sévère, qui est aujourd'hui remis en cause même s'il a échappé à la réforme des études universitaires engagée par M. Bayrou. ● L'ÉPREUVE de sciences humaines, désormais proposée aux étudiants de première année, varie du tout au tout selon les facultés.

Le concours de première année de médecine est à nouveau mis en cause

Des examens ont dû être annulés à Paris pour « actes délictueux ». Après les incidents survenus les années précédentes, cette épreuve ultrasélective – 30 000 candidats pour 3 500 places – est vivement critiquée, comme l'ensemble du premier cycle d'études médicales

UN SORT pernicieux s'acharne-t-il sur le très sélectif concours de fin de première année des études médicales ? Il ne se passe pas une année sans qu'une série d'incidents, certes isolés, n'entache le bon déroulement et la régularité de ces épreuves auxquelles sont soumis près de 30 000 étudiants pour les 3 576 places autorisées par le numerus clausus instauré depuis 1971. Outre la tension provoquée chez les étudiants, la multiplication des erreurs contribue à jeter la suspicion sur le respect des *« règles d'égalité »* entre les candidats, qui n'hésitent plus à déposer des recours devant les tribunaux administratifs. Avec l'organisation du concours, qui diffère selon les facultés, ce sont les conditions de recrutement des futurs médecins qui sont mises en cause. Elles pourraient déboucher sur une éventuelle réforme dont l'étude a été interrompue par le changement de gouvernement.

La mauvaise série semble avoir commencé en 1993 par des « fuites » à la faculté de Créteil. L'année suivante, à Grenoble, *« un incident matériel »* oblige la faculté à annuler un examen. En 1995, une erreur dans l'attribution des places provoque la colère d'étudiants de la faculté de Necker (Paris-V), reçus dans un premier temps puis recalés ensuite. A Toulouse, l'an dernier, des enseignants qui donnaient des cours particuliers privés dans l'enceinte de la faculté sont suspectés d'avoir proposé *« à blanc »* des sujets retenus à l'examen final. A Montpellier, il a fallu attendre le 15 octobre 1996 pour que soit définitivement connue la liste des admis.

« SUSPICION PERMANENTE »

Les incidents qui se sont déroulés ces dernières semaines à la faculté Lariboisière-Saint-Louis (Paris-VII) sont d'une tout autre nature. Ils relèvent, selon le doyen Daniel Kuntz, d'*« actes délictueux visant délibérément à déstabiliser le service de la scolarité »*. L'administration a dû constater la disparition d'une copie de l'épreuve de psychologie : les étudiants doivent recommencer l'épreuve ce vendredi 13 juin, soit deux semaines après la session finale. Le 26 juin, ils devront repasser l'épreuve de physique, annulée à la demande de Daniel Vitry, le vice-chancelier des universités.

La décision a été prise à la suite du vol de la liste des codes de levée d'anonymat portant sur la moitié des candidats. En procédant à deux exercices successifs de reconnaissance des copies par chaque étudiant, le doyen de la faculté espérait résoudre l'incident sans conséquence. Parmi les 292 étudiants concernés, un seul s'est toutefois refusé à identifier son écriture. Cette exception était suffisante, selon M. Vitry, pour annuler l'épreuve. Sauf à courir le risque qu'un recours déposé devant le tribunal administratif ne provoque l'annulation, dans quelques mois, de l'ensemble du concours. Dernier avatar recensé, des étudiants se sont émus des conditions dans lesquelles un professeur de chimie aurait pu procéder à la modification de certaines notes en présence des étudiants avant la délibération finale du jury. Pour corriger cette *« maladresse »*, M. Kuntz, le doyen, a exigé une vérification minutieuse des copies originales ainsi qu'une double correction.

Les facutés de médecine n'ont pas le monopole des défaillances dans l'organisation des concours. Toutefois, la nature très sélective du concours de première année ne peut que provoquer des réactions de *« suspicion permanente »*, comme le justifie Bernard Guiraud-Monteil, président de la conférence des doyens des facultés de médecine.

Malgré l'augmentation considérable du nombre de candidats ces dernières années, le maintien du numerus clausus, à savoir le nombre d'étudiants autorisés à poursuivre en deuxième année, a incontestablement renforcé la tension. *« Pour la plupart, ce sont tous d'excellents étudiants, bacheliers dotés de mention*, ajoute M. Guiraud-Monteil. *Est-on sûr de sélectionner parmi ces forts en thème les meilleurs futurs médecins ? »* L'introduction récente d'une épreuve de sciences humaines et sociales ne semble pas avoir modifié les critères actuels de sélection, essentiellement fondés sur les disciplines scientifiques. *« De toute évidence, ce concours ne juge pas des capacités d'écoute ni des aptitudes du futur médecin devant son malade »*, conclut-il.

Les doyens ne sont pas les seuls, ni les premiers, à s'interroger sur l'évolution du premier cycle des études médicales, qui a échappé à la réforme des études universitaires engagées par l'ancien ministre de l'éducation François Bayrou. Une mission d'expertise avait été demandée par les ministres des affaires sociales, de la santé et de l'éducation nationale à deux parlementaires, les professeurs Jean-Louis Mattéi et Jean-Claude Etienne. Ces derniers n'ont eu que le temps d'achever la première partie de leur étude. Les deux députés se sont essentiellement attachés à souligner *« le cloisonnement excessif et la trop grande singularité des études médicales »*. En clair, ils considèrent que la sélection pratiquée provoque un immense *« gâchis »* pour 9 étudiants sur 10, dont un nombre considérable de *« reçus-collés »* qui, bien qu'ayant obtenu la moyenne, ne figurent pas dans le classement. Pis : le système actuel ne prévoit aucune *« passerelle »* de réorientation satisfaisante.

L'ouverture des facultés de médecine à l'ensemble des professions médicales figure parmi les pistes explorées. Cette idée n'est pas nouvelle. Elle rejaillit au gré des réformes successives qui, depuis vingt ans, ont agité le monde médical. Ce pourrait être l'un des chantiers prioritaires pour Bernard Kouchner et Claude Allègre, les nouveaux responsables de la santé et de l'éducation nationale.

Michel Delberghe

A Tours, l'épreuve de sciences humaines tourne à l'épreuve de force

LE NOUVEAU COCKTAIL entre sciences « molles » et sciences « dures », destiné aux étudiants de première année de médecine, est-il une bonne potion ? Cela dépend de la façon de le concocter. L'idée de sélectionner les futurs médecins sur d'autres compétences que leur capacité à ingurgiter des programmes consistants de physique, chimie, biologie, anatomie, cytologie, etc. n'est pas nouvelle. Elle prend corps officiellement le 18 mars 1992, sous forme d'un arrêté qui crée un module de culture générale en première année, *« pouvant porter notamment sur les techniques d'expression et de communication et sur la philosophie et l'histoire des sciences »*. Son coefficient compte au moins pour 10 % dans l'ensemble des épreuves de premier cycle d'études médicales, 1re année (PCEM 1).

Prise dans le cadre de la réforme générale des DEUG, cette mesure est amendée par un arrêté du 21 avril 1994. Le module de culture générale se transforme alors en *« module de sciences humaines et sociales »* et son coefficient double. On demande aux étudiants rien de moins qu'*« acquérir les outils de base de la sociologie, la psychologie sociale, la démographie, le droit national, européen et international, l'économie, la communication et l'information »* et *« aborder les grandes questions d'éthique dans la société »*.

On peut aussi étudier des thèmes relatifs à l'anthropologie et à l'économie des systèmes de santé. L'évaluation, toujours sous forme écrite, doit être corrigée avec le concours des enseignants de sciences humaines qui ont participé à l'enseignement. La mesure est à mettre en place à la rentrée 1995-1996.

Les unités de formation et de recherche (UFR) de médecine se sont lancées dans l'affaire avec plus ou moins de bonheur. Certaines facultés, dont trois parisiennes, n'ont rien appliqué du tout, selon le bilan établi pour le compte de l'Administration universitaire francophone et européenne en médecine et odontologie (Aufemo), en avril 1996. A Tours, en revanche, l'idée a fait florès. L'épreuve qui en a résulté cette année laisse pourtant rêveur. On demandait aux étudiants de PCEM1 d'analyser un texte publié par *Le Courrier de l'Unesco*, en 1989, portant sur le lignage, la communauté et l'individu dans la société africaine, dont certains passages avaient été résumés.

COMPRENDRE EN TROIS HEURES

A partir de ce texte de deux pages, il s'agissait d'imaginer le récit d'un personnage nommé « Binta Sholastique Tatiana », racontant sa filiation. En quatre questions, il fallait dessiner le schéma de l'atome de parenté, disserter de la filiation instituée, de la filiation narcissique, et enfin dégager l'intérêt du texte pour *« comprendre la société française aujourd'hui »*... En outre, les étudiants devaient répondre à deux questions coriaces sur la difficulté des pouvoirs publics à réguler le système de santé et sur les objectifs des ordonnances de 1996 sur la Sécurité sociale. Le tout en trois heures.

Bertrand de Toffol, professeur de neurologie à l'université de Tours, fait observer que le mode de filiation avait été précisément expliqué pendant le cours. Certes. Mais que signifie un tel travail intellectuel, digne de spécialistes de Levi-Strauss ou d'énarques chevronnés, effectué en trois heures par des étudiants de première année de médecine ?

Béatrice Gurrey

★ *Chronique de l'Aufemo*, supplément spécial nº 48, « Le module de sciences humaines et sociales au PCEM 1, bilan, avril 1996 ». Faculté de médecine, 4, rue Kirschleger, 67085 Strasbourg Cedex.

Un numerus clausus stable depuis trois ans

● **Contingent.** Parmi les 30 000 étudiants inscrits en première année de médecine dans les 36 facultés, seuls 3 576 seront autorisés à poursuivre en deuxième année, auxquels s'ajoutent un peu plus de 500 en odontologie (chirurgie dentaire). Les centres hospitaliers universitaires parisiens perdent quelques places au profit des CHU de province. Certains d'entre eux dépassent à peine un contingent de 60 étudiants : Saint-Etienne, Brest, Angers, Besançon.

● **Evolution.** Fixé par arrêté ministériel, ce numerus clausus est stable depuis trois ans. Il était fixé à 4 000 en 1990, 3 750 en 1991, 3 500 en 1992 et 1993 puis 3 650 en 1994.

● **Histoire.** Le numerus clausus a été institué pour l'année 1971-1972. Il s'agissait déjà, à l'époque, de réguler le nombre de candidats admis avec le nombre de places disponibles dans les hôpitaux.

● **Réformes.** Depuis 1968, diverses réformes des études médicales ont été adoptées, dont la plupart ont provoqué des mouvements de protestation et d'importantes manifestations. En 1971, après l'instauration du numerus clausus par Olivier Guichard ; en 1983, avec la réforme du statut des facultés de médecine par Alain Savary, puis sous Michèle Barzach, en 1987, après la réforme du troisième cycle. Outre le premier cycle, une réforme de l'internat est également à l'étude, notamment pour une mise en conformité avec le statut européen.

La police de Beaucaire retire Camille de la cantine scolaire

NÎMES
de notre correspondant

Camille, dix ans, a baissé la tête, lundi matin 9 juin, en entrant dans la cour de son école. Quatre jours plus tôt, deux policiers municipaux étaient venus la chercher à midi, quelques minutes avant l'ouverture de la cantine scolaire gérée par la municipalité de Beaucaire (Gard). Pour le service socio-éducatif de la mairie, il était urgent que cette fillette, élève de CM 2 à l'école de la Condamine, ne déjeune pas, ce jour-là, à la cantine : sa mère, *« multirécidiviste »* du retard de paiement, devait cette fois dix tickets, pour un montant de 230 francs. Sous le regard des enseignants et de ses camarades de classe, les policiers n'ont pas même laissé le temps à la petite Camille de prendre son manteau et son cartable. Ils l'ont embarquée dans leur voiture, garée dans la cour de récréation, pour la reconduire chez elle.

« Pendant deux jours, elle a refusé de manger. Elle ne voulait pas retourner à l'école, par peur des réactions des autres élèves. Dans sa tête d'enfant, la police c'est grave. Elle n'a pas compris. On n'a pas à mêler une enfant de dix ans à des affaires d'adultes », proteste la mère de Camille. Gérante d'un salon de toilettage pour chiens, vivant seule avec ses deux enfants, Sylvie Cordin reconnaît des fins de mois difficiles. *« Mais si j'étais une mauvaise payeuse, ce n'est pas dix tickets de retard que j'aurais, mais cinquante ou quatre-vingts. »*

Le directeur de l'école, classée en zone d'éducation prioritaire, les représentants des fédérations de parents d'élèves et les enseignants ont, le jour même, condamné cette *« bavure »* dans une lettre adressée au maire de la ville, Jean-Marie André (UDF-PR). L'affaire étant sortie sur la place publique, le maire, connu pour ses méthodes parfois musclées en matière de sécurité ou d'immigration, s'est excusé, mercredi 11 juin, se disant *« choqué par la méthode »*. Mais, la veille, un membre de son cabinet l'avait clairement assumée en déclarant au *Midi libre* : *« Ça paraît barbare, mais c'est pour gérer convenablement l'argent du contribuable. »*

Richard Benguigui

Le ministère face au casse-tête des maîtres auxiliaires

CLAIRE, trente-neuf ans, maître auxiliaire (MA) de mathématiques depuis 1988, vient d'envoyer une lettre au ministère de l'éducation nationale pour dire simplement : *« Ne nous oubliez pas. »* Inscrite au concours réservé des MA, elle s'est rendue, le 29 mai, au centre d'examens du Parc floral de Paris, puis, le 6 juin, à celui de Nanterre, mais elle n'a pas pu passer les épreuves. Par deux fois, la coordination nationale des non-titulaires, soutenue par le syndicat SUD-Education et qui réclame *« une titularisation de tous les MA sans concours »*, est parvenue à empêcher la tenue du concours (*Le Monde* du 31 mai). Brigitte, comme des centaines d'autres MA, ne sait toujours pas ce qu'il va advenir de sa candidature.

Mis en place par l'ancien ministre François Bayrou, dans le cadre de la loi Perben de 1996 sur la résorption de la précarité dans la fonction publique, ce concours national, auquel 12 000 candidats se sont inscrits, offre 2 700 places. Si en province les épreuves ont pu se dérouler normalement, les 3 000 candidats d'Ile-de-France restent dans l'expectative. *« Le concours continue »*, affirme-t-on au ministère de l'éducation nationale. En décidant, dès le 29 mai, de ne pas réorganiser l'épreuve écrite dans toute la France malgré les incidents survenus à Paris, le ministère a pris le risque de voir sa validité contestée devant les tribunaux administratifs. Tous les candidats n'auront pas eu les mêmes sujets le même jour. *« A circonstances exceptionnelles, mesure exceptionnelle »*, explique-t-on au ministère. Reste que le jury de l'examen doit délibérer au vu de toutes les copies pour désigner les admissibles. Les MA de la région parisienne pourraient donc être appelés, pour la troisième fois, à composer. Mais aucune date n'est pour l'instant avancée.

FORMULE CONTESTABLE

Si le nouveau ministère *« prend acte »* de ce concours mis en place par le précédent gouvernement, il souligne néanmoins que *« la forme même du concours – une épreuve unique – est contestée et contestable »*. Rue de Grenelle, on affirme que *« le problème des maîtres auxiliaires est réel. On ne peut pas considérer que ces personnes ont été valables pendant des années pour enseigner devant des élèves puis les mettre à la porte. On ne considérera pas que le dossier est réglé quand le concours sera passé »*. Le ministère évoque la prise en compte du *« critère d'ancienneté »* et parle de *« faire preuve d'imagination en matière d'évaluation »*.

L'attitude du collectif lors des épreuves d'Ile-de-France et son jusqu'au-boutisme dans le refus d'un concours ont fait vivement réagir certains syndicats d'enseignants. Le SNES-FSU, le SE-FEN, le Snalc ont condamné les perturbations survenues dans certains centres d'examen. De son côté, la Société des agrégés de l'Université s'élève *« contre l'embauche et le réemploi de maîtres auxiliaires dont les compétences n'ont pas été vérifiées par des épreuves de concours »*. Elle demande que Lionel Jospin *« mette enfin en œuvre l'article 16 de la loi du 10 juillet 1989, qui rend obligatoire la publication d'un plan pluriannuel de recrutement des personnels de l'enseignement »*.

Sandrine Blanchard

La justice rend un avis favorable à l'extradition du sociologue italien Salvatore Condro

MARSEILLE
de notre correspondant

La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a rendu, mercredi 11 juin, un avis favorable à l'extradition d'un sociologue italien, Salvatore Condro. Un juge des enquêtes préliminaires du tribunal de grande instance de Rome avait lancé à son encontre un mandat d'arrêt pour sept crimes et délits commis par une organisation terroriste. La chambre d'accusation a cependant accepté la demande de mise en liberté de M. Condro, mettant ainsi fin à une incarcération de plus de quatre mois.

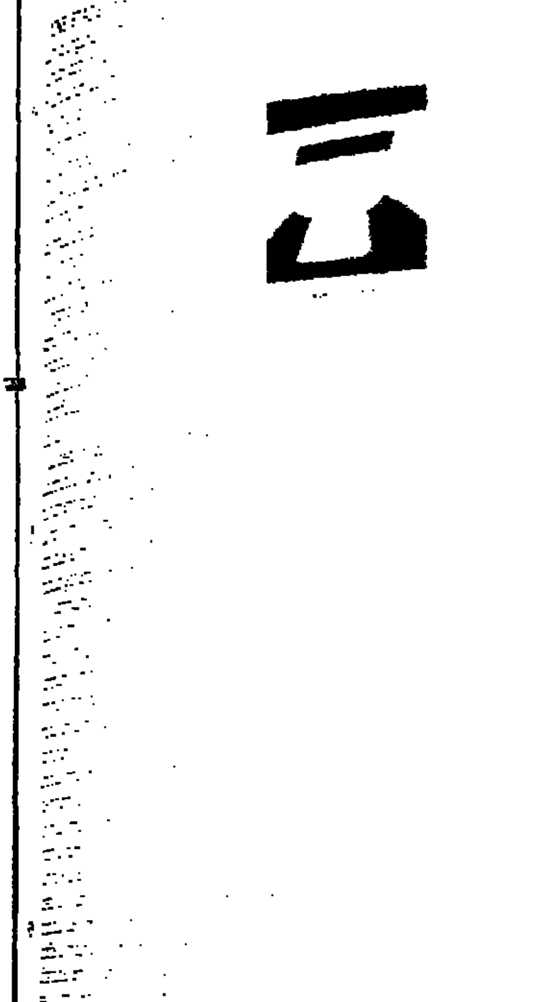
Installé depuis trente-cinq ans à Marseille, où il a exercé une activité de journaliste avant de créer un bureau d'études sociales et urbaines, Salvatore Condro, quarante-quatre ans, présentait des garanties de représentation qualifiées d'*« indéniables »* par sa défense. Dans un mémoire, ses avocats rappellent que leur client *« n'est pas venu en France en raison des poursuites dirigées contre lui mais y demeure depuis son enfance »*. Regroupées au sein d'un comité de soutien très actif, deux mille personnes réclamaient sa libération, allant jusqu'à proposer au procureur général d'Aix-en-Provence de remplacer Salvatore Condro dans sa cellule, par roulement de cinq jours (*Le Monde* du 27 mai).

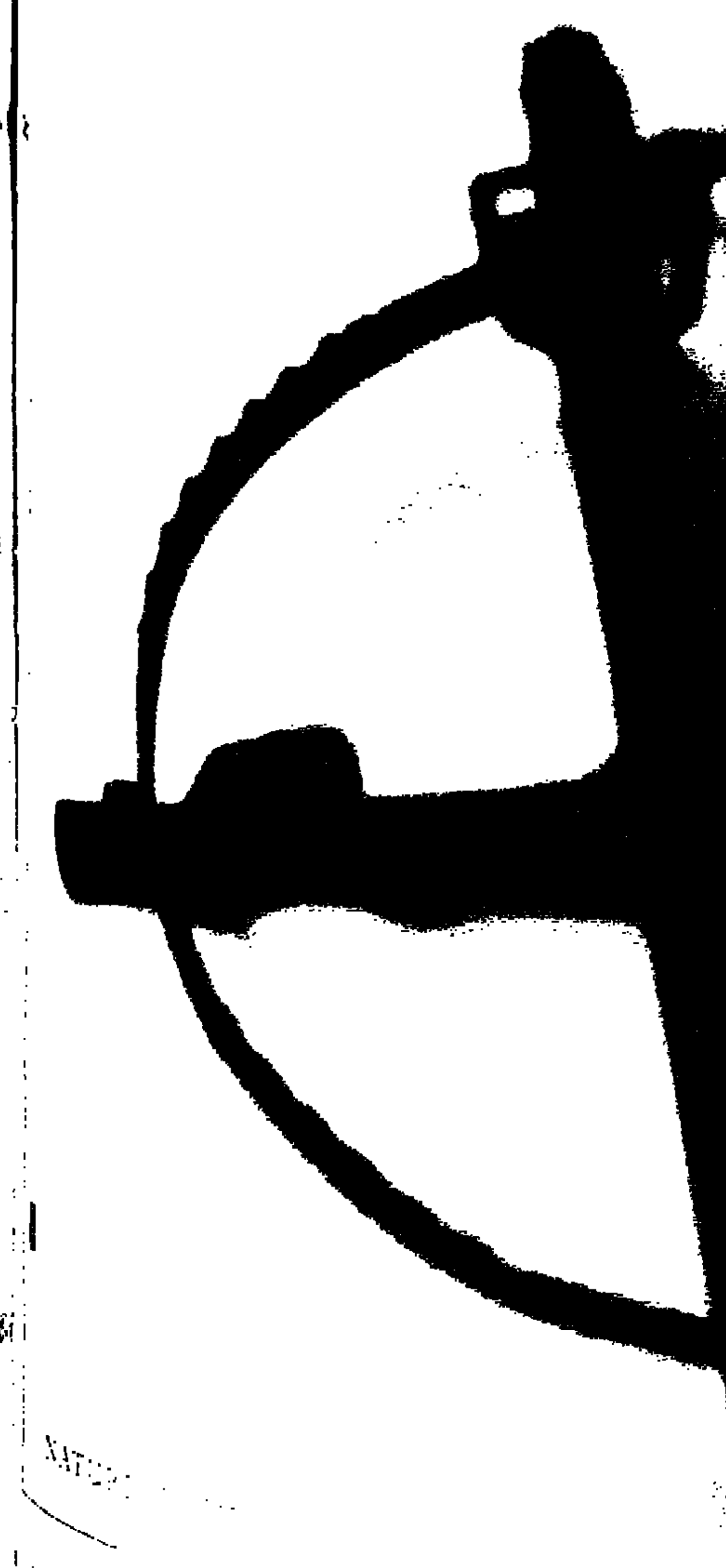
Cette mise en liberté s'accompagne d'un contrôle judiciaire rigoureux et du versement d'une caution de 200 000 francs. La somme a été réunie en peu de temps auprès du comité de soutien, venu manifester devant le palais de justice d'Aix-en-Provence. Salvatore Condro, qui devait quitter la maison d'arrêt de Luynes (Bouches-du-Rhône) jeudi 12 juin, devra se présenter deux fois par semaine au commissariat central de Marseille. Il se voit également interdit de sortie des Bouches-du-Rhône et doit remettre ses documents d'identité au greffe.

Evoquant une double décision *« apparemment paradoxale »*, le défenseur du sociologue, Me Christian Bruschi, souligne le caractère *« exceptionnel »* de cette libération. *« La chambre d'accusation*, commente-t-il, *a bien compris la situation particulière d'un homme installé de longue date en France et qui offre toutes les garanties de représentation, rendant justement impossibles les délits dont il est accusé en Italie. »*

Salvatore Condro conteste la totalité des infractions dont le soupçonne la justice romaine, et notamment son appartenance à l'Organisation révolutionnaire anarchiste insurrectionnelle (ORAI), connue pour des actions violentes et des enlèvements avec demande de rançon. Il nie tout aussi catégoriquement avoir pris part à un attentat commis le 24 août 1989 dans un parking romain, au cours duquel le poseur de bombe se tua en amorçant un engin explosif. Son comité de soutien entend désormais convaincre le premier ministre de ne pas signer le décret d'extradition.

Luc Leroux





Monique Berta
pour le meurtr

Publication au « JO » du décret sur le registre de refus du don d'organes

UNE ÉTAPE importante dans le don d'organes a été franchie avec la publication, au *Journal officiel* du 5 juin, d'un décret sur le *« registre national automatisé des refus de prélèvement, sur une personne décédée, d'organes, de tissus et de cellules »*. Ce texte prévoit que *« toute personne majeure ou mineure âgée de treize ans au moins peut s'inscrire sur le registre afin de faire connaître qu'elle refuse qu'un prélèvement d'organes soit opéré sur son corps après son décès, soit à des fins thérapeutiques, soit pour rechercher les causes du décès, soit à d'autres fins scientifiques, soit dans plusieurs de ces cas »*.

La gestion du registre national automatisé sera assurée par l'Etablissement français des greffes. *« Il devrait être opérationnel en 1998,* explique le professeur Houssin, directeur général de l'établissement. *Une campagne d'information visant tous les professionnels de santé est prévue pour la fin de l'année et une campagne grand public pour l'an prochain afin que chacun soit informé de l'existence de ce registre et de ses possibilités de refus. En cas d'absence de refus notifié, l'équipe médico-chirurgicale souhaitant effectuer un prélèvement continuera à interroger la famille ou les proches du défunt. »* L'existence d'un tel registre conduira-t-elle à réduire la pratique des prélèvements et des greffes d'organe ? Le seul exemple disponible est fourni par le Portugal, où un registre existe depuis deux ans. Pour une population d'environ 10 millions d'habitants, seules 35 000 personnes ont exprimé leur refus de prélèvements post mortem.

J.-Y. N.

Monique Bertaud veut être jugée pour le meurtre de sa petite-fille

Les psychiatres sont partagés sur la responsabilité de la neurologue

La cour d'assises du Doubs, jugeant Monique Bertaud pour le meurtre de sa petite-fille, a entendu les experts-psychiatres. Michel Dubec, parlant de *« délire paranoïaque »*, pense qu'*« un crime de ce type n'est pas jugeable »*. Daniel Zagury, évoque *« une atténuation moyenne de la responsabilité »*.

BESANÇON
de notre envoyé spécial

« J'ai pensé qu'elle avait pété les plombs ! » La formule, claire et brutale, vient d'une femme de quatre-vingt-cinq ans qui tente d'expliquer aux jurés de la cour d'assises du Doubs pourquoi, le 8 octobre 1992, son amie Monique Bertaud, médecin neurologue, a tué sa petite-fille de neuf ans. Le docteur Michel Dubec, expert-psychiatre, ne dit pas autre chose, même si le langage est différent. Il parle de *« délire paranoïaque »*, avant de préciser qu'il *« pense qu'un crime de ce type n'est pas jugeable »* : selon lui, on ne peut juger quelqu'un que lorsque les juges et l'accusé se trouvent dans *« un espace rationnel commun »*. A partir du moment où le crime repose sur un phénomène délirant, *« on ne peut pas juger la personne, on juge l'acte,* insiste-t-il. *On peut toujours juger l'acte. Quand les malades mentaux commettent des crimes, ils sont jugés sur les résonances de l'acte »*.

PROCÈS

En revanche, le mécanisme du passage à l'acte de Monique Bertaud est plus complexe à analyser. Pour l'accusation, elle a tué sa petite-fille pour nuire à sa fille Laurence. A l'évidence, la grand-mère envahissante et la mère de Sarah étaient en conflit permanent, mais le docteur Dubec estime que l'hypothèse de l'accusation est *« primitive »*. Selon lui, Mme Bertaud se croyait persécutée par sa fille. *« Aux yeux de Monique Bertaud,* précise-t-il, *Sarah n'aurait été qu'une figurine vaudoue qui la représentait et qui aurait été martyrisée par Laurence, ce qui avait pour effet de lui infliger autant de souffrance à elle-même. »* Monique Bertaud, dans son délire, serait arrivée à la conclusion qu'il lui fallait faire disparaître le moyen de la persécution. Au passage, le docteur Dubec note que, malgré ses recherches, il n'a pas trouvé de précédent concernant une grand-mère ayant tué sa petite-fille.

« Je ne suis pas malade. Je suis l'auteur d'un drame affreux »

Le docteur Daniel Zagury a une approche similaire quand il dit : *« Au plan de l'imaginaire profond, la façon dont Monique Bertaud parle de Sarah donne à penser qu'il s'agissait d'une sorte d'image d'elle-même. A travers elle, elle réparait ses propres carences affectives. »* Pour lui, cette *« logique passionnelle »* a abouti à un *« suicide accompagné »* : l'accusée doit donc, selon lui, bénéficier d'*« une atténuation moyenne »* de sa responsabilité. *« On dirait une addition comportant les mêmes chiffres, mais vous n'arrivez pas à la même somme ! »*, s'étonne la présidente, Marie-Agnès Cradoz. Le mot « délire » ne choque pas le docteur Zagury : la seule divergence avec son confrère porte sur l'appréciation de la responsabilité pénale.

Pour le docteur Zagury, c'est une question d'*« interprétation »*. L'avocat de Monique Bertaud, Me Henri Leclerc, lui demande : *« Comment nous, profanes, allons-nous trancher si vous n'êtes pas d'accord ? »* Le psychiatre répond : *« Sur ce plan, vous n'êtes pas plus profanes que nous. »* La polémique est ancienne : il y a bien longtemps, des psychiatres ont déjà refusé de répondre à la question sur la responsabilité pénale, considérant qu'il ne s'agissait pas d'un avis réellement médical. Le docteur Dubec reste sur ses positions : il considère qu'un délirant paranoïaque n'est pas jugeable. *« On est dans un autre monde. »*

« Madame, qu'en pensez-vous ? » demande la présidente à Monique Bertaud. *« Je ne suis pas malade,* clame-t-elle. *Je suis l'auteur d'un drame affreux. J'ai appelé au secours et on ne m'a pas répondu. »* Une pause, puis la neurologue ajoute, avec un sourire : *« Bien sûr, les délirants disent toujours ça... »* *« Et si on vous avait accordé un non-lieu à l'instruction ?* insiste la magistrate. Monique Bertaud tripote le micro, demande s'il marche, puis lâche : *« Je ne peux pas répondre à cette question. »*

Le docteur Dubec se tourne vers le jury : *« Nous devons prendre nos responsabilités, que le mis en examen soit content ou non ! »* Me Leclerc insiste et demande à sa cliente : *« Je suis dans l'incertitude. Est-ce que vous voulez être jugée et... condamnée ? »* Cette fois, Monique Bertaud répond immédiatement : *« Oui, j'ai commis un acte affreux. J'ai résisté au suicide parce que je veux être ici. Je l'ai commis dans un grand mal mais je l'ai commis. »*

Maurice Peyrot

Mutation attendue du directeur de la PJ parisienne

OLIVIER FOLL, le directeur de la police judiciaire parisienne, devait être démis de ses fonctions *« dans les prochaines heures »*, indiquait, jeudi matin 12 juin, l'Agence France-presse. Le poste de M. Foll relevant du président de la République, le décret doit être signé par Jacques Chirac. Deux projets de décret ont été adressés, mercredi 11 juin à Matignon par le cabinet du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Le premier envisage la mutation de M. Foll à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), le second prévoit la nomination de son successeur au Quai des Orfèvres. Ces décrets n'avaient pas été transmis à l'Elysée jeudi matin, a indiqué au *Monde* une source gouvernementale. La présidence de la République confirmait, jeudi en fin de matinée, que M. Chirac était disposé à signer la mutation du directeur de la PJ parisienne, sans préciser dans quel délai.

Sanctionné par la justice pour avoir refusé l'assistance de policiers au juge Halphen lors d'une perquisition au domicile du maire (RPR) de Paris, Jean Tiberi, M. Foll avait été maintenu à son poste par le précédent ministre, Jean-Louis Debré.

DÉPÊCHES

■ ABUS DE BIENS SOCIAUX : l'ex-député (RPR) du Var Philippe de Canson a été condamné, mercredi 11 juin, à un an de prison avec sursis pour recel d'abus de biens sociaux et prise illégale d'intérêts, par la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Cette peine est assortie de 50 000 francs d'amende et d'une interdiction définitive d'exercer une fonction publique. La justice reproche au conseiller général du Var, devenu député après l'assassinat, en février 1994, de Yann Piat (UDF-PR), des irrégularités dans la gestion d'une maison de retraite de La Londe-Les-Maures dirigée par sa famille.

■ **CORRUPTION : Dominique Paumier, conseiller général (UDF-PR) des Yvelines, a été mis en examen** et placé sous contrôle judiciaire, mercredi 11 juin, par le juge d'instruction Richard Pallain, pour *« corruption passive, favoritisme et recel d'abus de biens sociaux »*. M. Paumier est soupçonné d'avoir perçu des avantages matériels et bénéficié de services gratuits de la part de plusieurs sociétés en contrepartie de l'attribution, en 1994, du marché de réhabilitation de l'hôpital départemental gérontologique des Petits-Prés de Plaisir (Yvelines), dont il est le président du conseil d'administration.

■ **DROGUE : l'ex-joueur international de football Stéphane Paille a été condamné**, mercredi 11 juin, à dix-huit mois de prison, dont quatre ferme, par le tribunal correctionnel de Bourg-en-Bresse (Ain) dans une affaire de stupéfiants. Ancien avant-centre de l'équipe de France, Stéphane Paille a été reconnu coupable d'acquisition, détention, transport, usage et complicité de trafic de stupéfiants.

■ **ESCROQUERIE : le docteur Yves Lacaille, responsable d'un centre de dialyse à Drancy (Seine-Saint-Denis) et un homme d'affaires en retraite, Henri Bocquée, ont été mis en examen et écroués**, vendredi 6 juin, dans une affaire de dialyses d'insuffisants rénaux français pratiquées sur l'île franco-hollandaise de Saint-Martin aux frais de la Sécurité sociale. Le docteur Lacaille est soupçonné d'avoir orienté ses clients vers le centre de dialyse de Saint-Martin et M. Bocquée, ancien administrateur de la société Biodrôme, aurait fourni ce centre en produits pharmaceutiques.

■ **RECHERCHE : l'Académie de médecine s'est prononcée contre le *« clonage à visée de reproduction »***, dans un voeu adopté mardi 3 juin. L'académie a estimé que *« les pouvoirs publics, en précisant que le clonage est une expérimentation, doivent dès maintenant rendre illicite toute tentative de clonage à visée de reproduction dans l'espèce humaine »*. Jacques Chirac devrait proposer l'adoption d'une déclaration interdisant le clonage humain au conseil européen d'Amsterdam.

DISPARITIONS

André Harris

Une figure de l'audiovisuel

LE JOURNALISTE, cinéaste, André Harris est mort dimanche 8 juin à son domicile de la région parisienne. Il était âgé de soixante-trois ans.

Né à Nevers le 13 juillet 1933, diplômé de lettres, il avait commencé sa carrière comme journaliste à Europe 1 en 1960, puis était devenu responsable du service politique du journal télévisé de 1963 à 1968. Producteur d'émissions de télévision (« Zoom », « 16 millions de jeunes », « Bouton rouge »), il produit et cosigne avec Marcel Ophuls en 1969 un film-événement, *Le Chagrin et la Pitié*. Cassant les idées reçues, bousculant les consciences, cette chronique de la vie d'une ville de France, Clermond-Ferrand, pendant l'Occupation montre une France moins résistante, plus vichyste que ne l'entretenait l'Histoire officielle. Un *« choc salutaire »* pour certains, mais qui dérange suffisamment pour que le film attende douze ans avant d'être diffusé à la télévision. Avec son compère Alain de Sédouy, André Harris poursuivra en 1972 sa salubre relecture de l'histoire de France contemporaine avec *Français, si vous saviez*, film de montage truffé de témoignages sur l'aventure gaulliste, chronique sociale et politique de la France de 1917 à la guerre d'Algérie. Ce nouveau pavé dans la mare apparaît comme un appel à la conscience civique de chacun de nous. Harris et Sédouy signeront ensuite *Le Pont de singe* (1976), enquête sur le comportement militaire des Français de 1914-1918 à la guerre d'Algérie (avec des témoignages de Pierre Paraf, Jean Pouget, du général de La Bollardière...), et *Les Enracinés* (1981).

Directeur délégué chargé des programmes à TF.1 en 1981, puis directeur général, PDG de France Média International, société chargée de l'exportation des programmes audiovisuels, André Harris devient directeur général des programmes et de l'antenne de La Sept en 1989, directeur des programmes et gérant d'Arte jusqu'en 1992. Il expliquait dans les colonnes du *Monde* les ambitions de la chaîne culturelle en rappelant le rôle de la télévision comme *« école du vingtième siècle »* : *« Pourquoi l'image serait-elle incapable de soutenir une exigence d'intelligence ? Parce qu'elle est rapide et peu analytique ? Donnons-lui le temps d'exister et la forme qu'impose une exigence de contenu. Bref, inventons. »*

« AU SERVICE DE LA VÉRITÉ »

Il a par ailleurs publié plusieurs livres marquants : *Voyage à l'intérieur du Parti communiste* (1974), *Les Patrons* (1976), *Qui n'est pas de droite ?* (1978), *Juif et Français* (1979), *C'est la lutte fiscale* (1989). Le dernier en date, *Les Français aussi sont comme ça*, paru au début de cette année et coécrit avec Bernard Gouley, est un diagnostic sans complaisance des mœurs de nos concitoyens.

La Sept a fait part de sa *« très grande émotion »* à la disparition de l'un de ses responsables, et annoncé qu'elle rendrait hommage à celui *« qui a su mettre son talent au service de la vérité »*.

Jean-Luc Douin

Michel Debatisse

Un leader paysan charismatique

ANCIEN président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), Michel Debatisse est mort mercredi 11 juin à Palladuc, le petit village du Puy-de-Dôme où il était né le 1er avril 1929.

Agriculteur, leader syndical prenant souvent la tête des manifestations les plus rudes dans les années 60 et 70, bête noire de nombreux ministres avant de l'être lui-même avec le titre de secrétaire d'Etat auprès du premier ministre – Raymond Barre – chargé des industries agroalimentaires de 1979 à 1981, député européen, écrivain, président de caisse du Crédit agricole, donc banquier puissant, chef d'entreprise... : peu de fonctions, modestes ou illustres, auront échappé à cet homme proche de Valéry Giscard d'Estaing. Quelques semaines avant sa mort, il avait activement travaillé à un projet de création d'une fondation financière des coopératives agricoles, dans le cadre de la préparation de la loi d'orientation agricole, et en avait dit deux mots à l'ancien ministre de l'agriculture, Philippe Vasseur.

Formé à la morale et à l'action militante dans les rangs de la Jeunesse agricole catholique (JAC), Michel Debatisse, malgré sa rondeur joviale, ne manquait pas de fermeté. Il l'a notamment montré lorsqu'il dirigeait la très puissante coopérative laitière Sodiaal (marques Yoplait et Candia, notamment) de 1989 à 1995, qui a dû faire d'importants efforts de productivité et de développement à l'étranger pour résister à des concurrents redoutables tels Danone ou Besnier. Michel Debatisse a très tôt dressé un constat lucide et sans complaisance de l'inéluctable évolution du monde paysan et de l'espace rural dans une société marquée par la tendance à la concentration urbaine et l'éclatement des modèles agraires traditionnels. Son livre *La Révolution silencieuse*, publié en 1963 et précédant de quatre ans celui d'Henri Mendras *La Fin des paysans*, a fait date. C'était l'époque des premières grandes lois d'orientation agricole et des balbutiements de l'« Europe verte », qui se révéla si favorable à l'agriculture française, ce que Michel Debatisse ne constesta d'ailleurs jamais.

Luc Guyau, l'actuel président vendéen de la FNSEA, a rendu un hommage appuyé à son ami auvergnat, saluant en lui *« un inspirateur, un stratège et un gestionnaire, à la fois humaniste et visionnaire, avec un sens aigu de l'anticipation »*. Lionel Jospin, pour sa part, a déclaré que *« cette grande figure de l'agriculture a incarné la modernisation et le renouveau de la profession. Dans ses responsabilités, il n'a eu de cesse d'œuvrer pour la reconnaissance du rôle économique des agriculteurs dans notre société »*. Peut-être le premier ministre se souvenait-il de l'imposante manifestation des agriculteurs à Paris en mars 1982, quelques mois après l'arrivée de la gauche au pouvoir, à la tête de laquelle se trouvait parmi d'autres leaders charismatiques Michel Debatisse.

François Grosrichard

Jacques Vabre

El Gringo de Montpellier

JACQUES VABRE est mort, lundi 9 juin, à Montpellier. Il était âgé de soixante-seize ans. Cet homme discret et affable avait fait de son nom l'une des marques les plus connues en France, celle des cafés Jacques Vabre.

Il était pourtant aux antipodes de l'image du « gringo » forgée par la publicité, ce torréfacteur buriné qui n'hésite pas à courir les hauts plateaux colombiens pour aller plonger la main dans les sacs de café brut afin d'y choisir les meilleurs grains. L'entrepreneur languedocien fut d'abord un industriel doté d'un sens inné du marketing, à l'image d'un Fred Lipmann (Lip) ou d'un Guy Degrenne. Il aura su passer la main à temps pour assurer la pérennité de sa création, même s'il ne s'était jamais complètement remis d'avoir, au début des années 70, perdu le contrôle de l'entreprise familiale qui portait son nom, au profit des partenaires étrangers qu'il avait lui-même choisis. Se consacrant depuis à sa passion intime, la peinture, il suivait de loin en loin les exploits de son « double » publicitaire à la télévision avec, dit-on, un petit pincement au cœur.

Jacques Vabre avait succédé, en 1946, à son beau-père, Marcel Denamiel, à la tête du petit commerce familial de café créé en 1900 à Montpellier. La marque « Café Mexicq », lancée dans les années 20 par Marcel Denamiel, fleure déjà bon l'exotisme qui fera le succès, trente ans plus tard, de Jacques Vabre. Mais pour l'heure, le jeune torréfacteur a surtout des ambitions industrielles. En 1953, il crée une usine à Montpellier. En 1957, conscient de ses limites de PME, Jacques Vabre ouvre le capital de sa société au groupe hollandais Douwe-Egberts. En 1969, « Les Cafés Jacques Vabre SA » se dotent d'une unité de torréfaction ultra-moderne, toujours à Montpellier. Une stratégie d'investissement qui amène Jacques Vabre à céder l'entreprise aux Hollandais, associés à l'allemand Klaus Jacobs, dès 1970. Ce sont eux, en réalité, qui décideront de faire de Jacques Vabre une grande marque nationale de café. Dès 1972, le « gringo » est devenu le premier vendeur de café torréfié en France.

UN PRODUIT DE PLAISIR

Ce secteur, jusqu'ici banalisé, va connaître un essor sans précédent sous l'effet du marketing. Jacques Vabre lance, en 1976, le premier café pur arabica. Une révolution au pays du « petit noir » matinal sur le zinc, à base de robusta.

Le café devient un produit de plaisir, que Jacques Vabre déclinera avec la marque Carte noire. En 1977, à l'issue d'un bras de fer entre actionnaires, Klaus Jacobs rachète la totalité de l'entreprise, qu'il dissout dix ans plus tard après s'être rapproché du groupe suisse Interfood pour fonder Jacobs Suchard, racheté en 1990 par Philip Morris. L'homme Jacques Vabre est depuis longtemps retourné à l'anonymat. Mais El Gringo continue de flatter le palais et l'imaginaire des consommateurs avec ses arabicas des hauts plateaux.

Pascal Galinier

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Yoon-Jung et Edouard ULLMO
ont la joie d'annoncer la naissance de

Mélanie, Ja-Young,

Paris, le 7 juin 1997.

6, rue de Castellane.
75008 Paris.

Anniversaires de naissance

Anne,
De Saint-Pétersbourg à Sydney.

Ce 13 juin est un jour de promesse.
Happy Birthday.
Je t'aime.

Gérard.

– Un très bon anniversaire à notre amie.

Evelyne BOMMEL-SKRZYPCZAK

Laurence et Louis.

Décès

– Mme Paul Boiffin, née Guibert
fait part du retour à la joie du Père de sa fille,

Bernadette BOIFFIN,

le 11 juin 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le vendredi 13 juin, à 11 heures, en l'église* Sainte-Marie des Batignolles, Paris-17e, suivie de l'inhumation le même jour, à 17 heures, dans le caveau de famille, au cimetière de la Bouteillerie, à Nantes (Loire-Atlantique).

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, boulevard Pereire,
75017 Paris.

– La direction,
Et le personnel de la société SIA,
ont la douleur de faire part du décès de

André DIEBOLD,
directeur commercial,

survenu le 25 mai 1997, à l'âge de quarante-sept ans.

14, rue Ménard,
78000 Versailles.

– Line Grinblat,
sa famille,
Ses amis,
Et camarades,
font part du décès de

Jacques GRINBLAT,

survenu le 9 juin 1997.

Il quittera sa maison de Ousse-Suzan (Landes), ce jeudi 12 juin, à 18 heures et sera inhumé au cimetière Nord de Rouen, le vendredi 13 juin, à 16 h 30.

– Edith Hamidouch, née Lavaud,
sa femme,
Marie-Jeanne, Alain, Marion et Cédric Lavaud,
ont la douleur de faire part du décès de

Si Mohammed HAMIDOUCH,

survenu à Rabat, le 10 juin 1997.

Les obsèques ont eu lieu à Rabat, dans *la plus stricte intimité*.

Les Liebauds,
3, avenue Paradis,
83340 Le Luc-en-Provence.
68, rue Patrice-Lumumba,
10000 Rabat.

– Mme André Harris-Fearn,
son épouse,
M. et Mme Pierre Harris,
ses enfants,
Benjamin Harris,
son petit-fils,
Mme Henri Fearn,
sa belle-mère,
M. et Mme Jean-Pierre Harris,
M. et Mme Michel Fearn,
ses frère, beau-frère
et belles-sœurs,
Hélène, Catherine, Audrey,
Marc et Cécile,
Florence et Samuel,
ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès subit de

André HARRIS,
écrivain, cinéaste,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu, le 9 juin 1997, dans sa soixante-quatrième année.

Il repose au funérarium du Mont-Valérien.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église réformée de Nevers (Nièvre), rue Vauban, le samedi 14 juin, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

119, avenue André-Morizet,
92100 Boulogne.

(Lire ci-dessus.)

– Georg Garner-Kirchmayer,
son fils,
Corinne Alexandre-Garner,
sa belle-fille,
Katia et Yaëlle,
ses petites-filles,
ont la douleur d'annoncer le décès inattendu de leur père et grand-père, le 23 mai 1997, dans sa quatre-vingt-unième année, à Vienne (Autriche), le

docteur Johann KIRCHMAYER,
Medizinalrat,
médaille d'honneur
de la ville de Vienne,
médaille *Pro Merito*
de la chambre des médecins,
médecin généraliste
et psychothérapeute dévoué
des quartiers populaires de la ville,
et de ceux dont la langue, comme celle
de ses propres parents, gardait la trace
des frontières traversées.

L'enterrement a eu lieu le mercredi 4 juin, à Vienne, au cimetière de Hernals, dans le caveau de famille.

68, rue de Charenton,
75012 Paris.
Brunnengasse 64,
1160 Wien.

– Monique,
son épouse,
Renault, Romain et Damien,
ses *fils*,
Sa famille,
Ses amis,
son infiniment tristes d'avoir à annoncer que

Philippe LEROY,
artiste peintre,

les a quittés pour rejoindre ses rêves le 28 mai 1997, à 5 heures du matin.

Ils vous invitent à participer à la messe qui sera dite à son intention, le jeudi 12 juin, à 15 heures, en l'église Saint-Rosalie, 50, boulevard Auguste-Blanqui, Paris-13e.

Il reposera au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Leroy-Chollet,
106-112, boulevard Auguste-Blanqui,
75013 Paris.

– Mme Georges Madamour,
son épouse,
Mme Charles Albert Houette,
Mme Francis Malgras,
ses sœurs,
Mlle Geneviève Eyquem,
sa belle-sœur,
Et sa famille,
Ses neveux et nièces
et leurs enfants,
Les éditions Albin Michel,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Georges MADAMOUR,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 10 juin 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 14 juin, à 11 heures, à La Teste-de-Buch (Gironde).

10, rue des Tanneries,
75013 Paris.

– Mona Christine Menard,
son épouse,
Marguerite et Marie-Thérèse Menard,
ses sœurs,
Paul et Marie-Annick Menard,
son frère et sa belle-sœur,
Leurs enfants et leurs petits-enfants,
Eugénie *Grandval*,
sa belle-fille,
Gérard Grandval,
son beau-frère,

font part du décès de

André MENARD,
architecte, aquarelliste, voyageur,

survenu le 10 juin 1997, à l'âge de soixante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Germain-des-Prés, le 13 juin, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Le président-directeur général,
Jean-Pierre Beysson,
Ses anciens collègues,
Et le personnel de Météo-France,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert PÔNE,
ingénieur général honoraire
de la météorologie,
chevalier de la Légion d'honneur.

Météo-France,
1, quai Branly,
75340 Paris cedex 07.

Remerciements

– *Le docteur et* Mme Emmanuel *Roseau*,
M. et Mme Jean Martin,
M. et Mme Claude Desiré,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

profondément touchés par les marques d'amitié et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de

Mme Lucie ROSEAU,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Emmanuel CANNARELLA

une messe sera célébrée, le samedi 14 juin 1997, à 10 heures, en la crypte de l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, à Paris-16e.

« Afin d'empêcher nos morts
de mourir tout à fait
et pour qu'un peu
de leur chaleur survive
dans nos mémoires. »
Jean d'Ormesson.

– Il y a dix ans,

Mme Jacques FURET,
née **Jeanne VILMAIN,**
professeur de lettres classiques,

rappelée tragiquement à Dieu, nous quittait.

Ceux qui l'ont connue voudront bien avoir une pensée pour elle, en union avec la messe qui sera célébrée à son intention, le samedi 14 juin 1997, à 17 h 30, en l'église de Villeny (Loir-et-Cher).

Son mari, ses enfants et petits-enfants.

« Elle a trop pensé aux autres
pour qu'elle soit jamais oubliée. »
Saint Augustin.

– Saint-Maximin.

Le 29 juin 1987.

Jean Pierre LENFANT

nous a quittées.

Agnès Lenfant,
son épouse,
Sophie et Anne,
ses filles.

Messe à Saint-Maximin, dimanche 15 juin 1997, à 11 h 15.

Anniversaires de décès

– Il y a vingt ans, le 13 juin 1977, à Saint-Rémy-de-Provence,

Olivia FRÉGOSI,
née **SPILLER**

nous a quittés.

Elle est restée dans nos cœurs.
Amis, ayez une pensée et une prière pour elle.

Paul et Edouard.

– Il y a quarante ans, le 13 juin 1957, disparaissait

Mme Georges FRIEDMANN,
née **Hania OLSZEWSKA.**

Son souvenir est rappelé à ceux qui l'ont connue et aimée. Il est associé à celui de

Georges FRIEDMANN,

disparu, il y a vingt ans, le 15 novembre 1977.

– Il y a cinq ans, disparaissait

Louise LAHAYE.

Nombreux sont ceux qui portent, très vif, son souvenir.

– Il y a seize ans, disparaissait

Szlama PRESBURGER.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

– Soyons fidèle à la mémoire de

Françoise PEPIN LEHALLEUR,
née **DUCASSÉ,**

trop tôt et tragiquement ravie à l'affection des siens en 1975, à l'âge de vingt-trois ans.

– Le 13 juin 1995,

Fabrice VILLAIN.

– Une rose rouge pour

Yann.

Yann BERRIET,
13 juin 1997.

Vingt ans, hier. Comme il nous manque !

Evelyn, Coco et les autres.

Conférences

– Présentation du diaporama sur les Eclaireurs israélites de France pendant la guerre

le lundi 16 juin, à 19 h 30.

Au Centre de documentation juive contemporaine, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4e. Tél. : 01-42-77-44-72. Fax : 01-48-87-12-50 (entrée libre).

La conscription au XXe siècle
par le professeur Jules Maurin, le lundi 16 juin 1997, à 18 heures, Palais abbatial, 5, rue de l'Abbaye, Paris-6e.

Conférence publique organisée par le Centre d'études d'histoire de la défense, dans le cadre du cycle de conférences **« Armées professionnelles et citoyennes : une perspective historique ».**

Soutenances de thèse

– **M. Vincent Goossaert** a soutenu avec succès, le vendredi 23 mai 1997, à l'Ecole pratique des hautes études, section des sciences religieuses, en Sorbonne, une thèse de doctorat intitulée :

La création du taoïsme moderne : l'ordre Quanzhen.

Devant le jury composé de

Mme Françoise Aubin, directeur de recherches, CNRS,
Mme Catherine Despeux, professeur à l'Inalco,
M. Marc Kalinowski, directeur d'études à l'EPHE,
M. Kristofer Schipper, directeur d'études à l'EPHE, directeur de thèse.
M. Pierre-Etienne Will, professeur au Collège de France, directeur d'études à l'EHESS,

et a été déclaré digne du titre de docteur de l'Ecole pratique des hautes études, sciences des religions,

avec la mention Très Honorable et les félicitations du jury.

– **Eloïse Ungaro** soutiendra sa thèse de doctorat en histoire de l'art : **« Le nu féminin dans la peinture moderne : désordres des corps et stratégies du regard »**, directeur Gilbert Lascault, samedi 14 juin, à 15 h 30, en Sorbonne, salle 116.

GRANDS TRAVAUX Les modalités de mise en œuvre de l'abandon du projet de canal à grand gabarit Rhin-Rhône *n'ont pas encore été* arrêtées par le gouvernement. ● PLUSIEURS HYPOTHÈSES sont envisagées : *annulation par Lionel Jospin* ou par le Conseil d'Etat de la déclaration d'utilité publique (DUP), signée par M. Barre et prorogée par M. Chirac, mise en sommeil du dossier *jusqu'à la date de péremption de* la DUP, en 1998. ● LES RÉACTIONS dans la vallée du Doubs font apparaître, pour la plupart, une large satisfaction. En revanche, les maires de Lyon et de Marseille *ainsi* que plusieurs responsables locaux considèrent qu'il s'agit d'une grave erreur économique. ● PROMIS par Lionel Jospin et confirmé par le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, l'abandon du projet obéit à des raisons financières et écologiques.

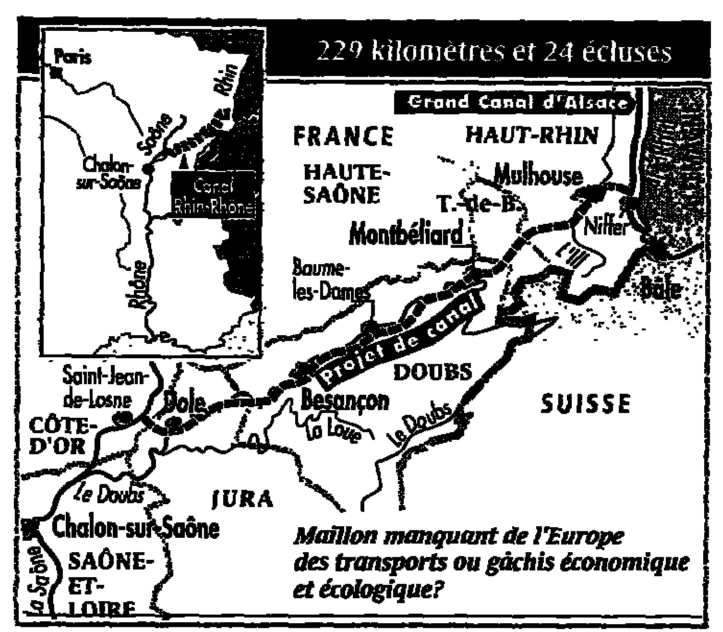
Le canal Rhin-Rhône à la recherche d'une déclaration d'inutilité publique

La décision d'abandonner « le plus grand projet français d'aménagement du territoire » est prise. Reste à organiser juridiquement et concrètement la disparition définitive de l'idée d'autoroute fluviale qui, depuis quarante ans, mobilisait autant d'espoirs que d'oppositions

GESTE FORT ou stratégie de l'enfouissement ? *La cause du canal* à grand gabarit de la Saône au Rhin *paraît entendue* après les engagements de l'actuel premier ministre – qui, en novembre 1996, avait prophétisé un *« désastre écologique et une débâcle économique »* – et les récentes déclarations de Dominique Voynet (*Le Monde* du 10 juin). C'est donc la manière, les modalités et le calendrier de l'abandon qui posent aujourd'hui question : pas si simple.

L'annulation par Lionel Jospin de la déclaration d'utilité publique (DUP, signée par Raymond Barre en 1978 et prorogée pour dix ans en 1988 par... Jacques Chirac), qui fait l'objet de recours devant le Conseil d'Etat, constituerait le « geste » le plus évident et le plus lisible ; il serait aussi le plus risqué. Politiquement – *délicat en période* de cohabitation avec le signataire *de la DUP...* –, mais aussi juridiquement : ce décret d'abrogation, une sorte de déclaration « d'inutilité publique », pourrait créer une situation complexe.

On peut, dès lors, envisager une nouvelle mise en sommeil d'un dossier qui a si souvent « somnolé » au cours des dernières décennies *jusqu'à la date de péremption* de la DUP, caduque à l'été 1998.



Maillon manquant de l'Europe des transports ou gâchis économique et écologique?

Le gouvernement pourrait aussi attendre son éventuelle annulation par le Conseil d'Etat, qui a été saisi par les opposants. Corinne Lepage ayant *« refusé de signer le décret permettant la réalisation des travaux sur la Saône qui étaient soumis à la signature dans les derniers jours du gouvernement d'Alain Juppé »*, ainsi qu'elle l'a révélé dans une lettre au *Monde* (*Le Monde* du 10 juin), aucun début de travaux n'a encore été effectué sur le terrain.

En Franche-Comté comme en Alsace, la situation est gelée depuis les élections législatives. *Avant même d'avoir reçu des ins*tructions du nouveau ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, chargé de *« piloter »* l'abandon, la plupart des préfets intéressés ont eu la sagesse de suspendre les acquisitions foncières et, *a fortiori*, les expropriations, relancées en novembre 1996 après qu'Alain Juppé eut donné une sorte de feu vert, mis à l'orange par son ministre de l'environnement : Mme Lepage avait alors souhaité une étude d'impact globale *« très fine »*.

Aujourd'hui, 20 % des emprises nécessaires, soit quelque 840 hectares sur 4 700, ont été acquis. Mais les propriétaires qui ont ven*du auraient la possibilité de rache*ter leurs terrains. Ce droit à rétrocession n'est pas une obligation et, compte tenu des conditions particulièrement avantageuses, assorties de surprimes, consenties aux agriculteurs, certains d'entre eux seront peut-être tentés de conserver le produit de la transaction...

L'AVENIR DE LA CNR

Les opposants de la coordination interrégionale soupçonnent les chambres et directions départementales de l'agriculture d'avoir accéléré, ici ou là, la mise en place de commissions de remembrement afin de bénéficier de la manne dont disposait la Société pour la réalisation de la liaison fluviale (Sorélif). Ils envisagent de réclamer un audit sur l'utilisation de ces subsides (200 millions de francs en 1996, quelque 800 millions disponibles pour l'exercice 1997).

Si le projet est rangé dans un carton, la Sorélif devra être dissoute et ses quelque 80 salariés réaffectés à la Compagnie nationale du Rhône (CNR, société anonyme d'intérêt général créée en 1933) ou à EDF, d'où ils viennent.

Du côté de ce maître d'ouvrage, *on souhaiterait pouvoir « aller jusqu'au bout de l'étude d'impact »*, dont l'achèvement était prévu pour la fin de l'année. Une sorte de sursis qui permettrait de laisser un dossier *« propre »* – prêt à ressortir du tiroir ? – et de voir venir.

Quant à la CNR, qui emploie quelque 600 personnes, seule une centaine d'entre elles verraient leur activité directement mise en *cause par l'abandon du projet*. Le statut, voire le sort de la CNR, privée des ressources injectées par EDF pour ce chantier colossal et d'une partie de sa raison d'être d'« aménageur », mais toujours concessionnaire de 500 km de voie fluviale à grand gabarit, pourrait néanmoins être remis en question.

A EDF, qui devrait être dispensée de financer le « monstre » dès que l'article 36 de la loi du 4 février 1995, dite loi Pasqua (qui l'incluait dans le montage financier), serait *abrogé par le Parlement*, c'est le soulagement qui prévaut. Même si l'on ne peut *a priori* exclure que l'Etablissement public, qui continuera à acheter à la CNR l'électricité produite par ses centrales hydroélectriques, se voie mettre à contribution pour quelque autre dossier prioritaire.

Comme l'avait rappelé son président Edmond Alphandéry, le *6 décembre 1996, EDF* était prête à participer à hauteur de 17 milliards de francs, soit le montant hors taxes du devis de 1995 ; sûrement pas à monter jusqu'aux 28, voire 50 milliards de francs vers lesquels dérivait le coût prévisionnel de l'*« aventureux »* projet.

DÉVELOPPEMENT ANARCHIQUE

Le débat autour du grand canal, *qui dure depuis plus de quarante* ans et a souvent hésité entre l'épopée – dans les lyriques projections géopolitiques – et le mauvais feuilleton, entretenu avec opiniâtreté par la CNR avec des arguments de moins en moins convaincants et contredits par la plupart des experts, touche-t-il vraiment à sa fin ?

Les partisans, qui sentaient le vent tourner, ne renoncent pas tout à fait. *« Depuis vingt-sept ans que je suis dans ce métier et pour avoir vécu les hauts et les bas du dossier, quand on me dit irréversibilité je n'y crois absolument pas*, essaie de se consoler Marc Schreiber, délégué général de l'Association Mer du Nord-Méditerranée (Medi*nord), principal lobby économico*-politique pro-canal présidé par Raymond Barre. *Dans trois ans, dans cinq ans, dans dix ans, ce projet refera surface. »*

Du côté des militants anti-canal, qui espèrent avoir gagné une bataille décisive dans une guerre d'usure inégale, on garde la tête froide. En se plaçant dans la perspective de l'après-canal, ceux des opposants *qui appartiennent* au Fonds mondial pour la nature (WWF) *tempèrent leur joie* : ils s'inquiètent déjà des risques de développement anarchique dans la vallée du Doubs, qui, du fait du projet, n'a *« subi que relativement peu d'atteintes irréversibles depuis une vingtaine d'années »* et pourrait se trouver exposée à une dégradation relativement brutale des milieux naturels *« par la multiplication de petits aménagements désordonnés »*.

Pour éviter cet écueil paradoxal, Jean-Stéphane Devisse, porte-parole du WWF, réclame la mise en œuvre de *« l'idée-force du développement durable de la vallée du Doubs et des autres territoires concernés »*. Cette idée serait *« concrétisée notamment par la définition d'une politique des transports le long de l'axe nord-sud »*, par le biais d'une commission mixte associant la population et les associations. Parallèlement, un nouveau débat est déjà engagé sur le projet de ligne ferroviaire à grande vitesse Rhin-Rhône, parfois présenté comme la nouvelle panacée, et en faveur duquel Jean-Pierre Chevènement, président de l'association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée, nouveau ministre de l'intérieur, déploie des efforts de communication exceptionnels. Une autre histoire. La relève ?

Robert Belleret

M. Barre et M. Gaudin déplorent l'abandon

Raymond Barre, maire (app. UDF) de Lyon, et fervent partisan de la réalisation du canal Rhin-Rhône, a estimé, mercredi 11 juin, sur Europe 1, que *« tous ceux qui n'appartiennent pas à certaines technocraties, qui ne sont pas gagnés par l'idéologie des Verts, savent très bien que ce projet a une grande signification géostratégique »*. Jean-Claude Gaudin, maire (UDF) de Marseille, a lui aussi déploré cet abandon, soulignant qu'un décret ministériel ne pourrait suffire pour annuler un projet d'ordre législatif.

La chambre de commerce et d'industrie de Marseille ainsi que le conseil économique et social de Provence redoutent une *« marginalisation de la Provence »*. Quant au président de la région Bourgogne, Jean-François Bazin (RPR), il qualifie la décision d'*« erreur tragique »* et estime que *« les Verts font naître des peurs médiévales »*.

Les conseils de Pierre Massé

Pour mieux s'y retrouver dans la saga parfois ubuesque du Rhin-Rhône, on se reportera avec intérêt au livre *Le Grand Canal, enquête sur un projet pharaonique* que vient de publier Francis Loridan, grand reporter à *L'Est Républicain* (La nuée bleue/Editions de l'Est). Parmi les citations qui émaillent ce petit ouvrage historique figure une analyse prospective sur le projet signée Pierre Massé, commissaire général au plan, rédigée en 1961 et d'une sidérante clairvoyance. Au terme d'une argumentation qui a résisté au temps (36 ans !), ce grand commis de l'Etat suggérait à Michel Debré, alors premier ministre, *« de prendre dès maintenant une décision définitive sur le projet de voie navigable »* et ajoutait : *« Je ne puis que vous recommander de conclure dans un sens négatif... »*

Trait d'union ou gouffre ?

● **CARACTÉRISTIQUES** : 229 km de long ; 55 mètres de largeur ; 15 barrages ; 24 écluses de 5 à 24 mètres de haut ; une centaine de ponts et un tunnel (sous la citadelle de Besançon), 74 millions de m³ de déblais, 2,6 millions de m³ de béton ; capable d'accueillir des convois de 4 400 tonnes et de 190 mètres de long.

● **ARGUMENTS POUR** : le *« plus grand projet français d'aménagement du territoire »* aurait été créateur d'emplois et de chiffre d'affaires pour quelques géants du BTP. Il disposait d'une *tête de pont entre* Niffer et Mulhouse, dans le Haut-Rhin, et d'un *débouché presque* opérationnel sur le Rhône domestiqué. *Il aurait constitué un* outil « géostratégique » de développement, un axe « géopolitique » reliant symboliquement peuples du Nord et du Sud : d'un trait sur la carte, on ouvrait une porte entre deux régions, deux civilisations... *« Maillon manquant de l'Europe des transports »*, le projet *traduisait une volonté et un espoir* de réduire la part dévorante de la route dans le transport de marchandises.

● **ARGUMENTS CONTRE** : le canal, précisément, n'aurait été en mesure de capter qu'une très faible part du trafic routier. L'activité du transport fluvial ne cesse de régresser, d'où un déficit d'exploitation prévisible pouvant *atteindre 100 millions de francs* l'an, s'ajoutant à un coût de réalisation déjà considérable (de 28 à 50 milliards de francs selon les estimations). En Allemagne, le *grosser Kanal* Rhin-Main-Danube, ouvert en 1992, est loin de tenir ses promesses. Compte tenu du nombre d'écluses, « l'escalier fluvial » aurait essentiellement accueilli du cabotage. *Entre la Mer* du Nord et la Méditerranée, la voie navigable la moins coûteuse et la plus rapide passera toujours par Gibraltar. Parmi les autres inconvénients: de très graves incertitudes sur la possibilité d'approvisionner en eau l'énorme boyau et surtout le « bief de partage » lors des étiages ; le risque d'amplification des crues ; une atteinte à l'écosystème des zones humides ; la destruction des *sites et de nombreux monuments* du patrimoine dans la somptueuse vallée du Doubs.

Ceux qui pleurent et ceux qui rient

LONS-LE-SAUNIER
de notre correspondant

« Ce projet était un formidable pari sur l'avenir de notre région. S'il devait être arrêté sans autre forme de procès, ce serait un immense gâchis pour tout ce qui a été investi depuis de nombreuses années ». S'il n'en reste qu'un, Gilbert Barbier sera celui-là. Le maire (UDF) de Dole, qui a perdu son siège de député le 1er juin face à Dominique Voynet, reste un fervent défenseur du projet de canal à grand gabarit Rhin-Rhône. *« Ce projet était vital pour créer une dynamique. J'étais convaincu qu'il se ferait, je ne suis pas encore persuadé qu'il ne se fera pas »*, répond en écho son adjoint Jean-Claude Protet, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie du Jura.

Bien rares cependant sont les voix jurassiennes qui s'élèvent contre l'abandon. Les opposants, eux, ne cachent pas leur soulagement, surtout qu'ils savent, comme Philippe Thiéfaine, qui préside une association de défense du patrimoine dolois, que *« c'est Dominique Voynet qui a été élue et c'est elle qui pilotera l'abandon du projet »*.

Les militants associatifs qui luttent depuis plus de vingt ans contre *« le projet dément »* n'en reviennent toujours pas. Chacun entend néanmoins faire preuve de *« vigilance citoyenne »* jusqu'à son abandon effectif. *« Il faut éradiquer toute possibilité de revenir sur ce projet »*, explique Philippe Thiéfaine. *« Il faut verrouiller le dossier. Peut-être en classant une partie de la vallée du Doubs »*, estime Jacques Regaldi, président de la Gaule du Bas-Jura, qui n'a pas hésité, ces derniers temps, à appeler ses troupes – plus de 6 000 pêcheurs encartés – à monter en ligne contre le projet *« ravageur »*.

Même sentiment du côté d'une partie des *agriculteurs. Il y a un mois, une trentaine de* membres de la Confédération paysanne avaient *fait irruption en pleine session de la chambre* d'agriculture du Jura pour protester contre les négociations entre *les organisations agricoles* et la Sorélif, la société chargée de la réalisation du grand canal. *« Le Jura va perdre 700 hectares de terres agricoles. Vous avez vendu un patrimoine qui n'était pas à vous »*, avait lancé à l'assistance Michel Cucherousset, agriculteur et membre du comité de soutien local à Dominique Voynet.

LE CAMPING DE DOLE SAUVÉ

La *mort annoncée* de la liaison à grand gabarit va cependant contrarier certains agriculteurs *qui avaient spéculé sur cette infrastructure pour* toucher un petit pactole. Ainsi, ce jeune exploitant *qui* avait profité du dernier remembrement pour récupérer un maximum de parcelles sur l'emprise à venir du canal et qui comptait bien revendre au prix fort ses surfaces. Il avait déjà signé des promesses de vente avec les autorités. *Avec l'argent*, il projetait de monter un petit élevage intensif de poulets.

A contrario, l'arrêt du canal à grand gabarit est un soulagement pour Bernard Sergent et sa famille, dont l'exploitation à Etrepigney était condamnée par le passage de la voie d'eau. Le couple, aidé par les services de la Safer, envisa*geait une réinstallation. Ce qui est toujours vécu* comme un déchirement dans une exploitation familiale. *« C'est une bonne nouvelle mais nous attendons la suite »*, explique l'agricultrice. Rassurés eux aussi, ce père et son fils qui, du côté d'Orchamps, dirigent une entreprise de travail agricole. *« Nous récoltons le maïs chez les exploitants de la vallée du Doubs qui sont directement touchés par le tracé. Pour nous, c'était une perte nette de travail, sans indemnités... »*

Chez la plupart des chefs d'entreprise, le silence est assourdissant. *« Les industriels avancent à vue. Mais ils ne manqueraient pas d'investir si le projet revoyait le jour »*, assure Jean-Marc Daunizeau, représentant de la CNR sur la place doloise.

Côté touristique, la satisfaction est de mise. Sylvie Cottet, gérante du camping de Dole, avait bien du mal à faire le deuil de son établissement, situé en plein tracé. Cette saison devait être la dernière. *« Nous avons été très émus. Beaucoup de clients nous ont téléphoné »*. Le dernier dimanche de juin, une fête d'un collectif « anti-canal » *réunira, sur les bords du Doubs*, plusieurs centaines de personnes, dont nombre de propriétaires de parcelles de terrain situées sur l'emprise du projet. Ils sont plus de 600 à avoir ainsi acheté un petit lopin de terre pour bloquer un temps la machine. Venu soutenir Dominique Voynet le 13 mai à Dole, Lionel Jospin s'était vu *remettre un certificat de propriété d'une par*celle sur Ougney-Douvot. *« Il ne nous a pas encore retourné le document signé »*, se souvient tout d'un coup Philippe Thiéfaine... Le collectif s'appelle *« Les Doubs rêveurs réunis »*.

Serge Dumont

« On emmène ton fils pour quelque temps... »

SUR l'étagère, dans le cabinet de l'avocat, maître Tahri, les dossiers des « disparus » sont alignés côte à côte. Le plus récent porte le numéro 294. Chaque dossier contient plusieurs affaires distinctes – jusqu'à sept. Chacune se résume à peu de chose : une fiche d'état civil, une photo d'identité et quelques lignes pour dire brièvement, en français ou en arabe, dans quelles circonstances a eu lieu la disparition.

Mieux vaut écouter les récits, autrement éloquents, des familles réunies comme chaque semaine dans le bureau de l'avocat. Toutes habitent la proche banlieue d'Alger. *« La police est venue chercher mon fils Mourad le 16 mai 1996 à 8 heures du matin »*, raconte un père de famille en s'excusant pour son *« français de maçon »*. *« Il regardait la télévision. Il a vingt-quatre ans. C'est l'aîné de nos sept enfants. Les policiers m'ont dit :* « On emmène ton fils pour quelque temps. » *J'ai attendu tout l'après-midi. Puis, je suis allé à la caserne de Baraki. En vain. J'ai écrit partout sans avoir de réponse. Un jour, les gendarmes m'ont convoqué. Ils m'ont dit que j'avais mal éduqué mon fils. »* Jusqu'ici silencieuse aux côtés de son mari, la mère, une femme au teint coloré, intervient : *« Mourad était bien élevé. Le soir, c'est moi qui fermais la porte de l'appartement. Il ne sortait pas. Et le matin, c'est lui qui préparait le café. »*

Une vieille dame leur succède dans le bureau de l'avocat. *« Il y a un an, les militaires sont venus prendre mon fils de dix-huit ans. Il était 6 h 30. Riad dormait. C'est le plus jeune de mes fils. Il travaillait avec son frère dans une menuiserie. »* Pourquoi a-t-il été arrêté ? *« Riad est un garçon sérieux. Il ne boit pas, ne se drogue pas. Il fait ses prières. C'est à cause de ça qu'il est suspect et qu'ils l'ont arrêté »*, répond sa mère.

La vieille dame se lève et quitte le bureau. Un homme très corpulent s'installe sur la chaise. Il est fier de parler « *direct* ». *« Mon fils Saïb a été enlevé par des éléments en civil de la Sécurité militaire le 15 novembre 1994, à 19 h 30, à la sortie de la mosquée de Didouche Mourad, en plein centre d'Alger. Direct, j'ai écrit au président Zeroual, aux ministres de la justice, de l'intérieur, à l'Observatoire national des droits de l'homme, à Mme Zeroual, au patron de la Sécurité militaire, le général Toufik. Lui, c'est le seul à ne pas avoir accusé réception de ma lettre. Un haut fonctionnaire m'a reçu, très correctement. Il m'a conseillé d'adresser une lettre de rappel »*, dit-il, avant d'ajouter : *« Avec toutes ces lettres, je crois que je lui ai pas fait du bien. »* S'il les a envoyées malgré tout, poursuit-il, c'est pour que, si Saïb est vivant, *« il ne puisse pas me reprocher de n'avoir rien fait »*.

Biologiste de formation, Saïb, trente ans, se rendait régulièrement à la mosquée. *« Ceux qui nous gouvernent n'aiment pas les gens instruits qui font leur prière »*, dit son père. Régulièrement, ajoute-t-il, *« la gendarmerie m'envoie des ordres de rappel pour que Saïb aille faire son service militaire. Je leur ai répondu : "Mon fils, il est entre vos mains." »*. Le père du jeune homme ne demande qu'une chose aux autorités : qu'elles disent *« s'il est mort ou vivant »*.

Toutes les familles veulent savoir si leur enfant, leur mari, vit encore. C'est leur priorité. *« C'est en lisant le journal* Liberté *que j'ai compris que mon fils, un marin de la marine marchande, était impliqué dans un trafic d'armes à Oran*, raconte le père de Rachid, trente ans. *Depuis deux ans et demi, je n'ai aucune nouvelle. S'il a été fusillé, qu'on me donne au moins le numéro de sa tombe, qu'on me rende son corps »*, dit-il en exhibant la photo d'un jeune homme à la fine moustache.

La mère de Fathia, elle, n'est plus tenaillée par l'angoisse. Elle est convaincue que sa fille de vingt-neuf ans, *« kidnappée par la Sécurité militaire – ou plutôt l'insécurité militaire »* il y a trois ans, est aujourd'hui décédée. *« Toutes mes lettres sont restées sans réponse, mais une amie, mariée à un commissaire de police, m'a dit qu'elle était morte sous la torture à Châteauneuf* (un centre de détention d'Alger). *Elle a été enterrée sous un faux nom je ne sais pas où »*, raconte-t-elle en pleurant doucement. Son crime ? *« Par une amie journaliste, Fathia avait appris des choses qu'elle n'aurait pas dû savoir. »* Elle n'en dira pas davantage.



Arrêtés à l'occasion d'opérations de ratissage menées par la Sécurité militaire algérienne contre les milieux islamistes, ils n'ont plus donné signe de vie à leurs proches. Ces disparitions se chiffrent à « plusieurs milliers », selon la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme. Témoignages

Il est impossible de chiffrer le nombre de personnes disparues ces dernières années après avoir été enlevées par les forces de sécurité. Certaines sources avancent le chiffre de 2 000 personnes. La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), dans un rapport publié en juin, estime que ce chiffre de *« 2 000 disparus imputables aux forces de sécurité est sans doute très en deçà de la réalité »*.

Au siège de l'Observatoire national des droits de l'homme (ONDH), un organisme officiel algérien, on récuse cette estimation. *« Il n'y a que quelques cas individuels de disparition »*, affirme le président de l'Observatoire, M. Rezzag-Bara. *« Une partie des disparus sont, en réalité, des* « terroristes » (les islamistes, selon la terminologie officielle) *qui ont rejoint clandestinement le maquis. Beaucoup de personnes disparues ont, par ailleurs, été enlevées par les groupes terroristes qui se présentent comme des agents de sécurité. Les enlèvements imputables aux forces de l'ordre sont exceptionnels »*, conclut-il.

Les familles des disparus récusent cette présentation, qui blanchit à bon compte le régime. *« Omar a été enlevé avec des amis en 1995 dans la rue, entre la maison et l'université, à côté d'El Harrach*, raconte son père. *Ses copains ont été relâchés, pas lui. Par d'autres prisonniers, j'ai su qu'il avait été incarcéré à Châteauneuf. Au palais de justice, ils me disent qu'il est en fuite. Je sais que c'est faux. »*

LA mère de Toufik, trente et un ans, ne croit pas davantage à l'innocence des forces de sécurité. *« Lorsque l'armée est venue arrêter mon fils, il y a treize mois, à 10 heures du matin, dans le magasin de pièces détachées de son beau-frère. Il y avait deux témoins. L'un était mineur ; l'autre a fait une déposition. Ça n'a servi à rien*, reconnaît-elle. *Je suis allée à la caserne de Baraki, à celle des Eucalyptus, au palais de justice d'El Harrach, au ministère de la justice d'El Biar, au tribunal d'El Harrach, qui m'a dit de m'adresser à la gendarmerie de Baraki. On a enregistré ma plainte. J'ai également écrit au général Lamari* (le chef d'état-major des forces armées). »

Mohamed, un maçon de trente ans, a été arrêté le 16 mai 1996 à Baraki, aux environs de 8 heures du matin, dans le cadre d'une opération de ratissage. *« Je suis allé partout*, dit son père, un cheminot. *Les forces de sécurité prétendent que ce n'est pas eux qui l'ont arrêté. Mais je les ai vues »*, affirme-t-il. L'histoire que raconte la mère de Hassan, un mécanicien, n'est pas très différente : *« La police est venue arrêter Hassan il y a deux ans, à 2 heures du matin, chez nous, à Kouba. Une semaine plus tard, ils sont venus chercher l'un de ses jeunes frères, qui n'a que quinze ans. Lui, on sait qu'il est à la prison d'El Harrach. Mais Hassan ? A l'époque, il avait vingt-six ans. Aujourd'hui, la police soutient qu'elle n'y est pour rien. Pourquoi l'avoir arrêté lui ? Il travaillait et faisait vivre onze personnes. »*

La fille – unique – de Djami avait quatre mois lorsque son père, un journaliste, a été enlevé par les forces de sécurité. Elle a aujourd'hui un peu plus de deux ans et n'a toujours pas revu son père, *« enlevé en pleine rue, devant des témoins, et embarqué de force dans une voiture banalisée »*, explique son épouse, professeur d'anglais. *« Au début, on a essayé de me faire croire qu'il avait été enlevé par des terroristes. Ensuite, qu'il était parti à l'étranger retrouver une femme »*, ajoute-t-elle. Le crime de son mari, qui avait déjà été arrêté à la suite d'un article ? *« C'était un musulman. Il faisait sa prière. »*

A en croire les familles des disparus, les ratissages sont monnaie courante dans les quartiers populaires de la capitale algérienne. Avec le risque, pour ceux qui sont pris au cours de la rafle, de *« disparaître »*. *« On préfère avoir nos enfants en prison plutôt que de les savoir dans la rue »*, lance une mère de famille, approuvée par les femmes qui l'entourent.

Mais savent-elles ce qui se passe dans les prisons ? Les témoignages sont rares. Libéré, un détenu politique ne se livre pas facilement. Celui qui accepte de raconter ses conditions de détention le fait sous couvert d'anonymat. Il chuchote plutôt qu'il ne parle. *« Un matin de 1994*, raconte l'un d'eux, ingénieur de formation libéré au début de l'année 1997, *on a cassé la porte de ma maison. On m'a traîné dans l'escalier, ma chemise sur la tête pour que je ne voie rien. Une demi-heure après, je me suis retrouvé dans un centre de torture. Je n'ai jamais su où il était situé. D'abord, ils m'ont assis sur une chaise, les mains attachées derrière le dos. Mes interlocuteurs – ils devaient être cinq ou six – ne m'ont jamais posé de questions. Ils voulaient simplement que je leur raconte ma vie. Et ils me frappaient, me frappaient... Ce n'était qu'un début. Ils m'ont ensuite ligoté – nu – comme un saucisson sur un banc. »* L'une des personnes chargées de l'interrogatoire précise au prisonnier que la corde est *« d'importation »*, donc solide.

Les tortures peuvent reprendre... Elles vont de l'absorption forcée d'eau croupie au versement d'acide sulfurique sur les blessures, un traitement, semble-t-il, réservé aux jeunes détenus. *« J'ai aussi vu des prisonniers qui portaient sur leur corps des traces de mèches de perceuses ou des brûlures de cigarettes. J'en ai vu un autre dont l'œil droit était sorti de l'orbite et pendait. Un jour, il a été appelé et on ne l'a plus jamais revu. A la fin, on n'est plus un homme, on n'est même plus un animal. On n'est rien. On avoue n'importe quoi. Je crois que même la Gestapo n'a pas fait pareil »*, raconte d'une voix lente l'ancien détenu.

EN parlant, l'homme – d'une quarantaine d'années – découvre une bouche où il ne subsiste que de rares dents. Les a-t-il perdues en prison ? *« Oui, pendant la castagne*, répond-il. *Je ne sais pas si je les ai avalées ou crachées quand j'étais entre leurs mains. »*

Quand ils ne sont pas torturés, les prisonniers, dont le nombre oscille, selon les périodes, entre vingt et quarante, sont entassés dans une pièce minuscule. *« On dormait tête-bêche, les uns contre les autres, couchés non pas sur le dos, mais sur le côté faute de place. On puait, on était sales, couverts de poux – j'ai beaucoup appris sur les poux. »*

Il n'y a pas de toilettes dans la cellule commune. *« On nous laissait aller aux WC tous les trois jours environ »*, raconte l'ancien prisonnier. La nourriture est à l'avenant : chiche et de médiocre qualité. *« On nous distribuait tous les deux ou trois jours de la mie de pain sèche. C'était des restes qui avaient servi à s'essuyer la bouche : ils portaient les traces de betteraves rouges. Parfois, on nous donnait aussi un oignon cru. »* Bizarrement, les détenus sont emprisonnés sans être fouillés au préalable. Ils sont incarcérés avec leurs papiers d'identité et leur argent, s'ils en ont. Moyennant quoi, quelques gardiens, en cachette de leurs collègues, acceptent de vendre aux prisonniers les plus âgés des paquets de biscuits.

Entre les prisonniers, on ne se parle pas, précise l'ancien détenu. *« On se méfie. On ne sait jamais à qui l'on a affaire et si votre voisin ne va pas tout raconter plus tard, sous la torture. »*

L'homme qui parle ainsi a été torturé pendant une semaine. Mais il est resté incarcéré trois mois dans le centre. A attendre. *« L'attente est plus dure que la torture*, affirme-t-il. *On entend des gens hurler la nuit, le jour. Alors, on vit avec la hantise d'être appelé et de ne jamais revenir. »*

Au bout de trois mois, le prisonnier sera présenté devant un juge. La procédure extrajudiciaire est terminée. Une vingtaine de chefs d'inculpation seront retenus contre l'inculpé, ceux-là mêmes que l'on invoque dès que le prévenu est un islamiste supposé. Les Algériens surnomment *« couffin »* ce fourre-tout juridique.

« Le juge m'a dit : « Pour votre sécurité, je vais vous envoyer dans une vraie prison. » *J'ai donc été transféré à Serkadji. »* L'établissement n'a pas une bonne réputation depuis que , en février 1995, une mutinerie a été violemment réprimée (au moins une centaine de détenus tués). *« A Serkadji, j'ai eu l'impression d'être aux Etats-Unis* (où il ne s'est jamais rendu) », conclut-il pourtant. Trois fois inculpé, trois fois bénéficiaire d'un non-lieu, l'homme sera libéré après avoir passé plus de mille jours en détention.

Hacène Terro
Dessin : Ivan Sieg

Europe, les vraies priorités

par Laurent Cohen-Tanugi

PAR trois fois en cinq ans, la France a paru tenir entre ses mains le sort de la construction européenne. En septembre 1992, elle faillit rejeter le traité de Maastricht, acte fondateur de l'Union économique et monétaire (UEM), et d'un embryon d'Europe politique, mais surtout instrument de survie de la construction communautaire dans l'ère post-communiste.

Trois ans plus tard, l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République faisait craindre une remise en cause de l'ambition d'une Europe forte ardemment poursuivie par François Mitterrand. Ces inquiétudes furent dissipées à l'automne 1995, lorsque le nouveau président fixa définitivement le cap de la monnaie unique, avant d'étoffer, peu à peu, les propositions françaises dans le cadre de la conférence intergouvernementale sur la révision du traité de Maastricht.

Tout récemment, la scène s'est rejouée à Malmö, au congrès des partis socialistes européens, lorsque Lionel Jospin, nouveau premier ministre, a déclaré à l'Europe que son gouvernement respecterait les engagements pris... au cours de la campagne électorale, à savoir la nouvelle politique économique et sociale, les « conditions » posées à l'avènement de l'euro, et la volonté de « réorienter la construction européenne » vers la croissance et l'emploi, en tournant le dos au libéralisme et au monétarisme. Ce qui semblerait signifier que l'euro n'existera au 1er janvier 1999 que si le nouveau gouvernement français parvient à en renégocier les termes avec ses quatorze partenaires, notamment l'Allemagne.

La placidité des marchés financiers face à cette nouvelle donne signifie-t-elle que les partenaires européens de la France en seront quittes une nouvelle fois pour quelques angoisses passagères ? On l'espère, mais les conséquences potentielles des nouvelles positions françaises sur l'UEM paraissent aujourd'hui plus difficilement maîtrisables que par le passé. Pour au moins trois raisons : la proximité des échéances finales de la monnaie unique, les difficultés économiques et politiques de l'Allemagne, principal protagoniste de cette dramaturgie récurrente, et, surtout, l'état général des affaires européennes, par lequel on commencera. Après la dérive de la période 1992-1995, marquée par l'immobilisme post-maastrichtien et par un élargissement à quinze réalisé sans renforcement institutionnel, la levée de l'hypothèque française sur la monnaie unique, fin 1995, avait donné le signal d'un redémarrage de la construction européenne autour du projet d'union économique et monétaire.

Celle-ci, après avoir essuyé bien des assauts, a finalement acquis une crédibilité réelle auprès des marchés financiers internationaux comme des populations, grâce à la mobilisation des gouvernements pour satisfaire aux critères de convergence économique, à la baisse continue des taux d'intérêt et à la résolution patiente, d'un Conseil européen à l'autre, des principaux défis posés par cette entreprise, révolutionnaire dans son principe comme dans ses effets.

Concentrant leurs efforts sur ce projet soigneusement balisé et démocratiquement ratifié, les Quinze ont en revanche peu investi sur la conférence intergouvernementale (CIG) chargée de réformer le traité de Maastricht, dont les travaux devraient être clos à Amsterdam les 16 et 17 juin. Conçue pour accroître l'efficacité des politiques inaugurées à Maastricht (politique étrangère et de sécurité commune, coopération policière et judiciaire), pour rapprocher l'Europe de ses citoyens, et surtout pour adapter le système institutionnel de l'Union en vue du « grand élargissement » vers l'Est, la CIG ne devrait répondre à ces trois impératifs que de manière minimaliste, compte tenu des multiples conflits d'intérêts et de visions à l'œuvre entre les Quinze sur ces questions sensibles.

Tout mettre en œuvre pour que l'UEM voie le jour au 1er janvier 1999 ; tenter de prolonger les travaux de la CIG en vue d'en améliorer les résultats

Si ce résultat se confirmait, l'Union européenne entamerait les négociations d'adhésion des premiers candidats d'Europe centrale en position de faiblesse, avec, soit la nécessité d'un nouvel ajustement institutionnel préalable à l'élargissement, soit, plus probablement au vu du passé, une nouvelle dilution des mécanismes communautaires dans le marais de la « grande Europe ».

Dernier aspect de ce tableau : la consécration de l'OTAN comme cadre principal de la sécurité paneuropéenne, grâce à l'Acte fondateur récemment signé avec la Russie, qui ouvre la voie à l'élargissement à l'Est, mais réduit également la portée d'une défense proprement européenne.

Si l'on fait le bilan, le risque de dilution du projet communautaire dans une « grande Europe molle » dont on perçoit déjà les prémices paraît aujourd'hui considérable. Face à cette situation, les priorités de quiconque est attaché à la conception française historique d'une « Europe-puissance » sont claires : tout mettre en œuvre pour que l'UEM voie le jour au 1er janvier 1999 conformément aux engagements pris, d'une part ; tenter de prolonger les travaux de la CIG en vue d'en améliorer les résultats, de l'autre.

L'importance de l'UEM se passe de commentaire : seule la monnaie unique est de nature à faire de l'Europe une vraie puissance, à servir de vecteur à de nouvelles avancées de l'Europe politique et sociale et à faire contrepoids aux effets dilutifs des élargissements à venir. Et son avènement se joue dans les semaines et les mois qui viennent. Quant à la CIG, dont la clôture imminente ne répond à aucune nécessité, sa prolongation se justifierait amplement, compte tenu de la modestie de ses résultats, par les changements politiques intervenus au Royaume-Uni et en France et par le cadre naturel qu'elle fournit pour arbitrer les diverses inflexions au processus européen souhaitées par tel ou tel Etat membre, la France, entre autres.

En entretenant le doute sur la priorité qu'il entend réellement accorder à la naissance de l'euro au 1er janvier 1999, le nouveau gouvernement français a affaibli ses chances de peser en faveur d'une poursuite des travaux de la CIG, que la plupart de nos partenaires ne souhaitent pas (ce qui, incidemment, en dit long sur une éventuelle volonté commune de réorienter la construction européenne).

On en revient dès lors inéluctablement à l'euro, à la France et à l'Allemagne. Ce serait en premier lieu un contresens que d'interpréter la défaite électorale de la droite comme un quelconque rejet de la monnaie unique par la population française. Tous les sondages de ces derniers mois attestent du contraire, car l'opinion sent bien que la monnaie unique, pour laquelle elle a déjà consenti tant d'efforts, est porteuse de puissance, de croissance et d'emploi.

Par ailleurs, la diversité de la social-démocratie européenne laisse peu de place à une réorientation majeure de la construction communautaire, même dans une Union majoritairement gouvernée à gauche, comme en témoigne le peu d'empressement des gouvernements à renégocier le pacte de stabilité. Outre que l'Europe n'a jamais fonctionné en ces termes, qu'y a-t-il de commun entre le discours sur l'emploi de Tony Blair, axé sur une dérégulation du marché du travail que ne renierait pas Alain Madelin, et celui de Lionel Jospin, fondé sur une politique de relance et de réduction du temps de travail ? Et comment ignorer que le libéralisme et le monératisme auxquels on entend tourner le dos ont été et demeurent les principes fédérateurs d'une Europe que certains Etats membres se passeraient volontiers de voir devenir une puissance ?

Le risque de dilution du projet communautaire dans une « grande Europe molle » dont on perçoit déjà les prémices paraît aujourd'hui considérable

Pour éviter une crise majeure, sans doute convient-il d'en revenir aux principes qui, dès l'origine, ont fait le succès de la méthode communautaire, à savoir :

– ne pas faire prévaloir les intérêts nationaux, et a fortiori partisans, de court terme sur des engagements européens de portée historique ;

– ne pas exploiter les difficultés des voisins, mais au contraire les prendre en compte et s'efforcer de les alléger en vue de l'objectif commun, notamment lorsqu'il s'agit de la France et de l'Allemagne, piliers de la monnaie unique ;

– à défaut de consensus évident sur le contenu d'une renégociation, s'en tenir aux accords existants et travailler à compléter l'UEM, dans le cadre de la CIG et au-delà, sans en compromettre l'avènement.

La marge est en effet étroite entre les deux écueils que constituent un report des plus hasardeux du calendrier et un euro faible dont l'opinion allemande – et pas seulement elle – ne voudra pas. Un report du calendrier sans modification des critères donnerait le signal de la démobilisation et, même s'il n'en était pas ainsi, il n'y a aucune raison de penser qu'il nous conduirait à la monnaie unique un ou deux ans plus tard. Quant à la renégociation des critères, qui n'ont globalement rien d'arbitraire, elle ouvrirait une boîte de Pandore que nul ne saurait refermer.

Les socialistes français ont largement contribué à faire l'Europe. Ils ont, dans les mois qui viennent, la responsabilité historique de poursuivre jusqu'à son terme l'œuvre accomplie depuis quarante-cinq ans, en assurant la naissance de l'euro au 1er janvier 1999.

Laurent Cohen-Tanugi est avocat.

Il faut renégocier le critère des 3 %

par Liêm Hoang-Ngoc

LA CONSTRUCTION européenne aurait pu déboucher sur une coordination des politiques économiques pour relancer la croissance et l'emploi. La constitution d'un marché unique supposait un minimum de convergence entre les économies. Faute d'un minimum de convergence du point de vue des structures économiques conditionnant les performances économiques, les économies déficitaires (du point de vue des échanges intracommunautaires) feraient peser sur les autres le financement de leurs dettes. Problème épineux : définir des critères de convergence qui soient des indicateurs précis de la structure technique d'une économie et de sa performance réelle. Quatre types de critères de convergence possibles peuvent être en théorie considérés.

Le premier, le moins évident à construire, est un critère de convergence dit structurel qui mesurerait les écarts technologiques des différents pays. Il est pour l'heure indéfinissable, malgré les tentatives de certains chercheurs de classer les différents pays en fonction de leur spécialisation technologique.

Le deuxième type de critère possible est un critère de convergence « réel » mesurant les performances macroéconomiques des différents pays. Le taux de chômage, le taux de croissance, ou encore la productivité mesurée par le ratio PIB par tête en sont des mesures possibles. Ils ne figurent pas dans le traité de Maastricht.

Les deux autres types de critères sont ceux qui sont pris en compte dans le traité de Maastricht. Il s'agit des critères « nominaux », et des critères relatifs à l'état des finances publiques. Ils ne disent rien sur la convergence structurelle et réelle. Il était admis à l'époque de la rédaction du traité qu'il n'était pas nécessaire de définir des critères réels sur lesquels un accord était par ailleurs difficile à trouver. L'hypothèse faite était plutôt que la convergence de critères nominaux devait permettre la convergence réelle et structurelle. De fait, la convergence nominale a bien provoqué une convergence réelle. Mais cette dernière s'est établie sur la base d'une convergence des pays européens autour d'une croissance faible et de forts taux de chômage.

Les critères nominaux portent sur des normes d'inflation, de taux d'intérêt et de stabilité des taux de change. Ils sont définis en termes relatifs, c'est-à-dire en fonction de la moyenne des performances des trois pays les plus performants.

Ce qui n'est pas le cas pour les critères relatifs aux finances publiques. Si tel avait été le cas, les pays membres ne seraient pas bloqués par le critère des 3 %. Un raisonnement en termes relatifs (du type « les pays membres doivent se situer autour d'une moyenne donnée ») aurait permis de coordonner les politiques budgétaires de façon contra-cyclique afin de pratiquer simultanément dans tous les pays des politiques budgétaires expansionnistes usant de déficits budgétaires en période de récession.

Faute de substituer un pacte de croissance au pacte d'austérité de Dublin, on voit mal de quels moyens disposeront les gouvernements européens pour faire face aux besoins de financement de la convergence et de la lutte contre le chômage

En période de croissance, à l'inverse, la coordination s'effectuerait en direction de l'équilibre budgétaire par des rentrées fiscales mécaniquement accrues. Un tel raisonnement diffère radicalement d'un raisonnement « en tendance », qui aurait pour seul objectif la recherche bien peu keynésienne de l'équipe budgétaire en tendance et en toute circonstance conjoncturelle. Faute d'une telle coordination, l'application des critères de Maastricht n'est pas étrangère au dysfonctionnement observable de l'actuelle Europe intégrée. Imaginons le fonctionnement d'un tel grand marché unique, soumis à des « chocs asymétriques », c'est-à-dire à des difficultés engendrant des déficits temporaires d'une ou plusieurs régions ou de pays membres à l'égard des autres. En théorie, il existe trois mécanismes d'ajustement.

Le premier est le mécanisme de la flexibilité des taux de change : en cas de déficit, un ajustement à la baisse du taux de change permet un rééquilibrage progressif des échanges. Ce mécanisme est désormais neutralisé par le principe de la fixité des taux de change.

Le deuxième mécanisme est celui de la compensation par des fonds structurels communautaires : le budget fédéral finance les producteurs et régions en difficulté pour faire face à la chute des cours et soutenir leurs efforts d'adaptation technologique pour atteindre la convergence réelle. Ce mécanisme n'est pas généralisable pour l'heure, compte tenu de la faiblesse du budget communautaire dont l'extension poserait le problème du fédéralisme budgétaire. De plus, les budgets nationaux, réduits à portion congrue par le pacte de stabilité de Dublin ne permettent plus de faire face aux efforts d'adaptation nationaux par la politique industrielle.

Le troisième mécanisme est celui de l'ajustement par le marché, par la mobilité des individus d'une région à l'autre ou par la flexibilité des prix et salaires relatifs. C'est de fait ce mécanisme qui prévaut et prévaudra si rien ne change. Comme la mobilité intracommunautaire de l'emploi est extrêmement faible, l'ajustement se fera (et se fait déjà) par le chômage dans les régions en difficulté, ou bien par la flexibilité à la baisse des salaires et des prix relatifs, avec un risque déflationniste non négligeable dans un contexte d'incertitude et d'anticipations pessimistes des entreprises.

En se ralliant progressivement à une grille de lecture d'inspiration libérale, les partisans de l'actuelle construction européenne pensent que c'est en favorisant le fonctionnement concurrentiel des marchés des biens et du travail que l'on permettra à cet ajustement d'opérer sans recourir à l'intervention budgétaire publique. Or refuser d'accroître les budgets nationaux et communautaires, sous prétexte d'atteindre à tout prix le critère au demeurant infondé théoriquement des 3 %, ne fera qu'entretenir un cercle vicieux où la croissance ralentie amenuisera mécaniquement les recettes fiscales et creusera les déficits. L'Allemagne, malgré toute la rigueur qui la caractérise, est entrée dans ce cercle vicieux et n'atteindra pas les 3 %.

Il ne s'agit pas là d'un débat technique, mais d'un débat politique qui oppose deux conceptions de l'Europe. D'un côté, ceux pour qui le poids de l'Etat et donc des budgets publics doivent être réduits. De l'autre, ceux pour qui la convergence ne peut se faire sans financement public des régions en difficulté et pour qui le rôle de l'investissement public en matière d'infrastructures et de biens collectifs est nécessaire pour assurer le plein-emploi et l'égalité d'accès à certains services essentiels. Ajouter un volet social au pacte de stabilité de Dublin paraît à cette aune de l'ordre du seul symbole si les critères limitant la possibilité d'utiliser le déficit budgétaire en période de récession ne sont pas assouplis. Faute de substituer un pacte de croissance au pacte d'austérité de Dublin, on voit mal alors de quels moyens disposeront les gouvernements européens ou un quelconque gouvernement économique pour faire face aux besoins de financement de la convergence et de la lutte contre le chômage.

Liêm Hoang-Ngoc, maître de conférences à l'université Paris-I, est signataire de la déclaration d'économistes européens pour une politique économique alternative.

Pauvre recherche française !

par Yves Le Coadic

IL est, dans l'Evangile selon saint Matthieu, une parabole qui dit que, « à tout homme à qui l'on donnera, il aura du surplus ; mais à celui qui n'a pas, on enlèvera même ce qu'il a ». Confirmée au niveau des nations et des individus (on sait que le milliardaire s'enrichit plus vite que le pauvre...), sa validité a été constatée aussi dans le secteur de la science, de la recherche scientifique et dans celui de l'information scientifique. Cet effet s'est érigé en principe dit « principe de Matthieu » et s'est formalisé dans des lois dites biblio-info-scientométriques.

Un article scientifique qui a déjà été cité de nombreuses fois sera cité plus fréquemment qu'un article qui n'a eu que peu de citations ; une revue qui est fréquemment consultée sera consultée plus régulièrement que celles qui sont moins consultées ; un auteur qui a déjà publié beaucoup de livres en publiera d'autres plus facilement que celui qui n'en a pas autant publié...

Récemment, des chercheurs allemands en science de l'information ont eu l'idée de vérifier la pertinence de ce fameux principe en ce qui concerne la recherche scientifique de différentes nations. Faisant usage d'une grande banque d'informations internationale, le *Science Citation Index*, ils ont cherché les riches en science et les pauvres en science. Ils ont ainsi mis en évidence la mauvaise place actuelle de la recherche française. La France fait maintenant partie du groupe des pays pauvres en science. Et elle risque de le devenir encore plus selon le « principe de Matthieu ».

Certains indicateurs ponctuels, comme le faible nombre de chercheurs français membres des comités de lecture des revues scientifiques internationales, le faible nombre d'inventions brevetées, le nombre limité d'intervenants français dans les conférences internationales, dans les instituts de haut niveau le laissent présager. Un exemple : la modeste participation française (de 5 à 8 %) aux cours des écoles internationales organisés cette année par le Centre de culture scientifique Ettore-Majorana à Erice, en Italie, cours de très haut niveau dans les secteurs avant-gardistes des sciences biologiques et physiques.

Seule exception à cette règle, la forte participation française (35 %) au troisième cours de l'Atelier international sur la gastronomie moléculaire et physique qui a eu lieu du 4 au 8 avril cette année, et qui portait sur « La chaleur dans la cuisson ». Ce cours était introduit par l'ancien directeur général de la science et de la technologie ; celui de 1996, sur les sauces, où la participation française était encore plus importante, l'était par le professeur Gilles de Gennes, du Collège de France. De cela, nous ne nous plaindrons pas, l'espérance de ces recherches étant l'amélioration des méthodes de cuisson et l'invention de nouveaux mets !

Mais la baisse constante, ces dernières années, de l'effort de recherche en termes de crédits (1,3 % en francs courants en 1997 pour le budget civil de la recherche), de main-d'œuvre, de bourses doctorales, etc., explique cette pauvreté. Et laisse deviner, si rien n'est fait, le déclin inexorable de la science française.

Pendant ce temps, la science américaine se porte bien. Tous ses indicateurs – dont les principaux sont les crédits, la main-d'œuvre, les bourses – sont positifs. Et ils le sont parce que les administrations fédérales américaines, National Science Foundation en tête, parce que l'État américain poursuivent et accroissent leurs efforts pour soutenir un développement durable. Il est donc crucial pour la nouvelle législature de faire le choix entre déclin inexorable ou développement durable de la science française.

Yves Le Coadic est professeur de science de l'information au Conservatoire national des arts et métiers.



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Déterminisme pervers

PEUT-on extrapoler à l'ensemble de l'espèce humaine les résultats d'une étude génétique réalisée sur des personnes malades, porteuses elles-mêmes d'une anomalie chromosomique importante ? Plus généralement, n'assiste-t-on pas, depuis que les chercheurs ont commencé à explorer systématiquement, gène après gène, l'ensemble du génome humain, à une grave dérive consistant à vouloir à tout prix associer la découverte d'un gène à une maladie, ou, pire, à un comportement ? Ces deux questions fondamentales sont illustrées de manière presque caricaturale par la publication, dans les colonnes de la revue scientifique britannique *Nature*, de très sérieux travaux réalisés auprès de jeunes filles atteintes d'un syndrome de Turner, une anomalie chromosomique très connue caractérisée par l'absence d'un des deux chromosomes X normalement présents chez les sujets de sexe féminin.

Les auteurs de l'étude affirment que l'origine – maternelle ou paternelle – de l'unique chromosome X que possèdent ces jeunes filles permet à elle seule de prédire une plus ou moins grande capacité d'adaptation au milieu social. En clair, selon ces chercheurs, celles qui possèdent un chromosome X d'origine maternelle seraient beaucoup moins à même de réagir de manière adaptée en société que celles dont le chromosome X provient du père.

Peut-on, à partir d'un tel travail, extrapoler à l'ensemble de l'espèce humaine ? Les éditorialistes de *Nature* n'hésitent pas à se demander si le combat pour l'égalité des sexes n'a pas abouti, en définitive, à réduire le rôle que peuvent avoir les facteurs biologiques dans les différences psychologiques séparant les hommes des femmes. Font-ils semblant d'ignorer que les travaux qu'ils publient – et surtout l'interprétation qu'ils en donnent – pourraient, au contraire, laisser penser que les troubles de la socialisation et de l'intelligence sont le plus souvent transmis par la mère ? On est loin, très loin même, de pouvoir démontrer pareille assertion.

Les travaux britanniques publiés par *Nature* ne sont pas l'apanage des chercheurs anglo-saxons. En France aussi existe un fort courant déterministe qui, à la faveur du développement spectaculaire des neurosciences, tente de relancer le vieux débat entre l'inné et l'acquis. Il y a quelques années, le professeur Jean-Pierre Changeux, l'actuel président du Comité national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, et par ailleurs auteur du fameux *L'Homme neuronal*, n'avait pas hésité à s'interroger sur la possibilité de déterminer, un jour prochain, les bases neurales de la conscience, voire de la création.

Par delà les convictions intimes de tel ou tel de ses membres, ne serait-on pas en droit d'attendre aujourd'hui, de la part du Comité national d'éthique, une mise en garde contre ce qu'il faut bien appeler les effets pervers du déterminisme génétique ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Une mansarde de verre

JUIN 1936 : les grèves sont-elles suscitées par les communistes ? Ou par les trotskistes de la IVe Internationale ? Et va-t-on voir la naissance d'une nouvelle extrême gauche ?... Juin 1947 : les mêmes questions se posent.

Retournons dans les romantiques décors de la révolution permanente. Ils ont changé depuis onze ans. Les hommes aussi. Adieu les parages du canal Saint-Martin et de la Grange-aux-Belles. La secte antistalinienne a émigré vers le Lion de Belfort. Mais ses pénates demeurent si légers ! Rue Daguerre, sous un porche, il faut pousser une porte faite de planches où se lit encore le mot « fragile ».

On entre dans une cour agreste, peuplée de poules et de lapins. Au fond, une masure décrépite surplombe deux ou trois cabanes. La permanence du PCI (Parti communiste internationaliste) n'est ouverte que le soir, vers 18 heures. Les trotskistes voient dans leur parti un moteur et une émanation : moteur dans la mesure où ses militants, et surtout ses sympathisants, poussent à l'agitation sociale ; émanation dans la mesure où leur idéologie et leur activité concordent avec les désirs des ouvriers mécontents de la politique sociale et des grands partis de gauche, ou des syndicats de la rue La Fayette.

L'épreuve de la clandestinité et de la Résistance les a, m'a-t-il semblé, mûris et rajeunis à la fois. Leur culture générale, leur vocabulaire et leur sens politique se sont considérablement développés. Ils m'ont paru moins farouches, plus sociables qu'autrefois. Mais leur position demeure fragile comme leur mansarde de verre.

Raymond Millet
(13 juin 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Les musées au milieu du gué

« EN FRANCE, on inaugure un musée par jour », ironisait Régis Debray. Quelques événements récents semblent lui donner raison. Pour engager la cohabitation, le président de la République vient d'arpenter le palais des Beaux-Arts de Lille remis à neuf, en compagnie de Martine Aubry et de Catherine Trautmann. Le Louvre propose de nouvelles salles, prologue à l'ouverture prochaine de plus de 10 000 m² supplémentaires. Lyon peaufine la dernière aile de son palais Saint-Pierre. Des musées d'art contemporain sont en chantier à Strasbourg et à Toulouse. On s'interroge sur la création d'un établissement consacré aux arts dits primitifs alors qu'on se querelle sur l'éventuelle délocalisation de celui de la Marine. La *muséomania* qui déferle sur la France depuis le début des années 80 a de beaux jours devant elle.

L'auteur de *Vie et mort de l'image* fait partie de ceux qui s'inquiètent de l'ampleur de ce phénomène. Il y aurait une délectation morose à s'abîmer dans la contemplation frénétique du passé, signe incontestable d'une sclérose de notre société, incapable d'envisager le futur sans rétroviseur. Plus grave : l'avant-garde artistique qui, jusqu'à la fin des années 70, n'avait que sarcasmes pour ces établissements poussiéreux, les a investis avec un enthousiasme suspect. Après un bref crochet dans la rue, elle s'empresse de regagner les sacro-saintes cimaises. Les guérilleros de l'art contemporain seraient-ils anesthésiés par les pontifes de l'art officiel ?

Il faut d'abord noter que la fameuse *« explosion »* des musées n'a rien d'un tremblement de terre. On avait un peu vite embarqué ces établissements du côté de l'utopie. Les musées seraient finalement ces *« cathédrales du XXIe siècle »* annoncées par André Malraux. Pourtant, après une poussée de fièvre due à la nouveauté, ils ont retrouvé une courbe de fréquentation normale – en légère augmentation. Ces édifices restent, pour le plus grand nombre, des temples bien intimidants. Et l'adjonction de salles de conférence ou de concerts, de librairies et de boutiques diverses, n'a pas réussi à en faire les pôles multiculturels annoncés. On peut s'en réjouir ou le regretter.

En fait, la *« muséomania »* répondait surtout à un rattrapage. Il y a vingt ans, la France constatait que son capital muséal était à peu près dans l'état où les premières années du XXe siècle nous l'avaient laissé. Pour refaire son retard, elle n'eut qu'à se mettre à l'heure anglo-saxonne. Avec sans doute beaucoup de zèle, mais le mouvement touche quand même l'ensemble du monde occidental. Cette débauche de musées va aussi de pair avec la sacralisation croissante de l'œuvre d'art. Ne va-t-on pas admirer un tableau comme on allait jadis adorer un morceau de la vraie croix ? Enfin, chaque nation, chaque province, veille à ses trésors artistiques avec d'autant plus de soins qu'ils sont le garant de son identité et de sa mémoire collective.

DU CONSERVATOIRE À LA BASE DE DONNÉES

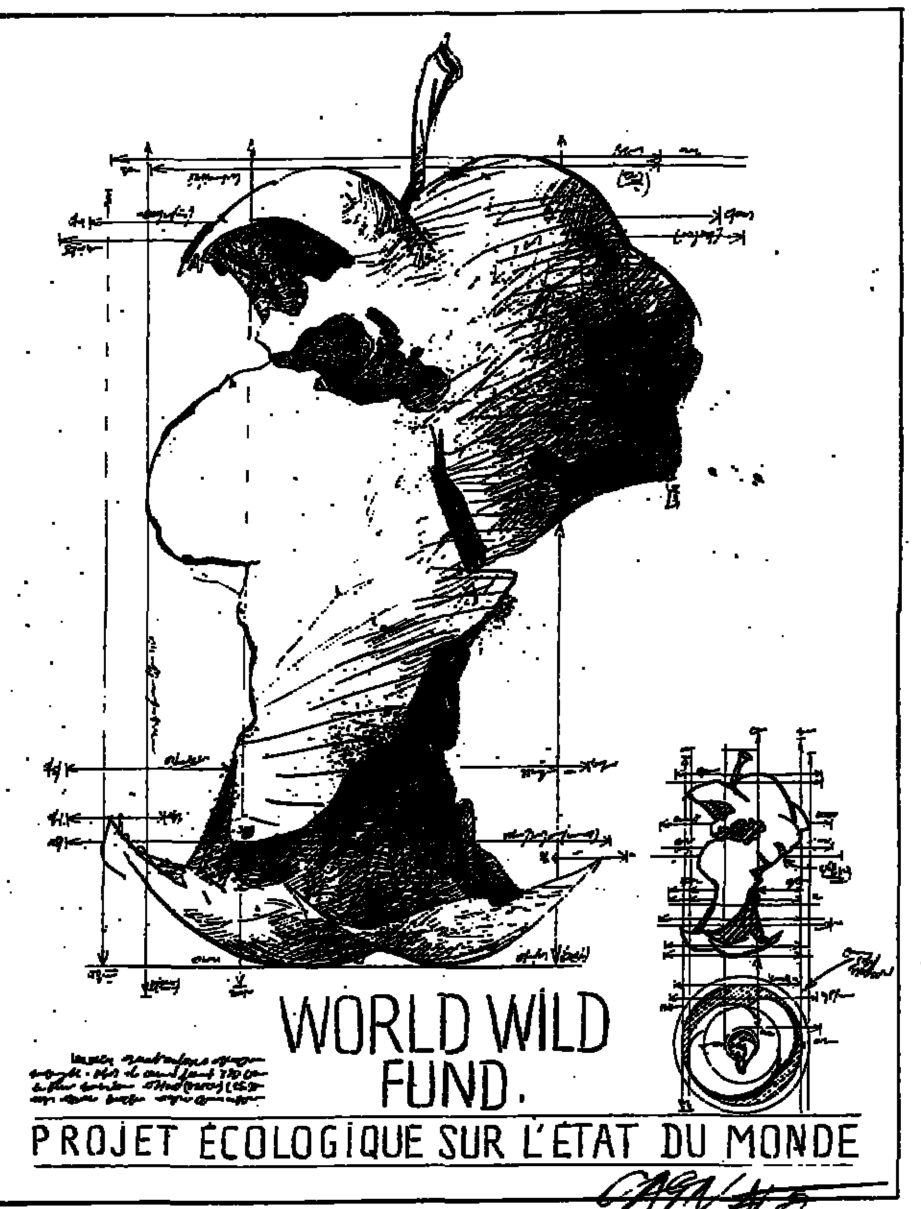
Ce besoin de mémoire n'a de sens que s'il relie les générations entre elles, s'il tisse des liens avec un passé vite indéchiffrable sans repères. Nos sociétés amnésiques le ressentent comme une urgence. Il déborde les frontières du monde artistique. Ce n'est donc pas un hasard si, même en France, où la culture artistique et littéraire prime toutes les autres, émergent des lieux consacrés aux cultures scientifiques et techniques.

Les Arts et traditions populaires, chers à Georges-André Rivière, avaient encore l'art pour alibi. Aujourd'hui, le patrimoine industriel n'a plus besoin de ces béquilles. Pierre Jaquet, président de la Société industrielle de Mulhouse, oppose même *« l'image figée »* du musée traditionnel, *« conservation guindée et assez frileuses d'œuvres »*, à celle des musées techniques de la ville alsacienne, *« témoignage essentiel de ce qu'un passé est susceptible d'apporter à une évolution ; (...) une des bases sur lesquelles peut s'appuyer le monde actuel pour penser son avenir, pour lui fournir des éléments de son progrès »*.

Le message des musées est-il en train de changer ? Conservatoire de témoignages culturels en tous genres, il sert désormais de bases de données pour des expositions qui concernent les vivants, explication de la nature, raisons d'être ou vie en société. Et lorsque Buren investit l'espace d'un musée en y disposant ses écrans rayés, lorsque Paolini dispose son jeu de cubes transparents dans l'atrium du Palais des beaux-arts de Lille, ils nous rappellent ainsi qu'ils partent de la peinture ou de la sculpture pour toucher à l'architecture du musée, à son espace et, par-delà, à son rôle. On peut estimer que ces exercices sont vains ou mal adaptés. Ils donnent à comprendre que le musée tend vers le microcosme où la présentation n'est pas moins complexe que la représentation.

Emmanuel de Roux

Projet de célébration de l'an 2000 *par Cagnat*



L'Europe et l'inévitable couple Paris-Bonn

Suite de la première page

La nouvelle coopération franco-allemande commence dans une atmosphère tendue, et les nouveaux protagonistes doivent acquérir très vite les réflexes qui, depuis des décennies, empêchent les différends entre Paris et Bonn de dégénérer en crise grave. Car, qu'on s'en réjouisse ou qu'on le regrette, l'entente entre la France et l'Allemagne demeure l'élément fondamental de la construction européenne, donc de l'influence de la France dans les affaires internationales. La présence à la tête des ministères-clés et parmi les conseillers de Lionel Jospin de personnalités convaincues de cette vérité première a été comprise à Bonn comme une garantie que la France *« restera un partenaire aussi fiable que l'Allemagne en Europe »*, comme l'a dit le président du groupe chrétien-démocrate au Bundestag, Wolfgang Schäuble.

Cette nécessité de la coopération franco-allemande ne signifie pas que l'une des parties doive céder systématiquement à l'autre. Elle implique une compréhension réciproque et la recherche permanente d'une voie commune prenant en compte la volonté et les obligations du partenaire. De la création de la République fédérale à la fin de la guerre froide, c'est-à-dire pendant plus de quarante ans, les Allemands ont consenti de larges concessions à la construction européenne, qui leur a parfois coûté cher en termes financiers, parce qu'ils recevaient en contre-partie un bien inestimable : leur réintégration dans la communauté internationale. Au moment de la réunification, ils ont, sur l'insistance de la France, accepté la monnaie unique parce que l'abandon, douloureux, du deutschemark était le signe qu'une Allemagne réunifiée ne tournerait pas le dos à l'unité européenne.

Le chancelier Kohl continue d'affirmer que l'Europe est le meilleur moyen de protéger ses voisins contre l'Allemagne et les Allemands contre eux-mêmes, que l'intégration européenne est une question de guerre et de paix sur le Vieux Continent.

Même s'il y a quelque emphase dans ces déclarations, elles restent historiquement fondées : l'alternative à l'Union européenne est le retour au chacun pour soi en Europe, à la politique du « cavalier seul » que, depuis l'unité de 1871, l'Allemagne a menée à plusieurs reprises avec les conséquences catastrophiques que l'on sait. Elle en a apparemment les moyens et rien ne garantit que les jeunes Allemands, moins conscients du poids de l'Histoire que la génération actuellement au pouvoir, ne seront pas tentés un jour de rejouer cette partition. Rien, si ce n'est une Union européenne suffisamment intégrée pour étouffer ces velléités.

C'est pourquoi la conduite de la politique européenne et des relations franco-allemandes exige de part et d'autre du doigté. Nous ne sommes plus au temps où de Gaulle pouvait pratiquer pendant des mois *« la politique de la chaise vide »*, mais en revanche la peur de la crise ne doit pas empêcher de soutenir des revendications jugées légitimes. Deux erreurs sont à éviter : croire que l'Allemagne n'a pas d'autre choix que de céder, ou penser que la France a des solutions de rechange à la coopération avec Bonn, par exemple dans un rapprochement avec Londres ou dans la constitution d'un bloc sudiste. C'est la tentation de tous les nouveaux gouvernements français, quelle que soit leur couleur, de vouloir « rééquilibrer » l'axe Paris-Bonn et ces tentatives ont toujours été vouées à l'échec.

Jusqu'où les dirigeants français et allemands peuvent-ils aller sans risquer de mettre en danger plus de trente ans de coopération, quand surgissent des divergences profondes, comme c'est le cas actuellement autour du pacte de stabilité, de la lutte contre le chômage, de l'orientation générale de la politique économique ? Ces divergences ne sont pas nouvelles, mais elles prennent un relief particulier au moment où la monnaie unique va limiter considérablement la marge de manœuvre des gouvernements nationaux.

AU NOM DE LA COHÉSION

Un épisode peut amener à réfléchir. Il remonte aux premiers mois de la guerre en Yougoslavie, dont le nouveau ministre des affaires étrangères, alors secrétaire général de l'Elysée, reconnaît qu'elle provoqua les tensions les plus graves entre Paris et Bonn. L'Allemagne insistait pour une reconnaissance rapide des indépendances slovène et croate, que la France refusait. Dans la nuit du 15 au 16 décembre 1991, la rupture était pratiquement consommée au conseil des ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne. A 4 heures du matin, un compromis fut trouvé qui permit aux Douze de reconnaître la Slovénie et la Croatie, comme le voulait l'Allemagne, mais de poser des conditions (symboliques), comme le demandait la France. Ni Paris ni Bonn n'avaient voulu prendre le risque d'une crise majeure, quelques jours à peine après avoir conclu le traité de Maastricht.

Il est vrai que celui-ci prévoyait la mise en œuvre d'une politique extérieure commune ; il aurait été de mauvais augure que les Européens se déchirent sur une question internationale essentielle, l'encre du traité à peine sèche. La décision fut prise au nom de la cohésion européenne qui eut alors la priorité sur toute autre considération. Pour l'Allemagne, la reconnaissance des deux républiques était-elle un enjeu plus important que l'unité de l'Europe ? La diplomatie française crut devoir alors répondre par l'affirmative.

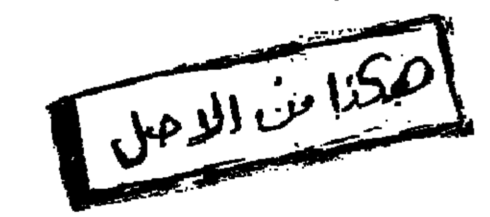
Pour l'euro, les termes du débat actuel ne sont pas fondamentalement différents. Sans manifester aucun enthousiasme pour le pacte de stabilité, Elisabeth Guigou, qui venait de passer plusieurs années à s'occuper de politique européenne, jugeait en 1995 qu'*« il faut donner des contreparties politiques aux Allemands pour les sacrifices qu'ils consentent sur leur monnaie »*. Mais les Allemands savent aussi que ces contreparties ne peuvent pas aller radicalement à l'encontre des choix de politique intérieure faits par leur partenaire privilégié.

Daniel Vernet

RECTIFICATIF

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L'analyse des résultats du second tour des élections législatives (« Le "champ de ruines" de la droite », *Le Monde* du 3 juin) comportait une erreur sur le total des voix de la droite et de l'extrême droite au premier tour, qui était de plus de 50 %, et non de *« plus de 60 % »*.

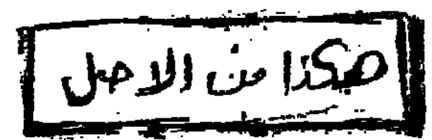


u milieu du gué

par Cagnat

(Publicité)

Un décideur a-t-il encore le droit à la différence?



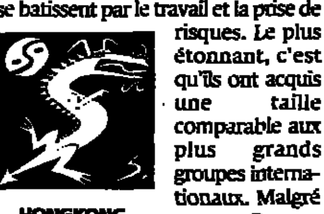
CAPITALISME Les fondateurs des grands groupes de Hongkong comptent aujourd'hui parmi les plus importantes fortunes du monde à l'image de Li Ka-shing. Ils ont bati leurs empires sur un territoire de 1000 kilomètres carrés qui n'abrite que 6,5 millions d'habitants. ● Leur puissance vient du parcours exceptionnel de l'immobilier à Hongkong, sur lequel ils ont misé à l'origine. Ils se sont ensuite développé dans les activités de services purement locales : hôtellerie, distribution, services collectifs (gaz et électricité), transports, et, depuis peu, télécommunications. ● Leur rentabilité est hors normes : Sun Hung Kai Properties, le premier groupe immobilier de Hongkong, devrait dégager 10,3 milliards de francs de profits cette année, sur un chiffre d'affaires de 17,80 miliards, soit une marge nette de 57 % !

Les groupes de Hongkong ont bâti des empires sur l'immobilier

Fondés par des Chinois originaires du continent, Sun Hung Kai Properties ou Cheung Kong pèsent aujourd'hui aussi lourd que des groupes comme Elf ou LVMH. Leur puissance ne s'est pourtant construite que sur un territoire de 1 000 kilomètres carrés

HONGKONG
correspondance

La chance de Hongkong ? N'avoir ni héritiers, ni diplômés. Les empires se batissent par le travail et la prise de risques. Le plus étonnant, c'est qu'ils ont acquis une taille comparable aux plus grands groupes internationaux. Malgré une Bourse beaucoup moins chère que la place de Paris, à ce jour, Sun Hung Kai Properties a une valeur analogue à celle d'Elf Aquitaine, et Cheung Kong à celle de LVMH. Pourtant, ces empires se sont développés sur un territoire de seulement 1 000 kilomètres carrés, dont la surface habitée n'est guère plus grande que le Val-de-Marne, et qui abrite 6,5 millions d'habitants. Ils ont misé sur des activités de services purement locales : l'immobilier, l'hôtellerie, la distribution, les services collectifs tels que gaz et électricité, transports, et, depuis peu, télécommunications.


HONGKONG

C'est le parcours exceptionnel de l'immobilier à Hongkong depuis vingt ans qui est au cœur de leur puissance. *« Très tôt, ils ont investi leurs profits tirés du commerce dans la terre qui, en Asie, a toujours été la forme privilégiée de l'épargne, et sur laquelle ils ont fait construire pour revendre »*, raconte Michael Green, analyste immobilier chez Salomon Brothers à Hongkong. Ils ont bénéficié de deux atouts : d'une part, une pénurie chronique de logements depuis des décennies, liée à la poussée démographique ; d'autre part, un coût des terrains, vendus aux enchères par le gouvernement, si élevé qu'il sélectionne à l'entrée le nombre de concurrents..

Sept groupes se partagent quelque 70 % du marché immobilier, a relevé le conseil de la concurrence. Comme promoteurs ou investisseurs ils ont su fort bien exploité ce marché providentiel, porté en outre par l'absence d'imposition sur les plus-values. Résultat : la rentabilité financière de ces groupes immobiliers est absolument hors normes : Sun Hung Kai Properties, le premier groupe immobilier de Hongkong, devrait dégager 10,3 milliards de francs de profits cette année, sur un chiffre d'affaires de 17,80 milliards, soit une marge nette de 57 % !

Aidés par un environnement fiscal privilégié, les bénéfices ont été à la hauteur des risques pris. En 1973, la capitalisation boursière de Hongkong Land, filiale immobilière du groupe Jardine, alors premier groupe immobilier du territoire, était de 7,4 milliards de dollars de Hongkong, celle de Sun Hun Kai Properties de 600 millions. Aujourd'hui, la première vaut 60 milliards, quand la seconde, devenue numéro un immobilier du territoire, a atteint 226 milliards de dollars de Hongkong, voyant ainsi sa valeur multipliée par près de 380 !

La différence ? *« La filiale de Jardine vit quasiment sur le même parc immobilier depuis 1973, sans avoir réinvesti ses loyers – à une exception près –, tandis que Sun Hung Kai Properties a systématiquement placé ses profits dans de nouveaux terrains, malgré la flambée vertigineuse des prix »*, explique Michael Green. Et c'est durant les krachs immobiliers de 1973 et de 1984 que Lee Shau-kee, fondateur de Henderson Land, aujourd'hui l'homme le plus riche de Hongkong, a ramassé ses plus gros actifs.

Le marché immobilier de Hongkong, dominé par la pratique britannique des enchères, a donné à ces entrepreneurs un goût prononcé pour les affaires concédées : ils sont devenus maîtres dans l'art de remporter des concessions. New World et Hutchison Whampoa l'ont encore montré récemment en remportant, via des consortiums, les concessions de distribution hors taxes du nouvel aéroport de Chek Lap Kok, face à Duty Free Shoppers, filiale de LVMH.

La diversification dans les concessions de services, si elle est moins rentable, leur a assuré des revenus plus stables : gestion portuaire, électricité et télécom mobile pour Cheung Kong, distribution de gaz pour Henderson Land, télécom et infrastructures en Chine pour New World Development, électricité pour le groupe Kadoorie, télécom encore pour Wharf, filiale du groupe Wheelock. Mais seule la rentabilité de l'immobilier local leur a permis de développer ces stratégies comparables à celle des géants français de l'eau.

Après le lancement des réformes économiques en Chine, confirmé lors du voyage de Deng Xiaoping dans le Guangdong en 1992, les groupes de Hongkong y ont réalisé leurs premiers investissements dans les infrastructures, telles que autoroutes à péage et centrales électriques. S'ils ont, là encore, parié sur des concessions, elles se sont révélées moins rentables : la Chine ne représente encore qu'une faible part de leurs profits.

Leurs revenus sont encore très inégalement répartis tant les masses générées par l'immobilier sont imposantes. Exemple : le groupe Swire, dont l'organigrame s'étend du transport aérien à l'embouteillage de Coca-Cola en Chine, en passant par la maintenance d'avions, la raffinerie de sucre, la gestion portuaire, ou l'hôtellerie. L'immobilier représente les trois quarts de la valeur &nette actualisée de ses actifs. On lui retire l'immobilier ? Sa valeur fond à moins de 25 milliards de francs.

Ces groupes sont-ils des colosses au pied d'argile, susceptibles de s'effondrer en cas de krach immobilier ? A ce jour, les corrections du marché immobilier, telles que celle de 1994/1995 qui s'est soldée par une baisse de 40 % de l'immobilier de bureau, sont passées sans accident.

Car après le krach immobilier de 1984 qui a vu la faillite retentissante du groupe Carrian, ils ont tous réduit leur endettement, à des taux qui aujourd'hui avoisinnent 30 % de leurs fonds propres.

Valérie Brunschwig

Les grands conglomérats familiaux

● **Sun Hung Kai Properties** (immobilier, ingénierie, construction et transports). Premier conglomérat de Hongkong, il est contrôlé à 48 % par la famille Kwok. Capitalisation boursière : 170 milliards de francs.

● **Cheung Kong (Hutchison Whampoa)** (immobilier, gestion des terminaux portuaires, distribution, télécommunications et énergie). Détenu par la famille Li à hauteur de 35 %. Capitalisation boursière : 135 milliards de francs.

● **Henderson Land Development** (immobilier, gaz, transports maritime et hôtellerie). Détenu à 64 % par la famille Lee. Capitalisation boursière : 95 milliards de francs.

● **Swire Pacific** (immobilier, hôtellerie, transport aérien, maintenance aéroportuaire, embouteillage et trading). Détenu à hauteur de 27 % par la famille Swire, qui dispose de 49 % des droits de vote. Capitalisation boursière : 75 milliards de francs.

● **New World Development** (immobilier, finance, BTP, hôtellerie, restauration, médias, télécommunications, transports et infrastructures). La famille Cheng possède 36 % du capital. Capitalisation boursière : 70 milliards de francs.

● **Wheelock (Wharf)** (immobilier, hôtellerie, télécommunications, télévision, trading et brasserie). Contrôlé à hauteur de 59 % par la famille Pao. Capitalisation boursière : 60 milliards de francs.

La fabuleuse ascension sociale de Li Ka-shing

HONGKONG
correspondance

Li Ka-shing, alias « Superman » dans les rues de Hongkong, n'est plus un personnage. C'est une institution. Cité à tous propos par l'establishment qui loue son génie, et adulé par l'immigré de fraîche date venu chercher fortune et liberté, il incarne pour tous la plus fabuleuse ascension sociale. Les moindres gestes, propos, alliances de « K. S. », que le président chinois Jiang Zemin a qualifié de « patriote véritable », sont décortiqués, analysés et commentés par tous. Ailleurs, on le connait pour être la sixième fortune du monde, selon le mensuel américain *Forbes*, avec un patrimoine estimé à quelque 60 milliards de francs.

PORTRAIT

Parti de rien,
il est aujourd'hui
l'un des hommes
les plus puissants du territoire

Au démarrage de cet empire, point d'héritage providentiel. En 1939, la famille de Li Ka-shing, alors âgé de douze ans, fuit le Teochiu, dans le sud-est de la province de Canton, et vient se réfugier à Hongkong pour échapper à l'invasion japonaise. Deux ans plus tard, à la mort du père, l'enfant lâche l'école, pour nourrir mère, frère et soeur. Vendeur, à ses débuts, de bricoles en plastique au sein d'une fabrique locale, China Plastics Company, il en deviendra directeur général à vingt ans, et choisira de fonder sa propre entreprise, Cheung Kong, dès l'âge de vingt-deux ans, avec 50 000 dollars de Hongkong en poche. Il se lance dans la fabrication de fleurs artificielles en 1957, dont il deviendra rapidement le premier producteur mondial, et achètera sa première usine en 1958. C'est dans ce premier investissement immobilier qu'il découvrira la rentabilité de la pierre. En 1967, tandis que de nombreux propriétaires fuient les gardes rouges locaux – qui cherchent à s'inspirer de la révolution culturelle qui enfièvre alors le continent –, Li Ka-shing rafle les meilleurs emplacements délaissés, qui généreront des milliards.

C'est en 1979 qu'il sera véritablement intronisé dans le cercle des puissants par la Hongkong Bank, qui lui offre le contrôle à 22,4 % de la maison de négoce Hutchison Whampoa, à la moitié de sa valeur d'actifs. Cette « hong » britannique parmi les plus anciennes lui apportera le premier opérateur de ports du territoire (HIT – qui deviendra le premier au monde), ainsi que le premier distributeur local avec les enseignes Park N'Shop, Watson et Fortress.

UN ARTISAN DE L'OUVERTURE

L'opération fait scandale dans l'establishment britannique qui y voit la première reprise en main des positions britanniques par des Chinois. De fait, six ans plus tard, il récidivera en reprenant les 34,6 % que le Britannique Jardine & Matheson possédait dans Hongkong Electric, et dans laquelle il trouvera un terrain bien placé, et une belle source de cash flow. En revanche, l'opération Hutchison fut fort bien reçue par Deng Xiaoping, qui fait entrer dès 1979 Li Ka-shing au conseil d'administration de CITIC, la holding publique chargée des investissements à l'étranger. Le rachat de Hutchison Whampoa fera ainsi de lui un trait d'union entre une Chine en mutation et le monde capitaliste. Notamment lorsque quinze ans plus tard, Britanniques et Chinois négocieront les modalités du retour de Hongkong à la Chine.

Artisan très tôt de l'ouverture, il montrera, par ses investissements comme par ses gestes de générosité, sa foi dans les réformes de Deng Xiaoping. Il vivra l'écrasement des manifestations étudiantes de 1989 comme un traumatisme, le détournant plus de deux ans de ses projets en Chine populaire, sans perdre toutefois contact avec les autorités.

Dès lors, il investira aux Etats-Unis, au Canada, en Grande-Bretagne, mais avec des bonheurs divers, dont certains désastres financiers, comme le rachat du groupe pétrolier canadien Husky Oil, ou le réseau de téléphonie mobile en Grande-Bretagne, Rabbit, fermé en 1993. A Hongkong, prêt à investir dans toutes les activités en croissance, il avait lancé dès 1985 ce qui deviendra le premier réseau de téléphone mobile (Hutchison Telecom), puis un bouquet de chaînes par satellites, Star TV, qu'il revendra en 1995 à l'Australien Rupert Murdoch en multipliant sa mise initiale par six. Résultat : Cheung Kong est le plus diversifié des groupes de Hongkong. En 1997, sur les 103 milliards de francs de profits qu'il devrait dégager, selon Salomon Brothers, 17 % viendront de l'immobilier, 14 % du port de Hongkong, 15 % de Hongkong Electric, et 26 % du placement de sa trésorerie.

Ami de tous, et intime de Lee Shau-kee et Cheng Yu-tung, deux autres barons du territoire, Li Ka-shing est incontournable, en particulier dans les tours de table des groupes qui comptent. Rien ne semble se faire sans son conseil avisé : s'il ne s'est jamais prononcé publiquement pour la nomination du chef de l'exécutif local de l'après-rétrocession, Tung Chee-hwa, on le dit aussi proche de ce dernier que du pouvoir central. Cela ne l'a pas empêché de placer, en 1995, sa participation dans Cheung Kong dans un paradis fiscal britannique. Il se défend d'un quelconque geste de défiance, invoquant l'économie des droits de succession pour ses enfants. A près de soixante-dix ans, le « patriote » est toujours et avant tout financier de haut vol.

V. B.

Le coût de la prospection dans le golfe de Guinée oblige les pétroliers à s'associer

GOLFE DE GUINÉE
de notre envoyé spécial

Loin au large des côtes angolaises, le *Ramform Challenger* traîne un immense râteau composé de huit câbles de plusieurs kilomètres de long. Depuis plusieurs semaines, ce navire norvégien sonde inlassablement les fonds, envoyant à rythme régulier des coups de canon dans l'eau, par 1 500 mètres de fond. L'objectif est de dresser une carte géologique du sous-sol sur une profondeur de 5 kilomètres et une étendue de 5 000 kilomètres carrés. Les commanditaires de cette campagne sismique en trois dimensions, la plus importante du monde, sont l'américain Amoco et le français Elf.

REPORTAGE

L'exploration devient de plus en plus onéreuse surtout en off shore

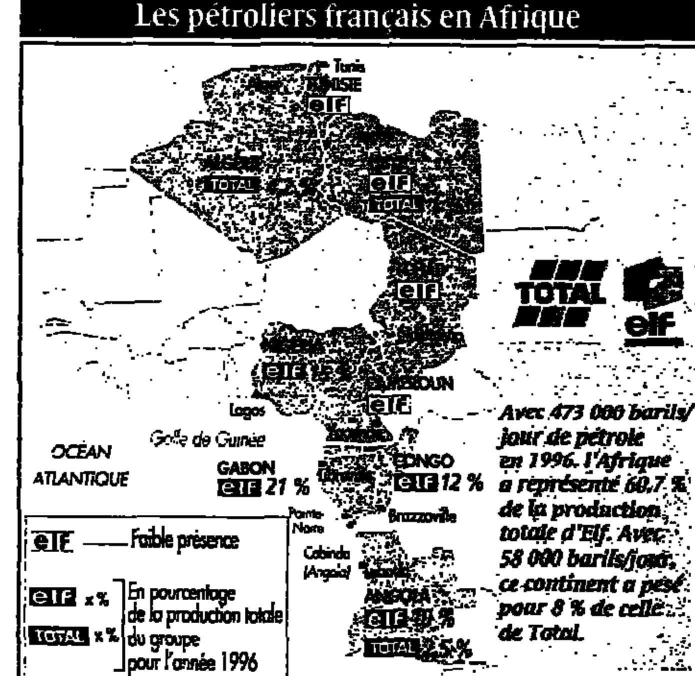
Bien que concurrents, mais voisins, opérant sur des permis mitoyens, les deux compagnies et leurs partenaires, ont décidé de s'associer pour une raison simple : la location de ce bateau, qui pratique une véritable échographie des structures géologiques, coûte 100 000 dollars par jour. A l'intérieur de ce bâtiment ultramoderne, les ordinateurs analysent les ondes recueillies par 2 500 capteurs et dessinent les premières cartes qu'il restera à interpréter pour trouver les réservoirs d'hydrocarbures. De temps à autres, les morsures des requins abîment les sondes et brouillent le relevé.

A plusieurs encablures de là, la plate-forme de forage américaine, le *Jim Cunnigham*, vient d'arriver du Congo voisin pour percer les premiers puits d'Elf. Telle une araignée tissant sa toile, des remorqueurs dévident les chaînes des ancres pour arrimer l'installation. Près d'une semaine sera nécessaire pour poser les huit amarres. Sur la plate-forme, dans le cambouis et le bruit, les techniciens s'activent et préparent les tubes qui iront percer le sous-sol. Le robot servant à poser les têtes de puits au fond de la mer est configuré pour sa nouvelle mission. Là encore, il ne s'agit pas de perdre de temps, la location de cette installation est de 200 000 dollars par jour !

Pour les pétroliers, l'exploration devient de plus en plus onéreuse surtout en *off shore* profond au-delà de 200 mètres d'eau, car toutes les technologies sont à concevoir. Les coûts obligent à une double pratique apparemment contradictoire de concurrence et de coopération : compétition pour être opérateur sur un permis, partenariat pour financer le projet.

En Angola, les découvertes récentes de gisements géants, dépassant les 500 millions de barils de réserves, faites par Elf, sur Girassol (tournesol) en 1996 et par Chevron en mai sur le bloc 14 ont relancé l'intérêt des opérateurs. Nouveau venu, l'australien BHP n'a pas hésité à mettre 40 millions de dollars de bonus, pour avoir le droit de prospecter une zone jugée de deuxième ordre. Cette évolution enchante Mme Albina Assis Africano, ministre du pétrole. *« Toutes les compagnies pétrolières sont présentes »*, explique cette ancienne cadre de chez Fina, faisant référence à la quinzaine de grandes compagnies américaines et européennes implantées de longue date et aux compagnies japonaises et australiennes fraîchement arrivées. *« Nous voulons diversifier nos partenaires. Nous donnerons notre préférence à ceux qui auront le savoir-faire et la capacité financière pour investir »*, affirme-t-elle en évoquant la prochaine mise aux enchères de blocs. La ministre compte sur la stabilisation retrouvée depuis la constitution d'un gouvernement d'Union nationale en avril pour attirer les capitaux. La manne pétrolière, seule source actuelle de devises, devrait permettre la reconstruction d'un pays dévasté par la guerre.

Les pétroliers français en Afrique



L'exploitation de Girassol, à laquelle sont associés Esso, BP, Norsk Hydro, Fina et la Sonangol (société nationale angolaise), démarrera en l'an 2000. Elf envisage d'y consacrer 5 milliards de dollars en cinq ans. Le défi technologique aussi est de taille. Il s'agit de forer à 1 365 mètres de profondeur d'eau, une performance que seul Pétrobras a réalisée au large du Brésil.

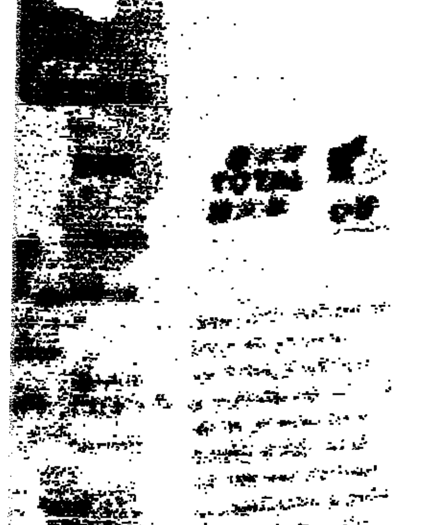
« Par notre présence ancienne dans le golfe de Guinée, nous avons une très bonne connaissance de la structure géologique et nous disposons d'une certaine avance sur nos concurrents », affirme Patrick Timbart, patron de la filiale angolaise. Ainsi au large du Congo, le gisement de Nkossa (crevette) vient de fêter sa première année d'exploitation. *« Nous devons rentrer très rapidement dans nos frais pour nous développer ailleurs »*, souligne Pierre Offant, président d'Elf Congo en évoquant cet investissement de 10 milliards de francs auquel sont associés Chevron, Energy Sud Africa et Hydro Congo. Investissements financiers considérables et impératif de limiter les risques : le *Ramform Challenger* et ses homologues n'ont pas fini de sonder les fonds marins.

Dominique Gallois

Les « affaires » vues de Luanda

« Vous ne nous croiriez pas si nous vous disions ne pas suivre les affaires, reconnaissent les expatriés d'Elf à Luanda, capitale de l'Angola, *mais ce n'est pas notre préoccupation principale. »* Sur une plateforme en mer, une coupure de presse évoquant les démêlés du groupe est placardée en évidence sur une porte. *« La compétition est rude ici, tous les arguments sont bons pour obtenir des permis »*, reconnaît un concurrent. *« Les Américains préfèrent insister sur les relations politiques ambiguës d'Elf en Afrique. Ici, ils lui reprochent un trop long soutien à l'Unita. Cette rumeur récurrente revient à chaque mise aux enchères de bloc »*, note un connaisseur du pays.

هكذا من الاصل



L'espoir d'un accord sur le pacte de stabilité rassure les marchés

Le franc regagne du terrain face au deutschemark

Le calme est en partie revenu, mercredi 11 juin, sur les marchés européens. Les opérateurs ont bon espoir qu'un accord sur le pacte de stabilité soit trouvé lors du sommet d'Amsterdam, ce qui éloigne le spectre d'une crise politique et monétaire majeure en Europe. Les marchés financiers restent toutefois prudents et attendent la déclaration de politique générale du premier ministre, Lionel Jospin, jeudi 19 juin, à l'Assemblée nationale.

LES CHEFS D'ÉTAT et de gouvernement de l'Union pourraient parvenir à un accord sur le pacte de stabilité et de croissance lors du sommet européen d'Amsterdam *(lire p. 2)* : l'espoir en a partiellement ramené le calme, mercredi 11 juin, sur les marchés financiers européens.

Le franc, *qui avait été sous forte* pression la veille, a réussi à regagner un peu de terrain face à la monnaie allemande, revenant de 3,3845 francs à 3,3810 francs pour un mark. Après deux séances de baisse, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a pour sa part rebondi (+1,2 %). Les taux d'intérêt se sont eux aussi légèrement détendus, les échéances à trois mois anticipés *pour la fin juin passant de* 3,52 % à 3,48 %.

Les mêmes mouvements ont été observés sur les autres places européennes. La devise italienne s'est ainsi appréciée de six lires face au deutschemark en vingt-quatre heures. La monnaie allemande, enfin, s'est affaiblie vis-à-vis *du yen et du dollar, de 1,7080 à* 1,7240 mark pour un billet vert. Si le calendrier de l'Union monétaire est respecté, le deutschemark perdra son statut de devise de référence en Europe dans un peu moins de six cents jours. Les investisseurs internationaux préfèrent, dans ces conditions, transférer dès aujourd'hui une partie des capitaux qu'ils détiennent en Allemagne vers les Etats-Unis.

Les opérateurs de marché ont pris note des efforts des partenaires européens de la France – notamment de Bonn – pour satisfaire les exigences de Paris en matière d'emploi. Ils sont rassurés à l'idée que l'Europe évite ainsi une crise politique majeure.

Vifs remous sur la parité dollar-yen

Le yen a brusquement fléchi, jeudi matin 12 juin, face au dollar, après les déclarations d'Eisuke Sakakibara, directeur des affaires internationales au ministère japonais des finances, selon lesquelles *« un yen excessivement fort n'est pas désirable »*. Celui que les marchés ont surnommé *« M. Yen » a ajouté que* les autorités nippones sont décidées à prendre *« des mesures fortes pour lutter contre les mouvements excessifs des parités »*. Le yen a baissé de 4 % en quelques heures de 111,10 à 115,65 yens pour 1 dollar. Ce mouvement est le plus violent observé sur la parité dollar-yen depuis le 15 août 1995.

La veille, le yen était monté jusqu'à 110,80 yens pour 1 dollar, son plus haut niveau depuis huit mois, après l'annonce d'une forte hausse (+93 %) de l'excédent de la balance courante japonaise en avril. Cette statistique avait relancé la crainte de tensions commerciales entre les Etats-Unis et le Japon.

PRAGMATISME

Les investisseurs sont surtout soulagés par ce qu'ils ont avant tout interprété comme un assouplissement de la position du gouvernement français.

Mardi matin, le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, avait affirmé que la France aurait besoin de plus d'une semaine pour évaluer le pacte de stabilité. *« Nous ne voulons pas nous contenter d'avoir deux paragraphes dans une résolution, nous demandons un vrai délai. »* Mais, dans la soirée, il déclarait que le délai de réflexion pourrait prendre fin dès dimanche, à la veille du sommet d'Amsterdam. Selon les analystes, la pression conjuguée des marchés financiers et de ses quatorze partenaires a amené le premier ministre Lionel Jospin à infléchir son attitude. Aux yeux des opérateurs, ce mouvement est rassurant : il *démontre le pragmatisme* du nouveau gouvernement et prouve que les socialistes sont prêts à marquer leurs distances par rapport aux engagements pris pendant la campagne électorale. Les marchés estiment que si M. Jospin se résout finalement à signer à Amsterdam, sans en changer le contenu, un *pacte de stabilité qu'il avait très fermement* condamné à la veille des élections, il pourrait de la même façon renoncer à certaines de ses autres exigences, en faveur par exemple d'un assouplissement du critère de déficit public fixé par Maastricht, d'un euro faible ou d'un gouvernement économique renforcé. Ces différents points constituent autant de sujets de conflits potentiels avec les Allemands, partisans d'un euro fort, d'un respect strict des critères et inquiets à l'idée qu'une structure de décision économique trop formelle ne cherche à brider l'indépendance de la future banque centrale européenne.

Les marchés restent toutefois prudents, comme en témoignent les gains limités du franc vis-à-vis de la monnaie allemande. Les fonds américains restent à l'affût et ils sont prêts à augmenter à tout instant l'importance des positions qu'ils ont commencé à prendre sur les marchés européens depuis plusieurs jours en pariant sur une crise monétaire. Ils attendent notamment d'en savoir plus sur le contenu du chapitre sur l'emploi réclamé par Paris.

Si celui-ci se révèle vide de mesures concrètes, les opérateurs s'inquiètent de la réaction des alliés communistes et chevènementistes de M. Jospin. Ils attendent surtout la déclaration de politique générale du premier ministre, jeudi 19 juin, à l'Assemblée nationale, et les résultats de l'audit des finances publiques. *Dans le cas où celui-ci ferait apparaître un dérapage du déficit et où le gouvernement choisirait de ne* pas annoncer de mesures de restrictions budgétaires pour le ramener à 3 %, comme l'exige le traité de Maastricht, de nouvelles turbulences sont à craindre, affirment les analystes.

Pierre-Antoine Delhommais

Les entreprises françaises se préparent lentement à l'euro

LES DIFFICILES négociations sur le pacte de stabilité et de croissance, les divergences apparues au cours des derniers jours entre Paris et Bonn à ce sujet ont relancé les incertitudes sur le respect du calendrier de l'Union monétaire européenne. Elles augmentent, selon *certains observateurs*, la probabilité d'un report du lancement de la monnaie unique, normalement prévu pour le 1er janvier 1999.

En dehors de son impact politique et des conséquences majeures qu'elle aurait pour l'évolution des marchés financiers européens, une telle décision remettrait en question le programme de préparation des entreprises à l'arrivée de l'euro. Les partisans d'un respect strict du calendrier utilisent d'ailleurs volontiers l'argument selon lequel un retour en arrière est désormais impossible, en raison des mesures déjà prises par les entreprises et du coût financier qu'aurait par conséquent l'abandon du projet monétaire européen. En réalité, le degré d'avancement des travaux préparatoires, si l'on en croit les résultats d'une enquête réalisée par l'Association française des trésoriers d'entreprise (AFTE) auprès de 900 entreprises de toutes tailles, n'apparaît pas aussi élevé que prétendu.

A moins de six cents jours de ce choc monétaire qui aura pour effet de modifier en profondeur leur existence, qu'il s'agisse des aspects comptables, commerciaux, de trésorerie, de marketing, de facturation des produits, de cotation en Bourse, seulement un peu plus de la moitié (52 %) des entreprises interrogées déclarent avoir commencé à se préoccuper sérieusement du passage à l'euro et avoir constitué un groupe de travail sur la monnaie unique. Ce chiffre recouvre deux réalités différentes : 63 % des entreprises au contact du grand public se sont déjà dotées d'une telle cellule, alors que le pourcentage tombe à 39 % pour les autres entreprises. Selon l'AFTE, cet écart s'explique en partie *« par l'opinion qui prévaudrait, dans les entreprises au contact du grand public, selon laquelle les problèmes de formation, d'explication et de prix exigent beaucoup de temps et d'investissements »*. Il en va ainsi pour les entreprises du secteur de la grande distribution, dont plusieurs d'entre elles ont réalisé, au cours des derniers mois, des campagnes de sensibilisation auprès de leur clientèle avec des opérations de double affichage des prix des produits (*Le Monde* daté 6-7 octobre 1996).

PHASE D'ÉTUDE

Pour justifier leur attentisme, précise l'AFTE, les dirigeants des entreprises expliquent qu'*« elles attendent d'y voir plus clair »* sur les modalités précises du passage à la monnaie unique.

Même lorsqu'ils ont été constitués, les groupes de travail en restent pour l'instant à une phase d'étude. *« Dans un cas sur deux environ*, note l'AFTE, *le groupe est dans la phase de brainstorming, d'échanges d'idées. Moins d'une entreprise (45 %) sur deux s'est fixé un calendrier et a mis en place une structure de gestion du projet. »* Enfin, moins d'un cinquième des entreprises françaises interrogées (18 %) a pris d'ores et déjà des décisions concrètes (adaptation des programmes informatiques, modification des systèmes comptables, etc.).

Les dépenses d'investissement consacrées au passage à la monnaie unique demeurent donc aujourd'hui encore minimes. Les entreprises ne semblent d'ailleurs guère s'en préoccuper : 7 % seulement d'entre elles ont à ce jour évalué le coût global du passage à l'euro. Celui-ci est généralement estimé à moins de 1 % du chiffre d'affaires.

P.-A. D.

DÉPÊCHES

■ **RIVAUD : les conseils d'administration des holdings de contrôle du groupe** (Kali, Cambodge, Padang, Terres rouges) ont *décidé* mercredi 11 juin leur transformation en société à directoire et conseil de surveillance. Edouard de Ribes, aux prises avec la justice pour fraudes dans la banque Rivaud, sera alors privé de tout mandat opérationnel, en prenant le titre de président du conseil de surveillance. Son fils Jean de Ribes, révoqué de plusieurs mandats, va quitter le groupe.

■ **SUEZ : les actionnaires du groupe** ont approuvé, mercredi 11 juin, à *99,94 % le projet de fusion avec la Lyonnaise des eaux*. Ceux de la Lyonnaise doivent se prononcer le 19 juin. S'ils approuvent l'opération, la fusion deviendra effective dès le 19 juin au soir, avec effet rétroactif dans les comptes à partir du 1er janvier.

■ **AUTOMOBILE : les immatriculations de voitures en Europe** se sont élevées à 1,15 million en mai, en baisse de 1,9 % par rapport à mai 1996. Volkswagen s'affirme toujours comme le premier constructeur européen (17,4 % de parts de marché) avec 1 million de véhicules vendus depuis le début de l'année, devant Fiat (12,6 %).

■ ***ABB : Incentive, société de participation* de la famille Wallenberg**, a annoncé, mercredi 11 juin, la cession de la moitié de sa participation dans le groupe électrotechnique, la ramenant de 16,5 % à 8,5 %.

■ **SCHNEIDER : le groupe a engagé des discussions** avec Siemens en vue d'un rapprochement des activités haute tension des deux groupes, ont confirmé mercredi 11 juin des représentants syndicaux à Grenoble, qui s'inquiètent des conséquences sociales d'un éventuel accord.

■ **IBSA : Gérard Mantelet, ancien directeur général de la banque,** *ex-filiale du Crédit lyonnais, a été remis en liberté sous contrôle judiciaire* mardi 11 juin au soir. Mis en examen le 29 mai pour *« présentation de faux bilans, abus de biens sociaux et abus de confiance »*, M. Mantelet a indiqué qu'une partie de la commission de 91 millions de francs qui s'est évaporée lors du rachat du siège de *France-Soir* aurait servi à alimenter le RPR.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : le gouvernement français** a pris ses premiers contacts officiels en vue de rendez-vous avec les syndicats de l'exploitant téléphonique, dont il a gelé la mise en Bourse. Les premières rencontres devraient avoir lieu la semaine prochaine.

■ **TNT : les PTT néerlandaises privatisées** ont annoncé mercredi 11 juin la naissance d'un nouveau géant mondial, TNT, dans le domaine du courrier rapide, des services logistiques, et du trafic postal international lié aux entreprises. TNT réaliserait un chiffre d'affaires annuel de quelque 9 milliards de florins (27 milliards de francs français)

■ **RENAULT : les ouvriers de Renault Vilvorde** ont décidé mercredi 11 juin après-midi d'entamer une nouvelle grève générale contre la fermeture de leur usine. L'experte nommée par le conseil d'administration, Danielle Kaisergruber, devait rencontrer les syndicats belges, jeudi 12 juin, dans l'après-midi.

هكذا من الاصل

■ LA BOURSE DE TOKYO a fini en nette hausse jeudi 12 juin, favorisée par la chute du yen. L'indice Nikkei a progressé de 274,53 points, soit 1,35 %, à 20 564,46 points.

■ LE DOLLAR a atteint 115,80 yens, jeudi à Tokyo, après qu'un responsable du ministère japonais des finances eut réitéré son hostilité à une nouvelle appréciation du yen.

■ L'OR, en baisse jeudi 12 juin sur le marché international de Hongkong, s'échangeait à 343,05-343,35 dollars l'once, à l'ouverture, contre 343,20-343,50 dollars la veille en clôture.

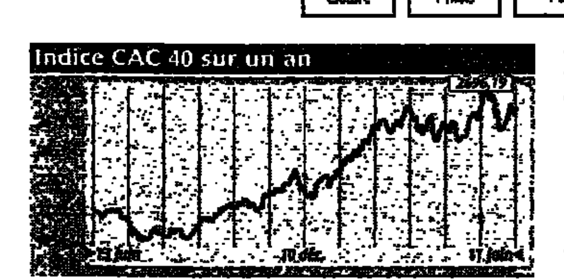
■ DÉJOUANT LES PRÉVISIONS des experts, l'indice Dow Jones a terminé sur un quatrième record consécutif, mercredi 11 juin, gagnant 36,56 points (+ 0,48 %), à 7 575,83 points.

■ LE PRIX DU BARIL DE BRUT de référence « light sweet crude » a perdu 14 cents, à 18,53 dollars mercredi sur le marché à terme new-yorkais. La veille, il avait cédé 1 cent.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Vive hausse à Paris



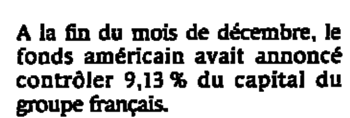
DANS un environnement international très favorable pour les marchés financiers, la Bourse de Paris continuait à progresser jeudi 12 juin. En hausse de 1,12 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et demie plus tard un gain de 1,59 %. Aux alentours de 12 h 45, la hausse s'accélérait et les valeurs françaises gagnaient 1,98 % à 2 749,44 points. Le montant des échanges s'élevait à 4,4 milliards de francs.

Wall Street a établi mercredi à la clôture son quatrième record consécutif à la suite d'une hausse de 0,48 % et les places européennes flirtent également avec leurs sommets. La nette reprise du dollar contribue à la bonne orientation des marchés européens.

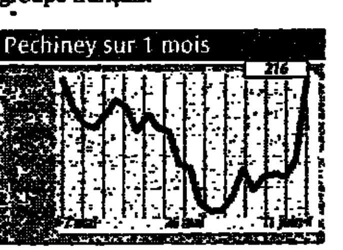
Les milieux financiers sont également convaincus que le pacte de stabilité sera signé lors du sommet européen d'Amsterdam. Jeudi le premier ministre Lionel Jospin a estimé que le dossier du pacte de stabilité « *avançait* », à l'issue d'un entretien avec le président de la commission européenne Jacques Santer, qui s'est montré plutôt optimiste sur les chances d'un accord au sommet d'Amsterdam.

En attendant de connaître la politique générale du gouvernement qui sera exposée jeudi 19 juin par le premier ministre, les opérateurs s'attachent aux résultats et aux perspectives des sociétés, qui sont dans l'ensemble bons.

Pechiney, valeur du jour

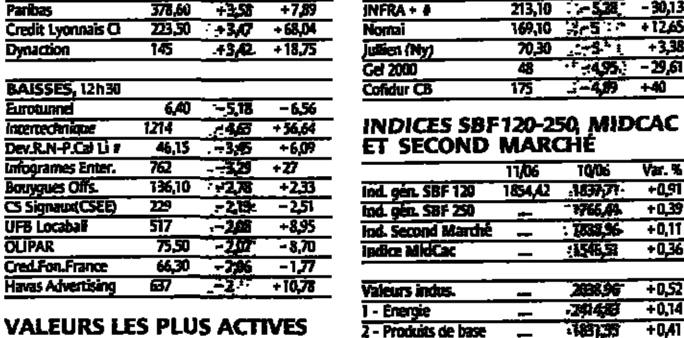


PECHINEY a signé la plus forte hausse du marché, mercredi 11 juin, à la Bourse de Paris. L'action a progressé de 5,62 % à 216 francs dans un marché de 41 000 titres. Après la clôture, le fonds d'investissement américain Templeton Global Investors a annoncé avoir franchi le seuil de 10 % du capital à travers des fonds d'investissement et des comptes de clients sous gestion. Il veut garder sa part douze mois et n'exclut pas de la renforcer sur la période. A la fin du mois de décembre, le fonds américain avait annoncé contrôler 9,13 % du capital du groupe français.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 12/06	Var. % 11/06	Var. % 31/12
Cegid (Ly)	610	+7,39	+2,69
Peugeot	580	+4,69	−0,68
Publicis #	565	+4,62	+25
Vallourec	368,50	+4,53	+34
Metaleurop	71,50	+4,37	+69,63
Carrefour	4187	+3,79	+24,02
Alcatel Alsthom	652	+3,65	+56,42
Paribas	378,60	+3,58	+7,89
Credit Lyonnais CI	223,50	+3,47	+68,04
Dynaction	145	+3,42	+18,75
BAISSES, 12h30			
Eurotunnel	6,40	−5,18	−6,56
Intertechnique	1214	−4,65	+56,64
Dev.R.N-P.Cal Li #	46,15	−3,95	+6,09
Infogrames Enter.	762	−3,29	+27
Bouygues Offs.	136,10	−2,78	+2,33
CS Signaux(CSEE)	229	−2,19	−2,51
UFB Locabail	517	−2,08	+8,95
OLIPAR	75,50	−2,07	−8,70
Cred.Fon.France	66,30	−2,06	−1,77
Havas Advertising	637	−2	+10,78

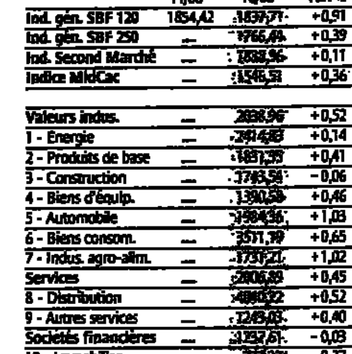


VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	12/06 Titres échangés	Capitalisation en F
Accor	517689	462578137
Comptoirs Mod.	90990	258272790
LVMH Moet Hen.	171371	257845698
Alcatel Alsthom	339247	216593025
S.E.B.	191824	206414562
Axa	590499	206389744,10
Carrefour	47319	195958384
Elf Aquitaine	252165	160189780
Eaux (Gle des)	214879	156003614
Paribas	384505	144934417,80

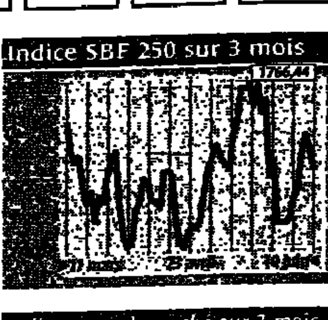
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

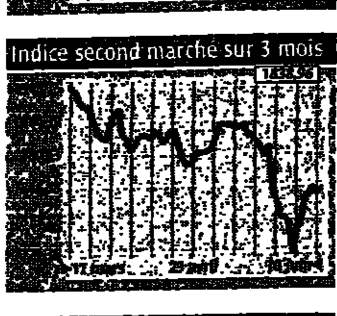
HAUSSES, 12h30	Cours au 12/06	Var. % 11/06	Var. % 31/12
Walter	463	+19,75	+237,95
Guillard Mus. (Ly)	400,10	+12,80	+37,02
Info Realite #	254,80	+10,25	+21,45
Finacor	72,50	+6,58	+3,57
Info Realite nv.	245,10	+6,47	—
BAISSES, 12h30			
INFRA + #	213,10	−5,28	−30,13
Nomai	169,10	−5,[illegible]	+12,65
Jullien (Ny)	70,30	−5,[illegible]	+3,38
Gel 2000	48	−4,95	−29,61
Cofidur CB	175	−4,89	+40

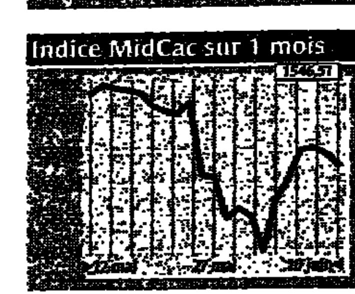


INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	11/06	10/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1854,42	1837,71	+0,91
Ind. gén. SBF 250	—	1766,49	+0,39
Ind. Second Marché	—	1888,96	+0,11
Indice MidCac	—	1546,51	+0,36
Valeurs indus.	—	2038,96	+0,52
1 - Energie	—	2914,83	+0,14
2 - Produits de base	—	1881,35	+0,41
3 - Construction	—	1748,54	−0,06
4 - Biens d'équip.	—	1390,59	+0,46
5 - Automobile	—	1504,36	+1,03
6 - Biens consom.	—	3511,39	+0,65
7 - Indus. agro-alim.	—	1731,21	+1,02
Services	—	2806,89	+0,45
8 - Distribution	—	4860,22	+0,52
9 - Autres services	—	1249,03	+0,40
Sociétés financières	—	1237,61	−0,03
10 - Immobilier	—	277,37	−0,37
11 - Services financ.	—	1989,70	+0,08
12 - Sociétés invest.	—	1271,21	−0,25







Wall Street bat un nouveau record

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance en hausse, jeudi 12 juin, favorisée par la chute du yen en réaction à des déclarations d'Eisuke Sakakibara, haut responsable du ministère des finances, sur les devises et les taux d'intérêt. L'indice Nikkei a gagné 274,53 points à 20 564,46 points soit une progression de 1,35 %

La veille, Wall Street a déjoué les prévisions des experts, clôturant sur un quatrième record consécutif après avoir surmonté un mouvement de prises de bénéfices en fin de matinée. L'indice Dow Jones a gagné 36,56 points, soit (+ 0,48 %) à 7 575,83 points et a même atteint 7 584 points en cours de séance. Le marché boursier a déjà gagné 17,6 % depuis le début de l'année, et 18,53 % depuis le plancher à 6 391,69 points établi le 11 avril après une correction à la baisse de 9,8 % en un mois.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé en baisse sous l'effet de ventes bénéficiaires après le record de la veille. L'indice Footsie a baissé de 14,8 points, soit 0,31 %, à 4 724,8 points. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a gagné 0,34 %, l'indice DAX s'inscrivant au terme de la séance officielle à 3 677,43 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 11/06	Cours au 10/06	Var. en %
Paris CAC 40	2693,86	2664,48	+1,10
New-York/DJ indus.	7549,84	7539,27	+0,14
Tokyo/Nikkei	20289,90	20532,68	−1,20
Londres/FT100	4721,10	4739,60	−0,39
Francfort/Dax 30	3677,43	3665,05	+0,34
Frankfort/Commer.	1257,47	1250,38	+0,56
Bruxelles/Bel 20	2881,78	2854,27	+0,96
Bruxelles/Général	2362,70	2353,15	+0,45
Milan/MIB 30	1027	1027	—
Amsterdam/Gé. Cbs	561,20	563	−0,32
Madrid/Ibex 35	574,60	566,89	+1,36
Stockholm/Affarsal	2300,45	2300,45	—
Londres FT30	3021	3023,40	−0,08
Hong Kong/Hang S.	14421,50	14439,70	−0,13
Singapour/Strait t	1993,49	2014,78	−1,07

NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

	11/06	11/06
Alcoa	76,62	74,50
Allied Signal	80,37	79,25
American Express	71,87	71,50
AT & T	36,50	36,25
Boeing Co	56,62	57,50
Caterpillar Inc.	103,50	103,62
Chevron Corp.	73,87	73,50
Coca-Cola Co	68,50	68,50
Disney Corp.	81,37	81,87
Du Pont Nemours&Co	113,87	110,87
Eastman Kodak Co	79,50	83,87
Exxon Corp.	62	60,87
Gén. Motors Corp.H	57,50	57,62
Gén. Electric Co	63,62	63,25
Goodyear T & Rubbe	61,50	59,62
Hewlett-Packard	52,12	52,50
IBM	87,25	86,75
Intl Paper	50,37	49,75
J.P. Morgan Co	110	111,50
Johnson & Johnson	63,75	61,87
Mc Donalds Corp.	49,75	48,87
Merck & Co.Inc.	95,87	94,12
Minnesota Mng.&Mfg	94,50	94,62
Philip Moris	43,12	42,75
Procter & Gamble C	139,62	139,37
Sears Roebuck & Co	52,87	52,25
Travelers	61	60,12
Union Carb.	47,50	47,50
Utd Technol	83,75	83,75
Wal-Mart Stores	31,50	31,50

LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

	11/06	10/06
Allied Lyons	4,17	4,25
Barclays Bank	12,24	12,22
B.A.T. industries	5,77	5,71
British Aerospace	13,65	13,48
British Airways	7,25	7,31
British Petroleum	7,39	7,43
British Telecom	4,78	4,83
B.T.R.	1,85	1,84
Cadbury Schweppes	5,26	5,32
Eurotunnel	0,71	0,72
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,75	12,73
Granada Group Plc	8,83	9,02
Grand Metropolitan	5,57	5,63
Guinness	5,66	5,77
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,49	6,49
H.S.B.C.	18,34	18,33
Impérial Chemical	8,54	8,60
Legal & Gen. Grp	4,61	4,73
Lloyds TSB	6,41	6,46
Marks and Spencer	5,11	5,13
National Westminst	7,83	8,05
Peninsular Orienta	6,18	6,22
Reuters	6,86	6,89
Saatchi and Saatch	1,20	1,20
Shell Transport	12,16	12,16
Tate and Lyle	4,51	4,55
Univeler Ltd	16,85	16,92
Zeneca	19,39	19,45

FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

	11/06	10/06
Allianz Holding N	365,40	363,50
Basf AG	64,10	63,85
Bayer AG	66,60	66,85
Bay hyp&Wechselbk	54,85	53,60
Bayer Vereinsbank	70,20	69,80
BMW	1374	1373
Commerzbank	49,60	49
Daimler-Benz AG	135,35	135,30
Degussa	87,40	85,30
Deutsche Bank AG	100	100,10
Deutsche Telekom	41,50	41
Dresdner BK AG FR	62,25	62,10
Henkel VZ	97,20	96,70
Hoechst AG	68,30	69,15
Karstadt AG	650	625
Linde AG	1320	1290
DT. Lufthansa AG	30,45	31
Man AG	504,50	507,50
Mannesmann AG	735	735
Metro	193,50	193,50
Muench Rue N	4735	4630
Preussag AG	513	499
Rwe	72,40	73,50
Sap VZ	326,70	327
Schering AG	193,10	187,95
Siemens AG	99,10	98,30
Thyssen	407	409,50
Veba AG	97,56	97,90
Viag	804,90	790,80
Volkswagen VZ	913	913,50



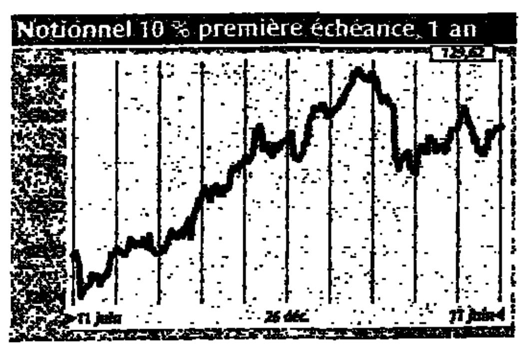
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Stabilité du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert sur une note stable, jeudi 12 juin. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, s'appréciait de 2 centièmes à 129,64 points après quelques minutes de transactions. La veille, profitant de la confiance des marchés dans les chances d'un prochain compromis entre la France et ses quatorze partenaires européens sur le pacte de stabilité budgétaire, le Matif avait terminé en hausse. Le contrat notionnel avait gagné 14 centièmes à 129,62. Le marché obligataire américain avait terminé la séance en très légère hausse. Le rendement du titre à trente ans, qui évolue à l'inverse des prix, s'était inscrit à 6,82 % en clôture contre 6,83 % mardi.

La Banque de France a laissé inchangé, jeudi, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour. Le contrat Pibor trois mois du Matif gagnait 2 centièmes, à 96,54 points.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 11/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,18	5,71	6,61	1,70
Allemagne	2,97	5,78	6,57	1,80
Grande-Bretagne	6,09	7,13	....	2,80
Italie	7,06	7,34	7,94	2,60
Japon	0,50	2,66	....	0,50
Etats-Unis	5,43	6,57	6,84	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 11/06	Taux au 10/06	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,28	4,29	98,43
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,07	5,07	99,78
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,54	5,55	101,07
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,89	5,90	100,55
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,47	6,45	101,73
Obligations françaises	5,84	5,84	100,49
Fonds d'État à TME	−2,02	−2,04	98,53
Fonds d'État à TRE	−2,11	−2,18	98,67
Obligat. franç. à TME	−2,07	−2,13	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,12

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 11/06	Vente 11/06	Achat 10/06	Vente 10/06
Jour le jour	3,1875	....	3,1875	....
1 mois	3,24	3,36	3,27	3,37
3 mois	3,34	3,44	3,38	3,48
6 mois	3,44	3,54	3,49	3,55
1 an	3,50	3,62	3,52	3,62
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3594	—	3,3750	—
Pibor Francs 3 mois	3,4453	....	3,4727	—
Pibor Francs 6 mois	3,5195	—	3,5625	—
Pibor Francs 9 mois	3,5586	....	3,5996	....
Pibor Francs 12 mois	3,5938	—	3,6289	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,1875	—	4,1927	—
Pibor Ecu 6 mois	4,2240	—	4,2292	....
Pibor Ecu 12 mois	4,2865	—	4,2917	....

MATIF

Échéances 11/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 97	176843	129,62	129,96	129,54	129,68
Sept. 97	78621	127,98	128,26	127,90	128,04
Déc. 97	2	97,10	97,10	97,10	97,10
PIBOR 3 MOIS					
Juin 97	24448	96,53	96,55	96,51	96,55
Sept. 97	47477	96,42	96,46	96,41	96,45
Déc. 97	12422	96,41	96,45	96,40	96,45
Mars 98	5877	96,37	96,40	96,36	96,38
ÉCU LONG TERME					
Juin 97	1768	95,46	95,56	95,26	95,26
Sept. 97	767	95,04	95,16	94,84	94,84

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 11/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juin 97	17237	2688	2694	2659	2667
Juillet 97	96	2671	2684	2664	2665
Août 97	100	2688	2689	2689	2689
Sept. 97	1228	2703	2704	2676,50	2680,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,8040 | US/DM ↘ 1,7173 | US/¥ ↘ 111,2600 | DM/F → 3,3827 | £/F ↗ 9,4970

Reprise du dollar

LE DOLLAR regagnait du terrain face au franc et au deutschemark, jeudi 12 juin, au cours des premiers échanges entre banques. Le billet vert s'échangeait à 5,8205 francs et 1,7210 deutschemark contre 5,7993 francs et 1,7180 deutschemark la veille, au cours des derniers échanges interbancaires.

A Tokyo, face au yen, la devise américaine a atteint 115,80 yens, en hausse de 4 yens par rapport à sa clôture de New York mercredi, en réaction aux propos d'Eisuke Sakakibara. Ce dernier, directeur des affaires internationales au ministère des Finances (MoF), et surnommé « M. Yen » par les opérateurs de marché, a notamment affirmé que le Japon ne tolérerait pas de variations excessives de sa devise. Le responsable du MoF a souligné que le Japon « *allait prendre des mesures déterminées contre les mouvements excessifs des parités* ».

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 11/06	% 10/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,2700	....	326	350
Ecu	6,5810	−0,01	....	....
Etats-Unis (1 usd)	5,8040	+0,15	5,5100	6,1100
Belgique (100 F)	16,3910	....	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,6800	....	—	....
Italie (1000 lir.)	3,4305	+0,41	3,1700	3,6700
Danemark (100 krd)	88,8400	....	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	8,7990	+0,37	8,3200	9,1600
Gde-Bretagne (1 L)	9,4970	+0,04	9,0800	9,9300
Grèce (100 drach.)	2,1275	+0,19	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	74,6500	+0,38	70	80
Suisse (100 F)	403,8400	+0,53	389	413
Norvège (100 k)	81,0100	+0,05	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	48,0620	....	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9970	+0,10	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3400	....	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,1891	+0,18	3,9000	4,5000
Japon (100 yens)	5,2138	+1,18	4,9300	5,2800
Finlande (mark)	112,5500	+0,15	107	118

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	12/06	11/06	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7173	1,7185	−0,07
TOKYO : USD/Yens	111,2600	112,3100	−0,94

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,7835	5,7815	5,7807	5,7782
Yen (100)	5,2188	5,2123	5,1316	5,1275
Deutschemark	3,3810	3,3805	3,3809	3,3804
Franc Suisse	4,0345	4,0317	4,0183	4,0141
Lire ital. (1000)	3,4258	3,4216	3,4205	3,4163
Livre sterling	9,4982	9,4892	9,4630	9,4540
Peseta (100)	3,9944	3,9922	3,9961	3,9985
Franc Belge (100)	16,389	16,364	16,390	16,380

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,32	3,43	3,52
Eurodollar	5,62	5,75	5,84
Eurolivre	6,50	6,62	6,81
Eurodeutschemark	2,99	3,06	3,18

L'OR

	cours 11/06	cours 10/06
Or fin (k. barre)	63700	63700
Or fin (en lingot)	64200	64300
Once d'Or Londres	344,25	343,80
Pièce française(20f)	368	368
Pièce suisse (20f)	369	368
Pièce Union lat(20f)	368	368
Pièce 20 dollars us	2305	2390
Pièce 10 dollars us	1400	1400
Pièce 50 pesos mex.	2375	2380

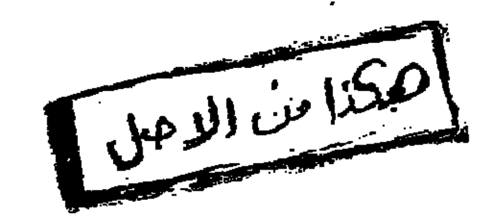
LE PÉTROLE

En dollars	cours 12/06	cours 11/06
Brent (Londres)	17,50	17,42
WTI (New York)	19	17
Light Sweet Crude	18,64	18,50

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	12/06	11/06
Dow-Jones comptant	158,02	[illegible]
Dow-Jones à terme	155,66	155,52
CRB	244,63	245,23
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2586,50	2657,50
Cuivre à 3 mois	2532	2568,50
Aluminium comptant	1585,25	1602,75
Aluminium à 3 mois	1621,50	1625,50
Plomb comptant	627	629,50
Plomb à 3 mois	640,50	638
Etain comptant	5582,50	5571,50
Etain à 3 mois	5610	5600
Zinc comptant	1336,50	1342,25
Zinc à 3 mois	1367	1367,50
Nickel comptant	7122,50	7232,50
Nickel à 3 mois	7315	7275

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	473,10	473,20
Platine à terme	—	439,50
Palladium	208,80	213,50
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	363	364,50
Maïs (Chicago)	271,75	272,50
Grain. soja (Chicago)	813	890,50
Tourt. soja (Chicago)	266,70	274,10
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	45	[illegible]
Orge (Londres)	85,50	84,25
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1435	[illegible]
Café (Londres)	1825	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	324	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	72,52	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	76,80	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 12 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,96 %
CAC 40 : 2749,13

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	995	[illegible]	- 0,50	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	901	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1630	[illegible]	- 0,67	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2165	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1323	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	975	[illegible]	—	[illegible]
Accor	870	[illegible]	+ 3,21	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	176,30	[illegible]	+ 2,38	[illegible]
Air Liquide	938	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Alcatel Alsthom	629	[illegible]	+ 3,65	[illegible]
Axa	345	[illegible]	+ 1,59	[illegible]
Axime	651	[illegible]	- 0,15	[illegible]
Bail Investis.	800	[illegible]	- 0,25	[illegible]
Bancaire (Cie)	688	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Bazar Hot. Ville ■	580	[illegible]	- 0,17	[illegible]
Bertrand Faure	287,20	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
BIC	901	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
BIS	490,10	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	223,50	[illegible]	+ 1,52	[illegible]
Clarins	728	[illegible]	+ 2,33	[illegible]
Club Mediterranee	426	426	—	[illegible]
Coflexip	345,90	[illegible]	- 1,70	[illegible]
Colas	787	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Comptoir Entrep.	10,70	[illegible]	- 0,46	[illegible]
Comptoirs Mod.	2844	[illegible]	- 0,17	[illegible]
CPR	430,50	[illegible]	+ 1,92	[illegible]
Cred.Fon.France	67,70	[illegible]	- 2,06	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
Credit Lyonnais CI	216	[illegible]	+ 3,47	[illegible]
Credit National	307,10	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	234	[illegible]	- 2,13	[illegible]
Damart	4550	[illegible]	- 1,09	[illegible]
Danone	960	[illegible]	- 0,31	[illegible]
Dassault-Aviation	1057	[illegible]	- 0,47	[illegible]
Dassault Electro	509	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Dassault Systemes	376	[illegible]	+ 2,92	[illegible]
De Dietrich	259	[illegible]	+ 2,31	[illegible]
Degremont	446	[illegible]	- 1,56	[illegible]
Deveaux(Ly)#	830	[illegible]	- 0,60	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	47,80	[illegible]	- 3,45	[illegible]
Dexia France	561	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	115,50	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Dynaction	140,20	[illegible]	+ 3,42	[illegible]
Eaux (Gle des)	711	[illegible]	+ 2,39	[illegible]
Eiffage	307,30	[illegible]	- 1	[illegible]
Elf Aquitaine	628	[illegible]	+ 1,43	[illegible]
Eramet	286,50	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Eridania Beghin	870	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Essilor Intl	1540	[illegible]	+ 1,94	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1424	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Esso	541	[illegible]	—	[illegible]
Eurafrance	2395	[illegible]	—	[illegible]
Euro Disney	9,20	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1131	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Eurotunnel	6,75	[illegible]	- 5,18	[illegible]
Filipacchi Medias	1280	[illegible]	—	[illegible]
Fimalac SA	490	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
Finextel	110,50	[illegible]	+ 1,35	[illegible]
Fives-Lille	433	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Fromageries Bel	4352	[illegible]	- 0,27	[illegible]
Galeries Lafayette	2210	[illegible]	+ 2,71	[illegible]
GAN	117	[illegible]	+ 1,70	[illegible]
Lagardere	167,70	[illegible]	+ 1,61	[illegible]
Lapeyre	355	[illegible]	+ 2,78	[illegible]
Lebon	216	[illegible]	+ 1,38	[illegible]
Legrand	1052	[illegible]	+ 1,23	[illegible]
Legrand ADP	717	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
Legris indust.	279,60	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Locindus	848	[illegible]	- 0,11	[illegible]
L'Oreal	2260	[illegible]	+ 2,69	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
Volkswagen A.G #	4048	4050	+ 0,04	3860
Volvo (act.B) #	156,10	156,10	—	156
Western Deep #	157	160	+ 1,91	155
Yamanouchi #	157,50	[illegible]	- 2,47	140
Zambia Copper	13,35	13,35	—	14,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

JEUDI 12 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	119,05	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	100,21	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,36	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	122	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,21	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	119,20	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	107,50	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	101,48	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	118,45	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,72	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	103,21	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	122,52	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,30	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	107,64	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,14	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	118,19	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	100,24	[illegible]
Finansder 9%91-06#	122,66	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	115,35	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	100,13	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	105,89	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,90	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,10	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,51	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	106,20	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,65	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,15	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	124,18	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	124,47	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	107,30	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	—	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	[illegible]	[illegible]
Baccarat (Ny)	[illegible]	[illegible]
Bains C.Monaco	[illegible]	[illegible]
Bque Transatlant.	[illegible]	[illegible]
B.N.P.Intercont.	[illegible]	[illegible]
Bidermann Intl.	[illegible]	[illegible]
B T P (la cie)	[illegible]	[illegible]
Centenaire Blanzy	[illegible]	[illegible]
Champex (Ny)	[illegible]	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	[illegible]	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	[illegible]	[illegible]
Concorde-Ass Risq.	[illegible]	[illegible]
Continental Ass.Ly	[illegible]	[illegible]
Darblay	[illegible]	[illegible]
Didot Bottin	[illegible]	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	[illegible]	[illegible]
Ecia	[illegible]	[illegible]
Ent.Mag. Paris	[illegible]	[illegible]
Fichet Bauche	[illegible]	[illegible]
Fidei	[illegible]	[illegible]
Finalens	[illegible]	[illegible]
F.I.P.P.	[illegible]	[illegible]
Fonciere (Cie)	[illegible]	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	[illegible]	[illegible]
Foncina #	[illegible]	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	239,20	260,903 o
Commerzbank AG	168,50	168,50
Fiat Ord	19	19
Gevaert	540	540
Gold Fields South	139	139
Kubota Corp	24,10	24,10
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	47,50	47,50

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Pechiney CIP	235	228
Pechiney Intl	95	95
Poliet	489	489
Sabeton (Ly)	828	840
Sanse (Ly)	810	816
Sechilienne (Ly) ◆	1163	1163
Sucr.Pithiviers	3400	3400
Tanneries Fce (Ny) ◆	247,90	247,90

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

JEUDI 12 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
But S.A.	310	[illegible]
Cardif SA	675	[illegible]
C.E.E #	170	[illegible]
CFPI # ◆	400	[illegible]
Change Bourse (M)	269	[illegible]
CNIM CA#	229	[illegible]
Codetour	380	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	461	[illegible]
Conflandey S.A.	280	[illegible]
Girodet (Ly) #	[illegible]	[illegible]
GLM S.A.	[illegible]	[illegible]
Grandoptic.Photo	[illegible]	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	[illegible]	[illegible]
Kindy #	[illegible]	[illegible]
Guerbet	[illegible]	[illegible]
Hermes Internat.	[illegible]	[illegible]
Hurel Dubois	[illegible]	[illegible]
ICBT Groupe #	[illegible]	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30

JEUDI 12 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	41,85	43
Belvedere	799	800
BVRP	222	221
Coil	210	205
Electronique D2	828	836
FDM Pharma n.	225	225
Genset ◆	330,10	330,10
Guyanor action B ◆	19	19
High Co. ◆	139,10	139,10
Infonie	113	115,10
Joliez-Regol ◆	76,80	76,80
Mille Amis	106,40	106,40
Naturex ◆	97	97
Olitec	1269	1270
Picogiga ◆	277	277
Proxidis	26	27
R21 Santé	304,90	304,90
Stelax	4,40	4,15

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30

JEUDI 12 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	735	735
Credit Gen.Ind. ◆	8,25	19,05
Générale Occidentale ◆	195	195
Mumm ◆	1100	1100
Sté lecteurs du Monde ◆	141,20	141,20

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 11 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Crédit Mutuel Finance		
Avenir Alizes	2318,39	2272,93
CM Option Equilibre	258,17	253,30
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	156,11	151,93
Créd.Mut.Ep.Cour.T. ◆	916,36	916,36
Créd.Mut.Ep.Ind.C	135,17	131,55
Créd.Mut.Ep.J	22911,86	22911,86
Créd.Mut.Ep.Monde	1662,92	1618,81
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1863,87	1827,32
Latitude D	135,10	135,10
Oblitys D	614,39	605,31
Plénitude D	197,17	192,36
Poste Gestion C	14834,83	14834,83
Revenus Trimestr. D	5253,89	5201,87
Solstice D	2371,21	2365,30
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37942,98	37942,98

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

GÉNÉTIQUE Une zone impliquée dans les comportements sociaux a été localisée par des chercheurs britanniques sur un chromosome sexuel chez des jeunes filles souffrant du syndrome de Turner. ● CETTE MALADIE est caractérisée par l'absence de l'un des deux chromosomes X. Les sujet atteints ont une intelligence normale mais présentent des problèmes d'adaptation sociale. ● LES DIFFICULTÉS psychologiques des jeunes filles ayant hérité d'un chromosome X paternel semblent statistiquement moindres que lorsque le chromosome est d'origine maternelle. ● CES TRAVAUX s'inscrivent dans le débat sur le rôle des facteurs biologiques dans les différences psychologiques entre hommes et femmes. ● TOUTE CONCLUSION hâtive doit être évitée, estime le généticien français Axel Kahn. *(Lire notre éditorial page 14.)*

Une région du génome serait impliquée dans les comportements sociaux

Des chercheurs britanniques mettent en évidence l'apport génétique du père et de la mère dans le fonctionnement cérébral. Cette étude relance le débat sur la part des facteurs biologiques dans les différences psychologiques entre hommes et femmes

LONDRES
de notre envoyé spécial

Ce fut dans l'après-midi orageux du mercredi 11 juin, au sein de l'auditorium londonien du Wellcome Trust, une puissante fondation privée finançant la recherche médicale, une conférence de presse hors de l'ordinaire. La démonstration *in vivo* que les avancées scientifiques de la génétique moléculaire humaine peuvent aisément alimenter des peurs et des espoirs empruntant pour beaucoup à l'irrationnel. A la tribune, premiers auteurs d'une publication à paraître le lendemain dans l'hebdomadaire scientifique *Nature*, le professeur David H. Skuse, pédopsychiatre (Institut de la santé de l'enfant, Londres), et l'une de ses collaboratrices, le docteur R. S. James, spécialiste de génétique à l'hôpital de Salisbury.

Ils expliquent leur travail initial qui a porté sur l'analyse d'une fraction du patrimoine génétique de 80 jeunes filles souffrant d'un syndrome de Turner, anomalie chromosomique connue des généticiens caractérisée par l'absence de l'un des deux chromosomes X qui sont normalement présents dans les cellules des sujets féminins. Les personnes atteintes de ce syndrome rare (une femme sur 2 500) sont généralement de petite taille et privées de développement sexuel. Elles sont d'une intelligence normale tout en présentant des problèmes d'adaptation au milieu dans lequel elles se trouvent.

UN MODÈLE INTÉRESSANT

Ces problèmes sont-ils d'origine génétique, conséquence directe de l'anomalie chromosomique, ou faut-il ne voir là qu'un mécanisme psychologique banal, les caractéristiques physiques et hormonales de ces personnes les conduisant à ne pas pouvoir s'intégrer harmonieusement à la société où elles évoluent ? Cette problématique n'est pas spécifique au syndrome de Turner. On la retrouve, exprimée sous une forme ou sous une autre, dans toutes les controverses qui opposent en biologie, en psychiatrie et en médecine les tenants du « tout génétique » à ceux qui postulent que le psychisme et ses composants sont étrangers à l'héritage génétique des êtres humains. C'est dire l'importance de la publication dans *Nature* qui fournit des arguments nouveaux en faveur du rôle joué ici par le génome.

Le fait que l'unique chromosome X des femmes atteintes d'un syndrome de Turner puisse être soit d'origine paternelle (la fécondation ayant été réalisée à partir d'un spermatozoïde porteur d'un chromosome X), soit d'origine maternelle (présent dans l'ovule fécondé) offrait aux chercheurs un modèle intéressant. La biologie moléculaire leur a permis d'identifier l'origine de ces chromosomes. Parallèlement, ils ont pu observer s'il existait ou non, à partir de ce critère, des différences de nature psychologique et comportementale.

Sur les 80 personnes ayant participé à ce travail (âgées de 6 à 25 ans), 55 avaient hérité d'un chromosome X maternel et 25 d'un X paternel. Aucune différence corporelle n'a été observée dans les deux groupes. Après une série d'examens et de tests psychométriques et cognitifs (auxquels ont participé les parents), les auteurs expliquent que les jeunes filles porteuses d'un X paternel bénéficient de capacités d'adaptation statistiquement très supérieures, une caractéristique qui facilite chez elles l'établissement de relations sociales.

C'est ainsi que 40 % des porteuses d'un X maternel ont eu besoin d'un soutien scolaire intensif contre 16 % dans l'autre groupe. Dans la population, un tel pourcentage se situe en Grande-Bretagne à 2 %. Une série de « difficultés sociales » (comportements agressifs, perturbations de diverses natures) sont d'autre part observées respectivement chez 72 % et 24 % des membres de groupes. Les possesseurs d'un chromosome X d'origine maternelle apparaissent beaucoup plus psychorigides et moins à même de réagir de manière adaptée en société que les autres.

L'analyse moléculaire des chromosomes X des 80 jeunes filles qui ont participé à ce travail permet aux auteurs de conclure qu'il existe une région spécifique (*locus*) impliquée dans la maîtrise et l'adaptation des comportements sociaux. Des analyses complémentaires sur le génome des personnes ayant des amputations partielles de l'un ou l'autre de leurs chromosomes X laissent penser, selon le professeur Skuse, que ce *locus* se situe sur le bras court de ce chromosome.

« Nous ne savons pas, toutefois, si ce locus *correspond à un ou à plusieurs gènes,* a déclaré au *Monde* le professeur Skuse. *A fortiori, nous ne savons pas quelles sont les protéines codées par cette région du génome humain. Nous travaillons dans ce sens. »* Les scientifiques britanniques ont observé que les différences psychologiques et comportementales entre les jeunes filles qui ont hérité d'un X paternel et les autres résultent du fait que sur le chromosome X maternel, les gènes de ce *locus* sont inactivés.

« SCEAU PARENTAL »

Cette région chromosomique ne serait active et efficace que sur le chromosome X paternel. Ce phénomène renvoie à celui dit du « sceau parental » (ou *inprinting*, en anglais) qui, aux yeux des spécialistes de génétique moléculaire, constitue l'une des plus importantes découvertes réalisées dans leur domaine ces dix dernières années en matière de biologie du développement. Contrairement à la vision mécaniste que l'on avait défendue jusqu'au début des années 90, il est établi que certains gènes ne sont actifs que lorsqu'ils sont transmis par la mère, alors qu'à l'inverse d'autres ne sont actifs que lorsqu'ils sont transmis par le père. Dans le cas du syndrome de Turner, le(les) gène(s) constituant le *locus* identifié par l'équipe britannique ne serai(en)t actif(s) que lorsqu'il(s) est (sont) transmis à l'enfant par le père. Transmis par la mère, il(s) serai(en)t « réprimé(s) », conduisant ainsi à une adaptation beaucoup moins heureuse à l'environnement social.

Peut-on sans danger extrapoler de la sorte ? Dans le commentaire qui accompagne ce travail – intitulé « Une empreinte du père sur la pensée de sa fille » –, Peter McGuffin et Jane Scourfield (département de psychologie médicale, université du pays de Galles) ne craignent pas de prendre des risques. Ils font notamment valoir que les résultats de leurs collègues londoniens pourraient aider à saisir les bases moléculaires de maladies comme l'autisme ou la dépression ainsi que celles de comportements addictifs, au premier rang desquels l'alcoolisme.

Ils ajoutent que le combat pour l'égalité des sexes dans le champ social a conduit, ces dernières années, à réduire le rôle que peuvent avoir les facteurs biologiques dans les différences psychologiques séparant les hommes des femmes. Ils plaident en faveur d'une dissection des bases moléculaires des comportements humains et ne sont pas loin de penser que l'intelligence comprend une forte dimension génétique, c'est-à-dire héréditaire.

Jean-Yves Nau

Garçons et filles

Brun, souriant, l'air malicieux, il émerge d'un bidon de plastique rouge vif. Blonde, souriante, l'air malicieux, elle fait de même à son côté. Ces deux charmants bambins font la « une » du quotidien britannique *The Independent* du 12 juin. Au-dessous : deux photos donnant chacune une vue générale des chromosomes d'une cellule humaine (caryotype). La première, femelle, possède deux chromosomes XX ; l'autre, mâle, un X et un Y. Le tout illustre l'article consacré à la découverte publiée dans *Nature* par ce quotidien britannique, sous le titre : *« Enfin révélé : pourquoi les garçons seront des garçons et les filles des filles »*. Commentant l'étude dont il est l'auteur, le professeur David Skuse précise que l'intuition féminine a une origine génétique. *« Cela n'a rien à voir avec les hormones. Les garçons ne sont pas dépourvus d'intuition à cause de la testostérone, mais à cause du chromosome X »*, affirme-t-il.

Axel Kahn met en garde contre toute conclusion hâtive

Quel regard porte-t-on dans les milieux scientifiques français sur le travail britannique publié aujourd'hui dans l'hebdomadaire *Nature* ? Pour le professeur Axel Kahn (unité de recherches en génétique et pathologie moléculaires, CHU Cochin-Port-Royal), ce travail, et plus encore les commentaires qui l'accompagnent dans la revue britannique, est un *« bel exemple du courant déterministe de la psychologie expérimentale anglo-saxonne »*.

« Il est probable que des milliers de gènes contribuent au fonctionnement cérébral et à la cognition, ce qui explique que de nombreux gènes mutés peuvent conduire à différentes formes de retard mental, a déclaré Axel Kahn au *Monde. Il n'est donc, par conséquent, pas si étonnant que la différence mâle-femelle, du point de vue du sceau parental, ait quelque conséquence sur l'orientation du comportement. »* Pour le professeur, le propos *« idéologique »* n'est pas de savoir si des gènes peuvent influencer, dans un contexte donné, le comportement.

Pour ce spécialiste, la chose est en effet évidente. C'est le cas, pour ne prendre que cet exemple, du gène SRY, responsable de la détermination du sexe. *« La véritable question est de savoir sur quoi on insiste,* explique-t-il. *Fait-on porter la priorité sur le déterminisme génétique des comportements des mammifères dont* homo sapiens *a hérité ou donne-t-on, au contraire, la priorité à leur* « réappropriation », *au cours du processus d'humanisation ?*

« LIBRE-ARBITRE »

Si l'on prend en compte le second aspect, on comprend que les personnes ont une considérable « latitude » *d'interprétation de ces déterminismes, c'est ce que l'on appelle* « libre-arbitre »... *qui est lui-même d'ailleurs dépendant de l'empreinte sociale. Un homme ou une femme peuvent être masculins ou... féminins. Un* « gène de la violence » *sera* « interprété » *différemment dans un ghetto noir... et sur la piste d'un stade... »*

Pour le professeur Kahn, l'article de *Nature* est avant tout passionnant dans la mesure où il suggère que, sur le chromosome X, des gènes sont inactivés avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer sur les différences entre les hommes et les femmes.

J.-Y. N.

La présence d'eau sur la Lune est contestée

LA GLACE DÉCOUVERTE PAR TINTIN SUR LA LUNE appartient bien au monde de la fiction. Il y a quelques mois, le Pentagone annonçait pourtant avoir constaté, grâce à la sonde spatiale Clémentine, la présence de lacs de glace poussiéreuse au fond d'un cratère situé près du pôle Sud de notre satellite naturel (*Le Monde* du 4 décembre 1996). Les astronomes échafaudaient des scénarios dans lesquels une base lunaire mettrait à profit cette ressource inespérée. Las, de nouvelles observations menées par le radiotélescope d'Arecibo (Porto-Rico), et publiées le 6 juin par l'hebdomadaire américain *Science*, mettent un terme à ces spéculations. Les images prises par ce télescope indiquent que d'autres régions de la Lune, ensoleillées celles-là, et où l'eau n'a donc aucune chance de se conserver, renvoient une signature radar similaire à celle détectée par Clémentine sur les zones d'ombre des pôles. Selon Donald Campbell, de l'université Cornell, ce signal serait dû à la conformation de la surface, particulièrement accidentée, et non à la présence de glace.

El Niño s'annonce pour la fin de l'année

EL NIÑO, l'enfant terrible du Pacifique, devrait à nouveau se manifester fin 1997. Ce phénomène se traduit par un déplacement le long de l'équateur de masses d'eau chaude depuis l'Australie jusqu'aux côtes de l'Amérique du Sud (*Le Monde* du 7 septembre 1994). Des anomalies de températures qui pourraient mener à un El Niño ont été constatées dans le Pacifique équatorial, explique Pascale Delecluse, du laboratoire d'océanographie dynamique et de climatologie (CNRS/université Paris-VI). Et le niveau de la mer monte dans l'ouest du Pacifique. Le réseau de surveillance, composé notamment des satellites franco-américain Topex- Poseidon et japonais Adeos, pourra observer le phénomène en direct. Les océanographes hésitent encore à se prononcer sur l'importance qu'il prendra. Leurs modèles ne convergent pas tous, même si l'un d'eux – en trois dimensions – prévoit un El Niño de grande ampleur.

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : le Conseil économique et social** (CES) a présenté. mardi matin, douze propositions pour faciliter *« l'adaptation de la politique spatiale française et européenne aux nouveaux enjeux internationaux »*. Il réclame notamment *« un budget stable et conséquent programmé sur cinq ans »*, et un renforcement du *« rôle de force de proposition »* du CNES. Le Conseil estime nécessaire la création *« au plus haut niveau d'une instance politique européenne »* chargée de définir les grands axes stratégiques de l'Europe dans le domaine spatial.

■ **ASTRONOMIE : la répartition de l'eau sur Jupiter** a été précisée par la sonde américaine Galileo, affirme la NASA. De nouvelles données qu'elle a recueillies montre que la planète géante disposerait, comme la Terre, de régions sèches alternant avec des zones humides. Selon Andrew Ingersoll, du California Institute of Technology de Pasadena. *« Jupiter n'est globalement pas aussi sèche »* que les chercheurs le pensaient. En décembre 1995, une mini-sonde larguée par Galileo avait transmis vers la Terre une série de données inédites prouvant notamment que l'atmosphère jovienne était nettement plus sèche que prévu jusque-là par les planétologues. – *(AFP.)*

■ **ZOOLOGIE : la population de tigres de la plus importante réserve naturelle indienne** a diminué de façon inquiétante, décimée par le braconnage. Un décompte officiel réalisé par les autorités du parc il y a deux ans avait trouvé 135 félins, mais des responsables forestiers estiment que ce chiffre était exagéré et qu'il n'y a actuellement pas plus d'une cinquantaine de tigres dans le parc. Selon un responsable du parc, la vente clandestine de peaux et d'autres parties de dépouilles de tigres continuait *« à avoir lieu avec la complicité des autorités »*, malgré une interdiction remontant à 1972. – *(AFP.)*

Des chercheurs français « cuisent » le bois pour en améliorer les performances

FIDÈLE compagnon de l'homme depuis la nuit des temps, matériau des charpentes et des meubles comme des chariots ou des navires, le bois présente néanmoins un inconvénient majeur : non protégé, il éprouve un attrait irrésistible pour l'eau. Sous l'action de l'humidité, il pourrit et subit les attaques des parasites.

Les traitements chimiques habituels – à base de sels de cuivre, de chrome et d'arsenic, ou encore de BCP (pentachlorophénols) – sont toxiques pour l'environnement. Un procédé alternatif, beaucoup plus écologique, a été mis au point par les chercheurs de l'Ecole nationale supérieure des mines de Saint-Etienne (Loire), qui ont déposé neuf brevets pour protéger leur invention. Baptisé « rétification », il consiste à « cuire » le bois pour modifier sa structure chimique. Il devient ainsi hydrophobe, imputrescible et beaucoup plus dur.

La rétification a atteint le stade opérationnel début mai, avec l'entrée en fonctionnement du premier four construit par la société Fours et Brûleurs Rey, dont le partenaire exclusif est la société française NOW (New Option Wood) qui a racheté la totalité des brevets. D'un volume de 4 mètres cubes, ce four peut traiter 1,5 à 2 tonnes de bois massif en une fournée de six heures.

La « cuisson » se fait entre 180 et 240 degrés centigrades, dans un milieu confiné, en l'absence d'oxygène, pour éviter que le bois ne s'enflamme. Sous l'action de la chaleur, *« les hémicelluloses se dissocient et disparaissent sous forme gazeuse. Puis, par thermocondensation, elles viennent se fixer sur la lignine avec laquelle elles forment de nouvelles liaisons moléculaires »*, explique René Guyonnet, responsable de l'équipe qui a inventé la rétification. La disparition des hémicelluloses, des polysaccharides responsables en grande partie de l'attrait du bois pour l'eau, rend le matériau hydrophobe. *« Il faut surveiller avec soin la montée en température pour conserver à la cellulose son état cristallin, faute de quoi le bois perdrait ses propriétés mécaniques »*, ajoute le chercheur.

« Les parquets sont, pour l'instant, l'un des principaux débouchés du procédé, avec les bois d'extérieur, comme les clôtures ou les bardages », explique Pierre Gohar, PDG de la société NOW. Le parquet noir de l'espace spectateurs de l'Opéra de Lyon, prévu initialement en ébène, a finalement été construit avec du frêne rétifié noir, réalisé par l'Ecole des mines, dans lequel a été injectée une résine transparente. Les déchets de bois – copeaux ou sciure – rétifiés dans des fours d'une conception un peu différente offrent une autre application prometteuse. Mélangés à des polymères ou à des liants hydrauliques (tels le ciment ou le plâtre), ils donnent un matériau offrant une bonne isolation thermique et acoustique, et des propriétés mécaniques intéressantes. *« Cela permettrait d'utiliser avantageusement une matière première de coût très faible, qui est habituellement brûlée dans les chaudières »*, explique Pierre Gohar.

Après les essais effectués sur le premier four, deux autres unités sont en construction chez Fours et Brûleurs Rey. L'une, d'une capacité de 6 mètres cubes, est destinée à une menuiserie des Vosges, l'autre, plus importante (8 mètres cubes), équipera une plate-forme de traitement du bois en Aquitaine. Le coût du traitement est compris entre 320 et 370 francs par mètre cube, suivant le mode de chauffage du four.

Si la France a pris une longueur d'avance, la concurrence existe. Les Finlandais travaillent sur un concept similaire, et devraient sortir un prototype dans un an. Les Hollandais, aidés par la compagnie Shell, devraient aussi être prêts à la même époque. Les Canadiens et les Australiens effectuent aussi des recherches. La Commission européenne a, de son côté, lancé le projet Pirow (pyrolysis of wood) dans le cadre du programme Brite-ERAM.

Christiane Galus

Des essences naturellement protégées

Certains bois sont naturellement protégés contre la biodégradation par des substances antifongiques. Des molécules appelées tropolones rendent imputrescible le *Red Cedar* du Canada. Leurs tanins rendent le chêne et le châtaigner très durables. Les résineux sont également protégés par les acides résiniques. On tente aujourd'hui d'extraire ces substances naturelles pour en imprégner les bois moins résistants. C'est le thème des travaux menés au laboratoire d'études et de recherches sur le matériau bois (Lermab) de l'université de Nancy par Jean-Pierre Haluk. Ce dernier a d'abord imprégné de petites éprouvettes d'aubier de pin sylvestre avec des molécules d'acide résinique. Avec ce procédé, la perte de masse du bois due à l'action des champignons passe de 18-20 % à 3-5 %. Il commence des essais avec les tropolones du *Red Cedar*.

L'équipe de France de football termine sa saison dans le flou

Tenus en échec, au Parc des Princes, par l'Italie (2-2), les Bleus ont fini le Tournoi de France comme ils l'avaient commencé face au Brésil : par un match nul

A l'issue du Tournoi de France, qui a opposé la France au Brésil (1-1), le 3 juin, à Lyon, à l'Angleterre (0-1), le 7 juin, à Montpellier, et à l'Italie (2-2), mercredi 11 juin, au Parc des Princes, le bilan de l'équipe d'Aimé Jacquet est mitigé. Deux matchs nuls pâlichons et une défaite, la première depuis le Danemark-France (1-0) du 9 novembre 1996, font planer le doute, même si la fatigue des internationaux accablés par la répétition des rencontres en tout genre explique le niveau décevant des prestations. Mais il y a plus grave : les essais auxquels le sélectionneur national a procédé, à un an du coup d'envoi de la Coupe du monde 1998, n'ont pas apporté les réponses attendues. Si la défense est stabilisée – elle l'est depuis longtemps –, l'attaque et la conduite du jeu posent toujours autant de problèmes. Le temps pour les résoudre est désormais compté.

TROIS RENCONTRES, aucune victoire. Présenté ainsi, sèchement, le bilan sportif du Tournoi de France *disputé* par l'équipe nationale se passerait presque de commentaires. Une défaite, deux nuls, *trois buts inscrits, quatre* encalssés, vingt-deux joueurs utilisés. A moins d'un an du début de la phase finale du Mondial 1988, tout cela fait mauvais effet. Aujourd'hui, le divorce semble consommé entre ces Bleus et un public oscillant entre la crise de nerfs et l'anesthésie générale.

ANALYSE
Aimé Jacquet est-il à la hauteur de la tâche qui lui est confiée ?

Que ce soit à Lyon face au Brésil, à Montpellier devant l'Angleterre ou à Paris contre l'Italie, les différentes équipes *mises* sur pied par Aimé Jacquet n'ont jamais convaincu. Souvent impuissantes sur le plan offensif, incapables d'imposer leur jeu, quelquefois fébriles défensivement et pourtant composées de joueurs que l'Eu*rope se dispute, les équipes de* France version Jacquet ont tour à tour provoqué l'agacement, l'ennui et, parfois, du plaisir, comme ce but superbe signé Youri Djorkaeff face à la Squadra Azzurra, mercredi 11 juin, à la suite d'un tir *fulgurant*.

Mais, au-delà de la sécheresse du bilan chiffré, au-delà des sifflets et des huées qui ont une nouvelle fois accompagné les coéquipiers de Didier Deschamps lors de leur retour aux vestiaires à l'issue d'un France-Italie de faible niveau, la question qui secoue le petit monde agité du football français et les quelques millions de sélectionneurs frustrés est d'une simpli*cité biblique : Aimé Jacquet est-il à* la hauteur de la tâche qui lui est confiée, à savoir gagner la prochaine Coupe du monde ?

L'époque et la mode sont aux coupeurs de tête : les Bleus nous ennuient, qu'Aimé soit châtié. La lucidité oblige pourtant à poser le problème autrement : depuis combien de temps l'équipe de France n'a- t-elle pas séduit et fait vibrer les foules ? Sous la direction de *Jacquet, entré en fonctions* à la fin de l'année 1993, les Bleus ont, en dépit d'une place en demi-finales de l'Euro 96 et d'une longue invincibilité, ennuyé tout le *monde. Mais l'équipe de* son prédécesseur, Gérard Houllier, restera à jamais celle qui s'est fait humilier par Israël et la Bulgarie, au Parc des Princes, se privant ainsi de la World Cup américaine.

BÉNÉDICTION

Et même avant Houllier, un certain Michel Platini avait, il faut s'en souvenir, échoué lors de l'Euro 92 disputé en Suède. Durant cette compétition, l'équipe de France des Cantona et Papin avait développé un jeu tellement sinistre que son élimination au premier tour avait été saluée comme une bénédiction par tous les observateurs lucides. Voilà qui per*met de constater que, depuis 1986* et la Coupe du monde au Mexique, les Bleus ont été soit incapables de se qualifier pour une grande compétition (Euro 88, Mondiale 90, World Cup 94), soit ennuyeux et décevants lorsqu'ils y *participaient (Euro 92, Euro 96).*

Dans la tourmente, Jacquet a au moins le mérite de ne pas perdre son sang-froid : *« J'ai toujours dit que ma mission consiste à ce que l'équipe de France soit prête lorsque le Mondial débutera. Il n'a jamais été question d'être au point dès maintenant, lors de ce Tournoi de France qui arrivait en fin de saison pour des joueurs exténués. »* L'argument est recevable. Après tout, *l'équipe de France qui fut durant* de si longues années championne du monde des matches amicaux aimerait bien laisser filer quelques-unes de ses victoires pour enrichir un palmarès qui se limite à un titre de champion d'Europe *en 1984* et à *deux* belles *demi-finales* de Coupe du monde, en 1982 et 1986. Un peu maigre pour un pays comptant deux millions de licenciés et un nombre grandissant *de joueurs de talent.*

Aimé Jacquet, partisan d'une équipe *« qui bouge, qui évolue sans cesse »*, pioche dans ce réservoir. Lors de ce France-Italie, les deux seuls joueurs n'ayant pas encore disputé un match du Tournoi ont eu leur chance : Lionel Charbonnier et Franck *Lebœuf. Tout le* monde a joué, tout le monde est content. Depuis ses débuts, en février 1994 lors d'un certain Italie-France disputé à Naples et remporté par les Bleus 1-0 grâce à un but signé Youri Djorkaeff, le sélectionneur a utilisé *plus* d'une trentaine de joueurs. La plupart de ses titulaires évoluent dans de grands clubs européens : la Juventus (Deschamps, Zidane), Milan AC *(Desailly, Dugarry)*, Parme (Thuram), l'Inter (Djorkaeff), la Sampdoria (Karembeu, Laigle), FC Barcelone (Blanc), Arsenal (Vieira) ou Chelsea (Lebœuf).

En dépit du rassemblement sous le même maillot de joueurs doués, *l'équipe de France n'arrive pas à* exprimer pleinement son potentiel. Même si, depuis sa prise de fonctions, Jacquet n'a connu que deux défaites (au Danemark en *novembre 1996* et *contre* l'Angleterre lors de ce Tournoi de France), ses Bleus ne séduisent personne. Lorsque les bases défensives semblent au point, c'est l'animation offensive qui rend l'âme. Lorsque les Bleus trouvent enfin la faille dans la défense adverse, *comme ce fut le cas, mercredi, face* à l'Italie grâce à deux jolis buts inscrits par Zidane et Djorkaeff, c'est le secteur défensif qui vacille.

D'un match à l'autre, et ce depuis trois ans et demi, Jacquet change, modifie, tente, sans que l'on *puisse savoir quelle équipe* est la mieux armée pour être éventuellement présente le 12 juillet 1998, date de la finale du Mondial, sur la pelouse du Stade de France, à Saint-Denis. *Un duo Zidane-Djorkaeff aux commandes ?* Un duo de pointe Dugarry-Maurice ? Trois récupérateurs au milieu ? Il reste neuf matches de préparation pour qu'Aimé le mal-aimé trouve la solution. Mais, comme le dit Didier Deschamps, capitaine lucide : *« Si le groupe France bouge encore et si des nouveaux peuvent exploser, je ne vois pas comment on changera fondamentalement les forces et les faiblesses de cette équipe d'ici un an. »*

Ce France-Italie tristounet, entre deux équipes physiquement épuisées, clôt la saison des Bleus sans dissiper les doutes et les craintes : *« Lors de nos deux prochains rendez-vous, en octobre face à l'Afrique du Sud puis en novembre contre la Croatie, je procéderai à de nouveaux essais. Après, à partir de janvier, ce sera fini. »* Que se passera-t-il lors des sept dernières rencontres de préparation, qui s'étaleront du 28 janvier 1998 (France-Espagne à Saint-Denis) au 5 juin (Finlande-France à Helsin*ki) ?* Personne n'en sait rien. *Mais* une chose est sûre : il reste encore beaucoup de travail à accomplir pour que l'équipe de France d'Aimé Jacquet puisse atteindre son objectif.

Alain Constant

Un but signé Zidane, un but signé Djorkaeff

12e minute : Ibrahim Ba sert Lilian Thuram, qui adresse une longue ouverture, côté droit, vers Zinedine Zidane. Le meneur de jeu de la Juventus contrôle et tire. Le gardien italien Gianluca Pagliuca est battu. France 1-Italie 0.

61e minute : Pierluigi Casiraghi donne, sur le côté droit, à Gianfranco **Zola, qui lance Angelo Di Livio, dont le centre, au deuxième poteau, trouve la tête de Casiraghi, oublié par la défense française. Le gardien des Bleus, Lionel Charbonnier, s'incline, et Franck Lebœuf tente un sauvetage sur sa ligne. En vain. France 1-Italie 1.**

***73e minute : Lilian Thuram passe à Youri Djorkaeff*, qui, à l'entrée de la surface italienne, se désaxe, efface le rugueux Fabio Cannavaro, et d'un tir sous la barre, aussi puissant que somptueux, bat son coéquipier de l'Inter Gianluca Pagliuca, qu'il ira consoler d'une accolade. France 2-Italie 1.**

90e minute : Attilio Lombardo lance Alessandro Del Piero dans la surface française. Lilian Thuram, à la lutte avec l'attaquant de la « Juve », le déséquilibre. L'arbitre espagnol, Lopez Nieto, siffle un penalty. Del Piero *le transforme. France 2-Italie 2.*

L'Angleterre gagne le Tournoi de France

● **Le classement** : 1. Angleterre, 6 pts ; 2. Brésil, 5 ; 3. France, 2 ; 4. Italie, 2.
● **Rappel des rencontres** :
Mardi 3 juin, à Lyon : France-Brésil 1-1.
Mercredi 4 juin, à Nantes : Angleterre-Italie 2-0.
Samedi 7 juin, à Montpellier : France-Angleterre 0-1.
Dimanche 8 juin, à Lyon : Italie-Brésil 3-3.
Mardi 10 juin, à Paris : Angleterre-Brésil 1-1.
Mercredi 11 juin, à Paris : France-Italie 2-2.

Les Jeux méditerranéens, olympe des sports de boules

***POUR** Frédéric Maugiron et Frédéric* Poyet, les Jeux méditerranéens, qui devaient débuter vendredi 13 juin à Bari (Italie), ont des airs de Jeux olympiques. Ces étudiants de vingt-deux et vingt et un ans comptent parmi les meilleurs spécialistes mondiaux de boule lyonnaise, *l'une des trois disciplines* des sports de boules qui font leur entrée, cette année, au programme des Jeux méditerranéens. Ils seront aussi les seuls parmi les 350 sportifs de la délégation française à disputer une épreuve rassemblant toute l'élite mondiale.

L'histoire de la boule lyonnaise, connue également sous le nom de sport-boules, et les flux migratoires ont fait que les pays méditerranéens sont les plus performants. *« Les quatre nations qui dominent le sport-boules sont la France, l'Italie, ennemis héréditaires de la discipline, ainsi que la Croatie et la Slovénie,* explique Christian Lacoste, le directeur *technique national du sport-boules. Pour nous, ces Jeux constituent donc le rendez-vous de l'année. De plus, c'est la première fois que nous y sommes admis, ce que nous ressentons comme une véritable reconnaissance. »*

UN SPORT À PART ENTIÈRE

La Fédération française du sport-boules (FFSB) a tenu à mettre les choses au point : la boule lyonnaise est un sport à part entière. Les Jeux méditerranéens *sont l'occasion de le prouver. L'épreuve* de tir progressif, choisie pour représenter les sports-boules à Bari, devrait convaincre les sceptiques. Pendant cinq minutes, les concurrents courent d'une extrémité à *l'autre d'un couloir* appelé « cadre », et à chaque passage s'emparent d'un boule d'un kilogramme qu'ils lancent vers une boule-cible placée à environ vingt-cinq mètres. Si les deux boules entrent en contact, on inscrit un point. *« Tout au long de ces cinq minutes de course quasi-continue, le tireur parcourt près de 1 200 mètres et lance environ quarante-cinq boules,* reprend M. Lacoste. *Le record du monde est actuellement de quarante-six points pour quarante-huit tirs. Personne n'est encore arrivé à dépasser les cinquante tirs en cinq minutes. Comme dans la plupart des sports, les meilleurs spécialistes ont entre vingt et trente ans : Au-delà, ça devient difficile... »*

*La Confédération mondiale du sport-*boules (CMSB), présidée par le Français Alphonse Lagier-Bruneau, cherche depuis des années à s'ouvrir les portes de l'olympisme. En attendant leur universalisation, *les sports de boules se consolent* avec les Jeux méditerranéens. La boule lyonnaise n'y sera pas seule représentée. La rafle et la pétanque sont également au programme. Si les Français ne pratiquent pas la première, ils sont à l'origine de la *seconde, dérivée du jeu provençal.* La pétanque est beaucoup plus statique que la boule lyonnaise (en provençal, *pestanques* signifie « pieds joints » car c'est ainsi que doit être positionné le joueur) mais aussi beaucoup plus pratiquée.

La Fédération française de pétanque et jeu provençal (FFPJP) compte ainsi 460 000 licenciés contre 100 000 pour son homologue du sport-boules. Pour elle aussi, Bari est un rendez-vous essentiel. Elle y délègue ses deux meilleurs représentants, Philippe Quintais, *quatre fois* champion du monde en triplette, et Philippe Suchaud, champion du monde à deux reprises. Favoris, ils devront triompher des spécialistes algériens, marocains et *tunisiens. Seule, parmi les meilleures* nations du monde manquera la Belgique, privée des événements par son absence de débouché méditerranéen.

Gilles Van Kote

Le pilote Jacques Villeneuve « blâmé » pour excès de langage

JACQUES Villeneuve parle toujours avec *passion du plaisir* immense qu'il prend à jouer avec *« la limite »* au volant de sa Williams-Renault. Sur les circuits de formule 1, l'exercice lui convient plutôt bien – après *six grands prix*, il est en tête du championnat du monde des pilotes –, mais, en dehors, il comprend quelques risques. Le jeune champion ne les avait pas pris en compte. Pour avoir critiqué dans l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, dans des termes assez vifs, les modifications techniques imposées par la Fédération internationale automobile (FIA) pour la saison 1998 (réduction des appuis aérodynamiques et apparition de pneus rainurés *plus étroits*), le pilote canadien vient d'être rappelé à l'ordre par le conseil mondial de la FIA.

Convoqué au siège de la FIA, à Paris, mercredi 11 juin, soit deux jours avant les premiers essais du Grand Prix du Canada, Jacques Villeneuve s'est vu infliger un blâme. *« Il s'agissait d'une discussion sur quelques mots pour éclaircir les choses. C'est purement sur la forme et sur le vocabulaire que j'ai été convoqué »*, a-t-il indiqué à sa sortie des bureaux de la FIA, laquelle a confirmé, par communiqué : *« Le conseil a affirmé clairement que chacun a le droit d'exprimer librement son opinion, mais de manière digne et responsable. Le pilote a admis le point de vue du conseil et a déclaré que ses propos étaient déplacés, mais qu'ils avaient probablement été mal traduits pas le journaliste. Le conseil a infligé un blâme à Jacques Villeneuve en l'avertissant que, si une telle infraction devait se reproduire à l'avenir, le conseil la considérerait avec la plus grande sévérité. »*

« RIDICULES »

« Je ne me sens pas affaibli dans mes idées, a déclaré le pilote à la sortie de l'audience, *on ne me demande pas de changer de raisonnement. Mais je suis conscient qu'à l'avenir il me faudra prendre une bonne respiration avant de parler et de choisir des termes plus littéraires. »* En désaccord total avec le futur règlement de la F 1, supposé renforcer les questions de sécurité de ce sport, Jacques Villeneuve avait notamment qualifié les changements prévus de *« ridicules »* après avoir testé une Williams-Renault *équipée de pneus* rainurés : *« On est en train de faire un retour de trente ans en arrière. Au bout d'un tour, ça réagit comme un pneu pluie sur le sec. La voiture perd toute précision. On atteint les limites de l'auto bien avant celles du pilote. C'est un nivellement par le bas et cela ne sera même pas spectaculaire. »*

Dans une interview accordée au *Spiegel*, le leader du championnat du monde avait poussé un peu plus loin ses critiques : *« Les nouvelles règles sont carrément de la merde »*, s'était-il emporté. *« A Barcelone, quand je roule dans le virage d'arrivée à 160 km/h, cela ne veut plus rien dire : pas de battements de cœur, pas d'adrénaline, rien que de la déception »*, avait précisé Jacques Villeneuve. Selon lui, mieux vaudrait au contraire *« agrandir les pneus, réduire les ailerons avant et arrière de 70 %. Mais M. Mosley* (NDLR : le président de la FIA), *qui n'a encore jamais piloté dans une course, croit connaître une meilleure solution »*.

A l'occasion du Grand Prix de Monaco, le 11 mai, Max Mosley avait rappelé que toutes les modifications prévues avaient déjà été entérinées par les écuries. Il avait également réitéré ses arguments en faveur des changements à venir : *« Depuis quelques années, nous avons agi sur la puissance des moteurs et sur la taille des pneus. Mais, au point où nous en sommes, la seule solution pour réduire la vitesse des monoplaces est de rainurer les pneus. La seule chose sur laquelle on peut encore discuter est le nombre de rainures et leur dimension. »* *« Un vrai sport donnera occasionnellement lieu à un spectacle ennuyeux : là est toute la différence entre le sport et le cirque »*, avait-il finalement rétorqué aux critiques de Jacques Villeneuve.

Longtemps esseulé dans sa croisade, Jacques Villeneuve assure qu'il *« dit ce que 90 % des pilotes pensent. Mais seulement 20 % d'entre eux osent le dire »*. Le pilote de Ferrari Michael Schumacher vient de lui apporter son soutien. *« Si l'on doit continuer sur cette voie, les formule 1 seront bientôt plus lentes que les formule 3000 »*, a-t-il déclaré à la revue allemande *Motorsport Aktuell*. En revanche, le champion du monde en titre, Damon Hill, avait auparavant plaidé en faveur du nouveau règlement : *« Aujourd'hui, sur le sec, on est à fond et ce n'est rien d'autre qu'une question de puissance. En diminuant l'adhérence, on redonnera la primeur aux pilotes. »*

Eric Collier

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : les Bulls de Chicago se sont imposés 90-88** à Salt Lake City, dans la salle des Utah Jazz. Grâce à cette victoire, les co-équipiers de Michael Jordan mènent désormais par trois victoires à deux dans la finale de la NBA. Jordan, victime de vomissements avant la partie, a pourtant marqué trente-huit points, dont un panier à trois points, à vingt-cinq secondes du coup de sifflet final. La prochaine rencontre, qui sera décisive en cas de victoire des Bulls, devait avoir lieu à Chicago, vendredi 13 juin. – (*AP*.)

■ **FOOTBALL : le Paraguay l'a emporté face au Chili (1-0)**, mercredi 11 juin, à Cochabamba (Bolivie), *lors de la première* journée du groupe A de la Copa America. Dans le même groupe, l'Argentine et l'Equateur ont fait match nul (0-0). – (*AFP*.)

■ ***L'Islande et la Lituanie ont* fait match nul 0-0**, mercredi 11 juin, à Reykjavik (Islande), dans un match du groupe 8 de la zone Europe des éliminatoires de la Coupe du monde. La Roumanie conserve la tête de ce groupe avec dix-huit points, devant la Macédoine, treize points. – (*AFP*.)

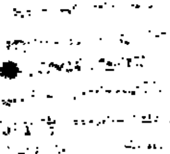
■ **La Fédération internationale de football (FIFA) a innocenté l'arbitre espagnol Manuel Diaz** Vega qui, selon des allégations rapportées par la presse, avait prétendûment fait l'objet d'une tentative de corruption lors de Suisse-Norvège du 10 novembre à Berne, match éliminatoire du Mondial 1998. La commission de discipline de la FIFA, après enquête, a conclu *« qu'aucun indice ni signe ne permettait de conclure à une corruption ni à une tentative de corruption »*, indique un communiqué de la FIFA, mercredi 11 juin. *« Cette affaire est définitivement close »*, ajoute le communiqué. Les allégations de tentative de corruption de l'arbitre espagnol étaient liées au *nom de l'arbitre suisse* Kurt Roethlisberger, suspendu à vie d'abord par l'UEFA, puis par la FIFA en avril. – (*AFP*.)

■ **CYCLISME : Frédéric Moncassin a été mis hors course** par le jury des commissaires du Dauphiné, mercredi 11 juin, à Beaumes-de-Venise (Vaucluse), après l'incident qui l'a opposé au coureur allemand Rolf Aldag. Quelques minutes après le sprint *d'arrivée, le Français s'en est pris* à l'Allemand. D'après plusieurs témoins, il lui a donné un coup de tête sur le nez et Aldag a dû se faire examiner par les médecins qui ont diagnostiqué *« un traumatisme avec plaie superficielle »*. L'Ouzbek Djamolidine Abdujaparov a remporté cette troisième étape, tandis que le Russe Viatcheslav Ekimov conservait le maillot jaune de leader du classement général. – (*AFP*.)

■ **TENNIS : l'ex-numéro un du tennis mondial Steffi Graf** devrait surmonter l'opération du genou gauche qu'elle a subie mardi 10 juin (*Le Monde* du 11 juin) et poursuivre sa carrière, a affirmé, mercredi 11 juin, le médecin de la Fédération allemande de tennis, Joseph Keul. *« C'est un phénomène d'usure qui ne doit en rien signifier la fin de la carrière »*, de la championne allemande, a assuré M. Keul, pour qui *« Steffi Graf aura recouvré 100 % de ses capacités à la fin de l'année »*. – (*AFP*.)

■ ***VOILE* : les Français Pierre Mas et Paul Vatine** (Corum Watches) ont remporté dans la nuit de mercredi 11 à jeudi 12 juin la troisième étape de la Course de l'Europe à la voile, courue entre Arendal (Norvège) et Kiel (Allemagne), en devançant de trois secondes leur compatriote Loïck Peyron *(Fujicolor II)*. Loïck Peyron conforte ainsi sa première place au classement général. – (*AFP*.)

■ **LOTO : résultats des tirages nº 47 du mercredi 11 juin.** Premier tirage : 4, 18, 30, 40, 42, 48, numéro complémentaire : 21. Rapport pour 6 bons numéros : 8 739 415 F ; rapport pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 77 265 F ; pour 5 bons numéros : 8 065 F ; pour 4 bons numéros : 185 F ; pour 3 bons numéros : 18 F. Second tirage : 4, 16, 35, 36, 41, 49, numéro complémentaire : 40. Pas de rapport pour 6 bons numéros ; rapport pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 272 790 F ; pour 5 bons numéros : 9 415 F ; pour 4 bons numéros : 178 F ; pour 3 bons numéros : 18 F.



Aux Lofoten, quand le jour chasse la nuit

En juin, l'archipel norvégien vit brièvement sous la lumière de l'été le plus vif

HENNINGVAER
de notre envoyée spéciale

Quoi de plus gai qu'une ville du Nord qui s'éveille au printemps ? Plus rigoureux l'hiver, plus exubérante la résurrection. Les fjords des Lofoten, cet archipel au-delà du cercle arctique, étaient, ce jour-là, pris dans la tempête. Ils n'en étaient que plus beaux. Est-ce la vivacité des couleurs, l'isolement, la proximité immédiate de la nature ? La densité des choses est, ici, éclatante : la silhouette d'un pin parfaitement conique, une lignée de maisons de bois peint reflétées sur l'eau.

La visibilité étant excellente – Paris-Oslo, deux heures de vol –, la Norvège défile en contrebas et, déjà, l'âme du pays exprime son caractère : pins, lacs scintillants, fjords bleu profond, nature vierge et grande unité de paysage. Oslo, temps doux. Une flotte d'appareils plus petits, aux pilotes réputés pour leur courage et leur précision dans des conditions climatiques parfois difficiles, fait la liaison avec les Lofoten. Quelque 1 200 kilomètres, une heure et vingt minutes d'approche.

Mettre pied à terre, c'est entrer dans une dimension de poésie immédiate. Les fenêtres, carrés jaunes sur fond noir, révèlent des intérieurs d'autant plus chaleureux que, dehors, la nuit est fraîche. Derrière chacune, une lampe et son triangle de lumière. L'électricité étant peu chère, les maisons sont éclairées a giorno. Le chauffage poussé à fond, on vaque, en chemisette, et l'on comprend qu'il fait bon vivre chez les pêcheurs des Lofoten.

Cette aisance est récente. De tout temps, les hommes, ici, ont vécu, durement, de la mer. Les rares témoignages l'attestent. En 1542, un vaisseau italien parvint aux Lofoten, où il passa trois mois d'hiver. A son retour à Gênes, le capitaine, un certain Querinis, publia un récit. Les chroniques locales – rapports de gouverneurs, annales ecclésiastiques – parlent de famines. En 1888, Johan Bojer, un paysan de la région de Trondheim, s'engage pour une saison de pêche aux Lofoten. Il relate cette rude expérience dans *Le Dernier Viking*. De cette époque il reste, sur la grève, un bateau que la mer lèche continûment et deux *rorbus*.

MOBILIER RUDIMENTAIRE

Ce sont des cabanons sur pilotis. Sommaires. De simples murs de planches. Les pêcheurs tiraient le bateau, gravissaient les marches et s'engouffraient dans la première pièce où s'entassaient provisions et filets. Dans la seconde, un mobilier rudimentaire : un poêle, une table et le coffre où chacun serrait ses effets et provisions de bouche (pain de seigle, d'orge ou d'avoine, beurre pressé dans une boîte, fromage de chèvre, mélasse). Cloués aux murs, des lits de planches superposés pour douze hommes, deux par couche. Et le froid, mordant. Patauger jusqu'à ces *rorbus* un jour de tempête, trébuchant sous la pluie, luttant contre les rafales de vent, donne une très faible idée de leur courage.

Le décor était, et demeure, somptueux. Pour qui les approche de la mer, ces îles se lèvent sur l'horizon comme une barrière. D'où leur nom de « mur » des Lofoten. Leur apparition était, pour des marins naviguant parfois depuis des côtes à 1 000 kilomètres au sud, un moment d'intense émotion. Elles restent l'endroit le plus fort, le plus authentique de Norvège.

Montagnes plongeant dans la mer, chevauchée de vagues et d'écume, banc de poissons jaillis des flots et figés, nageoires dressées, dans leur bond : la fresque, en toute saison, est éblouissante. Eau-forte blanc et noir en hiver, aquarelle frottée de vert et parsemée de fleurs en été. Sous une lumière toujours très pure.

Cette lumière s'éteint vers le 15 décembre. A cette latitude de 68° nord et pour deux semaines environ, les Lofoten sont plongées dans la nuit. Pendant presque trois heures, aux alentours de midi, quand le soleil est à 6 ° au-dessous de l'horizon, sourd une obscure clarté que les hommes d'ici comparent au crépuscule. Oppressant ? Pas du tout. *« C'est une période romantique, on prépare Noël »*, assurent les îliens. Paradoxalement, la déprime survient après, avec la renaissance du jour.

Ce jour de printemps, précisément, le vent soufflait. Il avait perdu la tête. Des kilomètres de galop sur la mer donne du muscle. Alors, aux Lofoten, il s'acharne. Il secoue les maisons, et d'un pont fait une balançoire. Pas un vaisseau en vue. Chalutiers arrimés au port, pêcheurs consignés à domicile. Problème d'école primaire : sachant qu'un mètre cube d'eau égale une tonne, si le vent souffle à 120 km/h, combien de tonnes seront projetées sur le bateau qui...

FEMMES-ROCHERS

Le 11 février 1849 – la mémoire collective en garde le souvenir –, une de ces perfides basses pressions arctiques que la météo détecte aujourd'hui balaya une flottille entière. Trois cents veuves d'un coup, trois cents deuils.Les femmes des Lofoten ont été façonnées par la mer. Dans une galerie de Kabelvag, le peintre Kaare Espolin Johnson leur consacre ses plus beaux tableaux. Etonnante série que celle de ces femmes-rochers dont le corps se confond avec la pierre. Fortes et pudiques, elles assumaient la maisonnée et, surtout, l'angoisse de l'absence définitive. Elles restent, aujourd'hui encore, la peur farouche en moins, sûres d'elles, sur la côte plus encore qu'à l'intérieur.

Solveig Fredriksen en est un bel exemple. Elle a quarante-quatre ans, en paraît trente, et travaille à temps partiel dans une pêcherie. Lofotienne aux yeux bleus, en anorak, pantalon et bottines. Très droite, sportive évidemment. Elle s'occupe de la maison et de ses deux enfants, déjà grands : les familles ont jusqu'à sept rejetons.

« L'HEURE BLEUE »

Depuis 1980, Solveig sale le poisson et le prépare à être suspendu sur les séchoirs en bois qui sont une constante du paysage des Lofoten. Pour le même salaire que les hommes, 90 couronnes/heure (environ 74 F), cinq jours par semaine, de 7 h 30 à 15 h 30, avec une demi-heure pour déjeuner.

Elle est debout dans l'anse abritée du port. Derrière elle, la Vagakallen, une montagne-amer. La première fois qu'il la voyait, le pêcheur devait retirer son bonnet. A ses pieds, de chaque côté de la rade, les maisons couleur de cerise mûre, d'herbe tendre ou de bouton d'or. Des hommes en survêtement vif, mains dans les poches, discutent près des embarcations. Deux marins de Bodo, une ville en face sur le continent, lavent le pont de leur chalut. Un jeune aux yeux bleus, cheveux ébouriffés, lance brièvement : *« Pas de pêche : trop de vagues. Demain ? Peut-être... »*

Le soleil luit, éclairant les bouées rouges, les cordages enroulés, les seaux en plastique, les filets en tas et les voiles écarlates relevées en paquets. Dans une trouée entre les maisons, le triangle noir d'un grand séchoir vide.

Au printemps, les montagnes de sucre candi reverdissent, l'air s'attendrit, le vent s'apaise, la poudre d'eau s'envole sur les flots verts. Les fenêtres blanches évoquent les yeux exorbités des femmes de Munch. « L'heure bleue », c'est-à-dire le crépuscule, s'allonge jusqu'au 6 juin. A cette date, avec la régularité d'un balancier de métronome et pour un mois, les Lofoten basculent dans la lumière d'un jour sans nuit.

Danielle Tramard

Quatre millions d'amis de la nature

La Norvège est un pays préservé (le premier ministère de l'environnement fut créé en Norvège, en 1972) et faiblement peuplé : 4 300 000 habitants, 220 000 à Bergen, 24 000 aux Lofoten. Les Norvégiens vivent en harmonie avec la nature et cultivent une fierté nationale sans arrogance. Le niveau de vie est élevé (taux de chômage : 3,4 %) et le rythme de vie spécial : on travaille de 8 heures à 15 heures en été, on prend un repas chaud entre 16 heures et 17 h 30, puis on fait du sport, on se promène dans la montagne, on rencontre ses amis. Avant de se coucher, tard, on prendra un petit sandwich. Le week-end, on s'isole en montagne ou sur son île, dans un cabanon sans eau ni électricité.

Aux Lofoten, le poisson-roi est le skrei (*Gadus morhua*), un cabillaud à chair blanche. Chaque année, de janvier à avril, le skrei descend de la mer de Barents et vient frayer dans les eaux très pures des Lofoten. La pêche est le gagne-pain de l'archipel. C'est pourquoi la Norvège a refusé, en 1994, d'entrer dans l'Union européenne. Dans la municipalité de Flakstad, la plus belle plage de sable blanc de l'archipel, on a compté 93 % de « non ».



Henningsuaer, dans l'archipel des îles Lofoten, août 1995.

PHILIPPE PLANTROSE

Bergen, fille prodigue

Bergen, la riche cité hanséatique, est née des Lofoten. Avant de tomber sous le charme de cette ville éparpillée sur ses collines, on ira se ressourcer, presque se recueillir, dans certaines maisons. Le musée hanséatique raconte sa naissance, l'église en bois debout son âme luthérienne, les demeures des grands hommes son épanouissement.
Au XIV[e] siècle, les Allemands de la Ligue créèrent à Bergen, à l'instar de Londres, Bruges et Novgorod, un comptoir d'où ils expédiaient le poisson et l'huile de foie de morue dont l'Europe chrétienne était friande. La visite de ce qui fut une maison de commerce doublée d'un entrepôt est, venant des Lofoten, une manière de pèlerinage. Pour les pêcheurs, le pain dur, les bottes roidies sur les jambes, le lit de planches dures. Aux négociants de Bergen, le livre de comptes, la couche plus molle et la vaisselle en étain.
Ils fortifiaient leur âme dans les églises « en bois debout ». Des pins dressés à la verticale en forment l'ossature, d'où leur nom. Il y en eut un millier. Il en reste 29. Celle de Fantoft, transportée en 1853 du Sognfjord à Bergen, avait 850 ans d'âge quand, le 6 juin 1992, une secte satanique y mit le feu. Son propriétaire, un armateur, l'a fait reconstruire.
Rue Rasmus-Meyer, les musées. Celui des Arts appliqués abrite une impressionnante collection d'art chinois réunie par un général norvégien devenu officier de l'armée impériale, ce qui n'est pas courant. Le Musée Rasmus-Meyer est norvégien. Etonnante dans un pays où il est vital de couvrir son corps, la place accordée au nu et au nu déchu. Connaît-on beaucoup d'artistes qui peignent avec précision, avec amour, les seins qui tombent, les plis du ventre, l'accablement du corps et de l'esprit ? C'est une constante ici.
Voyez le puissant *Cycle de vie* de Gustav Vigeland à Oslo, voyez Munch et les autres. Reflet d'une interrogation existentielle, instinctive chez les pêcheurs des Lofoten, cultivée et radicale chez Gustav Vigeland, tourmentée et bourgeoise chez Munch.
L'Europe ne connaît que ce dernier. Comme si le tourment, assaisonné d'un zeste de perversité, assurait la célébrité. Nikolai Astrup peint le vert le plus frais – prés vigoureux, eaux bondissantes, arbres en fleurs –, tandis que Christianes Krog brosse les poses naturelles de vieillards nus, de jeunes femmes endormies près d'un berceau.
Les demeures célèbres racontent une intimité que l'on ne connaîtrait pas autrement et un mode de vie auquel, simple voyageur, on n'a pas accès. Au bord d'un fjord, celle de Grieg, ami d'Ibsen et de Bjornson ; sur une île, Lysoen, la maison du bonheur et, enrubannée de volutes blanches, Damsgard ou le XVIII[e] baroque, en bois.

D. T.

Pratique

● **Climat.** L'été, court et radieux, reste frais. Prévoir, en conséquence, des vêtements chauds et imperméables, car il pleut souvent.
● **Saison.** Lofoten : de janvier à mars pour pêcher le skrei ; soleil de minuit du 6 juin au 7 juillet. Bergen : de mai-juin (quand les rhododendrons sont en fleurs) à septembre.
● **Itinéraire.** Avec SAS (tél. : 01-53-43-25-25), vols Paris-Oslo (à partir de 1 990 F A/R, promotions en été), puis coupons (environ 500 F/trajet) : Oslo-Bergen, de même qu'Oslo-Lofoten. On peut aussi aller de Bergen aux Lofoten (ou vice-versa) en bateau.
● **Forfaits.** Croisières australes (tél. : 02-99-23-67-41) navigue à travers les Lofoten, de juin à août (7 jours, 7 700 F). Egalement Bennett Voyages (tél. : 01-48-01-87-77), Grand Nord-Grand Large (tél. : 01-40-46-05-14), Nord Espaces (tél. : 01-45-65-00-00) et Scanditours (agences).
● **Etapes.** La Norvège est chère, mais la basse saison, de mi-juin à mi-août, permet de bénéficier d'importantes réductions. Aux Lofoten, préférer les *rorbus* aménagés pour les touristes, notamment à Henningsvaers (tél. : 47-88-74-600), de 600 F à 1 500 F pour un *rorbu* de 4 à 8 lits. A 30 km de Bergen, le Solstrand (47-56-57-11-00), l'un des cinq « grands hôtels des fjords », est un havre de sérénité et de beauté. Nourriture exquise (180 F environ), distractions (bateau à rames sur le fjord). En ville, l'Hôtel Park Pension (tél. : 47-55-32-09-60), charmant et intimiste (20 chambres), dans le quartier de l'Université.
● **Tables.** Poisson et pommes de terre constituent la base de la nourriture. Aux Lofoten, le Borsen Spiseri (tél. : 76-07-08-80), une table exceptionnelle, dans un très vieil entrepôt. A Bergen, cuisine française et carte des vins impressionnante au Lucullus, le restaurant gastronomique de l'Hôtel Neptun (tél. : 47-55-30-68-00). Pour un dîner privé dans la maison d'Ole Bull, réserver au 47-56-30-90-77 (du 18 mai au 31 août).
● **Visites.** A Bergen, la maison de Grieg (concerts dans l'auditorium), celle d'Ole Bull, et Damsgard, demeure baroque en bois. On peut prendre contact avec deux guides françaises : Nicole Sannerud (tél. : 47-22-56-32-17) à Oslo, Joëlle Petersen (tél. : 47-55-32-77-00/55-28-97-83) à Bergen.
● **Lectures.** Le guide *Norvège* (Arthaud) ; *Le Dernier Viking*, de Bohan Bojer (Castermann, 1942) ; *L'Art de vivre en Norvège* (Flammarion) ; *Le Monde de Sophie*, de Jostein Gaarder (Seuil). Librairie nordique : Le Livre ouvert, 48, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, tél. : 01-48-87-97-33.
● **Renseignements.** Office national du tourisme de Norvège, 28, rue Bayard, 75008 Paris, tél. : 01-53-23-00-50. Liste des restaurants servant du skrei auprès du Centre d'information des produits de la mer de Norvège, tél. : 01-46-41-49-51. Cercle norvégien, tél. : 01-42-60-76-67.

Beaucoup de nuages

LA DÉPRESSION centrée sur les îles Britanniques continue à envoyer, dans un flux sud-ouest, de l'air relativement humide. Dans un ciel souvent nuageux, quelques pluies tomberont encore vendredi sur la majeure partie du pays, tournant à l'orage par endroits.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Dans un ciel nuageux, les pluies traverseront ces régions au cours de la journée. De la Normandie aux pays de Loire, elles pourront être localement orageuses en soirée. On attend des éclaircies en Bretagne dans l'après-midi. Il fera, l'après-midi, 17 à 19 degrés près des côtes, et 20 à 23 degrés ailleurs.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Après dissipation des brouillards, le ciel sera variable. Un risque d'ondées localement orageuses n'est pas à exclure. Il fera de 20 à 25 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le matin, quelques brouillards réduiront la visibilité par endroits. Après les éclaircies du matin, les nuages se feront plus nombreux au fil des heures. Ils pourront donner des orages locaux en soirée. Il fera au maximum 21 à 25 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les nuages, nombreux du matin au soir, donneront encore quelques pluies par endroits. De belles éclaircies sont tout de même attendues. Un risque d'orage persiste sur le relief. Le mercure atteindra 24 à 28 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel sera variable avec de nombreux nuages souvent porteurs de pluies mais autorisant des trouées ensoleillées. Les ondées pourront être localement orageuses en soirée. Il fera 25 à 29 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil sera encore au rendez-vous malgré quelques passages nuageux inoffensifs. On attend 26 à 30 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 12 JUIN 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	16/23 N	ATHENES	19/27 S	MADRID	11/26 S	CARACAS	26/31 S	TUNIS	23/36 S
AJACCIO	15/26 S	NANTES	13/21 P	BARCELONE	19/25 S	MILAN	20/29 S	CHICAGO	17/25 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	16/23 N	NICE	18/24 S	BELFAST	13/18 P	MOSCOU	16/26 S	LIMA	21/25 N	BANGKOK	27/38 S
BORDEAUX	15/24 N	PARIS	15/22 P	BELGRADE	15/25 S	MUNICH	16/22 S	LOS ANGELES	15/20 N	BOMBAY	28/31 C
BOURGES	14/22 N	PAU	15/23 N	BERLIN	15/28 S	NAPLES	21/29 S	MEXICO	16/27 C	DJAKARTA	26/31 P
BREST	12/17 P	PERPIGNAN	17/27 S	BERNE	16/24 N	OSLO	17/24 S	MONTREAL	18/29 P	DUBAI	29/38 S
CAEN	15/19 P	RENNES	13/21 P	BRUXELLES	17/22 N	PALMA DE M.	18/27 S	NEW YORK	20/28 N	HANOI	28/36 N
CHERBOURG	12/18 P	ST-ETIENNE	14/25 N	BUCAREST	16/25 N	PRAGUE	12/23 S	SAN FRANCIS.	13/18 N	HONGKONG	26/28 P
CLERMONT-F.	13/23 N	STRASBOURG	17/26 N	BUDAPEST	17/25 S	ROME	17/26 S	SANTIAGO/CHI	7/11 P	JERUSALEM	20/31 S
DIJON	15/24 N	TOULOUSE	15/25 N	COPENHAGUE	11/19 S	SEVILLE	13/30 S	TORONTO	15/27 C	NEW DEHLI	27/40 S
GRENOBLE	17/28 S	TOURS	13/21 N	DUBLIN	12/17 C	SOFIA	13/24 S	WASHINGTON	19/31 N	PEKIN	19/32 S
LILLE	15/22 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	18/25 S	ST-PETERSB.	16/24 N	**AFRIQUE**		SEOUL	19/28 S
LIMOGES	13/21 N	CAYENNE	23/30 P	GENEVE	17/23 S	STOCKHOLM	14/27 S	ALGER	22/31 S	SINGAPOUR	27/30 P
LYON	17/26 N	FORT-DE-FR.	26/30 S	HELSINKI	12/28 S	TENERIFE	14/20 S	DAKAR	22/27 S	SYDNEY	6/18 N
MARSEILLE	18/28 S	NOUMEA	20/23 C	ISTANBUL	16/21 P	VARSOVIE	15/22 S	KINSHASA	20/28 N	TOKYO	19/24 C
		PAPEETE	21/26 S	KIEV	16/26 S	VENISE	21/26 S	LE CAIRE	22/32 S		
		POINTE-A-PIT.	26/31 S	LISBONNE	15/21 N	VIENNE	15/24 S	MARRAKECH	16/25 N		
		ST-DENIS-RÉ.	21/27 S	LIVERPOOL	14/16 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/22 S		
		EUROPE		LONDRES	15/21 P	BRASILIA	15/24 P	PRETORIA	9/18 N		
		AMSTERDAM	16/21 S	LUXEMBOURG	15/24 N	BUENOS AIR.	12/17 C	RABAT	16/25 S		

Situation le 11 juin à 0 heure TU

Prévisions pour le 13 juin à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Un nouveau système de contrôle à 100 % de tous les bagages de soute est en service depuis le 2 juin à l'aérogare T-9 de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle. Les bagages passent devant un appareil à rayons X, capable de traiter 1 200 bagages/heure, ensuite, un opérateur examine l'image enregistrée. Un troisième contrôle est assuré par un tomographe qui réalise des images en coupe du bagage sous des angles multiples. Si nécessaire, le bagage suspect est fouillé en présence du passager l'ayant enregistré et d'un douanier. – *(AFP.)*

■ **EUROTUNNEL.** Le service Shuttle d'Eurotunnel, qui transporte les véhicules sur des navettes dans le tunnel, propose un aller-retour dans la journée à 250 F, une formule spéciale trois jours de 490 F et des réductions en fonction de l'heure du départ, de la durée et du caractère du séjour.

VENTES

Meubles et objets d'art du XVIIIe à Monaco

CHRISTIE'S et Sotheby's s'affrontent (ou se complètent) régulièrement à Monaco, où ces deux sociétés organisent des ventes quasiment similaires le même week-end. Chacune a ses objets phares, et ce mois-ci Sotheby's met aux enchères une pièce unique : un coffre à bijoux fin XVIIIe orné de plaques de porcelaine. Il sera présenté le 14 juin avec un ensemble de meubles et d'objets d'art de la même époque (même programme classique chez Christie's le lendemain).

Il s'agit d'un coffre commandé par le collectionneur anglais William Beckford qui, grand admirateur de l'orfèvre Henri Auguste et de son dessinateur, Jean-Guillaume Moitte, eut l'idée originale de s'adresser à eux pour la réalisation d'un meuble. Ceux-ci firent peindre par Sauvage quatre cartouches en porcelaine et s'adressèrent à l'ébéniste Adam Weisweiler pour le bâti.

Rehaussé de bronzes dorés foisonnants, ce coffre est posé sur un piétement fuselé, terminé par des griffes en bronze et surmonté de chapiteaux en forme de têtes d'Apollon avec des ailes. Commandé en 1792-1793, il fut livré en 1801, comme l'atteste un commentaire du *Journal de Paris* du 29 septembre 1801 (8 vendémiaire an X).

Décrivant tout ce que ce meuble *« offre de grâce de d'élégance »*, citant les corps de métiers qui ont concouru à l'embellir, il conclut : *« C'est avec regret que l'on pense qu'il doit passer les mers ; mais, d'un autre côté, l'orgueil national se complaît à voir ces Anglais, si fiers de leur industrie, venir à grands frais rendre hommage à la nôtre. »*

Ce chef-d'œuvre d'époque révolutionnaire est un exemple rare de la recherche stylistique de cette période, la clientèle ayant alors pratiquement disparu pour ces créations somptueuses (estimé 3,5/4 millions).

Pour les objets d'art, le plus important est une paire de girandoles d'époque Louis XVI proposées par Christie's. Commandées en 1785 par une princesse russe, elles ont la forme de statues féminines en bronze doré (1,08 m de hauteur) avec, sur la tête, un panier de fruits qu'elles soutiennent d'un bras arrondi, d'où sortent cinq bras de lumière finissant en visage d'Égyptienne, œuvre du bronzier François Rémond (800 000 F à 1,2 million de francs).

Outre ces pièces prestigieuses, les deux ventes contiennent de nombreux meubles estampillés (Lacroix, Leleu, Dubois, Montigny et Riesener, etc.), estimés entre 100 000 F et 1 million de francs, et des modèles plus courants accessibles entre 20 000 F et 60 000 F.

Toujours dimanche 15 juin, Sotheby's organise une vente d'argenterie où figure un pot à oille (sorte de soupière où l'on servait une sauce grasse), son couvercle et son présentoir, travail de l'orfèvre parisien Charles Spire. Exécuté vers 1752-1753, il se caractérise par un décor Transition, d'allure rocaille, mais déjà marqué par des motifs typiquement Louis XVI, comme les moulures ciselées de rubans croisés. *« Tôt dans son époque »*, selon la formule consacrée, cette pièce imposante est annoncée entre 2 et 4 millions de francs.

Catherine Bedel

★ **Sotheby's Sporting d'hiver. Place du Casino, Monaco, tél : 377-93-30-88-80. Samedi 14 juin, exposition sur place la veille de 10 heures à 19 heures, le jour de la vente de 10 heures à 15 heures. Orfèvrerie le 15 juin ; exposition les 13 et 14 juin de 10 heures à 19 heures.**

★ **Christie's Metropole Palace, 4, av. de la Madone, Monaco, tél. : 377-97-97-11-01. Dimanche 15 juin. Exposition sur place les 13 et 14 juin de 10 heures à 20 heures.**

Calendrier

● **ANTIQUITÉS**
Saint-Flour (Cantal), place de la Cathédrale, samedi 14 et dimanche 15 juin, de 9 heures à 19 heures, 50 exposants, entrée : 10 F.
Chaumont (Haute-Marne), samedi 14 juin de 7 heures à 19 heures, 30 exposants, entrée libre.
Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Yvelines), Espace Jean-Racine, samedi 14 et dimanche 15 juin, de 9 h 30 à 19 heures, 30 exposants, entrée 20 F.
Pontoise (Val-d'Oise), Halle Saint-Martin, samedi 14 et dimanche 15 juin, de 9 heures à 19 heures, 70 exposants, entrée : 20 F.

● **BROCANTES**
Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes), samedi 14 et dimanche 15 juin, 60 exposants.
Caudrot (Gironde), place des Tilleuls, du vendredi 13 au dimanche 15 juin, 30 exposants.
Montazier (Dordogne), place des Cornières, samedi 14 et dimanche 15 juin, 50 exposants.
Cosne-sur-Loire (Nièvre), place de la Pêcherie, samedi 14 et dimanche 15 juin, 180 exposants.
Calais (Pas-de-Calais), rue des Fontinettes, samedi 14 et dimanche 15 juin, 400 exposants.
Lyon 5e, place Saint-Jean et alentours, samedi 14 et dimanche 15 juin, 80 exposants.

● **COLLECTIONS**
Montluçon, multicollections, Parc des expos, samedi 14 et dimanche 15 juin.
Grenoble, Salon de la carte postale et des vieux papiers, Patinoire, boulevard Clemenceau, samedi 14 et dimanche 15 juin, 40 exposants.
Argentan (Orne), Salon du livre, Halle des expos, samedi 14 et dimanche 15 juin, 30 exposants.
Châteauneuf-en-Thymerais (Eure-et-Loir), Bourse aux armes, Salle des fêtes, samedi 14 juin, 35 exposants.

DÉPÊCHES

■ **Instruments de musique** : une vente d'environ 500 lots a lieu à Neuilly mercredi 18 juin (exposition à partir du 14 juin, hôtel des ventes de Neuilly, 164, av. du général de Gaulle, 92 200 Neuilly-sur-Seine, tél. : 01-47-45-55-55). Les violons se négocient à partir de 500 F pour des modèles en bon état fin XIXe ou début du siècle. Les prix des archets varient de 100 F à 12 000 F. On trouvera aussi des instruments à vent, des pianos et un ensemble de guitares électriques (Fender, Yamaha, Marshall, etc...) accessibles de 500 F à 5 000 F.

■ **Bijoux de collection** : A Londres, Christie's consacre, mercredi 18 juin, une vente aux bijoux français des XIX et XXe siècles. Parmi les modèles anciens se trouve un collier de diamants de Paul Bapst, réalisé vers 1870, estimé 200 000 F à 300 000 F. La maison Bapst a été un des fournisseurs de Marie-Antoinette, puis de l'impératrice Eugénie. Les créateurs du XXe siècle sont représentés par tous les grands noms de la place Vendôme et aussi par quelques artistes comme les frères Lacloche ou Suzanne Belperron, dont un collier art déco orné de diamants, saphirs et aigues marines est annoncé à 150 000 F à 200 000 F.

★ **Renseignements : Christie's Paris, 6, rue Paul Baudry, 75008, tél. : 01-40-76-85-85.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97122

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II						■					
III							■				
IV			■							■	
V		■						■			
VI			■			■					■
VII											
VIII					■				■		
IX						■				■	
X				■							
XI											

HORIZONTALEMENT

I. Chercheur de planque. – II. Peuvent devenir amoureux. *Le Monde*, mais aussi *Libération* et *Le Figaro*. – III. Jaune clair. Son but, ne pas en prendre. – IV. Un peu d'hassium. Essence rare. – V. Prend de la valeur à l'université. Perce les oreilles. – VI. Pièce de charpente. Bout de gaze. Forme des divisions sur le chef. – VII. Sculptassent délicatement. – VIII. Crier en forêt. Unité informatique. Etalon. – IX. Vient d'agir. Se mesure sur le terrain. – X. Dix à la City. Prépare les cahiers. – XI. Préparées pour les fêtes, mais ce ne sera pas la leur.

VERTICALEMENT

1. On le trouve souvent dans les cabinets. – 2. Sacré chez Ramsès. Ville allemande. – 3. Pingre. Privé en l'absence d'un maître. – 4. Venue d'ailleurs. – 5. Se retrouve hors circuit. Eau belge. – 6. Virtuose français. Juste dans la moyenne. Personnel retourné. – 7. Sa bande est très surveillée. Bovins au large de la Manche. – 8. Des petites briques qui rapportent gros. Grande est leur influence. – 9. Sera plus facile à aborder. Bien attrapée. – 10. Rejeta. On y va pour jouer et éventuellement divorcer. Personnel. – 11. En Haute-Corse. Mis sur le volet.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97121

HORIZONTALEMENT

I. Candidature. – II. Araire. Oral. – III. FBI. Robuste. – IV. Ernée. Ubu. – V. Té. Ventilât. – VI. Télé. Bi. – VII. Enucléé. Néo. – VIII. Aorte. Clerc. – IX. Tuai. Gui. Nu. – X. Retour. Must. – XI. Etincelante.

VERTICALEMENT

1. Café-théâtre. – 2. Arbre. Nouet. – 3. Nain. Turati. – 4. Di. Evection. – 5. Irréelle. Uc. – 6. Deo. Née. Gré. – 7. But. Ecu. – 8. Toubib. Lima. – 9. Ursuline. Un. – 10. Rat. Ernst. – 11. Electrocuté.

L'ART EN QUESTION N° 19

En collaboration avec  Réunion des Musées Nationaux

Deuil au musée

LE LUNDI 21 août 1911, dans les salles de la peinture italienne du Musée du Louvre, un emplacement est désespérément vide : *La Joconde* a disparu. Elle a été volée par un Italien, Vincenzo Peruggia, qui veut la ramener dans son pays d'origine.

L'événement est une catastrophe nationale. Les responsables du Musée subissent les critiques des journalistes. Aussitôt la Société des Amis du Louvre lance une souscription pour réunir 25 000 francs, une somme considérable à cette époque, afin de racheter le tableau. En même temps, les responsables de la Société assurent que l'impunité sera accordée à celui qui ramènera *La Joconde*. En janvier 1914, les fameux 25 000 francs sont enfin réunis et remis à un antiquaire de Florence, Alfredo Geri, qui avait su retrouver le tableau.

Après le vol de *La Joconde*, les membres de la Société des Amis du Louvre ont vu un de leurs privilèges suspendu pendant six mois. S'agit-il :

● des invitations au vernissage des expositions ?

● des visites du Louvre le jour de fermeture (le lundi à l'époque) ?

● des visites de certaines collections privées ?

Réponse dans *Le Monde* du 20 juin.

R.-G. OJEDA/RMN

« La Joconde », portrait de Monna Lisa (1503-1505), Léonard de Vinci (1452-1519), peinture sur bois, Paris, Musée du Louvre.

Solution du jeu n° 18 (*Le Monde* du 6 juin)
Le tableau de Watteau *Pèlerinage à l'île de Cythère* (dit traditionnellement *L'Embarquement pour Cythère*) n'appartenait pas à la collection du docteur La Caze.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

ART Les principaux galeristes des quatre continents se retrouvent chaque année à Bâle, où, à l'occasion de la célèbre Foire, ils exposent chaque année leurs plus belles œuvres, du XIXᵉ siècle à la période la plus contemporaine, y compris l'art vidéo. ● LA VINGT-HUITIÈME édition de la manifestation est particulièrement spectaculaire, avec deux cent soixante-trois exposants. Se bousculent des Miro, Juan Gris, Turner, Courbet, mais aussi des Picasso, Baselitz, Rauschenberg, Andy Warhol... Une place grandissante est également accordée à la photographie. ● LA QUERELLE qui oppose les maisons de vente comme Sotheby's et Christie's aux marchands et galeristes a connu un nouvel épisode à Bâle, où Sotheby's avait décidé d'organiser des enchères à l'heure du vernissage de la Foire. Face au tollé des marchands, la vente a été annulée, mais les problèmes demeurent.

La Foire de Bâle, un musée à vendre

Du XIXᵉ siècle à la période la plus contemporaine, les meilleures œuvres mondiales sont exposées au grand rendez-vous annuel des galeristes. Ce Salon, le plus professionnel actuellement, est aussi le lieu d'un affrontement entre les principales maisons de vente et les marchands

MESSE BASEL. Schweizer Mustermesse in Basel, 4021 Basel. Tél. : (00-41-61) 686-20-20. Jusqu'au 18 juin. Entrée 25 francs suisses, catalogue 30 francs suisses.

BÂLE
de notre envoyé spécial

Imaginons un conservateur de musée doté d'un budget d'acquisition important. Il vient à la Foire de Bâle. En cinq heures, il peut rassembler une collection allant du XIXᵉ siècle à l'art le plus contemporain, uniquement constituée d'œuvres majeures ou rares. Pour le vingt-huitième anniversaire de la Foire de Bâle, les galeries présentes ont consenti un effort sans précédent, allant même, dans de nombreux cas, jusqu'à emprunter à des collectionneurs, voire à certaines institutions, des œuvres. Celles-ci ne sont pas à vendre, mais complètent le tableau. Bâle n'a jamais aussi peu mérité son nom de foire : les Suisses l'ont baptisée simplement « Art ». Le meilleur de la planète y est réuni, par deux cent soixante-trois galeries venues de quatre continents.

Suivons notre conservateur. A la Marlborough Gallery, de Londres, il fera l'emplette du grand triptyque de Francis Bacon, récemment montré lors de la rétrospective du Centre Georges-Pompidou, qu'il complètera avec l'*Etude pour le portrait d'Henrietta Moraes*, peint par le même en 1964 (galerie Beyeler). Sans quitter le stand de la Marlborough, il s'offrira un Jasper Johns tout blanc de 1965, gigantesque carte des Etats-Unis bizarrement accrochée dans un couloir, à laquelle il adjoindra un Rauschenberg de la même année (Beyeler) ou un autre de 1961, déniché sans mal à la Pace Gallery. Toujours chez Marlborough, il verra deux Miro, dont un extraordinaire dessin excuté à Varengeville en 1938 et resté dans la même collection privée depuis 1940. Il négligera la sculpture de Baselitz : on en trouve une plus grande à la galerie Weber, de Zurich. Mais il ne laissera pas filer le beau petit Juan Gris, une guitare cubiste, de 1913.





D.R.

« Triptyque » (1986-1987), de Francis Bacon.

Passant à la galerie Gmurzinska de Cologne, notre conservateur se verra souffler par un collectionneur privé un petit Miro bleu de 1926 et se rattrapera en emportant un gigantesque Gontcharova d'une décennie plus ancien, trois Grâces peintes par Malevitch en 1908, avec, en prime, le dessin préparatoire. Puis pour embêter les responsables du Musée Guggenheim de New York, il ira s'offrir le *Main Channel Matrix*, de Nam June Paik. Soixante-cinq écrans de télévision y décrivent une sarabande effrénée autour d'une jeune fille langoureuse et nue. L'œuvre, autrefois montrée au Musée Guggenheim à Soho, est mise en vente aujourd'hui par Art & Public de Genève.

APPARENTEMENTS TERRIBLES

Pour constituer son cabinet de dessins, le conservateur n'aura aucun effort à faire. Krugier s'en est chargé. Galeriste à Genève, Jan Krugier est actuellement l'un des meilleurs connaisseurs au monde en matière d'œuvres sur papier. Sur le thème « Victor Hugo et la vision romantique », il a réuni à Bâle, outre des encres et des aquarelles du poète (dont une vue du Rhin dédicacée aux beaux yeux d'une dame), un lavis de Jacques Callot, un autre de Turner, un dessin de Goya, trois ou quatre Delacroix, quelques Géricault (dont une étonnante aquarelle du *Radeau de la Méduse* réalisée en 1820, c'est-à-dire un an après qu'il eut peint le tableau), un Courbet, et on en oublie... Dans une autre salle, il tente les apparentements terribles dont il est coutumier, rapprochant une statue Fang du Gabon provenant de la collection d'Alberto Magnelli (dont l'essentiel est conservé au Centre Georges-Pompidou), un nu peint par Picasso en 1938 et un Miro de 1930.

Après avoir dépensé quelques dizaines de millions de francs – suisses évidemment –, le conservateur heureux pourra aller jeter sa gourme, et remplir l'« enfer » de son musée. Il n'a que l'embarras du choix, Bâle étant traditionnellement un salon assez leste. Masculins, féminins, ou indéterminés (comme les sept *drag queens* d'Andy Warhol que montre la galerie new-yorkaise Gagosian), les sexes s'offrent, ou plutôt se vendent.

LA SECTION « STATEMENT »

Les œuvres les plus torrides sont dans la section réservée aux photographies, lesquelles d'ailleurs débordent largement de l'enclos où les organisateurs tiennent à les confiner. Le genre est employé par la plupart des artistes contemporains, qu'ils soient ou non photographes de formation. Visions glauques de jeunes femmes déambulant tristement vêtues de sous-vêtements qui n'ont rien d'affriolant, réalisées par Vanessa Beecroft (galerie Analix, Genève), ou phallus triomphants un peu partout, nus glacés de Helmut Newton, ou sexagénaires comme ceux que montre l'exceptionnelle rétrospective réalisée par la galerie Stockeregg de Zurich, des photographies prises par Drtikol dans les années 30, il y en a pour tous les goûts. Le conservateur exténué en trouvera d'autres dans la section « Statement ». Créée en 1996, elle est réservée aux marchands qui acceptent de ne présenter qu'un seul artiste.

L'obligation en fait reculer beaucoup : comment être certain de pouvoir vendre celui-ci plutôt que celui-là ? Ils sont bien peu nombreux, même parmi les plus aguerris, à oser parier sur un seul nom pour rentabiliser leurs frais. L'espace est donc souvent squatté par des galeristes installés au rez-de-chaussée, qui montrent au premier étage le plus prometteur de leurs poulains. Autant de place en moins pour les galeries d'avant-garde les moins fortunées. Remis de ses émotions, le conservateur ira bavarder avec ses pairs, dans quelque couloir ou salon accueillant.

Car si Bâle est une fête pour les yeux, c'est aussi le salon le plus professionnel qui soit actuellement. Un éleveur franc-comtois se doit d'aller visiter le Salon de l'agriculture à Paris. Un artiste, un galeriste même non retenu par le comité de sélection, un critique, ne peuvent plus désormais manquer le rendez-vous annuel de la Foire de Bâle. Ils y prendront la température du marché, y feront des rencontres souvent fructueuses et, quelques heures durant, rêveront de s'offrir la plus belle collection du monde.

Harry Bellet

Présence de la vidéo

L'art vidéo s'est développé il y a trente ans déjà avec la mise au point d'équipements portables. Du pionnier Nam June Paik (né en 1932) aux plus jeunes, comme Pierrick Sorin ou Mariko Mori en passant par Bill Viola ou Gary Hill, les artistes se sont emparés de ce média et en tirent des résultats surprenants.

On le constatera de-ci de-là dans les stands, mais la foire y consacre aussi un espace spécifique. Baptisé « Vidéoforum », il propose des installations multimédias et des projections grand format mais aussi une vidéothèque contenant des bandes déjà historiques comme le fameux *Rock my religion*, réalisé en 1982-1984 par Dan Graham.

Les « petits » et la Migros

« Liste 97 » de Young Artfair, Im Werkraum Warteck PP. Burgweg 7-15, 4058 Basel, jusqu'au 17 juin. Catalogue, 4,50 francs suisses.

BÂLE
de notre envoyé spécial

Si, en 1996 l'initiative des jeunes galeries de se regrouper dans une foire « off » avait été assez mal reçue des organisateurs de la manifestation officielle, ceux-ci ont d'autres soucis cette fois-ci *(lire ci-dessous)*. Et la foire « off », sans s'institutionnaliser, devient une des composantes du paysage artistique bâlois au mois de juin. Resserrée dans ses dates – elle est inaugurée avec un jour de retard et ferme un jour plus tôt que la foire –, « Liste 97 » ne risque plus de détourner le public venu pour sa grande sœur. Mais les amateurs d'art très contemporains ne devraient pas la négliger pour autant. Ne serait-ce que pour y trouver des travaux d'artistes présents à la foire officielle à des prix qui valent le déplacement. Les photographies de Wolfgang Tillmans, par exemple, à ne pas mettre entre toutes les mains, ou celles apparemment plus sages, de John Coplans, sans oublier les caissons insensés de l'atelier de Von Lieshout qui sont dans les deux lieux.

Les frais supportés par les exposants de « Liste 97 » sont moindres, donc... Les stands, moitié moins grands que dans la foire officielle, sont aussi deux fois moins chers (3 500 francs suisses, environ 14 000 francs). Les exposants bénéficient de facilités de transport et de dédouanement, et sont même parvenus à se faire héberger chez l'habitant. Surtout, ils sont libres de leur choix, et peuvent exposer un panel d'artistes là où la section « statement » de la foire officielle leur impose un accrochage individuel, avec les risques que cela comporte. Présente pour la seconde fois, la Parisienne Anne de Villepoix résume son choix : *« Dans la foire officielle, on me demande de ne pas présenter qu'un seul artiste. Le risque est grand. Ici, je peux montrer l'ensemble du programme de ma galerie, ce qui me paraît plus intéressant à long terme et plus proche d'un travail quotidien dont je revendique la qualité. »* La qualité est là, mais il faut un peu de bonne volonté pour s'en apercevoir.

UN GIGANTESQUE SQUATT LÉGAL ET PROPRE

« Liste 97 » est abritée comme lors de la précédente édition, dans l'ancienne brasserie Warteck. Un gigantesque squatt, suisse tout de même, c'est-à-dire légal, est à peu près propre. Mais un dédale d'escaliers et de couloirs carrelés en jaune pisseux, de salles en sous-sol et de terrasses ensoleillées. Les emplacements dévolus aux galeries sont incertains, et il règne en ces lieux un désordre qui n'est qu'apparent, où voisinent murs défoncés, ordinateurs portables, passerelles branlantes et téléphones cellulaires. Les galeristes présents avisent, en professionnels confirmés. Stéphane Corréard, de la galerie Météo, avoue ainsi sa fierté de pouvoir proposer une dernière toile de Matthiew Ritchie, encore disponible sur le marché. Ces « petites » galeries deviendront grandes peut-être.

Car le géant Sotheby's, sans s'attaquer à ce menu fretin, pour l'instant, commence à lorgner du côté de l'art contemporain. Il s'est offert le « ministre de la culture ». C'est ainsi qu'en Suisse, où la fonction n'existe pas, on avait baptisé Arina Kowner, responsable des achats d'art chez Migros, une chaîne de grands magasins qui a la particularité de consacrer depuis des décennies 1 % de son chiffre d'affaires à la culture. Elle avait noué ainsi des relations privilégiées avec les artistes contemporains. Simon de Pury l'a débauchée et son fichier avec.

Ha. B.

Les galeristes et les grandes maisons de vente sur le sentier de la guerre

BÂLE
de notre envoyé spécial

Déjà ébranlée, en 1996, par l'annonce de l'association entre la galerie new-yorkaise Emmerich et la maison de vente Sotheby's (*Le Monde* du 15 juin 1996), la Foire de Bâle a encaissé, cette année, une nouvelle terrifiante : le plafond de la Kunsthalle menace de s'écrouler. Ce qui n'aurait pas fait frémir d'un pouce les marchands présents si Simon de Pury n'avait décidé de contribuer à sa restauration. M. de Pury, président de Sotheby's Europe, avait imaginé de récolter des fonds en organisant une vente aux enchères, le soir du vernissage de la foire, lors d'un dîner qui aurait réuni quelques *happy few* parmi les plus grands collectionneurs de la planète. Les galeristes ont hurlé à la provocation. Ils sont en guerre larvée avec les maisons de vente aux enchères depuis l'affaire Emmerich. Regroupées sous l'acronyme Icafa (International Contemporary Art Fair Association), les principales foires du monde (Bâle, Chicago, Cologne, Madrid et la FIAC de Paris) avaient alors signé une charte excluant expressément les grandes maisons de vente, les *auctionners*. La foire de Chicago a invité Emmerich malgré tout : elle a dû démissionner de l'association. Car l'enjeu est d'importance et peut modifier radicalement la physionomie du marché de l'art, voire menacer son existence même.

CONCURRENCE FÉROCE

La cible, dans ces grandes manœuvres, est double. D'abord, le vendeur : il est très difficile, aujourd'hui, de trouver ce que la profession appelle la « bonne marchandise », entendez un tableau de maître digne de figurer dans un musée. La concurrence est donc féroce, et les maisons de vente détentrices de plus grands moyens financiers sont les mieux placées pour appâter les héritiers désireux de se débarrasser des folies acquises par leurs parents. Ensuite, l'acheteur : entendez celui dont la fortune et le goût sont suffisants pour acheter les précédents, pour des sommes calculées en dizaines de millions de dollars. Ils veulent le meilleur, mais ils ne veulent plus l'acquérir à l'encan, au vu et au su du grand public : aujourd'hui, les plus beaux tableaux du monde s'échangent lors de transactions privées.

Les *auctionners*, conscients de leur handicap, ont donc décidé de multiplier les ventes privées. Et en marchant sur les plates-bandes des marchands. Ils ont quelques arguments. Par exemple, des possibilités financières qui leur permettent de débaucher n'importe quel conservateur de musée, et surtout son carnet d'adresses. Ils ont aussi des méthodes que conteste la profession.

MÉTHODES PERFIDES

Le galeriste Pierre Hubert, par ailleurs président de la commission culturelle du Parti libéral genevois (droite), dénonce la *« perfidie des moyens employés. La vente prévue pour la réfection du toit de la Kunsthalle de Bâle est une honte. Sotheby's s'est infiltrée dans cette faille et en profite pour détourner vers elle tous les amateurs venus pour notre foire »*. La vente a finalement été reportée à l'automne. Elle devait débuter à 20 heures, le jour de l'inauguration de la foire, le meilleur moyen de détourner les riches amateurs du vernissage officiel.

Chez Sotheby's, Simon de Pury déclare avoir fait ainsi preuve de bonne volonté. *« Je ne comprends pas cette agitation. De mon point de vue, nos rapports avec les marchands sont bons. Nous ne disons rien lorsqu'ils décident d'organiser leur foire, "Armory show", lors de nos traditionnelles ventes de New York. Et ils ne se gênent pas pour organiser eux-mêmes des ventes aux enchères. La compétition est bonne pour le marché. »* Cette bonne volonté affichée témoigne du degré auquel la crise était parvenue. Marwan Hoss, un des galeristes parisiens responsables de la FIAC, tente, lui aussi, de calmer le jeu, à sa manière : *« Nous devons pacifier nos rapports, au besoin après une guerre, courte mais bonne. Cette fois, nous avons contré une action de Sotheby's, mais, s'ils nous y obligent, nous pouvons causer aussi. En expliquant, par exemple, quels sont les véritables rapports entre certains marchands et certaines maisons de vente ou commissaires-priseurs. »*

Ces liaisons dangereuses font actuellement l'objet des attentions de la division antitrust du département de la justice des Etats-Unis, qui a ouvert depuis le début du mois de juin une enquête sur des ententes illégales entre marchands lors des ventes. Le phénomène, appelé « révision », se pratique partout, même en France, où il est expressément interdit. Au détriment du vendeur, comme de l'amateur. Une guerre ouverte entre marchands et maisons de vente aurait donc permis d'en apprendre un peu plus sur le déroulement des ventes dites publiques, qui se caractérisent par une merveilleuse opacité. Las, la hache de guerre est provisoirement enterrée...

Ha. B.





La rétrospective César couronne une carrière tout entière tournée vers le succès public

Le sculpteur français le plus célèbre de son temps est également maître dans la stratégie du spectacle

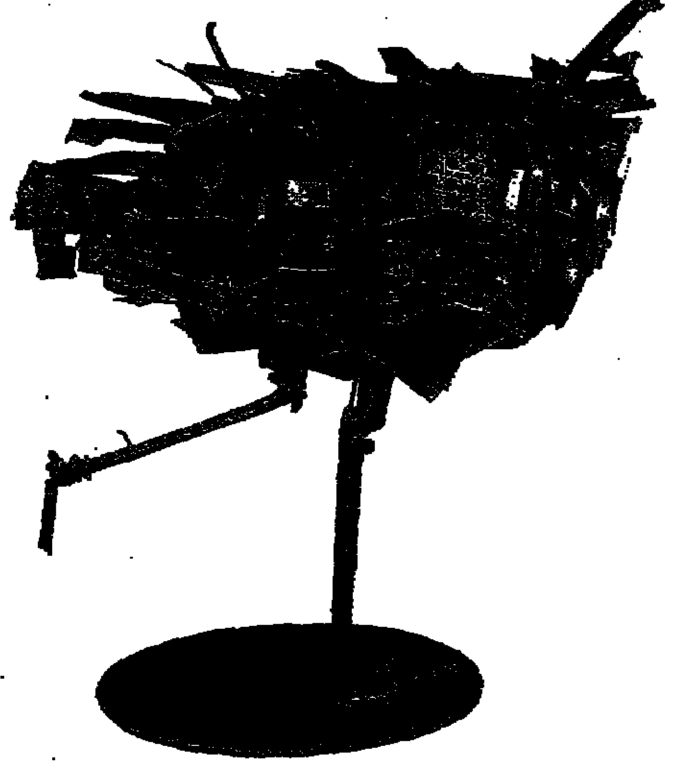
Des premiers fers aux dernières compressions, la Galerie du Jeu de paume raconte la carrière de César, *sculpteur* français contemporain qui jouit d'une incomparable notoriété. A travers sa biographie se révèle une stratégie inégalée quant à la façon de devenir un artiste à la mode et de construire une gloire médiatique internationale. Mais ce qui semblait neuf il y a quarante ans perd aujourd'hui de sa vigueur.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME, place de la Concorde, 75001 Paris. Tél. : 01-47-03-12-50. Le mardi de 12 heures à 21 h 30, du mercredi au vendredi de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, fermé le lundi. Jusqu'au 19 octobre. Catalogue Gallimard, 271 pages, 350 F.

Dans les catalogues, le plus intéressant se trouve d'ordinaire dans la biographie de l'artiste. La préface est conventionnelle, les contributions critiques peuvent être de courtoisie. Mais la notice biographique, même épurée, ne parvient pas à mentir. Dans le catalogue de la rétrospective César, non seulement elle n'est pas épurée, mais elle est formidable et détaillée, longue d'une soixantaine de pages et enrichie de citations oubliées et de photographies inconnues : portraits, famille, groupes, amis, l'artiste à tous les âges. *Un chef-d'œuvre, on ne s'en lasse pas.*

Un cinéaste y trouverait matière à scénario pour une belle *success story* : comment le fils de tonnelier toscan né à la Belle-de-Mai en 1921 devint l'artiste public par excellence, *celui dont tout le monde* connaît le nom. Un sociologue y trouverait matière à réflexion : comment se bâtit alors une gloire médiatique nationale et internationale, comment on devient un artiste à la mode.

Il pourrait prendre comme point de départ la chronique césarienne de l'an 1967. Elle commence par le moulage du sein droit d'une danseuse du Crazy Horse qui se faisait appeler Victoria von Krupp. Le sein, agrandi et fondu en acier inoxydable, *est installé devant le siège* des parfums Rochas, à Poissy. Sculpture moderne, érotisme, charme et industrie peuvent donc faire bon ménage. Deuxième épisode : en mars, César propose une maquette pour le monument de l'Ecole militaire de Saint-Cyr, une main tenant une épée qui devient le mât *du drapeau. Le projet* est accepté. Sculpture moderne, symbolisme viril et défense nationale peuvent faire bon ménage. Troisièmement : au Salon de mai, César réalise sa première expansion en polyuréthane orange, qui dé*concerte* une *partie* du public. La sculpture moderne, grâce aux inventions de la chimie, peut encore faire scandale. Quatrièmement : à La Havane, en juillet, César expose un portrait de Fidel Castro sous forme d'assemblage photographique. *La sculpture moderne peut* épouser la cause de l'internationalisme prolétarien et du tiers-mondisme. Cinquième et dernier épisode, enfin : César reçoit le prix de sculpture de la Biennale de Sao Paulo et réalise des expansions en public dans plusieurs pays d'Amérique latine. L'art français peut s'exporter et gagner des marchés.



D.R.

« Poule » (1962).

Toute la chronologie est de cette nature : une leçon de stratégie du spectacle. *La notoriété, ça se calcule*, ça se mérite. Il faut ménager le grand capital et les castristes, les hommes politiques et les femmes du monde. En 1961, il faut compresser la Zim soviétique de Marie-Laure de Noailles plutôt que la 4 CV de la voisine d'à côté. *Il faut* recommencer vingt ans après avec les 205 turbo 16 Peugeot de Vatanen, plutôt qu'avec la 205 quatre portes Diesel du premier venu. Il faut accepter de poser avec Dali déguisé en brahmane. *Il faut ne pas rechigner à exécuter des objets en* chocolat, en verre, en plastique, en or avec de vrais diamants dedans. Il faut révéler la meilleure manière d'accommoder les spaghettis. Il faut être à la télévision et dans les magazines *people*.

Il faut aussi limiter sa production à un nombre restreint de formes et de motifs, ce qui évite aux amateurs surprises et hésitations et leur permet des identifications immédiates et flatteuses pour leur ego. César a compris cela assez tôt, dans les années 60, et ne produit donc plus depuis longtemps que des parallélépipèdes rectangles et des agrandissements de son pouce dans tous les matériaux imaginables – une pleine salle au Jeu de paume. Récemment, il a introduit *dans son catalogue son autopor*trait, en petit ou en grand, avec ou sans tête de mort –, symbolisme émouvant.

Tout cela doit s'exécuter avec gentillesse, et toutes les apparences de l'humilité. Par exemple, en célé*brant les maîtres anciens*, parce que, là-dessus, tout le monde sera d'accord. Michel-Ange, Rodin, Picasso et Giacometti furent de grands sculpteurs ? Donc, César a raison de leur dédier des hommages, lesquels hommages donnent de surcroît à penser que celui qui les dédicace est de la filiation des dédicataires. Et puis, puisqu'il l'avoue lui-même, comment lui reprocher d'avoir durablement pastiché Picasso, sa technique de l'assemblage, ses jeux de forme, son art de l'inachèvement et de la désinvolture ?

Voilà pourquoi il convient de recommander impérativement aux jeunes artistes la lecture de la biographie césarienne. Ils apprendront comment il faut s'y prendre pour faire carrière et devenir le plus célèbre artiste français de son temps, *invité dans toutes les foires et sur* tous les plateaux. A l'inverse, il n'est pas indispensable pour eux d'aller visiter l'exposition, qui ne leur apprendra que fort peu de chose sur ce que pourrait être, aujourd'hui, une œuvre de sculpture moderne.

Philippe Dagen

Les hasards malencontreux du calendrier

En 1995, lors de la dernière Biennale de Venise, le pavillon français avait été confié à César. Il y avait fait installer une compression de plusieurs centaines de tonnes de carcasses d'automobiles. Il réalisait ainsi un projet rêvé en 1960. La Biennale de Venise ayant pour mission de présenter l'état le plus récent de la création artistique internationale, *cette exposition n'avait pas suscité* une *irrépressible* curiosité. Cette année, en juin, Biennale à Venise, Documenta à Cassel et Foire à Bâle. Collectionneurs, conservateurs et critiques de tous les coins du monde s'y rendent ; la plupart passent par Paris. Et là, ô surprise ! une rétrospective César. Les hasards du calendrier sans doute. *Mais que l'on ne s'étonne pas, ensuite, si la France a la* réputation de n'être plus, en matière d'art, qu'un pays sans nouveautés ni vigueur, puisqu'elle s'obstine à défendre ce qui semblait sinon neuf, du moins énergique... Il y a quarante ans.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : « Le Monde perdu » a été détrôné de la première place** *du box-office américain, où il sié*geait depuis sa sortie dans les salles. Le film de Steven Spielberg a amassé 171 millions de dollars de recettes (environ 1 milliard de francs) *en dix-sept jours, mais il a* été distancé, durant le week-end *du 6 au 8 juin*, par *Con Air*, film d'action avec Nicolas Cage, John Malkovich et John Cusack qui a recueilli 25,5 millions de dollars aux guichets des salles américaines tandis que la suite de *Jurassic Park* n'obtenait « que » 18,5 millions de dollars.

■ **MUSIQUE : Vladimir Ashkenazy, pianiste et chef d'orchestre islandais d'origine soviétique, a été nommé** directeur musical de l'Orchestre *philharmonique* tchèque. Il prendra ses fonctions le 1er janvier 1998 pour une durée de quatre saisons. Ashkenazy était directeur musical de l'Orchestre symphonique allemand de Berlin (ex-Orchestre de la radio de Berlin) *depuis 1989*.

■ **LITTÉRATURE : deux journées littéraires sont organisées** dans le village de Goncourt (Haute-Marne) par l'association Goncourt, histoire et patrimoine et la municipalité de Neufchâteau, samedi 14 et dimanche 15 juin. Quelques membres de l'Académie Goncourt – François Nourrissier, Didier Decoin, Edmonde Charles-Roux –, Pascale Rozen, Prix Goncourt 1996, et son éditeur Francis Esménard, PDG des éditions Albin Michel, seront présents pour inaugurer, samedi, une exposition « Frères Goncourt » à la bibliothèque de Neufchâteau.

Lee Friedlander dans le désert américain

GALERIE ZABRISKIE, 37, rue Quincampoix, 75004 Paris. Tél. : 01-42-72-35-47. Du mardi au samedi, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 août.

C'est une nature de broussailles, repoussante, sèche, brûlée, agonisante et pourtant foisonnante que montre le photographe américain Lee Friedlander, dans ses dernières *images du désert de Sonora* (Nouveau- Mexique), à la galerie Zabriskie. En fait, le seul élément vivant du cadre est le visage du photographe, yeux clos, qui apparaît parfois, se mélange aux herbes, se fond, et l'on se de*mande si lui aussi* n'est pas en train d'être gagné par la mort.

De passage à Paris pour défendre son exposition, Lee Friedlander, soixante-trois ans, rappelle qu'il n'est plus vraiment à la mode, mais bien vivant. Et qu'il *continue*, imperturbable, à explorer le même sillon photographique, depuis trente-cinq ans : enregistrer, par des cadrages complexes, le chaos du monde. Le visage s'est épaissi, le regard bleu est lumineux, et le verbe toujours rare. Lee Friedlander est le champion de la formule sibylline, ambiguë, faussement naïve, d'un humour détaché. A des sociologues, philosophes et historiens qui lui demandaient un jour *« s'il était vraiment important de savoir si telle photo avait été prise à Chattanooga ou ailleurs »*, le photographe répondit « oui », parce que, s'il n'avait pas été à Chattanooga à ce moment-là, il n'aurait *« pas été capable de la prendre »*. Et ainsi de suite.

Cette fois, on lui fait remarquer que, pour la première fois, ses formats sont carrés. Ça change quoi ? En réponse, il prend un bout de papier, dessine un rectangle, et ajoute une bande dans le haut pour le transformer en carré : *« Ça donne plus de ciel. »* Mais encore ? *« Je ne peux introduire qu'une pellicule de douze poses au lieu de trente-six. Ça donne plus de travail. »* Désarmant.

UN MONDE DÉSORDONNÉ

Pour ces paysages, Friedlander a déniché un appareil Hasselblad, vieux de quarante ans, avec un objectif unique, utilisé par la NASA : *« J'avais un problème avec la lumière dans le désert, elle est trop aveuglante. Cet appareil, très sensible, me permet de la restituer. »* Voilà pourquoi les images sont blanches, très blanches, surexposées. Sont-elles au plus près de la vérité ? *« Oui, parce que la lumière est si aveuglante qu'elle est difficile à supporter ; j'aime la façon dont elle frappe les objets. Non, parce qu'il n'y a pas de serpent dans mes images. »* A-t-il un rapport affectif avec un désert qu'il a déjà photographié ? *« Non, mais j'aime beaucoup la nourriture mexicaine. »* Plus sérieux : *« Toute ma vie, je me suis demandé comment photographier le paysage. C'est un long processus. Quand j'aurai trouvé la réponse, j'arrêterai. Ce serait plus facile s'il y avait des montagnes et des collines. »*

L'objectif offre également une rare profondeur de champ. Il est donc parfaitement adapté au label Friedlander, qui aime entrechoquer les plans, les télescoper, comme un collage : *« Le monde est aussi désordonné que je le montre. »* Avec cet objectif, Friedlander donne *« des informations plus précises »* ; une notion pour lui déterminante. *« Donner des informations en un fragment de seconde est ce que la photographie fait de mieux. Dans le même effort, je peux montrer l'arbre et la forêt. »* Et de confier son bonheur de ne pas hiérarchiser, ne pas choisir, d'aimer la façon dont *« l'appareil travaille, sa générosité »*.

Friedlander s'intéresse à la réalité parce que *« le monde est bien plus fascinant que les idées »*. Serait-ce une façon d'égratigner une bonne partie de la photographie contemporaine ? Il s'en tire par une pirouette : *« Je ne sais pas, je travaille tout le temps. »* Avant de confier : *« Je reste un traditionnel, dans la lignée de Walker Evans, Weegee, Atget, Winogrand. »* Il parle de ses formats moyens : *« Quand j'étais plus jeune, on me disait que si je ne savais pas faire de bonnes photos, il fallait les tirer plus grandes. Et si elles n'étaient pas encore bonnes de les faire en couleur. »* Friedlander vend les siennes 13 000 francs pièce, ce qui reste abordable pour un artiste de cette trempe. *« Je pourrais limiter mes tirages pour les vendre plus cher, mais je n'aime pas ça. »*

Michel Guerrin

Prestation en demi-teinte sous la direction de Simon Rattle

L'ensemble d'instruments anciens sonne plat

SYMPHONIE N° 10 de Brian Newbould, d'après Franz Schubert – CONCERTO POUR CLARINETTE KV 622 de Wolfgang Amadeus Mozart – SYMPHONIE N° 102 de Joseph Haydn. Par Antony Pay (clarinette de basset), Orchestre de l'Age des Lumières, Sir Simon Rattle (direction). THÉÂTRE DU CHÂTELET, le 10 juin.

Quelques semaines après son concert parisien à la *tête* de la Philharmonie de Vienne (*Le Monde* du 23 avril), Simon Rattle dirige un ensemble d'instruments anciens. Sir Simon Rattle ne cède pas à la mode : son attachement à cette pratique et sa collaboration avec l'Orchestre de l'Age des Lumières remontent à quelques années déjà. Il dirige régulièrement la formation britannique au Festival de Glyndebourne, enregistre avec elle les opéras de Mozart pour EMI (un excellent *Cosi fan tutte* vient de paraître), et, s'il a imposé Rameau au Philharmonique de Berlin et enregistré des symphonies de Haydn avec son Orchestre de la Ville de Birmingham, il n'en demeure pas moins persuadé de la validité des instruments anciens dans le répertoire *baroque et classique*.

Cet orchestre d'une cinquantaine de musiciens est-il néanmoins à la hauteur de ce merveilleux chef, de son imagination musicale ? Le concert parisien, étape d'une tournée européenne, suggère le doute. L'outil est britannique, donc ultraprofessionnel. Les cordes, sans être exceptionnelles d'homogénéité, sont agiles, depuis les contrebasses volubiles jusqu'au pupitre d'altos, actifs comme des premiers violons, en passant par de clairs violoncelles, au sein desquels on distinguait d'ailleurs deux instruments « exotiques » en ce cadre, munis d'une pique alors que tous les autres jouent en calant l'instrument sur leurs mollets.

Mais pourquoi ce son souvent rêche, atone, plat, au vibrato trop retenu ? Chez les vents, le problème se corse : le basson d'Andrew Watts est faiblard, le hautbois d'Anthony Robson criard, sans la moindre rondeur et, surtout, affecté de phrasés en « soufflets » rappelant les pires tics des « baroqueux », il y a vingt ans. On avait aussi repéré la sonorité creuse et éventée des clarinettes dans la symphonie de Schubert. Dans la partie soliste du *Concerto pour clarinette KV 622*, de Mozart, l'un des deux musiciens, Antony Pay, *spécialiste de la clarinette* et du cor de basset – instruments classiques au registre plus étendu dans le grave que la clarinette moderne – révèle plus crûment les faiblesses de sa technique.

Certes, cet instrument est difficultueux, mais cette circonstance atténuante est-elle recevable ? On est évidemment ravi d'entendre les notes graves de la partie soliste, que les clarinettes modernes ne peuvent jouer, mais on est très agacé par les multiples remplissages décoratifs dont Pay surcharge sa partie, alors qu'il ne joue pas très proprement tous les traits. On est surtout consterné par le *manque de sensibilité dont il té*moigne. Romain Guyot, voici peu, à l'Opéra de Paris (*Le Monde* du 17 mai), nous donnait mille fois plus de musique dans les airs concertants avec clarinette de *La Clémence de Titus*...

> Cet orchestre d'une cinquantaine de musiciens est-il à la hauteur de ce merveilleux chef, de son imagination musicale ?

Dans ce concerto, Rattle accompagnait remarquablement le *soliste, mais on pouvait regretter* quelques étranges rubatos. Dans la *Symphonie n° 102* de Haydn, le chef retrouve une pleine énergie, sans manières, dessinant les lignes de la polyphonie tout en gardant une impeccable conduite rythmique. *Le travail de détail sur le* troisième mouvement (« menuet ») était de premier ordre. Dommage qu'en début de programme Rattle ait choisi de diriger une... *Dixième Symphonie* de Schubert, petite sœur en spéculative infidélité de certaines *Inachevée* trop achevées.

Pour construire cette *Dixième Symphonie* virtuelle, plusieurs musicologues se sont appuyés sur les esquisses de neuf mouvements symphoniques, non orchestrés, dont seuls les trois derniers peuvent être datés d'octobre-novembre 1828, c'est-à-dire des derniers jours de la vie de Schubert. Selon nos informations, seul l'« andante » fournirait un matériau relativement fiable. Pour le reste, tout est affaire de spéculations.

Malgré les efforts de Rattle, le travail musicologique du Britannique Brian Newbould (1980) sonne péniblement et se trouve à cent lieues du génial et ludique *Renderings* (véritable trope schubertien) de Luciano Berio, hué lors *de sa création française* au Châtelet, par l'Orchestre de Concertgebouw d'Amsterdam dirigé par Nikolaus Harnoncourt, voici quelques années. Cette *« Dixième »* ressemble à une petite cerise bien dérisoire sur le gâteau d'anniversaire du pauvre Schubert en son bicentenaire...

Renaud Machart

Danse à Tours et à Uzès

Deux nouveaux rendez-vous chorégraphiques font, en partie, programmation commune



LE CHORÉGRAPHIQUE de Tours, dirigé par Daniel Larrieu, et le Festival d'Uzès, créé en 1996 par Didier Michel, ont décidé, contre tous les usages, mais avec beaucoup d'intelligence de faire, en partie, programmation commune. Quand Uzès se termine, Tours prend la relève. Ainsi des jeunes compagnies pourront jouer suffisamment longtemps pour trouver un public et être vues par les programmateurs. Cette année, ils parient principalement sur Christine Jouve. Des « anciens » patronnent la jeune classe. François Raffinot et Maguy Marin à Uzès ; le 13 juin, elle organise aux Jardins de l'Archevêché une « Nuit blanche ». Daniel Larrieu (en création le 17), Catherine Diverrès et Christine Bastin sont à Tours, où l'on aura l'occasion de voir l'ensemble du travail d'Olivia Grandville, de Laure Bonicel et de Marie-Jo Faggianelli, et de découvrir le travail de Xavier Le Roy. Les hip-hopers Hakim Maïche et Régis Truchy sont de la partie, ainsi que la compagnie Käfig, remarquée en avril 1996 aux Rencontres de La Villette.

★ Centre chorégraphique national de Tours, 47, rue du Sergent-Leclerc, 37 Tours. Jusqu'au 26 juin. Tél. : 02-47-36-46-00. 110 F.
★ Festival de la nouvelle danse, 11, place aux Herbes, 30 Uzès. Tél. : 04-66-22-01-85. De 40 F à 130 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Vera Bila
Vera Bila, Tsigane bizarroïde, en comparaison de qui Cesaria Evora (qui sert peut-être ici de modèle marchand) est une gazelle, joue la folie, la démesure. Sans la voix. Mais ça bouge comme chez les Gitans.
Théâtre des Bouffes-du-Nord, 37 bis, *boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mº Chapelle. Tél. : 01-46-07-34-50. 21 heures, les 12, 13 et 14 juin. 100 F et 130 F.*

Orchestre national de France
Privé d'Orchestre de Paris, Chung dirige le National, qui souhaitait absolument faire de la musique avec lui.
Mahler : *Symphonie nº 2 « Résurrection »*. Inese Galante (soprano), Nathalie Stutzmann (contralto), Chœur de Radio-France.
Saint-Denis (93). Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur. Mº Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, les 12 et 13. Tél. : 01-48-13-06-07. De 100 F à 250 F.

Spectacle de nô
Le nô, spectacle masqué, fait appel à la danse, au chant, au jeu subtil des percussions, pour représenter, dans un espace ritualisé, des scènes de fantômes, de guerriers morts et d'êtres errants dans un au-delà incertain. Les acteurs de l'Ecole hôshô et le grand maître Fusateru hôshô sont à Paris pour un soir et présentent, dans la plus pure tradition, quatre extraits de nô. Le lendemain (13 juin), une conférence-démonstration est prévue à 20 heures (60 F).
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mº Saint-Placide. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-45-44-72-30. De 90 F à 120 F.

Poèmes d'Antoine Vitez
A l'occasion de la publication de la poésie complète d'Antoine Vitez (éd. POL), l'acteur Redjep Mitrovitsa dit les textes de l'acteur et metteur en scène mort en 1990.
Théâtre Molière, Maison de la poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mº Rambuteau ; RER Les Halles. 20 heures, le 12. Tél. : 01-44-54-53-00. Entrée libre, sur réservation.

Edouard Ferlet Quintet
Dave Liebman et Papaq
Double concert, studio Charles-Trenet, avec le quintet du pianiste Edouard Ferlet (où l'on retrouve avec plaisir le saxophoniste Simon Spang-Hanssen) et le groupe de percussionnistes Papaq, qui poursuit son travail de connivence avec Dave Liebman, saxophoniste magistral.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 12. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Garouste et Bonetti
Centre Georges-Pompidou, 4 étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Du 18 juin au 29 septembre. 35 F.
Joël Kermarrec
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 01-46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Du 14 juin au 27 juillet. Entrée libre.
Kisho Kurokawa, architecte
Centre Georges-Pompidou, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Du 18 juin au 29 septembre. 35 F.
Masques dogons du Mali
Galerie Jean-Jacques Dutko, 13, rue Bonaparte, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-43-26-96-13. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 13 juin au 19 juillet. Entrée libre.
Olivier Rebufa
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mº Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 01-53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Du 18 juin au 11 août. 30 F.
Jean-Jacques Rullier
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Du 18 juin au 4 août. 35 F.

EXPOSITIONS PARIS

Alighiero e Boetti
Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 juillet. Entrée libre.
Manuel Alvarez Bravo
Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-77-38-24. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet. Entrée libre.
Manuel Amorim
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mº Tuileries. Tél. : 01-42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 18 juillet. Entrée libre.
Antonin Artaud
Galerie de France, 54, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-74-38-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 26 juillet. Entrée libre.
Arts du Nigeria
Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris 12e. Mº Porte-Dorée. Tél. : 01-44-74-85-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 18 août. 38 F.
Arts rituels d'Océanie : la Nouvelle-Irlande
Mona Bismarck Foundation, 34, avenue de New-York, Paris 16e. Mº Trocadéro, Alma-Marceau. Tél. : 01-47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche, lundi et fêtes. Jusqu'au 28 juin. Entrée libre.
Jean-Michel Basquiat
Musée Maillol – Fondation Dina-Vierny, 61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 29 septembre. 40 F.
Jean-Sylvain Bieth
Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-03-97. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 12 juillet. Entrée libre.
Philippe Cognée
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures ; le matin sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 juillet. Entrée libre.
Patrick Corillon
Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-78-05-77. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 21 juin. Entrée libre.
Eugène Cuvelier (1837-1900), photographe de la forêt de Fontainebleau
Musée d'Orsay, salle 68, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. 39 F.
Des mécènes par milliers
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Musée-du-Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 10 heures à 21 h 45. Fermé mardi. Jusqu'au 21 juillet. 20 F.
Raoul Dufy, les années 30
Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mº Sèvres-Babylone. Tél. : 01-42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 13 juillet. 20 F.
Insignes et souvenirs de pèlerins
Musée national du Moyen Age, Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris 5e. Mº Cluny-Sorbonne, Saint-Michel. Tél. : 01-53-73-78-00. De 9 h 15 à 17 h 45. Fermé mardi. Jusqu'au 8 septembre. 30 F.
Fernand Léger (1881-1955)
Centre Georges-Pompidou, Grande Galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 45 F.
Made in France : 1947-1997, cinquante ans de création en France
Centre Georges-Pompidou, Musée, 3e et 4e étages, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 35 F.
Magies
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Mº Victor-Hugo. Tél. : 01-45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 septembre. 20 F.
Le Mai du livre d'art
Centre Georges-Pompidou, galerie de la BPI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 23 juin. Entrée libre.
Chris Marker
Centre Georges-Pompidou, 3e étage, collections contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 35 F.
Jean-Luc Moulène, Jörg Sasse, Koo Jeong-A
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 6 juillet. 27 F.
Gabriel Orozco, Sigmar Polke
Galerie Chantal Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 26 juillet. Entrée libre.
Paris-Bruxelles/Bruxelles-Paris
Grand Palais, galeries nationales, place Georges-Clemenceau, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 juillet. 50 F.
La Photographie à Sèvres sous le Second Empire : autour de Louis Robert
Musée d'Orsay, salle Opéra et salle 67, 62, rue de Lille, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. 39 F.
La Photographie au présent
Bibliothèque nationale de France François-Mitterrand, 11, quai François-Mauriac, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. Tél. : 01-53-79-59-59. De 10 heures à 19 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 31 août. Entrée libre.
La Politesse du goût
Musée du Louvre, aile Sully, 1er étage, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 45. Fermé mardi. Jusqu'au 25 août. 45 F.
Scènes du ghetto en Pologne (1914-1918), le don Jean Chauvelin
Musée d'Orsay, salle 69, 62, rue de Lille, Paris 7e. Mº Solferino, RER Musée-d'Orsay. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. 39 F.
Soudan, royaumes sur le Nil, scénographie de Philippe Kauffman
Institut du monde arabe, niveaux 1 et 2, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. 45 F.
Emile Verhaeren : un musée imaginaire
Musée d'Orsay, rez-de-chaussée, salle 8, 62, rue de Lille, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 14 juillet. 39 F.
20 designers de Wallonie et de Bruxelles
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Mº Rambuteau, Châtelet-les Halles. Tél. : 01-53-01-96-96. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 7 septembre. 20 F.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

André Derain en noir et en blanc par Gérard Collin-Thiébault
Centre national de l'estampe et de l'art imprimé, maison Levanneur, île des Impressionnistes, 78 Chatou. Tél. : 01-39-52-45-35. De 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 14 septembre. 15 F. 10 F.
L'Ange bleu
Hôpital Charles-Foix, 7, avenue de la République, 94 Ivry-sur-Seine. Tel. : 01-49-59-41-44. De 14 heures à 20 heures. Nocturnes samedi 14 et dimanche 15 juin jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 juin. Entrée libre.
Le Cyclop de Jean Tinguely
Les bois de Milly-la-Forêt, Milly-la-Forêt, direction de l'exposition fléchée, 91 Milly-la-Forêt. Tél. : 01-64-98-83-17. Vendredi de 10 h 15 à 13 heures et de 14 heures à 16 h 45 ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 h 30 ; dimanche de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 15. Jusqu'au 31 octobre. 35 F.
Le Jardin complice de l'art
Fondation d'art contemporain Daniel & Florence Guerlain, 5, rue de la Vallée, 78 Les Mesnuls. Tél. : 01-34-86-19-19. De 11 heures à 19 heures. Fermé mardi et mercredi. Jusqu'au 7 septembre. 30 F.
Trésors mérovingiens d'Ile-de-France
Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain, 78 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 01-34-51-53-65. De 11 heures à 17 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 29 juin. 25 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ABEL
Film hollandais d'Alex Van Warmerdam, avec Henri Garcin, Alex Van Warmerdam, Olga Zuiderhoek, Annet Malherbe (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
LES AFFINITÉS ÉLECTIVES
Film italien de Paolo et Vittorio Taviani, avec Isabelle Huppert, Jean-Hugues Anglade, Marie Gillain, Fabrizio Bentivoglio, Massimo Popolizio, Laura Marinoni (1 h 30).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
CERTAINS L'AIMENT COURT 3
Film français d'Emmanuel Oberg.
Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
COMME DES ROIS
Film français de François Velle, avec Stéphane Freiss, Maruschka Detmers, Mariusz Pujszo, Thierry Lhermitte, Louis Velle, Jacques Sereys (1 h 35).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC George-V, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).
LE DON DU ROI
Film américain de Michael Hoffman, avec Robert Downey Jr., Sam Neill, David Thewlis, Polly Walker, Meg Ryan, Ian McKellen (1 h 58).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).
VF ; UGC Lyon Bastille, 12e.
J'AI HORREUR DE L'AMOUR
Film français de Laurence Ferreira Barbosa, avec Jeanne Balibar, Jean-Quentin Châtelain, Laurent Lucas, Bruno Lochet, Alexandra London, Eric Savin (2 h 14).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+). Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; La Pagode, dolby, 7e (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (+) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
MOTHER
Film américain d'Albert Brooks, avec Debbie Reynolds, Albert Brooks, Rob Morrow, Lisa Kudrow, Isabel Glasser, Peter White (1 h 44).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+).
MUNK, LEMMY ET COMPAGNIE
Dessin animé letton de Nils Skapans et Janis Cimermanis (46 min).
VF : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).
SOLEIL
Film franco-italien-allemand de Roger Hanin, avec Sophia Loren, Philippe Noiret, Marianne Sägebrecht, Michel Creton, Roger Dumas, Roger Hanin (1 h 44).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).
THE BLACKOUT
Film américain d'Abel Ferrara, avec Matthew Modine, Claudia Schiffer, Béatrice Dalle, Sarah Lassez, Dennis Hopper, Steven Bauer (1 h 46).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).
VF : Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

EXCLUSIVITÉS

LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-Wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hongkong (1 h 36).
VO : Lucernaire, 6e.
ANNA KARENINE
de Bernard Rose,
avec Sophie Marceau, Sean Bean, Alfred Molina, Mik Kirshner, James Fox.
Britannique (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; 14-Juillet Bastille, 11e (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+).
L'AUTRE COTÉ DE LA MER
de Dominique Cabrera,
avec Claude Brasseur, Roschdy Zem, Marthe Villalonga, Agoumi, Catherine Hiegel, Marilyne Canto.
Français (1 h 30).
UGC Forum Orient-Express, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
LE CINQUIÈME ÉLÉMENT
de Luc Besson,
avec Bruce Willis, Gary Oldman, Ian Holm, Chris Tucker, Milla Jovovich.
Français (2 h 06).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL
de Gérald Caillat,
Français (1 h 15).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
GOODBYE SOUTH, GOODBYE
de Hou Hsiao Hsien,
avec Jack Kao, Hsu Kuei-Ying, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh, Hsi Hsiang, Lien Pi-Tung.
Taïwanais (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+).
HAMLET
de Kenneth Branagh,
avec Kenneth Branagh, Julie Christie, Billy Crystal, Gérard Depardieu, Charlton Heston, Derek Jacobi.
Britannique (4 h 01).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Max-Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88) (+).
LEVEL FIVE
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Junishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Accatone, 5e (01-46-33-86-86).
MADAME JACQUES SUR LA CROISETTE
d'Emmanuel Finkiel,
avec Nathan Cogan, Shulamit Adar, Maurice Chevit, Jacques Spiesser, Rywka Wajbrot.
Français (40 min).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
MARION
de Manuel Poirier,
avec Coralie Tétard, Pierre Berriau, Elisabeth Commelin, Marie-France Pisier, Jean-Luc Bideau, Laure Fernandez.
Français (1 h 46).
Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).
LA MOINDRE DES CHOSES
de Nicolas Philibert,
avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde.
Français (1 h 45).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI
d'Anne-Marie Miéville,
avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard.
Franco-suisse (1 h 20).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).
LES PLEINS POUVOIRS
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Ed Harris, Laura Linney, Scott Glenn, Dennis Haysbert.
Américain (2 h 01).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; UGC Maillot, 17e.
PORT DJEMA
d'Eric Heumann,
avec Jean-Yves Dubois, Nathalie Boutefeu, Christophe Odent, Edouard Montoute, Claire Wauthion, Frédéric Pierrot.
Franco-gréco-italien (1 h 35).
Lucernaire, 6e.
REPRISE
de Hervé Le Roux,
Français (3 h 12).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
UN INSTANT D'INNOCENCE
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Mirhadi Tayebi, Ali Bakhshi, Ammar Tafti, Marjam Mohamadamini.
Franco-iranien (1 h 18).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (+).
UN PRISONNIER DE LA TERRE
de John Berry,
avec Sam Waterston, Alexander Potapov, Alexander Gorbachev.
Américano-soviétique (1 h 36).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).
LA VÉRITÉ SI JE MENS !
de Thomas Gilou,
avec Richard Anconina, Vincent Elbaz, Elie Kakou, José Garcia, Bruno Solo, Richard Bohringer.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Opéra, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).
LA VIE DE JÉSUS
de Bruno Dumont,
avec David Douche, Marjorie Cottreel, Kader Chaatouf, Geneviève Cottreel, Sébastien Delbaere, Sébastien Bailleul.
Français (1 h 36).
UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (+) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20) (+).
LE VILLAGE DE MES RÊVES
de Yoichi Higashi,
avec Keigo Matsuyama, Shogo Matsuyama, Mieko Harada, Kyozo Nagatsuka, Hosei Komatsu, Kaneko Iwasaki.
Japonais (1 h 52).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (+).
VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE
de Manoel de Oliveira,
avec Marcello Mastroianni, Jean-Yves Gautier, Leonor Silveira, Diogo Doria, Isabel de Castro, Isabel Ruth.
Franco-portugais (1 h 33).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+).
WHEN WE WERE KINGS
de Leon Gast,
avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B. B. King, Norman Mailer.
Américain (1 h 28).
VO : UGC Forum Orient-Express, dolby, 1er ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20) (+).

REPRISES

EVE
de Joseph L. Mankiewicz,
avec Bette Davis, Anne Baxter, George Sanders, Celeste Holm, Gary Merrill, Marilyn Monroe.
Américain, 1950, noir et blanc (2 h 18).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 LEMONDE
ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

AUDIOVISUEL Michel Boyon, PDG de Radio-France, devrait annoncer, vendredi 13 juin, le lancement d'une nouvelle radio à destination des jeunes. ● LE MINISTRE de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, aurait pourtant souhaité un délai de réflexion pour la mise en œuvre de ce projet qui avait été approuvé par l'ancien gouvernement. ● LE SCEPTICISME règne au sein des personnels de la Maison ronde à propos de cette radio, dont le nom est encore inconnu et dont le contenu a été préparé dans le plus grand secret. ● LES COMPTES présentés par M. Boyon au conseil d'administration du 11 juin font apparaître un bénéfice net de 881 000 francs. Mais les prochaines décisions du PDG de la radio publique, notamment la réorganisation de France-Culture et des radios locales, seront désormais observées avec attention par son ministère de tutelle.

La radio jeunes crispe les relations entre Radio-France et le gouvernement

Le PDG, Michel Boyon, devrait révéler, vendredi 13 juin, le nom et le contenu de la station à destination de la jeunesse que le service public a préparée en grand secret et qu'il doit lancer de façon imminente. Le nouveau ministre de tutelle aurait souhaité un délai de réflexion

MICHEL BOYON, PDG de Radio-France, serait-il un adepte du passage en force ? Alors que Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, a fait savoir qu'elle souhaitait un léger report du projet, et en dépit des réticences d'une partie des administrateurs et du personnel de la Maison ronde, M. Boyon persiste à vouloir lancer, dans les prochains jours, la radio pour les jeunes. A la moitié de son mandat, ce proche de l'ancienne majorité n'entend pas se laisser dicter sa stratégie par le nouveau gouvernement. Lors d'une réunion de direction, qui a suivi le second tour des élections législatives, il aurait fermement indiqué son intention de marquer son indépendance.

Au cours du conseil d'administration de Radio-France, qui s'est réuni mercredi 11 juin, plusieurs participants, dont le représentant du service juridique et technique de l'information et de la communication (SJTI), ont regretté la précipitation du PDG et les zones de flou qui subsistent sur ce projet. C'est le 4 juin que M. Boyon a ajouté à l'ordre du jour de ce conseil d'administration sur les comptes de 1996 un point sur le lancement de la radio pour les jeunes.

Or, ce projet soulève au moins trois questions qui, selon certains, ne sont pas réglées. La pérennité du financement n'est pas assurée : dans le budget 1997, 19 millions de francs avait été accordés pour les études sur ce nouveau produit du service public. Mais aucune garantie n'a été donnée pour 1998, alors que le fonctionnement est estimé par la direction de Radio-France à 25 millions de francs en année pleine, hors droits de diffusion. Beaucoup pensent, d'ailleurs, que ces dépenses sont sous-estimées.

L'autre difficulté concerne les fréquences sur lesquelles cette radio va émettre. Au moment où le service public est dans la ligne de mire des autres opérateurs qui le soupçonnent de bénéficier de fréquences cachées, Radio-France n'est pas dans la meilleure position pour puiser dans ses réserves ou en réclamer de nouvelles. Du coup, « Radio-Alpha » – le nom de code du projet – *transitera dans un premier temps* par des petites fréquences et devrait être diffusée dans des villes moyennes, telles que Chartres, Poitiers ou Chalon-sur-Saône. Troisième inconnue : le contenu. Rares sont ceux qui en ont une vision précise. Essentiellement musical, le programme devrait être entrecoupé d'émissions d'information, de dialogues et de récits d'expériences par les jeunes eux-mêmes.

« ABSENCE DE LISIBILITÉ »

Elaboré dans le plus grand secret depuis environ six mois, Radio-Alpha provoque un certain scepticisme dans les couloirs de la Maison ronde. Pour la première fois, la semaine dernière, une feuille d'information de la direction titrée *« 17 juin, 17 heures, 17 minutes, 17 secondes »* était censée annoncer le lancement de cette radio, dont le nom n'a toujours pas été dévoilé. La société des journalistes de Radio-France demande des explications sur le contenu de l'information qui sera délivrée et sur ceux qui la prépareront.

Quant aux syndicats, échaudés par la fermeture de la radio locale de Toulouse, à la place de laquelle doit s'installer Radio-Alpha, ils devaient ferrailler avec M. Boyon lors du comité central d'entreprise, jeudi 12 juin. *« Nous regrettons l'absence de lisibilité de ce projet sur lequel nous ne pourrons donc pas donner d'avis contrairement à ce que prévoit la loi »*, estime la CFDT.

M. Boyon a moins de souci avec les finances de l'entreprise qu'il dirige. Pour 1996, il peut faire état d'un résultat bénéficiaire de 881 000 francs. Surtout, il a pu annoncer à ses administrateurs le règlement du litige qui opposait Radio-France et Télédiffusion de France (TDF) à propos de l'abandon d'une partie de la diffusion en ondes moyennes (*Le Monde* du 25 février). L'indemnité de quelque 70 millions de francs que réclamait TDF sera, en partie, versée au diffuseur, le reste sera provisionné comme à-valoir sur les futures dépenses d'équipement pour le système de radiodiffusion numérique DAB.

Il reste, en revanche, à M. Boyon à peaufiner son organigramme. Le 1er juillet, Patrice Gélinet succédera à Jean-Marie Borzeix à la présidence de France-Culture dans une ambiance un peu tendue. Le cas des radios locales est également délicat. A bientôt soixante-cinq ans, Jean-Pierre Farkas, l'actuel directeur, a plutôt envie de dételer. Mais les projets d'entreprise pour les radios locales font partie des objectifs que s'est fixés M. Boyon pour la durée de son mandat. D'où la difficulté pour lui de choisir entre les candidatures internes et externes le nom de celui qui poursuivra la tâche entamée.

Une chose est sûre : à partir de maintenant toutes les décisions *qu'il prendra seront attentivement* examinées par son ministre de tutelle.

Françoise Chirot

L'audit des fréquences en panne

La quatrième réunion de l'audit des fréquences de la bande FM, engagé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) en mai, s'est achevée, mercredi 11 juin, dans la confusion. Faute de savoir ce que Catherine Trautmann, nouveau ministre de la culture et de la communication, pense de cette étude, lancée par son prédécesseur et largement demandée par la profession. Destiné à permettre *« une optimisation du spectre hertzien »*, cet audit n'avait pas de mode de financement. Par ailleurs, dans la mesure où il est demandé par des organismes publics, il doit respecter la procédure des marchés publics, dont certains craignent les lenteurs. Sans être sûr de la légalité de sa proposition, Pierre Wiehn, membre du CSA, chargé de la radio, avait suggéré que l'association Vive la radio assure une partie de cette étude, qui ensuite aurait pu lui être remboursée. L'idée n'a pas fait l'unanimité des participants qui, en revanche, sont tombés d'accord pour écrire au ministre afin qu'elle donne son avis sur cet audit, la manière de le réaliser et de le financer.

■ **Le groupe britannique Virgin a racheté** la radio parisienne Oui-FM, dont il était un des actionnaires minoritaires depuis 1991. La maison de disques n'a pas révélé le montant de la transaction. Oui-FM (fréquence 102,3), qui vient de fêter son 10e anniversaire, a réalisé, en 1996, un chiffre d'affaires de 7,5 millions de francs. La station emploie dix-neuf salariés.

Adoption de la directive sur la télévision sans frontières

***STRASBOURG* (Union européenne)**
de notre correspondant

Il aura fallu plus de deux ans aux responsables de l'Union européenne pour reconduire la directive sur la télévision sans frontières, née en 1989 pour accompagner la réalisation du marché unique communautaire. L'Assemblée de Strasbourg a arrêté à une large majorité, mardi 10 juin, la nouvelle législation, au terme d'une procédure de conciliation avec le conseil des ministres des Quinze.

Malgré l'opposition des Verts et d'une partie de la gauche, les eurodéputés ont accepté de ne pas renforcer le dispositif portant sur les quotas à réserver aux fictions réalisées en Europe. Finalement, la formule, vieille de huit ans, a été reprise telle quelle : *« Chaque Etat membre veille, chaque fois que cela est réalisable (...), à ce que les chaînes de télévision réservent une proportion majoritaire de leur temps de diffusion à des œuvres européennes. »*

LES RENDEZ-VOUS SPORTIFS

Le fonds de garantie proposé par la Commission de Bruxelles pour encourager la production communautaire est resté au stade des idées à creuser. Tout comme la « puce anti-violence » que le Parlement voulait voir installer sur les nouveaux téléviseurs comme aux Etats-Unis. Il a été décidé que l'exécutif européen conduise une étude sur les avantages et les inconvénients du dispositif de filtrage par rapport au contrôle parental.

La vraie innovation concerne la retransmission des grands rendez-vous sportifs (Coupe du monde de football, tournois de tennis). Le principe de la *« reconnaissance mutuelle »* retenu permet à chaque Etat membre d'établir, *« en temps opportun et utile »*, une liste d'événements *« nationaux ou autres »* jugés d'« *intérêt général* ». Par cette disposition, il se pourrait, par exemple, que le Royaume-Uni ne retienne pas le tournoi de Wimbledon dans sa liste mais que la France le fasse. Dans ce cas, une chaîne cryptée britannique pourrait en acheter les droits de diffusion en exclusivité, et l'événement pourrait être retransmis en clair en France et dans d'autres pays européens.

Marcel Scotto

Rupert Murdoch s'allie avec Primestar sur le satellite aux Etats-Unis

Le groupe, qui effectue une deuxième tentative de pénétration sur ce marché, révise à la baisse ses ambitions

LOS ANGELES
correspondance

Un mois après l'échec de son accord de partenariat avec EchoStar (*Le Monde* du 15 mai), le groupe de Rupert Murdoch effectue une seconde tentative, mais beaucoup plus modeste cette fois, de pénétration du marché américain du satellite à domicile, avec l'annonce d'une prise de participation dans l'opérateur Primestar. *« La relation de News Corp. avec Primestar et le business du satellite à domicile sera très passive »*, a tenu à préciser James L. Gray, président-directeur général de Primestar, en annonçant la restructuration de sa société qui effectue son entrée sur le marché boursier. *« Il ne s'agit absolument pas d'une fusion. Ils seront de simples investisseurs, sans grande influence sur notre gestion et notre stratégie »*, a-t-il ajouté.

Et du même coup, le service lancé en mars 1994 qui, avec 1,8 million d'abonnés et 37 % de parts du marché, occupe la deuxième place derrière DirecTV, élimine un rival potentiel en la personne de Rupert Murdoch, contraint à un repli stratégique de ses ambitions dans le secteur du satellite. En effet, News Corp. ne siégera pas au conseil d'administration de Primestar Inc., où seront principalement représentés les actionnaires majoritaires, TCI Satellite (37 %) et Time Warner/New House (30 %), ainsi que Media One, Cox et Comcast (10 % chaque) et GE American Communications (4 %). Une configuration qui évite toute friction potentielle entre les groupes rivaux que sont Time-Warner et News Corp.

A LA CONQUÊTE DES VILLES

La restructuration de Primestar Partners en Primestar Inc. comprend le transfert des actifs satellites de News Corp./MCI (en particulier la licence pour la position orbitale à 110 degrés de longitude, très convoitée, et deux satellites en construction pour ASkyB), en échange de quoi News Corp. recevra une participation de 20 % (évaluée à 1,1 milliard de dollars) en actions sans droit de vote. Ce délestage indique un recentrage de News Corp. autour de ses activités de programmation et de contenu, tout en augmentant la capacité de distribution des chaînes de télévision de Murdoch sur le satellite.

« Cette transaction couronne nos efforts visant à éliminer les obstacles à notre croissance, elle va nous permettre d'améliorer notre technologie et notre gamme de produits, nous donner une meilleure assise financière et renforcer notre image de marque », explique James Gray, qui confirme sa nouvelle politique commerciale agressive.

Actuellement, les abonnés de Primestar résident essentiellement en zone rurale, où seulement 30 % d'entre eux ont accès au câble. Une situation que Primestar compte changer avec cette restructuration, en projetant que 60 % de leurs clients futurs proviendront des zones urbaines et de banlieues raccordées au câble. *« Nous acquérons ces actifs pour nous attaquer à l'ensemble du marché des cent millions de foyers américains, et pas seulement le marché rural »*, confirme Daniel O'Brien, le nouveau directeur financier de Primestar Inc. qui vient de Time-Warner. Primestar s'apprête à investir dans des antennes satellites à haute puissance de diamètre plus réduit (45 centimètres au lieu de 68).

Le bouquet de base (40 chaînes) de Primestar coûte aujourd'hui 33 dollars par mois, et l'ensemble des programmes disponibles, 63 dollars (soit environ 370 francs équipement compris !). La société offre également « Primestar goes to school », un forfait composé de dix-neuf chaînes éducatives pour les écoles non raccordées au câble.

En avril, Primestar a introduit l'« hyper-surfing », une méthode originale destinée à simplifier le zapping, en regroupant ses 160 chaînes en dix catégories (infos, variétés, famille, musique, sports, cinéma, etc.) correspondant chacune à une touche colorée de la télécommande.

Claudine Mulard

News Corp. acquiert la chaîne câblée IFE

Le groupe de Rupert Murdoch, News Corp., a annoncé, mercredi 11 juin, avoir pris le contrôle de la chaîne de télévision câblée américaine International Family Entertainment (IFE) pour environ 1,9 milliard de dollars (environ 11 milliards de francs). IFE appartient au télé-évangéliste Pat Robertson. Elle est reçue dans environ 67 millions de foyers aux Etats-Unis. Au terme de cette transaction, qui valorise IFE à 35 dollars l'action, la chaîne sera contrôlée par Fox Kids Worldwide, une chaîne du groupe Murdoch, mais gardera son nom. Pat Robertson va conserver ses fonctions de coprésident d'IFE, son fils Tim Robertson restera PDG. – *(AFP.)*

Jean-Louis Prévost élu président du Syndicat de la presse quotidienne régionale

JEAN-LOUIS PRÉVOST, président du directoire de *La Voix du Nord* a été élu président du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR), mercredi 11 juin, en remplacement de Jacques Saint-Cricq, président depuis 1988, qui ne pouvait se représenter. Jean-Louis Prévost, qui était auparavant premier vice-président, a réussi à sortir vainqueur d'une sorte de course d'obstacles. Jacques Saint-Cricq avait, en effet, souhaité se retirer en 1996 et Jean-Louis Prévost était déjà prêt à lui succéder, mais il s'est heurté à l'opposition du groupe Hersant. Le président Saint-Cricq avait alors accepté de mener son mandat à son terme.

Les relations ont continué à se tendre au sein du syndicat, avec la polémique, cet hiver, autour de l'amendement dit *« M 6 »* de la loi sur l'audiovisuel. La chaîne voulait étendre ses décrochages régionaux et inclure de la publicité pendant cette tranche horaire. Les éditeurs qui travaillent avec M 6 étaient pour, tandis que ceux qui ne bénéficiaient pas des décrochages étaient contre, emmenés par *La Voix du Nord*, *Le Républicain Lorrain* et *Le Télégramme de Brest*. Au cours d'une séance houleuse, le Syndicat s'était prononcé contre l'amendement.

C'est donc un syndicat divisé qui s'est retrouvé, mercredi à Paris, pour élire son nouveau président. Outre Jean-Louis Prévost, Xavier Ellie, PDG du quotidien lyonnais *Le Progrès* (Groupe Hersant) était candidat. Résultat du premier tour : Jean-Louis Prévost, 13 voix, Xavier Ellie, 11 et 2 bulletins blancs. Particularité de ce scrutin : deux présidents d'honneur du SPQR ont participé au vote : Maurice Bujon, ancien PDG du *Midi Libre*, et Michel Bavastro, ancien patron de *Nice-Matin*, qui était représenté par son fils, Gérard. Parmi les plus réticents à la candidature de Jean-Louis Prévost, figurent le groupe Hersant, et plusieurs grands indépendants, comme *Ouest-France* ou *Sud-Ouest*.

HOMME D'ACTION

A l'issue du premier tour, Xavier Ellie s'est retiré. Jean-Louis Prévost l'a emporté au second tour avec 16 voix contre 10 votes blancs. Rémy Pfimlin, président du directoire de *L'Alsace*, a été élu premier vice-président : les autres vice-présidents sont : Gérard Bavastro (*Nice-Matin*), Jean-Pierre Caillard (*La Montagne*), Xavier Ellie, François-Régis Hutin (*Ouest-France*), Jean-François Lemoine (*Sud-Ouest*) et Jacques Saint-Cricq (*La Nouvelle République du Centre-Ouest*).

Agé de cinquante-trois ans, Jean-Louis Prévost n'est pas un homme de consensus. Homme d'idées et d'action, il oublie parfois que certains ne vont pas aussi vite que lui, ce qui lui a valu des désaccords avec certains de ses confrères. Né dans le Pas-de-Calais, il a fait toute sa carrière à *La Voix du Nord*, où il est entré, en 1966, comme journaliste. A partir de 1975, il gravit les échelons de la direction, sous la houlette de l'ancien patron de *La Voix du Nord*, René Decock. Il est successivement secrétaire général, directeur général-adjoint et directeur général, avant de devenir président du directoire en 1988.

Il a transformé le journal en un groupe de communication qui va des quotidiens au multimédia en passant par les hebdomadaires, la presse gratuite, l'affichage, le marketing direct et la télévision. Il a pris des participations dans *Le Courrier Picard*, *La Liberté de l'Est* et dans deux quotidiens belges : *La Libre Belgique* et *La Dernière Heure*. Il a également repris le groupe d'hebdomadaires savoyards du *Messager*, au grand dam du *Dauphiné Libéré*.

Selon ses détracteurs, cette diversification s'est faite au détriment du quotidien qui voit ses ventes diminuer. Autre ombre au tableau du nouveau président du SPQR : une mise en examen pour abus de biens sociaux, dans le cadre d'une enquête judiciaire sur les comptes de l'entreprise.

Jean-Louis Prévost devra aider le SPQR à surmonter ses divisions et à poursuivre les efforts entrepris par Jacques Saint-Cricq pour moderniser le syndicat. La principale réussite du mandat de M. Saint-Cricq est la mise en place d'une offre publicitaire commune à tous les quotidiens régionaux, baptisé le 66 3, qui a contribué à rajeunir l'image de la presse régionale.

Alain Salles

La Générale des eaux veut céder « Le Point » et « L'Express »

***« Si les équipes de la CEP me proposent des solutions d'avenir pour* L'Express *et* Le Point *qui ne passent pas forcément ou uniquement par Havas, je les considérerai favorablement »* : mercredi 11 juin, lors de l'assemblée générale de la Compagnie générale des eaux, le PDG Jean-Marie Meissier a relancé les supputations sur la vente totale ou partielle des magazines d'information de la CEP, rachetés en 1995 à Alcatel. Depuis sa prise de contrôle d'Havas, M. Messier a évoqué son peu d'attachement pour ces journaux politiquement sensibles. Il l'a confirmé, mercredi, sur LCI : *« Havas peut vivre sans eux, ils peuvent vivre sans Havas. »* Ce qui pourrait déstabiliser Christian Brégou, patron de la presse et de l'édition à Havas. *« Le patron du pôle « communication », c'est le patron de la Générale des eaux*, a-t-il précisé. *Tout ce qui touche la presse professionnelle et l'édition est stratégique : c'est le contenu dont nous avons besoin pour des produits multimédias »*. Marc Ladreit de Lacharrière, patron de Fimalac (*Valeurs actuelles*), donné comme acquéreur du *Point*, dément avoir été approché *« de près ou de loin »*.**

■ **La cour d'appel de Paris a annulé**, mercredi 11 juin, la dérogation accordée par le Conseil des marchés financiers (CMF) au groupe Lagardère, le dispensant de déposer une OPA sur Filippachi Medias, dans l'opération de fusion entre les deux groupes. La fusion sera soumise aux actionnaires le 18 juin. La dérogation accordée par le CMF était contestée par un actionnaire minoritaire (*Le Monde* du 25 avril).

Dialogue de styles

par Alain Rollat

QUAND un Marc Blondel, sortant de l'hôtel Matignon, rencontre, sur LCI, un Guillaume Durand en partance pour Canal Plus, cela donne :

« Laissez-moi terminer !

– Je n'arrive pas à en placer une…

– Il faut savoir, cher Guillaume Durand, si vous voulez terminer votre carrière sur LCI en empêchant vos interlocuteurs d'expliquer leurs propos…

– Vous savez bien, cher Marc Blondel, que ce n'est pas mon registre. Je voudrais simplement savoir si, après avoir dit beaucoup de mal de M. Juppé, vous avez un a priori plus favorable vis-à-vis du gouvernement de M. Jospin.

– Tout le monde le constate : le premier ministre nous convoque et nous dit : « Moi, je suis partisan du dialogue. » *Ce n'était quand même pas la pratique de M. Juppé : après vingt jours de grève, il était encore pratiquement impossible de dialoguer avec lui… Alors, je profite : moi, quand on m'entrouvre la porte, je passe.*

– Donc, c'est plutôt bien parti…

– C'est parti comme il faut que ça parte : avec une volonté de consultation et une volonté de discussion…

– Est-ce que vous allez devenir le Notat de Jospin ?

– Pourquoi voulez-vous que je devienne le Notat de quiconque ? Pardonnez ma vanité, mais je suis le secrétaire général de Force ouvrière, pas celui de la CFDT…

– Pourquoi restez-vous pantois ? Vous attendiez une autre réponse ?

– Je vous écoute…

– Je crois que vous êtes triste de quitter cette chaîne…

– Oui, c'est vrai, mais ce n'est pas une raison pour ne pas répondre à ma question…

– On voit que ça vous arrache le cœur de quitter la chaîne que vous chérissez…

– Vous n'avez toujours pas répondu à ma question…

– C'est peut-être parce que je ne voulais pas y répondre. Quelle était la question ?

– Est-ce que vous allez devenir le Notat de Jospin ?

– Je vous dis que je ne serai le Notat de personne. Ce n'est pas dans mon tempérament… Cela étant, chaque fois que je parle de Mme Notat, à la place de considérer ça comme un commentaire sur les prises de position de chacun – on a le droit de le faire en démocratie, non ? –, tout le monde se dépêche de faire un commentaire sur le fait qu'elle est femme… Je prends donc mes précautions : je ne fais plus de commentaires sur Mme Notat… Mais c'est vous qui êtes méchant ! Vous laissez entendre que Mme Notat avait un comportement particulier avec M. Juppé… C'est ça que vous laissez entendre, mais c'est vous qui le dites, pas moi. Je le dis aux auditeurs : c'est Guillaume Durand qui fait ce procès…

– C'est pas la peine de froncer les sourcils…

– Savez-vous que je suis offensé ?

– Pourquoi ?

– Je pensais que je serais le dernier de vos invités sur LCI…

– Vous ne seriez pas un peu cabot, par hasard ?

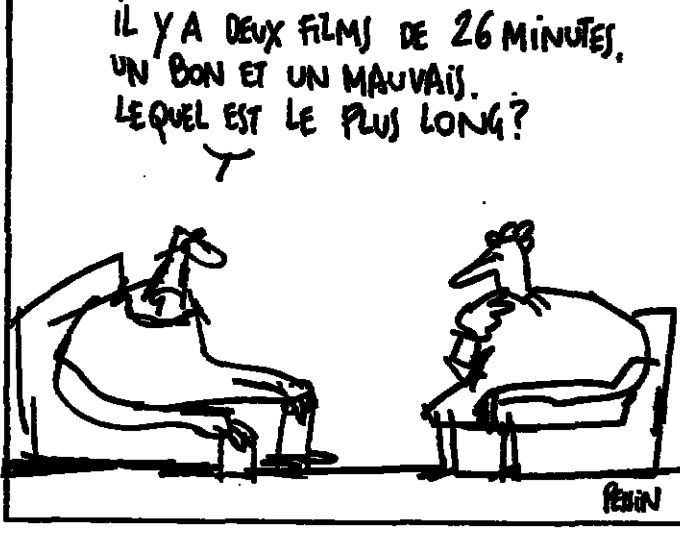
– J'essaie de faire aussi bien que mon interlocuteur… »

Cela donne un dialogue en liberté. Le contraire d'un entretien de commande entre un Patrick Poivre d'Arvor et une Bernadette Chirac sur la valeur caritative des pièces jaunes.

Un spécial « Fenêtre sur court » sur La Cinquième

Chaque semaine, ce magazine de vingt-six minutes fait découvrir l'actualité du court-métrage. Monts et merveilles, samedi, avec la Palme d'or du Festival de Cannes 1997

C'EST UN FILM court. Huit minutes, pas plus. Un objet comme on en voit peu, couleurs acides, humour acide, une gamine à un carrefour dans une banlieue paumée. Un cadeau-surprise de l'Angleterre en crise. Une manière de parler de la pauvreté et de ses effets à cent mille lieues de tout misérabilisme. Au contraire. Energie, insolence, un film en biais mais net. *Est-ce à cause du dessin sur l'emballage ?*, de Tessa Sheridan, a reçu la Palme d'or du court-métrage à Cannes. On pourra voir cet OVNI venu de Grande-Bretagne samedi, dans « Fenêtre sur court », en même temps que *La Mort du stalinisme en Bohême,* autre film surprenant du génial Jan Svankmajer. Lié au groupe surréaliste tchèque, le cinéaste pragois travaille la pâte à modeler, les affiches et autres viscères, façon bombe. Ne pas manquer son entretien, une rareté : Svankmajer n'a pas parlé à la télévision depuis dix ans.



Dans ce numéro spécial de « Fenêtre sur court », le dernier avant l'interruption de diffusion pendant la période d'été, en raison de la durée des deux films, et des entretiens avec leurs auteurs, on ne retrouvera pas les rubriques habituelles. Depuis un an et demi, chaque samedi, le magazine de La Cinquième fait découvrir, outre un ou deux trésors du « court » soigneusement sélectionnés, l'histoire, l'actualité, les coulisses d'un genre qui ne cesse de progresser, particulièrement en France. Contrairement aux autres émissions spécialisées – « Histoires courtes » sur France 2, « Libre court » sur France 3, « Histoires courtes » sur Arte, « Surprises » sur Canal Plus et « Ciné-cinécourts » sur Ciné Cinémas –, le magazine de La Cinquième ne se veut pas un simple espace de programmation du court-métrage : il en montre et il en parle.

C'est Christian Vadim qui présente. Œil noir, allure de jeune homme mi-nonchalant, mi-élégant, le comédien annonce les films, les invités, il fait le lien. « Fenêtre sur court » – clin d'œil à Hitchcock ! – propose toujours deux films. *« On essaye d'avoir une palette extrêmement variée qui va du documentaire à la fiction, de l'animation au film expérimental avec, pour chaque genre, toutes les techniques, et on couvre un spectre qui va de la naissance du cinéma aux derniers films présentés à Cannes,* explique Hubert Niogret, concepteur, et coproducteur avec Gérard Boïardi de ce magazine qui a évolué au fil du temps. *On fait également un travail de valorisation en invitant les réalisateurs à présenter eux-mêmes leur œuvre. Enfin les rubriques comme* L'Agenda *ou* Les Coulisses du court *nous permettent de traiter l'actualité des festivals, les sorties en salle et en vidéo, les revues, les métiers. »*

On a ainsi vu avec émerveillement, dans la rubrique « film-mémoire », *Les Evénements d'Odessa* de Lucien Nonguet (1905) ou *Aladin ou la lampe merveilleuse* de Capellani (1906). Découvert, dans la rubrique « gros plan », les réalisateurs Georges Walker, Serge Zeitoun, Albert Bonnefous, ou la Sud-Africaine Erica Russel, avec son merveilleux *Feet of Song* (l'esprit de la musique noire dans un film d'animation jaillissant). Repéré les salles de cinéma, les festivals, les livres spécialisés dans le court-métrage. Parcouru le circuit d'un genre disparu des salles dans les années 70 et qui réapparaît grâce à la passion de quelques-uns, à l'appui de l'Agence du court-métrage et du réseau alternatif de diffusion RADI. D'abord consacré à la production française, « Fenêtre sur court » s'est ouvert au court-métrage francophone puis étranger (*Windows de* Peter Greenaway, *Now !* du Cubain Santiago Alvarez). Grand connaisseur du genre, producteur de courts et de longs-métrages, Hubert Niogret repère ses films par le bouche-à-oreille, dans les festivals, en reçoit (plus rarement) par la poste. Chaque samedi, le magazine rassemble environ 400 000 téléspectateurs, une audience tout à fait honorable pour La Cinquième et pour une programmation en plein après-midi.

Catherine Humblot

★ « Fenêtre sur court », La Cinquième, samedi 14 juin à 15 h 25.

JEUDI 12 JUIN

TF 1

20.45

LE JUGE EST UNE FEMME
Drôle de jeu.
Téléfilm de Daniel Vigne, avec Florence Pernel (100 min). 858299
Le juge Larrieu prend très à cœur son enquête lorsque son ancien prof de philo est accusé de meurtre…

22.25

FAMILLE, JE VOUS AIME
Magazine présenté par Isabelle Quenin. Invitée : Isabelle Juppé (100 min). 2075831

0.05 Les Rendez-vous de l'entreprise. (30 min). 83481
0.35 et 1.15, 1.55, 2.35, 3.30, 4.15, 4.55 TF 1 nuit.
0.45 Cas de divorce. Série (rediff.).

1.30 et 2.45, 3.45, 4.25, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 2.10 Les Grandes Espérances. Série. [10/12] 5.05 Musique. Concert (5 min).

France 2

20.50

ENVOYÉ SPÉCIAL
Présenté par B. Benyamin.
Russie : les nouveaux goulags ; La ville à vélo ; Paroles de routiers ; Post-scriptum : l'algue tueuse (rediffusion du 25 juin 1992) ; (130 min). 54151015

23.00 Expression directe. Magazine. UPA.

23.10

TARATATA
Divertissement présenté par Alexandra Kazan. Best of des duos (75 min). 3873367

0.25 Au bout du compte.
0.30 Journal, Bourse, Météo.
0.45 Le Cercle de minuit. Magazine. En collaboration avec "Courrier international" (70 min). 6831787

2.00 15 ans l'aventure. Documentaire. 2.55 Patagonie Force 10. Documentaire. 3.45 Paul-Emile Victor : retour vers le futur. Documentaire. 4.15 24 heures d'info. 4.25 Météo. 4.30 Little Karim. Documentaire. 5.15 Chip et Charly. La panthera rap rock (35 min).

France 3

20.50

QUAND LES AIGLES ATTAQUENT ■
Film de Brian G. Hutton, avec Richard Burton (1968, 155 min). 66618638
Du cinéma d'action spectaculaire.

23.25 Journal, Météo.

23.55

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine proposée par Jean-Michel Mariou. Tardi-Daeninckx, Charles Bukowski, Tonino Benacquista, Bibliothèque privée : Théodore Monod fait découvrir les trésors de sa bibliothèque, Polac plus : Michel Polac rencontre l'écrivain James Lord pour son livre *Giacometti* (50 min). 143015

0.45 Saga-Cités. Magazine.

1.10 Espace francophone. 1.45 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. 2.30 Musique graffiti. Magazine. L'Orchestre de Bretagne dirigé par C. Schnitzler dans Ouverture de "La Fille de madame Angot" de C. Lecocq, et Ouverture de "La Mascotte" d'Audran (15 min).

Arte

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : QUELLE PAIX POUR LA BOSNIE ?

20.55 Arrière-saison.
Documentaire de Pepe Danquart et Mirjam Quinte (125 min). 8609164
Deux guerres civiles en trois ans (1992-1994) ont laissé exangue la ville historique de Mostar. L'accord signé le 18 mars 1994 à Washington par les représentants des populations croates et musulmanes n'a pas été suffisant pour fédérer des communautés qui vivent encore confinées chacune dans leur zone.

23.00 Marble Ass ■
Film de Zelimir Zilnik, avec Vjeran Miladinovic (1995, v.o., 85 min). 867763
Dans Belgrade en guerre, deux travestis qui se prostituent aux soldats (le titre qui se traduit par « cul de marbre » est explicite) prennent fait et cause en faveur de la paix.

0.25 Pressions et propagande.
Guerre des médias en ex-Yougoslavie. Débat animé par Sabine Rollberg. Invités : Radomir Diklic, Zlatko Dizdarevic, Zrinka Vrabec-Mojzes, Hanspeter Born, Catherine Humblot (60 min). 8252058

1.25 Europe, réveille-toi.
Documentaire (60 min). 1747706

2.25 Cartoon Factory (30 min).

M 6

20.45

LE GENDARME DE SAINT-TROPEZ
Film de Jean Girault, avec Louis De Funès (1964, 105 min). 584473
Le nouveau chef de la brigade de gendarmerie de Saint-Tropez est pris dans d'extravagantes aventures.

22.30

LE SYNDROME DE LA PLEINE LUNE
Téléfilm Δ de Bill Craine, avec David Carradine, Craig Wasson (95 min). 1225034
Un inspecteur de police aux méthodes peu orthodoxes tente de mettre fin aux agissements d'un psychopathe meurtrier.

0.05 Le Baroudeur. Série O. Yakusa connection.
1.00 Best of trash.

2.05 E = M 6 (rediff.). 2.30 Jazz 6 (rediff.). 3.30 Hot forme (rediff.). 3.55 Faites comme chez vous (rediff.). 4.40 Les Derniers Plongeurs d'éponges. Documentaire. 5.15 Mister Biz (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

DES NOUVELLES DU BON DIEU ■
Film de Didier Le Pêcheur (1996, 95 min). 918675
A bord de leur taxi, un homme, Nord, une femme, Evangile, se demandent s'ils ne sont pas des héros de roman.

22.10 Flash d'information.

22.20

MORTAL KOMBAT
Film de Paul Anderson, avec Christophe Lambert (1995, v.o., 99 min). 7995218
Un jeune Chinois champion d'arts martiaux, un acteur de cinéma d'action et une femme agent des forces spéciales, reçoivent un enseignement qui doit leur permettre de vaincre, au tournoi du « Mortal Kombat », la créature d'un sorcier.

0.00 Golf. US Open (1re journée).
1.30 Les Griffes de la nuit ■ Film de Wes Craven (1984, v.o., 90 min). 6834394

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Port-Royal et Pascal, Charenton et Sade.
21.32 Fiction : Le Théâtre des poètes. La Roussalka ; Conte du pêcheur et du poissillon, de Pouchkine.
22.40 Nuits magnétiques. La cité interdite : Les usines de Boulogne-Billancourt. [3/4] Le chant des survivants.

0.05 Du jour au lendemain. Marc Augé (*La Guerre des rêves*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Les études en prison ; 1.46, Zoran Music ; 2.05, Tex Avery ; 3.28, Daniel Pennac (*Monsieur Malaussène*) ; 3.57, Le Bon Plaisir de Lucie et Raymond Aubrac.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 26 avril, au Bridgewater Hall de Manchester, par l'Orchestre philharmonique de la BBC, dir. Richard Hickox : Youthfull Suite (Northern March, Rustic Dance), de Grainger ; Concerto pour piano et orchestre nº 3, de Rachmaninov, Nikolaï Demidenko, piano ; Country Gardens, de Grainger ; Hassan Suite, de Delius ; The Warriors, de Grainger.
22.30 Musique pluriel. Les jeunes compositeurs de l'IRCAM.
23.07 Histoire de disques.

0.00 Tapage nocturne. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Les étés de Brahms à Bad Ischl.

22.25 Les Soirées… (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Clair de femme ■ Film de Constantin Costa-Gavras (1979, 100 min). 83965034
21.40 La Méprise. Court métrage de Philippe Elhem.
22.00 Journal (France 2).
22.35 C'est à suivre. Magazine.
0.00 Courants d'Art. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Au bord de la mort. [1/4].
22.20 Everest : Le Pèlerinage des vainqueurs.
23.15 Le Roi, la Vache et le Bananier. Chronique d'un retour au royaume de Ngweshe.
0.15 Des hommes dans la tourmente. [5/32]. Mitchell *versus* la tradition militaire.

Animaux

20.30 Wild South. Les îles Snares : don de la mer.
21.00 Le Monde sauvage. Les perdants.
21.30 Flipper le dauphin.
22.00 Le Monde de la nature. Okavango, les trésors du Kalahari.
23.00 La Colline qui marche.

Paris Première

20.00 et 23.25 20 h Paris Première.
21.00 Panique à l'hôtel. Film de William A. Seiter (1938, N., v.o., 80 min). 55851763
22.20 Le J.T.S. Magazine.
22.50 Mendelssohn. Concert enregistré à Munich en 1992 (35 min). 49034809

France Supervision

20.30 Je rêve (mais peut-être pas). Pièce de théâtre de Luigi Pirandello. Avec Geneviève Casile, François Chaumette (30 min). 74532102
21.00 L'Etau. Pièce de théâtre de Luigi Pirandello. Mise en scène de Jean-Louis Benoît. Avec Sylvia Bergé, Marcel Bozonnet (45 min). 86593676
21.45 Malavoi au Bataclan.
22.35 Le Pont de Remagen ■ ■ Film de John Guillermin (1969, 115 min). 83694251

Ciné Cinéfil

20.30 Club de femmes ■ Film de Jacques Deval (1936, N., 95 min). 5236098
22.05 Jamais le dimanche ■ Film de Jules Dassin (1960, N., 90 min). 2581473

Ciné Cinémas

20.30 Les Affameurs ■ ■ Film d'Anthony Mann (1952, 90 min). 5576725
22.00 Au revoir les enfants ■ ■ ■ Film de Louis Malle (1987, 105 min). 5251305
23.45 Miller's Crossing ■ ■ ■ Film de Joel et Ethan Coen (1990, 115 min). 25632183

Festival

20.30 et 21.25 La Fin du marquisat d'Aurel. Téléfilm de Guy Lessertisseur, avec Pierre Vaneck. [1/4] (55 min). 99080164
22.25 Lorna Doone. Téléfilm d'Andrew Grieve, avec Clive Owen, Sean Bean (95 min). 26882183

Série Club

20.15 L'Ile aux naufragés. High Man on the Totem Pole.
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Les Incorruptibles, le retour. Le fantôme.
21.35 Rancune tenace. Feuilleton [14/17].
22.30 Alfred Hitchcock présente. Lune de miel.
23.00 Caraïbes offshore. Kelly et le prince charmant.
23.45 Lou Grant. L'agonie.
0.40 Thérèse Humbert. Il y a de bons mariages, il n'y en pas de délicieux (60 min).

Canal Jimmy

20.35 Absolute Beginners ■ Film de Julien Temple (1986, 105 min). 83157367
22.20 Chronique de la route.
22.25 Une nuit sur Terre. Film de Jim Jarmusch (1991, v.o., 120 min). 28900928

Disney Channel

20.10 Un vrai petit génie. Rien ne va plus.
20.55 SOS fantômes.
21.20 Les Twist II. Opale ô désespoir.
21.45 Les Envahisseurs. Le mur de crystal.
22.40 Les Monstres. Vive les affaires.

Téva

20.55 Au fil de la vie ■ ■ Film de Gary Marshall (1988, 120 min). 500337763
22.55 Murphy Brown. La révolte.
23.15 Téva vie pratique.

Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Blue Ocean. Les îles Fidji.
22.30 L'Heure de partir.

Eurosport

15.00 et 23.30 Tennis. En direct. Tournoi messieurs du Queen's (4e jour, 300 min). 47713855
20.00 Athlétisme. En direct. Meeting de Turku (Finlande, 120 min). 121183
22.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Halle (Allemagne, 4e jour).

Muzzik

19.15 A la recherche de Rosamunde.
20.00 Stars espagnoles de l'opéra. Vicente Sardinero.
21.00 Zarzuela : La Verbena de la Paloma. Opérette de Ricardo de la Vega (75 min). 502255589
22.15 Solo Tango.
23.10 Tropical Beat. Concert enregistré au Festival de Jazz de Montreux en 1992 (65 min). 503898305
0.15 Casadesus et Francescatti jouent Beethoven. Concert enregistré en 1970 (65 min). 508137708
1.20 Lakmé. Opéra en trois actes de Léo Delibes. Enregistré à l'opéra de Sydney en 1976 (155 min). 519129232

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Style. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.38 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



هكذا من الأصل

Terre battue en terre brésilienne

La presse brésilienne redouble de lyrisme pour Gustavo Kuerten, vainqueur de Roland-Garros, mais elle s'interroge sur l'avenir d'un tennis populaire au pays du football

« ON JUBILE intérieurement lorsque l'on entend des gens commenter dans le métro les coups de Gustavo Kuerten. Au demeurant, le Brésilien démontre une capacité stupéfiante à disserter, avec une assurance de véritable expert, sur des thèmes dont il ne sait pas grand-chose. » Plus que l'avalanche de reportages consacrés ces derniers jours par la presse brésilienne à l'exploit accompli à Roland-Garros par le *« Pelé du tennis »*, comme l'a surnommé John McEnroe, dans un moment de lyrisme échevelé, ce constat de la *Folha* de Sao Paulo révèle l'intensité de la *« gugamania »* – *Guga* est le diminutif du champion – *qui s'est* emparée du pays.

Inattendue, dans la mesure où elle s'est greffée sur un sport localement réservé à une élite, cette ferveur populaire s'est manifestée avec éclat à l'heure de la grande finale, face à l'espagnol Sergi Bruguera. *« Un garçon maigre et dégingandé a poussé tout un pays au délire. Le Brésil, terre du football, s'est pour la première fois arrêté pour vibrer en regardant une partie de tennis à la télévision »*, soulignait, pour sa part, le *Jornal dos Sports*, au lendemain du sacre parisien de la *« nouvelle idole »*.

Jornal dos Sports

Guga é o nosso número 1

Arruma as malas, Zagallo

Avec la manchette *« Guga est notre numéro un »*, allusion ironique au rôle dévolu au meneur de jeu de la sélection nationale de football, le quotidien de Rio n'a pas manqué, à l'instar de ses confrères, de dresser le parallèle entre l'*« épopée »* de Kuerten et la performance d'ensemble, jugée tout juste acceptable (une victoire et deux matches nuls) par l'impitoyable chronique sportive brésilienne, des quadruples champions du monde au Tournoi de France.

L'hirondelle « Guga » annonce-t-elle pour autant le printemps du tennis brésilien ? Pariant sur un effet d'entraînement comparable à celui qu'a durablement suscité, en faveur du volley-ball, la médaille d'or remportée par le Brésil aux Jeux olympiques de Barcelone (1992), les journaux de Rio ont, dernièrement, publié la liste des écoles de tennis de la ville susceptibles de former les futurs champions.

La *Folha* ne partage cependant pas cet optimisme : *« Il est prématuré*, estime l'un de ses chroniqueurs, *de penser que la victoire de dimanche va marquer le point de départ d'une popularisation du tennis au Brésil. Cette conquête est le fruit exclusif du travail personnel de Kuerten et de son entraîneur Larri Passos. Un unique héros ne suffit pas à changer le visage sportif d'un pays, mais il aide à motiver une nouvelle génération. »*

Sentant affleurer un nouveau filon médiatique, les organisations Globo, premier groupe de communication latino-américain, portent *« Guga »* aux nues dans un concert de superlatifs. *« Nous en voulons davantage ! »*, affiche le quotidien *O Globo*, dans son cahier des sports du lundi 9 juin. De son côté, TV Globo a carrément ponctué l'un de ses reportages sur Gustavo Kuerten d'un célèbre morceau de musique qui saluait naguère les triomphes d'Ayrton Senna sur les circuits de Formule 1. Une initiative que la *Folha* a qualifié de *« répugnante »*.

Jean-Jacques Sévilla

DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER
Dominique Bromberger

■ L'époque où l'on croyait à une sorte de gouvernement mondial sous l'égide de l'ONU, qui autoriserait des mesures punitives contre les méchants, les *« bad guys »*, est bel et bien passée. En Afrique, et pour la France, le problème se complique d'une perte de légitimité. L'époque post-coloniale s'achève. Le réseau des chefs d'Etat qui avaient leurs amitiés et leurs complicités à Paris s'éclaircit mois après mois. De nouveaux dirigeants apparaissent qui revendiquent leur indépendance totale *(...)*. *« L'ère des interventions unilatérales est terminée »*, disait Jacques Chirac à l'automne. L'ère des interventions occidentales paraît l'être également. L'Afrique est seule avec ses démons, le temps au moins qu'elle s'organise, elle-même, pour y faire face.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Le professeur Lissouba pourrait bien être la première victime de la cohabitation française. D'un commun accord, l'Elysée et Matignon paraissent avoir fait leur deuil de l'actuel président du Congo. Entre Jacques Chirac, qui n'a plus de politique africaine depuis la disparition de Jacques Foccard, et Lionel Jospin, qui arrive aux affaires en affirmant vouloir réformer la politique africaine, ce qui revient, pour le moment, à reconnaître qu'il n'en a pas de précise, il y a accord pour parer au plus pressé : le sauvetage de nos compatriotes. Pour le reste et par défaut, la France de la cohabitation n'imagine guère d'autre attitude qu'un attentisme désolé et désolant pour les autres chefs d'Etat de l'Afrique francophone qui ont toute raison de craindre la contagion et savent qu'une élection démocratique ne vaut pas protection !

LA CROIX
Bruno Frappat

■ Vite, des symboles ! C'est le souci de tout nouveau gouvernement : marquer d'emblée les couleurs du *« changement »* promis. C'est par des symboles que Lionel Jospin aura commencé mais, à la différence de ses prédécesseurs, il n'aura pas eu le loisir de choisir ses terrains : l'agenda des décisions à prendre était pré-établi *(...)*. Europe, Vilvorde, sans-papiers : il y avait urgence à se déterminer. C'est donc sous forte contrainte que les trois premiers choix ont été pris. Si l'on veut trouver un fil conducteur, on peut y lire un message : tempérer l'utopie.

LIBÉRATION
Jean-Michel Thénard

■ Deux ans après son accession à l'Elysée, le RPR, machine créée pour ses ambitions en 1976, lui échappe alors qu'il est au début de son mandat. Et qu'il n'exclut pas d'en solliciter un second. C'est pour cette échéance qu'il voulait le maintien de Juppé et qu'il a tout fait pour éviter l'accession du député des Vosges à la tête du RPR. Car non seulement elle signe sa perte de contrôle du mouvement gaulliste, conséquence de sa bévue du 21 avril, mais elle organise surtout la promotion d'un outsider néogaulliste pour la prochaine présidentielle. Nonobstant son engagement, la base et les cadres lui ont quand même imposé Séguin sans égard pour le respect dû à sa fonction, signe supplémentaire de sa perte de crédit auprès des siens.
Pour tenter de se récupérer, le chef de l'Etat est donc obligé de coller à la rénovation séguiniste, dans l'espoir de la placer sous contrôle pour éventuellement en récupérer les bénéfices.

EN VUE

■ La chaise roulante de **Becky** ne peut entrer dans la maison de **Barbie** à cause de l'étroitesse des portes et des escaliers. En mai, les associations de handicapés avaient applaudi à la « naissance » de la première poupée paraplégique (*Le Monde* du 24 mai). Aujourd'hui, elles reprochent, avec amertume, au fabricant son *« indifférence aux obstacles architecturaux rencontrés quotidiennement par les fauteuils roulants »*.

■ **Arnaud Montebourg**, député socialiste de Saône-et-Loire, « monte » à Paris pour s'inscrire à l'Assemblée nationale. La Cour des comptes est à deux pas. Il traverse la Seine, pour rendre visite à l'« éléphant » **Pierre Joxe**. *« Avant que je reparte pour Louhans*, écrit le nouvel élu dans *L'Evénement du jeudi*, *il m'offre sa première écharpe de jeune député. Il voudrait que je la porte en Bresse, peut-être pour assurer une discrète filiation. Je suis très touché par ce geste. »*

■ Fin mai, **Pedro Rodriguez**, un Espagnol âgé de 59 ans, signe en faveur de **Maria Valero**, son épouse, une assurance-vie de 20 millions de pesetas (environ 800 000 francs). Peu après, il est grièvement brûlé dans l'incendie de sa voiture. Début juin, son sang, soudain, ne coagule plus, il souffre d'hypoglycémie. Sa femme lui rend visite à l'hôpital. On découvre qu'elle a « fermé » le goutte-à-goutte. *Maria, le jour de* son arrestation, tournait encore autour du chevet de Pedro, l'air farouche, pour le piquer avec de l'alcool à brûler. Dans son sac, elle renfermait une seringue d'ammoniaque. *« Pour lui rafraîchir les pieds. »*

VENDREDI 13 JUIN

TF 1

17.05 Melrose Place. Feuilleton. Retour à la case départ.
18.00 Les Vacances de l'amour. Série. [1/2] Rupture.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Le beau jeu, le beau geste, Le résultat des courses.

20.45

LES ANNÉES TUBES
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault. *Les tubes de l'été.* Avec Ricky Martin, Felicidad et Kahled, Dany Brillant, Julien Clerc, Wes, Dave, Anna Nicole Smith, Alliage, *Pierre Perret, François Valery* (125 min). 961226

22.50

SANS AUCUN DOUTE
Magazine. Les arnaques de vacances : les locations saisonnières ; les voyages organisés ; les séjours linguistiques ; Hôtels ; le camping et les restaurants (110 min). 6139752
0.40 et 1.45, 2.45, 3.20, 4.05, 4.45 TF 1 nuit.
0.55 et 1.55, 3.35, 4.15, 5.10 Histoires naturelles. Amours, silures et sandres : les espèces nouvelles sont arrivées.
2.55 Les grandes espérances. Série. [11/12] 4.55 Musique. Concert (15 min).

France 2

17.10 Le Prince de Bel Air.
17.35 Les Années collège. Série.
18.10 Seconde B. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.25 Studio Gabriel. Invités : Tcheky Kario, Monica Bellucci.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !, Météo, Point route.

20.50

MAIGRET ET LA MAISON DU JUGE
Téléfilm de Bertrand Van Effenterre, *avec Bruno Cremer* (105 min). 305981
Muté en province, Maigret vit sa disgrâce avec ennui. Jusqu'à ce que...

22.40

BOUILLON DE CULTURE
Présenté par Bernard Pivot. Les dossiers du petit écran, etc. (70 min). 3853503
23.50 Au bout du compte.
23.55 Journal, Météo.
0.05 *Plateau.*
0.10 Quai des Orfèvres ■■■ *Film d'Henri-Georges Clouzot*, avec Louis Jouvet (1947, N., 100 min). 9763443
1.55 Les Echos de la noce. Documentaire. 2.45 Envoyé spécial. Magazine (rediff.). 4.45 Paysans, la vie en prime. Documentaire. *5.35 Chip et Charly.* La couronne de l'Amérique (25 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 et 1.00 Un livre, un jour. *Ferrari Pininfarina*, de Lionel Froissart.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Le trésor de la baie (65 min). 767787
Dans la baie de Saint-Brieuc, un gisement de coquilles Saint-Jacques exploité par les pêcheurs représente plus de la moitié de leurs revenus.

21.55

FAUT PAS RÊVER
Présenté par Sylvain Augier. Invitée : Carole Laure. *Sri Lanka : Le pic de toutes les croyances* ; France : Les roses de la rue du Soleil ; Brésil : La loterie aux émeraudes (60 min). 1112416
22.55 Journal, Météo.
23.20 Science 3. Les salons du Bourget, la vitrine du ciel (55 min). 1779315
0.15 Libre court. Petite météorologie.
0.40 Vivre avec... Sidamag. Magazine. (rediff., 20 min). 1.05 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. 1.55 Musique graffiti.

La Cinquième

17.55 Les Grands Tournants de l'Histoire. L'ère de la télévision. 18.25 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Tracks. Magazine. *Reggae à la Réunion.*
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Vivienne Radermacher.
20.00 Brut. Magazine de Claire Doutriaux et Paul Ouazan (30 min). *4752*
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

MON ÉTRANGE MARI
Téléfilm d'Andreas Dresen, avec Sabine Urig, Ade Sapara (*85 min*). 891349
Un Africain demandeur d'asile, menacé d'expulsion par les autorités allemandes, est recommandé à la meilleure amie (pas très sympathique) de sa maîtresse (très amoureuse, mais le mari ne se doute de rien) en vue de contracter un mariage blanc.

22.10

▶ GRAND FORMAT : UNE SAISON AU PARADIS
Documentaire de R. Dindo (115 min). 9433752
Le retour de l'écrivain Breyten Breytenbach dans son pays natal, l'Afrique du Sud, où il fut condamné à sept ans de prison par le régime de l'apartheid, avant d'être exilé.
0.05 Une femme de Derry. Téléfilm irlandais de Tom Collins, avec Rachel Dowling (80 min). 9282884
1.25 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. Des Indes britanniques à la partition (rediff.).
1.35 Court circuit : Ménage de Printemps. Court-métrage de Marc Salmon (*rediff., 30 min*). 4497627
2.05 Hamsa, la rage au ventre. Documentaire de M. Bonmariage (rediff., 55 min). 1189917

M 6

17.30 La Légende de la cité perdue. Série.
18.00 Highlander. Série. Témoin oculaire.
18.55 Le Magicien. Série. *Personne n'est parfait.*
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Mister Biz. *Stars couronnées.*
20.35 Capital 6. Magazine.

20.45

LE MENSONGE
Téléfilm O de Laurent Carceles, avec Alexandre Zambeaux (105 min). 520049
Après avoir passé la nuit avec sa petite amie, profitant de l'absence de sa mère, un jeune homme est arrêté et accusé d'avoir abusé d'une jeune lycéenne.

22.30

LE CAMÉLÉON
Equipe de déminage. Série (60 min). 10400
Jarod, qui a intégré une brigade d'intervention spéciale contre le terrorisme, recherche l'homme responsable de la vague d'attentats sur Détroit.
23.30 Prisonnière de son passé. Téléfilm △ de Mimi Leder, avec Pamela Reed (95 min). 4478313
1.05 Best of groove.
2.05 Jazz 6 Magazine. 3.05 Fréquenstar. Jean-Marie Bigard (rediff.). 3.45 *E = M 6 (rediff.). 4.10 Culture pub* (rediff.). 4.35 Fan de (rediff., 30 min).

Canal +

16.15 La Course sauvage ■ Film de Duncan McLachlan (1994, 95 min). 1277961
17.50 Barbe-Rouge.
● Le Monde daté mardi 10.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Jean-Claude Duplessy, Michel Royer et Clarisse Le Friant.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

ILS SONT PARMI NOUS
Nuit extraterrestre. *Documentaire de Clarisse Le Friant* et Clémence Barret (135 min). 7901428
● Lire page 30.
22.50 Flash d'information.
23.00 Les Maîtres du monde ■ Film de Stuart Orme, avec Donald Sutherland (*1995, 104 min*). 4177684
0.45 Nous sommes parmi eux. Court métrage (*10 min*). 7586004
0.55 Prisonnières des Martiens ■■ Film d'Inoshiro Honda (1957, 85 min). 3864820
2.20 Golf. US Open (2e journée).
3.00 Basket NBA Finale (6e match) : Chicago - Utah (180 min) 43763191
6.00 Votez Dizzy. Documentaire de Philippe *Koechlin (60 min).* *10240*

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Myriam Tanant, metteur en scène [5/5].
20.30 Radio Archives. Professeur Jean Judet. *La marche en mémoire.* 21.32 Black and Blue. Retour du (et sur le) free-jazz. Invité : Gilles Anquetil.
22.40 Nuits magnétiques. *La cité interdite* : Les usines de Boulogne-Billancourt. [4/4] Le temps des cerises.
0.05 Du jour au lendemain. 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (*rediff.*).

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct de la Stadthalle, à Braunschweig et émis simultanément sur les radios de Berlin et Sarrebruck, par la MDR Kammerphilharmonie, dir. Ion Marin : Symphonie nº 5 (Adagietto), de Mahler ; Quatre derniers Lieder, de R. Strauss ; Œuvres de Wagner : Siegfied Idyll ; Symphonie en ut Majeur, Barbara Hendricks, soprano.
22.30 Musique pluriel. Les jeunes compositeurs de l'Ircam.
23.07 Miroir du siècle. En marge d'un anniversaire : Achever l'inachevée.
0.00 Jazz-club. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Evgueni Svetlanov, chef d'orchestre.
22.40 Les Soirées... (suite). Le siècle d'Ockeghem. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Médecins de nuit. La pension Michel.
21.00 Bon week-end.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata. (France 2 du 17/12/96).
0.00 Télé qua non.
0.30 *Soir 3* (*France 3*).

Planète

19.40 Bord'Africa.
20.35 Les Nouveaux Explorateurs. Expédition sur un affluent de l'Amazonie.
21.30 Quéléa à bec rouge et autres tisserins d'Afrique.
22.25 Les Dragons du crime.
23.15 Flirt avec l'extrême.
23.40 Au bord de la mort. [1/4] (110 min).

Animaux

20.30 Le Retour du lynx.
21.00 Le Monde sauvage. Requins près du rivage.
21.30 Flipper le dauphin. *Un travail pour Sandy.*
22.00 Notre monde. *Les rhinocéros de l'Assam.*
23.00 L'Oasis des glaces.
23.30 Faune ibérique. Le cormoran.
0.00 Animaux en danger.
0.30 Flipper le dauphin. Le dauphin en cadeau.

Paris Première

20.00 La Semaine 20 h Paris Première.
21.00 Ici Londres. Magazine.
21.55 La Semaine du J.T.S. Magazine.
22.30 ▶ Ombra Felice. Opéra d'Ursel et Karl Ernst Herrmann. Enregistré en 1997. Solistes : Cyndia Sieden, Elzbieta Szymtka (185 min). 64976868

France Supervision

20.30 Les Fils du vent. *De Guillaume Debroise.*
21.20 Les Cahiers retrouvés de Nina Vyroubova. De Dominique Delouche.
22.50 A la recherche du caïman noir. De Françoise Hébrard et Hervé Dressen.
23.45 Malavoi au bataclan (55 min).

Ciné Cinéfil

19.30 Le Corbeau ■ *Film de Louis Friedlander* (1935, N., v.o., 60 min). 1217706
20.30 Le Massacre de Fort Apache ■■ Film de John Ford (1948, N., v.o., 125 min). 54313684
22.35 Les Conspiratrices ■ Film de Ralph Thomas (1960, N., 110 min). 28840597

Ciné Cinémas

21.00 Medicine Man Film de John McTiernan (1991, 105 min). 80444226
22.45 Coldblooded Film de M. Wallace Wolodarsky (1995, v.o., 90 min). 7943077
0.15 Zombie, le crépuscule des morts vivants ■ Film de George A. Romero (1978, 120 min). 90446511

Festival

19.35 Le Voyageur. Profession libérale.
20.05 Le Voyageur. Les amants.
20.30 et 21.30 La Fin *du marquisat* d'Aurel. Téléfilm de Guy Lessertisseur, avec Pierre Vaneck [3/4] (60 min). 75988078
22.40 La Nuit des fantômes. Téléfilm de Jean-Daniel Verhaeghe, avec Frédéric Deban (75 min). 99356955
23.55 Les Lièvres du vilain. Court métrage d'Armand Bernadi (15 min).

Série Club

20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Two. Jeux méchants.
21.35 et 1.30 Rancune tenace. Feuilleton [15/17].
22.30 Alfred Hitchcock présente. Le bocal.
23.00 Les Incorruptibles, le retour. Le fantôme.
23.45 Lou Grant. Romance.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Les années noires.
21.20 Le Guide du parfait *petit emmerdeur.*
21.45 Destination séries. Magazine.
22.20 Chronique du front.
22.25 Dream On. La deuxième plus grande histoire jamais contée (v.o.).
23.25 Seinfeld. La chemise bouffante (v.o.).
23.50 Sex Machine.
0.35 New York Police Blues. Salade russe (v.o.).

Disney Channel

20.10 Juste pour rire. Téléfilm (50 min). 6074232
21.00 Davy Crockett.
21.45 Chevalier lumière. *Téléfilm (45 min).* 321348
22.30 Sport Académie.
23.00 La Rédac (55 min).

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Nos meilleures années. Les nouveaux parents. *La campagne de Michael.*
22.30 Murphy Brown. Le retour de Gold.
23.00 Coups de griffes. Sonia Rykiel.
0.00 Le Chat botté. Ballet de Piotr Ilitch Tchaïkovski. Enregistré au Palais des congrès à Paris, en 1985 (*90 min*). 501561004

Eurosport

15.00 et 23.30 Tennis. En direct. Tournoi messieurs du Queen's. Quarts de finale (300 min). 71018067
20.00 et 0.00 Automobilisme. Les 24 heures du Mans.
21.00 Stock cars.
22.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Halle. Quarts de finale.

Voyage

19.50 et 23.20 Deux jours en France. Magazine.
20.05 et 23.35 Suivez le guide.
22.00 Blue Ocean. Fraser Island.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (50 min).

Muzzik

21.00 The Church of Saint Coltrane.
21.35 Gil Evans au Festival de jazz de Montreux 1983. Concert (65 min). 504147665
22.40 HIRIO en concert. Concert enregistré au Festival interceltique de Lorient (50 min). 505716874
23.30 Ernest Ansermet dirige l'Orchestre de la Suisse romande. Concert enregistré en 1958 (55 min). 500045400
0.25 John Coltrane. *Le prophète du son.*

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World *Sport. 0.00 World View. 1.30* Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. *23.45 Artissimo. 0.45* Cinema. 1.45 Visa.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : *19.16 et 23.16 Guillaume* Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1
21.30 Maigret tend un piège. Film de Jean Delannoy (1957, N., 120 min). Avec Jean Gabin, Annie Girardot. *Policier.*

RTL 9
22.40 Tendres cousines. Film de David Hamilton (1980, 95 min). Avec Thierry Tevini. *Erotique.*
0.45 Flics de choc. Film de Jean-Pierre Desagnat (1983, 90 min). Avec Pierre Massimi. *Policier.*
2.15 Alien, la créature des abysses. Film d'Anthony M. Dawson (1989, 90 min). *Fantastique.*

TSR
22.20 Desperate Hours. Film de Michael Cimino (1990, 105 min). Avec Mickey Rourke, Anthony Hopkins. *Policier.*
0.20 Le Chêne. Film de Lucian Pintilié (1992, 100 min). Avec Maia Morgenstern. *Comédie dramatique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas *manquer.*
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
VENDREDI 13 JUIN 1997

Le quart-état

par Pierre Georges

ACCABLANT, tout simplement accablant. A l'heure où certains dirigeants politiques des pays riches célèbrent, avec des trémolos dans la voix, la victoire totale du libéralisme, la mondialisation de l'économie et la marche cadencée et triomphale vers le troisième millénaire, sort ce rapport du programme des Nations unies pour le développement *(lire ci-contre)*.

Il est redoutable. Dans l'univers radieux qui est le nôtre, 1,3 milliard d'individus vivent, selon les termes mêmes des rapporteurs, dans la *« pauvreté absolue »*. A l'étalon-dollar, cela se mesure ainsi : moins de 1 dollar par jour et par homme pour la face à peine cachée de l'humanité, son quart-état.

Et il est sans appel, ce rapport. Généralement, dans ce type d'exercice, les auteurs ont des prudences de langage. Ils usent de litotes. Ils rapportent plus qu'ils ne commentent. Là rien de tel. Cette situation, concluent-ils, constitue *« un scandale »*. Elle est la conséquence des *« échecs inexcusables des politiques menées »* par les dirigeants des grands pays. Elle met en cause la mondialisation de l'économie telle qu'elle est menée *« sans carte, ni boussole »* à marche forcée.

Car, dans un monde de plus en plus riche, 25 000 milliards de dollars produits par l'économie mondiale, les pauvres sont de plus en plus pauvres. Là encore les chiffres sont têtus. *« Les 20 % d'humains les plus pauvres du globe doivent se partager 1,1 % du revenu mondial en 1994, contre 2,3 % en 1960 »*. Autrement évalué, l'écart n'a cessé de se creuser, durant les mêmes dates, entre riches et pauvres. Le rapport est passé de trente à un en 1960, de soixante-dix-huit à un en 1994.

Cette situation absurde, explosive même, cumuler tant de richesses pour produire autant de pauvreté, n'a pas que des effets dans les zones géographiques traditionnelles de la misère et du dénuement, Afrique partout ou presque, Asie souvent, ou Amérique latine. Les pays riches eux aussi fabriquent intensivement de « l'homme à un dollar ». De plus en plus même, puisque le nombre de pauvres d'entre les riches est estimé aujourd'hui par le PNUD à cent millions d'individus.

De même les pays d'Europe de l'Est et de l'ex-URSS connaissent-ils selon les termes du rapport, *« une évolution sans précédent pour l'humanité »*. En six années, de 1988 à 1994, la pauvreté, selon les critères des Nations unies, y a été multipliée par sept. Un tiers de la population de ces pays, soit cent vingt millions de personnes, vivent dans le dénuement.

Voilà notre monde tel qu'il va et le fossé tel qu'il se creuse. On pourrait multiplier chiffres et statistiques à l'infini. Sur la misère, la malnutrition, la mortalité, les problèmes de santé, d'éducation, d'exploitation des plus pauvres et des ressources des pays les plus pauvres. Ils sont effarants, l'aveu d'un échec, d'un univers à deux vitesses, d'une mondialisation à bénéfices régionaux. Et ils donnent la mesure des cynismes. Bien plus que ces dissertations permanentes sur les lois économiques qui, au motif de la raison et du réalisme, ne sont devenues que l'alibi académique de la loi du plus riche.

1,3 milliard de personnes vivent avec moins de 1 dollar par jour

Le rapport annuel des Nations unies estime pourtant que la pauvreté recule dans le monde

SELON le rapport annuel du programme des Nations unies pour le développement (PNUD), publié, jeudi 12 juin, par les éditions Economica, 1,3 milliard de personnes, soit un quart de la population des pays en voie de développement, vivent en situation de pauvreté absolue, avec moins de 1 dollar par jour, et 800 millions de personnes sont privés d'une alimentation quotidienne suffisante. L'Asie est la plus touchée par la pauvreté absolue qui y frappe 950 millions de personnes, dont 515 millions dans le seul sous-continent indien. Les experts des Nations unies se disent pourtant frappés par l'accélération des progrès dans la lutte contre la pauvreté et estiment que 80 milliards de dollars (450 milliards de francs) par an, soit à peine plus que l'aide au développement des pays industriels, suffiraient à éliminer le fléau d'ici les premières décennies du siècle prochain.

Friand de comparaisons frappantes, le PNUD souligne que la pauvreté a reculé plus vite ces cinq dernières années qu'au cours des cinq siècles précédents, et surtout, que les conditions de vie se sont nettement améliorées dans le monde. *« Au total, à la fin du XXe siècle, quelque 4 milliards d'individus sur une population totale de 5,7 milliards de personnes, auront vu leurs conditions de vie s'améliorer de manière substantielle et quelque 5 milliards auront accès à une éducation de base et à des soins de santé élémentaires »*, écrit le PNUD.

Depuis la publication de son premier rapport sur le développement humain, en 1990, le PNUD cherche à s'éloigner des présentations traditionnelles de comparaisons de la richesse et de la pauvreté dans le monde. Il met en lumière des différences de situation substantielles entre pays ayant pourtant le même revenu national par habitant, comme Trinidad-et-Tobago et le Gabon. L'espérance de vie est de 73 ans dans le premier pays, contre 54 ans seulement dans le second, et le taux d'alphabétisation de 98 % dans l'un, contre 63 % dans l'autre.

A la recherche d'indicateurs applicables à l'ensemble des pays du globe, le PNUD ne parvient pourtant pas à éviter quelques conclusions surprenantes. Ainsi, selon son nouvel *« indicateur de la pauvreté humaine »*, qui prend en compte dans soixante-dix-huit pays en développement l'espérance de vie, l'éducation et les ressources matérielles, Trinidad-et-Tobago, Cuba, le Chili, le Costa-Rica et Singapour peuvent s'enorgueillir des progrès les plus rapides. La plupart des observateurs étrangers tirent pourtant régulièrement la sonnette d'alarme sur la détérioration de la situation à Cuba. Et Singapour, avec le revenu par habitant le plus élevé du monde, n'a plus grand chose d'un *« pays en développement »*.

Les Etats pauvres où les reculs sont les plus frappants figurent pratiquement tous en Afrique : le Burkina Faso, l'Ethiopie, le Mali, la Sierra Leone, le Mozambique, ainsi que le Cambodge. Loin de l'Afrique, le PNUD juge la situation patriculièrement alarmante dans l'ancienne Europe communiste, où les salaires réels se sont effondrés tandis que les systèmes de protection sociale explosaient.

La France au deuxième rang du développement humain

Le PNUD constate qu'en France, la pauvreté touche proportionnellement moins les personnes âgées et les enfants que dans les autres pays industriels : 4,8 % et 7,4 % respectivement, contre 12 % et 10 %. Selon l'indicateur du développement humain, qui mesure l'espérance de vie, la possibilité d'acquérir des connaissances et d'avoir un niveau de vie convenable, la France est passée du septième au deuxième rang mondial entre 1996 et 1997. Seul le Canada est mieux classé, la Norvège, l'Islande et les Etats-Unis venant juste après.

Avec 20 510 dollars (110 000 francs environ) par habitant et par an (en termes de parités de pouvoir d'achat), la France ne se situe pourtant qu'au quinzième rang mondial. Soulignant le taux de chômage élevé dans l'Hexagone, le PNUD remarque notamment que plus de 45 % des hommes, et 47 % des femmes, sans emploi restent au chômage pendant plus d'un an.

Françoise Lazare

M. Chevènement « en plein accord » avec la régularisation de sans-papiers

« LE COMMUNIQUÉ de Matignon a mon plein accord. ». Jeudi 12 juin, dans la matinée, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, s'employait à apaiser le début de polémique né de l'annonce, mardi 10 juin, par Matignon, de la régularisation prochaine de certaines catégories de sans-papiers. Dans son édition du 12 juin, *Le Figaro* annonçait à propos du dossier de l'immigration, le *« premier couac du gouvernement »*. Selon le quotidien, le ministre de l'intérieur aurait dénoncé *« l'effet désastreux »* de l'annonce faite unilatéralement par Matignon d'une régularisation selon les critères de la commission nationale consulative des droits de l'homme (CNCDH).

« Il n'y a pas le moindre couac avec Jospin, nous a au contraire assuré M. Chevènement. *Cette opération s'est faite en parfaite concertation entre le cabinet du premier ministre et nous. » « Je ne crois pas qu'il y ait couac gouvernemental, contrairement à ce que je lis ici ou là ce matin »*, a pour sa part déclaré, jeudi matin, le ministre chargé des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant.

Mais selon plusieurs sources proche du ministre de l'intérieur, M. Chevènement a effectivement été *« mécontent »* de la gestion médiatique du dossier. Sur le fond, le ministre de l'intérieur est *« en plein accord »* avec la nécessité de régulariser certains sans-papiers victimes des lois Pasqua. Son conseiller à l'immigration, Patrick Quinqueton, participait d'ailleurs à la réception des sans-papiers à Matignon, mardi 10 juin. Depuis le début de la semaine, ses services travaillaient à la rédaction d'une circulaire aux préfets leur demandant de réexaminer la situation des étrangers irréguliers à la lumière des critères de la CNCDH : vie familiale, insertion, nécessité sanitaire... Il aurait en revanche jugé *« très maladroit »* l'ampleur donnée à cette annonce et le calendrier retenu par Matignon. Fallait-il que le premier acte politique du gouvernement Jospin touche précisément ce dossier ? Ne risque-t-il pas de provoquer des effets pervers ?

Si la première question relève avant tout de la hiérarchie des priorités gouvernementales, et donc de M. Jospin, la seconde concerne directement le ministre de l'intérieur. M. Chevènement n'ignore pas l'importance du rôle des préfets. De leur implication et de celle de leurs services dépendra la réussite de l'opération de régularisation. Les trois circulaires de régularisation des parents d'enfants français rédigées par Charles Pasqua et Jean-Louis Debré ont montré l'inertie qui peut régner dans certaines préfectures. Depuis de longues années, celles-ci manifestent une extrême fermeté dans l'examen de toute demande émanant d'un étranger. Le ministre souhaitait donc disposer d'un peu de temps. Pour changer sans doute quelques têtes. Mais surtout pour maîtriser pleinement le message à leur transmettre *« afin qu'ils acceptent et appliquent vraiment cette circulaire »*, précise-t-on au ministère de l'intérieur. *« Cette annonce risque au contraire de les braquer »*, s'inquiète-t-on.

Au ministère de l'intérieur, on redoutait également que l'opposition ne se saisisse de cette circulaire pour détourner le gouvernement de *« l'objectif essentiel : la modification des lois Pasqua sur le séjour et la nationalité »*. Enfin, M. Chevènement aurait vu d'un mauvais oeil l'importance donnée à la nomination de Jean-Michel Galabert comme médiateur. *« Il aura un rôle de proposition. Mais le rôle décisionnaire reviendra à l'exécutif »*, précise-t-on place Beauvau.

Nathaniel Herzberg

Les Etats-Unis entendent mettre fin aux discussions avec les Européens sur le commandement Sud de l'OTAN

LES ÉTATS-UNIS et la France ont mis un terme à leurs discussions sur l'éventuelle attribution à un officier européen du commandement Sud de l'OTAN (Cincsouth), à Naples. Venu participer, jeudi 12 et vendredi 13 juin, à Bruxelles, à une réunion des ministres de la défense des seize pays membres de l'Alliance atlantique, le secrétaire américain à la défense, William Cohen, l'a affirmé à des journalistes américains. *« De mon point de vue,* a-t-il déclaré, *c'est une affaire réglée. Le commandement du Cincsouth est américain. »*

Cette attitude de Washington, qui n'est pas nouvelle mais qui est répétée à la veille de la réunion de Bruxelles, intervient alors que le nouveau ministre français de la défense, Alain Richard, accompagné de Jean-Claude Mallet, directeur des affaires stratégiques, et de son conseiller diplomatique, Dominique de Combles de Nayves, participe à cette rencontre, comme son prédecesseur, Charles Millon, l'avait fait après trente ans d'absence de la France à l'OTAN.

Depuis l'été 1996, des contacts franco-américains de haut niveau – y compris deux lettres pressantes et personnelles adressées à Bill Clinton par Jacques Chirac – ont eu lieu pour tenter de trouver une solution sur la restructuration des grands commandements de l'OTAN. La controverse a porté sur une simplification de la chaîne de commandement – deux PC stratégiques au lieu des trois actuels, sans compter les PC régionaux qui devraient être pratiquement réduits de moitié – et, notamment, sur la nationalité du commandant en chef, à Naples, pour la Méditerranée et le Moyen-Orient. Les Français ont insisté pour qu'il s'agisse d'un Européen, les différents pays européens exerçant cette responsabilité à tour de rôle. Les Américains veulent conserver le poste qu'ils occupent depuis plus de quarante ans.

La France a accepté, depuis décembre 1995, que son ministre de la défense et son chef d'état-major des armées participent de plein droit aux réunions qui, dans des enceintes de l'OTAN propres à chacun, les concernent (réunions biannuelles, au minimum, des ministres de la défense et comité militaire des chefs d'état-major). Dans les discussions avec Washington avant les élections législatives, la France a indiqué que, si elle n'a pas satisfaction sur le Cincsouth, elle appréciera la nouvelle situation ainsi créée et pourrait décider de s'en tenir à ce qui paraît acquis depuis fin 1995. En particulier, elle ne réintégrerait pas les commandements alliés dits « intégrés », que ses forces armées ont quittés en 1966 sur l'ordre du général de Gaulle et qui les feraient dépendre automatiquement de l'OTAN en cas d'opérations menées sur le terrain. Exprimant l'espoir que *« les Français puissent intégrer pleinement l'OTAN »*, M. Cohen a ajouté à l'intention de la presse américaine : *« Je pense que c'est important pour eux, mais également pour l'OTAN. »*

M. Richard a été reçu, en début de semaine, à l'Elysée par Jacques Chirac pour préparer, entre autres grands thèmes, la réunion de l'OTAN. Dans les milieux compétents, on indique que, malgré les déclarations de M. Cohen, la restructuration des grands commandements alliés reste ouverte à la discussion et que la France aura *« un discours unique »* sur cette question, en continuant de s'en entretenir notamment avec ses alliés européens dans la perspective du « sommet » à Madrid, les 8 et 9 juillet, des chefs d'Etat et de gouvernement des pays de l'Alliance.

Dans le contexte actuel, certains des alliés de la France qui l'ont soutenue dans un premier temps, à commencer par l'Allemagne, doutent que le « sommet » de Madrid soit en mesure d'arrêter une décision définitive sur la structure des commandements. La question presse néanmoins. En effet, la réforme des états-majors, sur laquelle butent des partenaires de longue date, deviendra encore plus délicate quand de nouveaux membres – la République tchèque, la Pologne et la Hongrie – rejoindront l'OTAN.

Jacques Isnard

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 12 juin, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	+ 4,79
Honk Kong index	14421,50	– 0,13	+ 7,21

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 11/06	Var. en % 10/06	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2696,19	+ 1,20	+ 16,43
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 32,64
Milan MIB 30	—	—	+ 0,79
Francfort Dax 30	3683,86	+ 0,51	+ 27,52
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	+ 42,93
Madrid Ibex 35	—	—	+ 27,43
Amsterdam CBS	—	—	+ 28,74

Tirage du *Monde* daté jeudi 12 juin 1997 : 476 550 exemplaires

ersonnes vivent
dollar par jour

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 13 JUIN 1997

Avec Elle

« Elle », la Pologne, la jeune fille, la belle, rebelle à la vulgarité du monde. Marek Bienczyk parle du cœur, d'enchantements éphémères et de brisures latentes

Comment mettre la critique dans sa poche ? Cette question cruciale fit l'objet en octobre 95 d'une enquête des journalistes de *Gazeta Wyborcza*, qui révélaient certaines méthodes de « sponsorisation » d'émissions littéraires radiophoniques et télévisuelles polonaises, voire des pages littéraires de certains journaux, par des maisons d'édition. Un signe, parmi d'autres, de la déchéance d'une littérature polonaise happée par la société du spectacle. Dans un article publié en France (1), Marek Bienczyk, traducteur, auteur de deux essais sur la mélancolie romantique, expliquait que ces compromissions étaient révélatrices des égarements d'auteurs et de critiques occidentalisés, hantés par le souci d'être modernes. Désormais, déplorait-il, dans cette société en état de choc, privée de ses repères nationalistes, le souci semble moins de s'inspirer des grands modèles européens que de provoquer. Nostalgique des débats d'antan autour de Balzac, Joyce, Wittgenstein ou Garcia Marquez, il épinglait le symbole de ce marasme intellectuel : le succès à Varsovie d'un roman, écrit par une jeune femme, contant l'histoire d'une *étrangère* ayant deux clitoris.

De quelle prose rêve Marek Bienczyk ? Son premier roman apporte une séduisante réponse. Prose dense, ludique, espiègle et lyrique, qui parle du cœur, de l'écume des jours, d'émerveillements à récidive, d'enchantements éphémères et de brisures latentes. *« Mon histoire à moi parle d'amour, je le dis tout de suite »* commence-t-il, avant de brosser le portrait d'Elle, impalpable adulée, prompte à disparaître et réapparaître, rebelle aux prénoms (elle préfère dire *« mon M. »*, affectueuse *« caresse de lettres »*, que *« Marek »*, dont le *k* final *« tombe avec un fracas de couvercle »*), comme à toute manifestation du mode impératif, du point d'exclamation à l'intonation suppliante. Etre à part, Elle ne demande jamais de vider les ordures, de jeter un œil derrière la machine à laver pour vérifier si le savon y est (il doit *« tout de même bien être quelque part »*), ni ne hèle qui que ce soit à des fins bassement quotidiennes (*« passe-moi le sel »*). Elle a, pour ainsi dire, *« un champ de besoins cachés »*. Lesquels ? C'est l'un des enjeux du livre que de les découvrir. Mais *« pour les fantaisies, c'est carrément zéro »*. Qu'allons-nous manger ? *« Ça m'est égal. »* Où allons-nous aller ? *« Où tu veux. »* Quel film irons-nous voir ? *« Choisis ! »*

Jean-Luc Douin

Envoûté, il lui arrive d'insister, regard implorant. Elle succombe alors, résignée, à révéler un secret, *« écho lointain d'une soif enfantine réprimée »*. Des yaourts, *« est-ce qu'il nous reste encore des yaourts ? »*. Et le charme de *Terminal*, roman buissonnier aux longues phrases égayées d'apartés, c'est l'avalanche de ces récits candides, extasiés, de la manière dont Elle se comporte. Par exemple lorsqu'elle mange ses yaourts, surtout à l'approche du moment où le petit pot va dévoiler son néant, *« son petit coup d'œil furtif »* pour s'assurer que Marek ne se doute de rien, et qu'il ne verra pas ses coups de langue gourmands sur le rebord, puis vers le fond du pot. Marek est aux anges lorsqu'Elle rompt son mutisme, lorsque à table ils partagent une île flottante qui les renvoie à Robinson Crusoe. Lorsqu'elle lui accorde une danse, demi-pas en avant, tour complet, dégagement sur la gauche, rotation face au mur, trottinement sur la droite, au son du *« toc, toc, boum, paf, paf »* des talons qui claquent, les amoureux blottis l'un contre l'autre *« alors que tant de plantes de pied et de chevilles, cette nuit, vont rythmer le flamenco de la souffrance, de la peur et de la solitude »*.

Marek n'aura pas tous les jours l'occasion de vibrer à la *« fusion des rythmes »* et au *« doublement des percussions solitaires de nos corps »*. Marek nous a prévenus, dès la troisième page : *« Restez donc encore avec moi et je vous promets beaucoup de larmes. »* Entre Elle et lui va surgir l'autre, qui ne la lâche pas d'une semelle, et sur lequel il posera *« le regard de Gombrowicz sur Borges »*.

A quoi bon obscurcir ce récit d'une passion, même si Marek nous certifie que *« dans la séparation aussi elle était sans égale »* ? L'ode à la belle, à la Pologne en mal d'identité, dévide ses strophes de béatitude pour dire l'idylle d'Alice au pays des Merveilles et de Tom Pouce dans *« une forêt de légende inconnue, à moins que ce ne fût sur les traces du Yéti, en évitant les crottes de chien »*. La rencontre a lieu dans un autobus d'excursions touristiques. Le coup de foudre est brutal. Les voyages se suivent et se ressemblent : Elle arrive toujours la dernière, comme le Mohican, le tango à Paris, le jour d'un condamné, la séance de minuit... Marek l'attend *« comme un gland, comme les quatre jeudis »*. Après l'illumination du premier jour, *« un interrupteur effleuré en silence »*, il vit d'extases avec cette fille qui semble ailleurs, hors du temps, des poids et mesures, des clepsydres et des coucous. Différente. N'ouvrant pas la bouche quand les compagnons de car braillent des chansons.



SIERZPUTOWSKI/GAZETA POUR « LE MONDE »

Entre Mickiewicz et Boris Vian, Milosz et Henri Pichette, Marek Bienczyk poétise cette intimité pudique, convoque la vague, les algues, le velours et l'Azur des Azurs, fait tomber ses paroles à genoux, s'emballe dans des mélodies apaches (*« Hop, tra, la, la »*), explore le mystère de deux yeux semblables à un lac *« qui jamais ne gèle »*, et plantant en Elle son regard, entend le *« grand fracas »* qui *« s'élève alentour »*, le craquement, la brisure comme *« un bruit de vitre qui éclate, de verre qui vole en éclats »*.

Mine de métaphores, *Terminal* profite du passage quasi clandestin de la fille de nulle part pour disserter sur la coutume du baiser polonais (*« dans la capitale, jusqu'à six bécots, en province quatre seulement »*), le cérémonial de la première étreinte des amants (l'aimée tend ses bras *« comme pour une prise de sang, exposant à la lumière la pliure du coude, à la manière implorante de l'aveugle, innocente de l'enfant délaissé, rapace des ramures dans les drames mystiques »*), la prolifération des McDonald's (*« ce sanctuaire abordable de la rédemption où, pour un prix deux fois moindre, on te sert deux fois plus d'une boisson qui te rend la santé »*), l'invasion des discothèques à machines à sous, des cabarets à filles nues, des boîtes à loisirs où *« l'heure viendra du duel entre le polak blues et le tango, la tradition millénaire et le tout-venant »*. Bienczyk plaide, on l'a compris, contre le Coca-Cola et pour le petit vin blanc, la mer qu'on voit danser, les superbes envolées verbales, teintées d'humour, sur les sans patrie, sans gîte et sans mémoire, les *« filles des écumes océanes et de la voûte céleste »*... Avec une très nette préférence pour celle qui pose un pied sur la marche de l'avion à destination de Montréal, chuchote *« je t'aime »* et disparaît.

(1) *L'Atelier du roman* nº 6, printemps 1996, éd. Belles-Lettres.

TERMINAL
(Terminal)
de Marek Bienczyk.
Traduit du polonais
par Jean-Yves Erhel.
Gallimard, 200 p., 115 F.

Les statues de Charlemagne

Depuis 1 200 ans, « l'empereur à la barbe fleurie », figure mêlant mythe, histoire et poésie, a été la projection de tous les fantasmes identitaires. Analyse magistrale de Robert Morrissey

L'EMPEREUR
À LA BARBE FLEURIE
Charlemagne
dans la mythologie
et l'histoire de France
de Robert Morrissey.
Gallimard, « Bibliothèque
des Histoires », 440 p.
et 16 p. illustrées, 195 F.

A trois ans du douzième centenaire du couronnement impérial de Charlemagne – l'un des très rares repères monarchiques, avec la victoire de François I[er] à Marignan et l'assassinat d'Henri IV, à survivre dans la mémoire chronologique des Français – la renommée de l'empereur d'Occident va peut-être connaître une fortune nouvelle. L'affirmation de l'identité politique européenne peut en effet restaurer la stature du géant – récemment mise à mal au terme d'un millénaire de révérences appuyées (souvent contradictoires au demeurant).

C'est paradoxalement au moment où l'école, à l'heure de Jules Ferry, assigne un rôle efficace à chaque figure de proue de l'Histoire nationale dans l'élaboration d'une conscience civique et patriotique, que le carolingien s'efface. Si les manuels retiennent le double visage de l'administrateur et du père de l'éducation nationale – France Gall dénoncera en pleine vague yéyé ce *Sacré Charlemagne* dont la mythologie scolaire a fait le saint patron des potaches –, le modèle impérial ne passe plus.

La récupération politique dont « l'empereur à la barbe fleurie » a fait l'objet sous Napoléon I[er] se paie au prix fort dès la défaite du neveu à Sedan, et l'identité germanique de *Karl der Grosse* fit le reste, à l'heure de la revanche annoncée. Cette désaffection soudaine – les romantiques ont fait avec dévotion le pèlerinage au tombeau d'Aix-la-Chapelle – est sensible avec la rocambolesque histoire de la statue de l'empereur, due au sculpteur Louis Rochet, proposée dès 1852 pour le parvis de Notre-Dame et restée sans acquéreur en 1878 : la roue avait tourné et la nouvelle perception du vieux souverain – *« absolutiste »* et *« étranger »* – augurait mal de son avenir. C'est au nom seul de la prouesse technico-industrielle des fondeurs que le monument fut accepté, quand Voltaire et la République furent assurés d'un hommage parallèle.

Philippe-Jean Catinchi

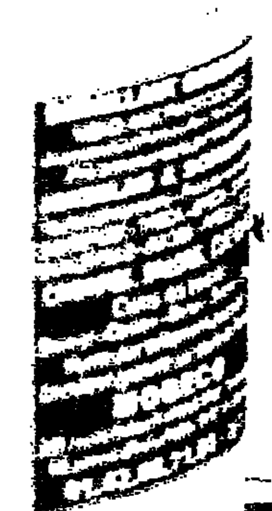
C'était là le dernier épisode – provisoire – d'un long feuilleton où épopées et chroniques, poèmes et enluminures, vitraux et traités politiques, emblèmes et références en tous genres ont façonné la mythologie singulière du carolingien. L'historien américain Robert Morrissey avait naguère esquissé l'analyse de cette figure de notre panthéon national. Quarante ans après les travaux pionniers de Robert Folz sur la postérité germanique du souvenir de Charlemagne, le professeur de Chicago repérait comment l'archive confère une dimension emblématique au souverain « national », dans le dernier volet des *Lieux de mémoire* (1).

Avec une évidente clarté et une gourmandise communicative pour les textes – s'ils sont moins nombreux, les témoignages iconographiques retenus sont parfaitement décryptés –, l'historien livre ici les preuves qui avaient permis cette première synthèse, parfois un peu abrupte, privée d'exemples probants. Désormais, la limpidité de l'analyse convainc pleinement. Comment un même personnage a-t-il pu porter autant de messages différents sur plus d'un millénaire ? Sans doute d'abord grâce à cette précoce dimension mythologique que lui confèrent les messages des chroniqueurs et le talent des premiers biographes.

Le mouvement est presque immédiat : des *Annales regni francorum*, entreprises du vivant du souverain, au poème *« épico-moral »* que compose Gilles de Paris pour l'édification de l'« héritier carolingien » de Philippe Auguste – le *Karolinus* –, le message est obstinément rappelé : guerrier et protecteur, champion chrétien, modèle de sagesse pour Eginhard, Charlemagne est un héros. Notker de Saint Gall va plus loin encore : seul le roi réalise l'unité du monde, l'harmonie et la cohésion dépendant de ses déplacements, de ses fondations, de son empreinte dans l'espace. Ontologie de la présence qui fait la concorde universelle.

Lire la suite page VII

(1) Tome III, *Les France. 3. De l'archive à l'emblème*, pp. 630-673. Gallimard, 1992. *Repris aujourd'hui en* « Quarto », vol. 3, pp. 4389-4425 : lire « Le Monde des poches », p. X.



mettre fin aux
mandement

le feuilleton

de Pierre Lepape

Un Grand d'Espagne



Juan Marsé invente une mythologie réaliste et critique, seule capable de s'opposer efficacement à la culture de l'effacement et à une fixation maladive sur le passé

UN JOUR JE REVIENDRAI
(Un día volveré)
de Juan Marsé.
Traduit de l'espagnol par Jean-Marie Saint-Lu,
éd. Christian Bourgois, 480 p., 160 F.

Il existe un marché international des valeurs symboliques sur lequel les écrivains sont cotés, à la manière du cuivre, du blé ou du café sur la Bourse des matières premières. Ce marché, aux mécanismes multiples, complexes et, pour une part, irrationnels, est par nature fluctuant. Il est soumis, comme l'autre, à des poussées de fièvre, à des effondrements et à des spéculations hasardeuses. Qui ne se souvient de cette lame de fond qui porta, dans les années 70, la littérature romanesque latino-américaine de manière aussi excessive que l'avait été, antérieurement, sa méconnaissance ? Il suffisait d'être né entre le sud du rio Grande et le détroit de Magellan pour avoir du génie, ou presque.

Le marché symbolique de la littérature n'est pas le marché économique du livre. Il en est même souvent l'image inversée. Au XIXe siècle déjà, les adversaires de Zola et des naturalistes voyaient dans le succès populaire de *L'Assommoir* ou de *Nana* la preuve éclatante du talent mineur de leur auteur. L'image de Zola ne s'est jamais complètement remise de cette malédiction du succès. Il s'y attache un soupçon mortel de vulgarité. Dans un autre registre, mais de la même manière, Françoise Sagan a dû payer de quelques échecs de librairie ses débuts fracassants avant qu'on admette que l'auteur de *Bonjour tristesse* pouvait être aussi un grand écrivain.

Il ne saurait donc être question de justice ou d'injustice dans cette cotation internationale des valeurs littéraires. On n'accuse pas le thermomètre parce qu'il fait trop chaud ou trop froid. Mais on peut essayer de trouver des explications aux aberrations de la météorologie. Prenez l'exemple de Juan Marsé. Il va avoir soixante-cinq ans. Il a publié son premier roman en 1961. Il a obtenu en Espagne et hors d'Espagne des prix littéraires prestigieux. Catalan de Barcelone et qui a fait de Barcelone le mythe central de tous ses livres, il écrit dans le castillan le plus pur et le plus classique, ce qui devrait lui permettre d'échapper à cette provincialisation des « petites » langues dont parle si bien Kundera. Mieux : il est considéré par ses pairs, par les écrivains espagnols de sa génération et par ceux des suivantes, comme l'un des meilleurs d'entre eux, le meilleur souvent. L'un de ses plus beaux romans, *Si te dicen que caí* (1), texte fondateur du renouveau romanesque espagnol, a dû être publié au Mexique en 1973 après son interdiction par la censure franquiste : sa réputation politique est irréprochable.

Juan Marsé, pourtant, n'occupe pas, en France en tout cas, la place qui devrait être la sienne, au tout premier rang des auteurs contemporains de langue espagnole. « Un siècle d'écrivains », dont les critères de sélection sont pourtant très indulgents, ne l'a pas retenu dans la centaine d'auteurs auxquels est consacré un portrait. Plus significatif encore, Gallimard, qui avait publié, dès 1967 et grâce au flair presque infaillible de Maurice-Edgar Coindreau, le premier roman de Marsé, *Enfermés avec un seul jouet*, a ensuite délaissé les oeuvres suivantes, pour le bonheur de Christian Bourgois, qui porte depuis dix ans le flambeau du romancier de Barcelone (2).

L'un des effets de ce flottement est que l'oeuvre de Marsé nous parvient dans le désordre. *Un jour je reviendrai* a été publié en Espagne en 1982. Il est un des volets d'une trilogie – avec *Adieu la vie, adieu l'amour* et *Boulevard du Guinardo* – consacrée aux vaincus de la guerre dont l'histoire a été escamotée par le franquisme. Utilisant des techniques romanesques très différentes, les trois livres s'efforcent d'élaborer une véritable mémoire de ces années de défaite et de pénitence, à la fois contre les mensonges de la propagande officielle et en opposition aux ressassements impuissants de la mélancolie et du ressentiment véhiculés par les révolutionnaires déchus. Le seul moyen de préparer utilement l'avenir est de cesser de tricher avec le passé.

Juan Marsé invente une mythologie réaliste et critique, seule capable à ses yeux de s'opposer efficacement à la culture de l'effacement et à une fixation maladive sur le passé. Tout est vrai de ce qu'il raconte : entendez par là que ce quartier pauvre de Guinardo qu'il décrit est celui de son enfance et de sa jeunesse. Il en connaît les ruelles et les échoppes, la brutalité et la tendresse. Il a été nourri de ses bavardages et de ses silences après la guerre civile, de ses peurs, de ses rancunes, de ses haines mâchées et remâchées. *Un jour je reviendrai* emprunte souvent les voies du récit autobiographique. Mais c'est maintenant, aujourd'hui, que le roman est écrit. Par un écrivain, un homme adulte, qui connaît la fin de l'histoire. Ce que raconte Marsé n'est jamais présenté comme un miroir de la réalité qu'il a vécue – les miroirs ne servent à rien – mais comme une re-création à laquelle participent la mémoire, mais aussi l'imagination, l'intelligence critique, le recul de l'ironie. Le roman est ce qui permet de comprendre une histoire que l'on n'avait pu que subir lorsqu'on l'a vécue. Il transforme la légende, héroïque ou tragique, en conscience, le mythe passif en mythe actif.

Nestor vit dans la légende. Il est né avec elle : il a seize ans en 1960, au moment où commence le récit. Son père a fui l'Espagne, il y a longtemps, pour poursuivre, à Toulouse, un combat antifranquiste irréel. Il vit seul avec sa mère qui, privée de toute autre ressource, se livre à la prostitution. Plutôt qu'un père fantôme, Nestor a choisi pour père d'élection un autre absent, son oncle Jan Julivert, tout auréolé de gloire : Jan est en prison depuis treize années à la suite d'un hold-up révolutionnaire qui a mal tourné, mais il va bientôt sortir. Alors, rêve Nestor, il va revenir dans le quartier et, comme Shane, le héros de *L'Homme des vallées perdues*, il va rétablir la justice, se venger de ceux qui l'ont dénoncé, jugé, torturé ; il va arracher la belle Balbina à son commerce amoureux et peut-être fondera-t-il avec elle un foyer...

Nestor n'est pas le seul à rêver. Tout le quartier retient son souffle pour le retour de Julivert. Ceux qui ont peur et ceux qui attendent le premier signe pour le renvoyer en prison, ceux qui espèrent de sa présence et de ses actes le choc qui les sortira de ce trou de l'histoire où la défaite les a fait tomber. Julivert revient après treize ans d'absence forcée, et c'est comme si son retour abolissait ces treize années d'humiliation, de non-existence, de vieillissement sans maturation, de temps perdu on ne sait où. Julivert ranime la seule chose qui palpite encore dans ces vies mortes, le souvenir, fût-il celui d'une résistance sans espoir et d'une jeunesse gâchée.

Quand Jan Julivert est de retour, il ne fait rien. Il s'installe chez Balbina, sa belle-soeur, sans s'émouvoir du métier de la dame. Il prend des habitudes de vieux veuf taciturne, repousse les sollicitations, ignore le vieux flic retraité qui l'a arrêté et qui est maintenant promeneur de chiens pour dames. Tout le monde comprend qu'il cache son jeu et qu'il ourdit une terrible et éclatante vengeance. L'hypothèse devient certitude lorsque Jan devient gardien de nuit dans la maison du juge Klein, l'homme qui a fait condamner à mort la plupart de ses compagnons. Le juge n'est plus dangereux : détruit par l'alcool, poussé aux turpitudes les plus dégradantes par une épouse désireuse d'accélérer sa chute, amnésique et délirant, Klein est une proie facile. Mais Jan ne fait toujours rien sinon son travail de veilleur de nuit. Quand il ne fait pas ses rondes dans la belle propriété bourgeoise du juge, quand il ne fait pas la tournée des bouges de la ville à la recherche de son sac à gin de patron, l'ancien chef révolutionnaire tricote une écharpe pour son neveu...

La suite du roman ne se raconte pas, Marsé l'a construite selon les lois combinées du suspense et de la déception de l'attente, avec une rigueur et une précision que ses autres livres ne retrouveront jamais. Le romancier, sans abandonner un seul instant la progression dramatique de son récit principal – l'aventure de Jan sous le regard passionné et naïf de son neveu – parvient à le tresser avec d'autres récits. Autour de l'anarchiste assagi, ce sont vingt figures de ce quartier populaire qui surgissent, avec leur pauvre vie, leurs mensonges, leurs illusions. Marsé ne les écrirait pas aussi bien, aussi vrai, s'il ne les aimait pas d'une tendresse profonde et violente. Mais il ne se résigne pas à laisser ces victimes à leur douleur, à leur faiblesse et à l'éternelle répétition d'une guerre perdue. Il aime, mais il cogne, ne ménageant ni l'humour ni les sarcasmes pour les sortir de la torpeur où, autant que la répression franquiste, les maintient la fixation sur un passé de mort.

La mémoire ne doit pas tuer la vie. Dans *Un jour je reviendrai*, une jeune fille, Paquita, à la suite d'un accident ou d'une maladie, n'a plus qu'une jambe valide. Les médecins lui enjoignent de soigner le membre malade, de l'enduire d'onguents, de le fortifier au soleil. Mais Paquita n'a que faire de cette jambe morte. C'est à sa jambe saine qu'elle prodigue tout ses soins. Elle est brune, elle est pleine, elle est belle, elle fait rêver les garçons. Elle seule est digne d'une pensée et d'un avenir. Flaubert, que cite Marsé, préconisait une semblable économie du souvenir : *« Tous les drapeaux ont été tellement baignés de sang et de merde qu'il est temps maintenant de les mettre au rebut. »*

---

(1) Traduit en français sous le titre *Adieu la vie, adieu l'amour* (Christian Bourgois Editeur, 1992).

(2) Un recueil de nouvelles de Juan Marsé, *Le Fantôme du cinéma Roxy*, a néanmoins paru chez Gallimard en 1990 dans une traduction de J.-C. Masson. Un roman, *La Fille à la culotte d'or*, a également été publié par Denoël en 1981.

science-fiction

par Jacques Baudou

Le trou dans la trame

LA VOIE OBSCURE
(The Darkest Road)
de Guy Gavriel Kay.
Traduit de l'anglais par Elisabeth Vonarburg.
Pygmalion-Gérard Watelet, collection « Héroic fantasy », 476 p., 79 F.

A de nombreuses reprises, dans le cours du récit, à propos du grand conte qu'il est en train de déployer sous nos yeux, Guy Gavriel Kay utilise la métaphore de la tapisserie. Il a donné à la déité suprême qui veille sur le destin des dieux et des peuples de Fionavar le nom de Tisserand et lui a assigné la mission de veiller sur le Métier où se tisse l'histoire de ce monde. Mais le Tisserand a très judicieusement mêlé à la trame de la Tapisserie un fil indompté, chaotique, qui est la part de hasard, la variable introduite dans le cycle sans cesse renouvelé des affrontements titanesques entre les forces des ténèbres et celles de la lumière.

Cette métaphore cosmogonique s'applique aussi au roman lui-même, dans lequel Guy Gavriel Kay a joué de façon fort remarquable le rôle du tisserand. On sait qu'il a travaillé avec Christopher Tolkien à la rédaction du *Silmarillion*. De cette fréquentation assidue de l'oeuvre tolkienienne, il a retenu la confrontation manichéenne (ce qui ne veut pas dire simpliste) qui scelle périodiquement le sort de la planète, l'utilisation des mythologies celtes et nordiques et des créatures mythiques, la création d'un univers où cohabitent des peuples de nature et de culture très diverses : les Andains, les Dairei, les Nains, les Lios alfar, les Parakoï, le rôle essentiel d'objets symboliques. En cela, il est sans doute l'héritier le plus direct et le plus doué de Tolkien. Mais il apporte à son modèle quelques innovations de première importance : l'intervention de quelques humains de notre époque contemporaine, transportés par magie dans cet univers parallèle et qui vont jouer un rôle primordial dans la lutte contre Rakoth Maugrim, le dévastateur ; la résurrection de trois héros du cycle arthurien, qui trouveront, après la bataille de l'Andarien, un apaisement qui leur avait été refusé lors de leur vie terrestre ; une manière complexe de conduire le récit qui n'a rien de la linéarité du *Seigneur des anneaux*.

Il faut ajouter à cela une imagination chatoyante et baroque, la description de personnages à la psychologie plus fouillée, plus riche qu'il n'est d'usage, et surtout un sens du tragique qui atteint, dans la cruelle destinée de certains des protagonistes, à l'hyperbole de la tragédie antique. Avec ce troisième tome, *La Tapisserie de Fionavar* confirme son importance : Guy Gavriel Kay a signé là la trilogie la plus remarquable de la fantasy contemporaine – on ne voit guère que *Les Chroniques du vagabond* de Tom de Haven qui puissent lui disputer ce titre...

EVERVILLE, de Clive Barker

Clive Barker utilise dans ce roman, qui fait suite à *Secret Show*, une nouvelle métaphore, celle de l'arbre : *« Les vies sont les feuilles de l'arbre à histoires. »* Si l'on prend l'expression au pied de la lettre, son travail d'écrivain s'apparente à l'art topiaire puisqu'il guide fermement tous les rameaux d'un récit proliférant vers un même point de convergence : Everville, au jour même de son festival annuel, pour ce qui s'annonce comme une apothéose ou une apocalypse. Dans ce bourg en apparence paisible, sans histoire (s'il l'on n'y regarde pas de près), *« les présences grouillent sous la surface des choses »* et une porte, dans la montagne proche, s'ouvre sur un monde parallèle : Quiddity, l'océan onirique. *Everville* est à la confluence de deux genres : le roman d'horreur et la *fantasy*. Clive Barker a su trouver un juste et subtil équilibre entre l'un et l'autre, entre monstres et merveilles, entre rescapés du *Secret Show* et aventuriers de l'entre-deux-mondes. Dans ce gros roman chantourné, picaresque, peuplé de personnages extravagants, il fait une singulière démonstration : *« L'univers est bien plus étrange que nous ne le pensions. »* Encore faut-il que l'imagination d'un auteur de sa trempe soit à l'oeuvre... (Traduit de l'anglais par Jean-Daniel Brèque, Albin Michel, 648 p., 150 F.)

VURT, de Jeff Noon

Dans ce livre, qui a obtenu en 1994 le prix Arthur C. Clarke du meilleur roman de S-F en Angleterre, ce qui retient vraiment l'attention, ce n'est pas l'histoire qu'il raconte, cette histoire plutôt commune d'une bande de zonards de Manchester qui se sont surnommés eux-mêmes avec justesse les « Camés », de leurs quête incessante de drogues les plus diverses et de leurs démêlés avec la police représentée ici par une femme particulièrement pugnace. Ce n'est pas non plus son habillage science-fictif, d'ailleurs limité à quelques traits récurrents – les robots flics, les avatars biologiques –, si l'on excepte bien sûr cet étrange univers parallèle (virtuel ?) qu'est le Vurt. Ce n'est pas davantage la quête désespérée entreprise par le narrateur pour retrouver sa sœur Desdémone égarée dans le Vurt, qui n'est rien d'autre qu'une sorte de moderne descente d'Orphée aux Enfers. Non, ce qui fait vraiment le prix de cet ouvrage, c'est son style, un style déjanté, original, qui revendique hautement l'influence non-sensique de Lewis Carroll et qui transcende l'anedocte à chaque page. C'est son écriture d'un lyrisme discret mais soutenu. C'est le sens poétique dont fait preuve l'auteur jusque dans la dénomination de ses drogues. Il n'est certes pas innocent qu'il les désigne du terme générique de « Plumes » : pour le « trip » qu'il nous propose, il n'est besoin que des mots. (Traduit de l'anglais par Michèle Albaret, Flammarion, 420 p., 135 F.)

LES AIGLES D'ORIENT (WANG 2), de Pierre Bordage

A l'issue du premier volume du cycle, *Les Portes d'Occident*, dont on a écrit ici tout le bien qu'on en pensait, Wang, le jeune Chinois vedette des jeux uchroniques, se jurait d'abattre la muraille immatérielle qui séparait un Occident repu ayant perdu tout sens des valeurs humaines d'un reste du monde livré à la barbarie et à la misère. *Les Aigles d'Orient* raconte la façon dont il y parviendra. Il lui faudra pour cela descendre à nouveau dans la lice mortelle de nouveaux jeux uchroniques, affûter son instinct de survie, affronter quelques conspirations, et recevoir l'aide d'une poignée de déviants engagés dans une évolution bien différente de celle de l'exsangue et artificielle société occidentale. Dans ce second volume, la critique sociale se fait plus aigue encore. En effet, dans le chapitre intitulé « Histoires occidentales », Pierre Bordage retrace la suite des évolutions qui ont amené à cette partition drastique du monde étendant au globe tout entier le principe de l'apartheid, il décrit les plans du capitalisme occidental, qu'il surnomme de manière référentielle *« la Pieuvre »*, pour mettre la *« mainmise totale sur la population mondiale à la fin du XXe siècle »*, et son échec partiel, en raison de la manifestation des forces du chaos qui prennent naissance dans tout système rigide. Mais aussi sa rapide adaptation aux nouvelles donnes afin de mettre à nouveau le monde en coupe réglée. Pour aussi radicale que soit sa vision de l'histoire du futur, Pierre Bordage n'en oublie jamais qu'il ne s'agit que d'un *« décor »* et que l'essentiel est ailleurs : dans la course de Wang, électron libre et agent du chaos, à qui il est même échu de rendre – ô revanche – leur liberté aux Indiens d'Amérique du Nord ! (L'Atalante, 460 p., 102 F.)

Dominique de Roux, l'homme de tous les exils

Ce fils de famille a créé la revue « L'Herne » en 1956 et édité Ezra Pound, Cioran, Mao et Trotski. La vie brève, arrêtée à quarante ans et des poussières, de celui qui fut aussi écrivain pamphlétaire et conseiller occulte navigant entre Lisbonne et l'Afrique, révèle une exigence d'anticonformisme radical

DOMINIQUE DE ROUX
sous la direction
de Jean-Luc Moreau.
L'Age d'homme,
coll. « Les dossiers H »,
522 p., 290 F.

LE LIVRE NÈGRE
de Dominique de Roux.
Editions du Rocher, 269 p., 129 F.

LETTRES À GEORGES LONDEIX, 1958-1975
de Dominique de Roux.
Editions du Rocher, 256 p., 139 F.

Il y a vingt ans, fin mars 1977, les journaux qui mentionnèrent le *« décès de l'éditeur Dominique de Roux »* parlaient également de la nomination de Raymond Barre comme premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing, en remplacement de Jacques Chirac, de *« l'heure de vérité pour Mobutu »* et de l'Oscar du meilleur film étranger à Jean-Jacques Annaud pour *La Victoire en chantant*... Né quarante et un ans plus tôt, en 1935, Dominique de Roux était le petit-fils du marquis Marie de Roux, avocat de l'Action française, et le fils d'un banquier. *« Jusqu'en 1967, j'ai subi la condition bureaucratique, ses menus détails, le côté salière, pendule, trombones »*, comme inspecteur d'une compagnie maritime, puis d'une agence de voyages Worms. En 1956, il créa, *ex nihilo*, la revue *L'Herne*, huit livraisons ronéotypées à trois cents exemplaires par un imprimeur payé avec les boucles d'oreilles de sa tante ; autour de lui alors, Georges Londeix, Jean Thibaudeau, Jean Ricardou et l'un de ses frères, Xavier de Roux.

A la terrasse d'un café, cherchant un *« titre qui puisse porter bonheur et revivre inlassablement malgré les coupes »*, ils font de l'Hydre de Lerne un seul terme : l'Herne... Son premier roman, aux accents giralduciens, *Mademoiselle Anicet*, paraît en 1960. L'année suivante, il fonde *Les Cahiers de l'Herne* : *Cadou* (1961), *Bernanos* (1962), puis, en 1964, *Borges* et *Céline I*, dont trois mille exemplaires partent en quelques semaines. Cette année est également celle de la rencontre décisive, à Venise, avec Ezra Pound, qu'il fera découvrir au public français par deux *Cahiers* (1965) : *« Vrai qu'il portait en lui, depuis son retour de prison, la mort en lui, bouche close, arrivé par la souffrance à la certitude qu'il s'était trompé sur tout. »*

Logiquement, Dominique de Roux greffe sur sa revue une maison d'édition, qui publiera, en une décennie, près de soixante-dix titres (signés Pound, Mao Zedong, Trotski, Gombrowicz, Cioran, Burroughs, Jouve, Michaux...). Les sorties du *Céline II* (1965) et de son pamphlet *La Mort de Louis-Ferdinand Céline* (1966) créent autour de son nom et de ses goûts intellectuels une suspicion polémique : *« Je suis et resterai en marge, dans cet état de rage qui, j'en suis sûr maintenant, me permettra d'écrire de plus en plus loin. »* Fin 1966, nommé conseiller littéraire aux Presses de la Cité, il fonde avec Christian Bourgois les éditions éponymes, codirige avec lui la collection de poche « 10/18 », tout en continuant *Les Cahiers de l'Herne* (consacrés à Michaux, Ungaretti, Gombrowicz, Char, Soljenitsyne, Mao Zedong, Jouve, de Gaulle...) et, donnant libre cours à sa verve pamphlétaire, *Contre Servan-Schreiber* (1970), *La France de Jean Yanne* (1974).


D.R.
Dominique de Roux (à gauche) avec Ezra Pound, Paris, 1965

« POULAILLER »

Devenu tardivement l'ami de Gombrowicz, isolé à Vence, il publie, outre des *Entretiens* avec lui (1968), un essai (1970), aujourd'hui réédité (Christian Bourgois, 128 p., 70 F). Aux côtés de Jean-Pierre Faye et Jean Edern-Hallier, on le voit, en mai 1968, « caracoler » non sans prophétiser quelque lendemain glauque. *Maison jaune* (1969) marque le dernier regard en arrière sur « [ses] *enfances qu'*[il aurait] *vécues en rêvant, aventurier de chambres vides »*. Cependant, il tient une sorte de journal sans date, une succession de notes virulentes, vives, imprudentes, qu'il donne à Bourgois : *Immédiatement* (1971). Roland Barthes demande l'arrachage de la page 187, qui rapporte une conversation entre Genet et Lapassade évoquant *« le Barthes des bordels à garçons et le Barthes talmudiste »*, et Sven Nielsen, président du groupe des Presses de la Cité, celui de la page 177, où son ami Maurice Genevoix est lapidairement traité d'*« écrivain pour mulots »* ! Mais personne ne demande la suppression de la page 112 (*« Aragon, petite main qui finit rétameur d'argenterie bourgeoise »*). N'étant pas du genre à accepter la censure, il quitte avec fracas les Presses de la Cité et *« le poulailler de la littérature »*.

Reconverti dans des émissions sur les écrivains et des reportages sur la guerre en Guinée portugaise, en Angola, au Mozambique, où il se rend parfois en compagnie de l'acteur Maurice Ronet, il multiplie les départs : *« J'ai senti à un moment donné que je devais en finir avec la littérature, l'édition française, et je dirais Paris, sous peine de me perdre à mon tour en délibérations byzantines sur les problèmes du texte et du non-texte, en inflations de droite et de gauche. »* A l'automne 1973, il fonde *Exil*, revue qu'il compose depuis Genève, Lisbonne ou ailleurs, prévoyant peut-être son éviction des *Cahiers de l'Herne*, au terme d'une augmentation de capital qui lui fait perdre la majorité des parts. Mais il reformera ce qui s'appelle dorénavant « Les cahiers H » aux éditions L'Age d'homme.

Inlassable don Quichotte, de Roux enfourche alors d'autres causes : témoin à Lisbonne de la *« révolution aux œillets »* en avril 1974, il se mue en « conseiller politique » de Jonas Savimbi, chef de l'Unita – l'un des trois mouvements de libération de l'Angola : il aurait fait office de négociateur occulte entre le Quai d'Orsay et ces nouveaux militaires africains, formés par le « Che », mais antimarxistes... Pendant les années qui suivent, il est partout et nulle part – à Pretoria, Rio de Janeiro, Salisbury, Lusaka, Luanda, Londres, Lisbonne –, insaisissable et incontrôlable ; puis il rejoint en 1976 Savimbi dans le maquis, d'où il envoie des articles au *Monde* et au *Figaro*. En mars 1977 sort à Paris *Le Cinquième Empire*, chronique lusitanienne qu'il a entièrement vécue avant de l'écrire (repris par les Editions du Rocher, 325 p., 139 F) et qui fait le lien entre ses livres passés et son œuvre inachevée, *Le Livre nègre*, aujourd'hui publié. Au moment où il s'apprête à repartir pour l'Angola, une crise cardiaque le terrasse.

« Au-delà de l'œuvre à jamais fixée, note Raymond Abellio, qui influença grandement Dominique de Roux dès leur rencontre, en 1962, *au-delà de l'action, et des polémiques et des pensées, toujours insuffisantes, qui les soutiennent, au-delà même des passions toujours renaissantes, la mort de ceux qui partent trop tôt ne fait qu'obscurcir pour nous la part énigmatique de leur vie. »* La *« part énigmatique »* peut désigner l'anticonformisme radical de Dominique de Roux, qui voulait juger des questions politiques en termes d'esthétique et de morale : *« Nous, rien, ni maurassiens, ni sartriens, ni communistes, et le mot de fasciste nous paraît un boniment. »* Il fut facile à ses détracteurs d'entraîner ce gaulliste atypique, oscillant entre Maurras et Mao, vers une provocation plus que droitière : *« A force d'être traité de fasciste*, déclarait-il dans *Immédiatement*, *j'ai envie de me présenter ainsi : moi, Dominique de Roux, déjà pendu à Nuremberg. »*

Quant à l'*« œuvre à jamais fixée »*, son allure désoriente, tant le style même transmet une pensée fiévreuse, instable, apparemment soumise au désordre créatif de l'urgence. Mais les très nombreux témoignages réunis pour le « dossier H » dessinent une arborescence de filiations. Au-delà de l'écrivain séduisant, de l'éditeur doué, probablement y avait-il en lui, dont la vie brève reste accompagnée d'une si durable rumeur, plusieurs personnages inachevés, agités, gombrowicziens : un aristocrate chevaleresque (Montherlant), un aventurier littéraire (Lawrence d'Arabie, Ernst von Salomon), un visionnaire prophétique (Bloy, Bernanos, Abellio), un pamphlétaire (Léon Daudet), un intellectuel engagé *in vivo* (Malraux), un esthète de la contradiction (Drieu) et un provocateur solitaire (Céline)... *« Nous avons beau veiller, tout est impossible à achever, minés que nous sommes par nos exigences de rupture. »*

Claire Paulhan

★ Un dossier établi et présenté par Pascal Sigoda sur Dominique de Roux et Louis-Ferdinand Céline paraît dans le collection « Exil (H) », Au Signe de la Licorne, 6, rue du Gymnase, 08010 Charleville-Mézières, 53 p., 100 F. D'autre part, Pierre et Franca Belfond présentent une exposition de documents sur Dominique de Roux à la Galerie (9, rue Guénégaud, 75006 Paris), du 19 juin au 5 juillet.

Zagdanski zigzague

Mémoires anticipés d'un jeune homme qui aurait peut-être dû rester plein d'avenir

MÉMOIRE
de Stéphane Zagdanski.
Julliard, 300 p., 139 F.

On ne s'ennuie jamais avec Stéphane Zagdanski. Trente-quatre ans, cinq livres, dont le premier roman le plus corrosif et le plus énergique de la rentrée 1996 (*Les Intérêts du temps*, Gallimard), Zagdanski a un réel talent et un vrai désir de littérature. Presque fanatique. Il sait pourquoi il écrit, il a connu la peur de ne pas être publié, les lettres de refus plus ou moins polies, sans jamais en être découragé. Il est ironique, rieur, provocant. Dans son essai, *De l'antisémitisme*, il plaidait, insolemment, pour *« la joie juive »* contre les stéréotypes du « juif souffrant ». Assuré d'avoir d'emblée contre lui les gagne-petits de la littérature, les rassis, les futurs aigris, les déjà déprimés, il sait prendre des risques. Généralement, cela lui réussit, mais, cette fois, il s'est laissé aller à en faire trop. Il se croit bien calé dans les starting-blocks de ses pères – à l'intérieur Philippe Sollers, à l'extérieur Philip Roth – et se dit certain d'avoir *« plus d'un tour dans son Œdipe »*, mais le chemin est encore long. Et il aurait pu s'épargner ces Mémoires anticipés, cette autobiographie trop précoce, cette autocélébration frénétique.

Bien sûr, dans Mémoire, on admire, une fois de plus, la vitalité de Zagdanski. Et son humour, lorsqu'il brosse quelques portraits d'apparatchiks du milieu médiatico-littéraire (mais ces charges réjouissantes sont réservées aux initiés, car Zagdanski n'a pas gardé les patronymes véritables de ses cibles). On est ému de sa délicatesse, lorsqu'il évoque sa merveilleuse grand-mère, son accent *« à défoncer au piolet »*, *« sa foi inébranlable, sa sèche sagacité sarcastique substantiellement yiddish qui coule aussi dans mes veines, comme sa joie d'or malgré tout »*. On aime sa pudeur, sa retenue, son refus de la déploration, lorsqu'il évoque sa famille décimée par la Shoah. Mais on s'agace de son *« assurance inébranlable »*, même si elle est avouée, et parfois feinte. *« Ton narcissisme mûrit, il devient plus souple, plus fin, donc plus fort »*, dit-il. Mais il devra mûrir encore, ledit narcissisme, pour qu'on cesse d'avoir envie de crier : « Stop. Too much ! » A l'entendre, le petit Zagdanski laisse loin derrière lui l'Alex Portnoy ou le Mickey Sabbath de Philip Roth, qui seraient des amateurs comparés à ce « pro » du sexe. De même, il se montre en libertin plus accompli que tous les narrateurs de Sollers réunis. Allons donc ! Un peu de calme, jeune homme. De patience. De travail, aussi. Et de résistance, surtout.

Résistance : le maître-mot d'un bon écrivain. Si Stéphane Zagdanski tient le coup – c'est-à-dire supporte la mauvaise foi, les injures, la malveillance – il deviendra probablement l'un des grands de sa génération, il courra sur les traces de ses « pères ». Il n'en a donc pas fini avec les tracas, les combats, le paternalisme – tentative constante pour le minorer et le faire rentrer dans le rang. *Mémoire* toutefois incite dangereusement à ce paternalisme. Même si l'on est porté à parier sur l'avenir de son auteur, on se sent vraiment enclin à lui lancer : « Fais ton œuvre d'abord, pour la mémoire, on verra plus tard. » Pourtant, à une époque où la haine de l'intelligence, du savoir, des élites, est une sorte de passeport pour briller dans les médias, un homme qui célèbre les individus d'exception et déclare ne vouloir fréquenter que des génies doit être encouragé, et pardonné pour ses excès, son zeste d'infantilisme, sa mégalomanie souriante. Même irritante, la prose de Zagdanski, c'est une bouffée d'air.

Josyane Savigneau

Le Soleil en Ethiopie

Un envoyé de Louis XIV part pour l'Abyssinie : un excellent roman historique

L'ABYSSIN
de Jean-Christophe Rufin.
Gallimard, 580 p., 135 F.

Ce roman a toutes les apparences, la solidité et les atouts d'un roman « historique ». Il part, d'ailleurs, d'une donnée authentique : la volonté de Louis XIV d'entrer en relation avec le négus d'Abyssinie, dans l'intention de ramener vers l'Eglise cette terre inconnue, presque convertie, où *« la foi, mal irriguée, a poussé dans la mauvaise direction »*.

Le roman est le récit de l'ambassade conduite par Jean-Baptiste Poncet, un jeune médecin des pachas du Caire. Tout est passionnant, mené tambour battant : le départ de la caravane formée par Poncet, Hadji Ali, un marchand musulman, et le Père de Brévédent, un jésuite mélancolique, déguisé en valet ; la succession des miracles, et des désastres dans leur traversée du désert du Sinaï et du royaume de Senaar ; leur arrivée en Ethiopie ; la rencontre avec le Roi des Rois.

UNE OREILLE D'ÉLÉPHANT

Il y aura bien des péripéties au cours de l'ambassade de retour, jusqu'à ce que Jean-Baptiste Poncet parvienne dans le salon de Louis XIV et lui offre une oreille d'éléphant qui a eu le temps de se décomposer à l'intérieur d'un coffre. Pour avoir osé défier les jésuites et leur stratégie de conquête religieuse et politique, il ne sera plus bientôt qu'un cavalier pourchassé sous le ciel de glace noir des campagnes de France. Il y a l'amour aussi, bien sûr.

Toutes les composantes d'un bon roman historique sont là et suffiraient à notre plaisir. D'où vient alors ce charme supplémentaire qui émane de *L'Abyssin* et lui permet de s'élever au-dessus des règles du genre ? Du style. De sa fraîcheur, de sa clarté stimulante, de la rigueur modeste avec laquelle l'auteur refuse tout spectaculaire facile.

Jean-Noël Pancrazi



Habitants du silence

Michel Rouan tisse la trame d'histoires englouties dans la Roumanie des Ceausescu

LE TRAIN DE BUCAREST
de Michel Rouan.
Mercure de France, 168 p., 89 F.

Au titre de ce roman, on pourrait rêver l'attrait de l'étranger, une narration au gré d'un regard mobile, tantôt curieux, tantôt absent, libre de la fugace irresponsabilité des voyageurs. Il n'en est rien. Ce train nous emmène certes en Roumanie, mais il nous dépose à Iasi, ville proche de la frontière avec la République soviétique de Moldavie. Et il nous laisse là avec pour seule perspective de découvrir celle de quelqu'un qui ne part pas et qui, précisément, n'ira pas à Bucarest. Chose banale que de ne pas aller à Bucarest. Ce qui l'est moins est la manière dont Tereza, l'héroïne de ce récit, fait de ce non-voyage une manifestation. Chaque jour à la même heure, selon un trajet fixe, en sortant de l'usine de lingerie où elle travaille, la jeune femme se rend à la gare et regarde partir le train pour Bucarest. Puis elle rentre chez elle. Interrogée, elle déclare qu'elle fait grève. Dénoncée à la sécurité, on la maltraite un peu et on la relâche : *« Il lui serait permis d'être une folle hors asile. »*

Or, folle, Tereza ne l'est pas. Elle apparaît, à l'inverse, comme résistant de toute sa lucidité, acharnée à rester sourde à l'emphase mensongère dont s'accompagne la glorieuse avancée du communisme scientifique, sous la direction de Nicolae Ceausescu, le Conducator, le Constructeur, le Créateur, le Titan... C'est sur le fond sonore de foules obligées de scander *« Ceausescu, héroïsme, Roumanie, communisme »* que Tereza, anciennement professeur de philosophie et spécialiste de Hegel, poursuit sa discrète trajectoire. Dans l'indistinction d'une conduite magique et d'une logique poussée jusqu'à l'absurde, elle se répète : *« Allons voir les trains, et les Ceausescu finiront par être fusillés. »* L'Histoire, on le sait, lui a donné raison ! On connaissait le dénouement. Il nous manquait un maillon dans la trame intelligible de la reconstitution. Michel Rouan nous le livre...

Et il est vrai que ce récit, centré sur un acte de pure solitude, nous aide à mieux comprendre. Ou, plutôt, il nous rapproche d'une horreur vécue, nous montre les rouages d'une machine à tuer. Car Tereza, avant d'être celle qui marche vers rien, a connu pendant trois ans l'intensité d'aimer. Avec Bogdan, *« ancien mystique, ancien mineur, étudiant en droit »*, survivant d'un séjour en hôpital psychiatrique, subtil habitant du silence. Bogdan au corps si blanc. Bogdan avec qui faire l'amour a, dans un contexte aussi répulsif, le précieux d'une phobie surmontée. Ensemble, ils essaient de se dérober au monde, mais celui-ci les rejoint et les sépare.

Le Train de Bucarest, récit en forme de fable, n'est pas une fresque historique. Il ne tente pas de nous placer en contemporains de l'événement. Il ne mime pas l'imprévisible, sa richesse. Tissé de très peu, presque diaphane, il se déroule résolument dans le passé. Il souscrit sans échappatoire à la funèbre tristesse de l'imparfait. Il y a des romans, note Proust, où *« l'intention de faire de la peine est si visible chez l'auteur qu'on se raidit un peu plus »*. *Le Train de Bucarest* fait de la peine et il raconte l'histoire de gens à qui le régime communiste, en toute injustice, a fait de la peine. Une terrible peine. Mais l'on ne se raidit pas. Au contraire. Peut-être parce que Michel Rouan, hors tout effet de pathétique, grâce à la justesse d'un ton à la fois distant et qui vise à l'essentiel, réussit à nous faire sentir, dans la trame d'existences déjà englouties par la mort, le sursaut d'une résurrection, son miracle.

Chantal Thomas

Béatrix, Marceline et les morpions

Une vieille, sèche comme sa trique à vache, un jeune homme roux, une esquisse de rencontre. Le génie d'un écrivain qui s'obstine à arracher quelques copeaux de vie à la matière brute de l'existence

PLUS LOIN MAIS OÙ
de Béatrix Beck.
Grasset, 154 p., 89 F.

Saluant, chez Béatrix Beck, un *« maniement du langage qui n'est qu'à elle »*, l'une de ses « admiratrices », Nathalie Sarraute, ajoute : *« Une espèce de bonté et de compréhension profondes des êtres se dégage de tous ces jeux qui ont l'air parfois simplement d'un plaisir de jouer avec les mots. Personne ne sait faire ce qu'elle fait, se servir comme elle se sert des lieux communs, personne ne sait. (...) Cette liberté que revendiquait le Nouveau Roman, dieu sait qu'elle l'applique et avec quelle grâce, quelle désinvolture. Chez elle, ce ne sont pas les personnages que je vois. C'est l'écriture même, comme dans un poème »* (1).

Poésie, jongleries verbales, divertissements syntaxiques ou télescopages phonétiques, images, humour, dialogues claquant du tac au tac, art de sertir les perles du parler populaire... : on a tout dit des jubilations langagières de cette petite dame de quatre-vingt-trois ans qui, décidément, a les mots dans la peau. D'ailleurs, à peine esquisse-t-on le moindre début de « théorie » sur son œuvre qu'on l'entend déjà ricaner, Béatrix Beck, aux fins fonds de son pays de Bray : *« Prêchi-prêcha, moi je n'aime pas les sermons blablabla... » (Cou coupé court toujours)*. Ou ici : *« Attention, verbalisme. Ne pas se laisser aller à la littérature. »*

Pourtant, rien n'y fait. Depuis *Léon Morin prêtre* (prix Goncourt en 1952), celle qui fut la dernière secrétaire littéraire d'André Gide nous piège quasiment à chaque nouveau livre. Parce que sa voix est inimitable. Que ses images vous pincent les neurones. Exemple, ce doux portrait de la mère à l'enfant : *« Maman était une belle femme d'embonpoint avec des chaussures du chef-lieu. (...) Elle vendait aux uns ce qu'elle chapardait aux autres. (...) Elle se rengorgeait d'être jamais allée en taule : « Celui qui me pincera est pas encore né. » Moi, je prends aux autres que juste ce qui faut. Elle me disait laideron morpion, moi j'y pensais crève don. Belle bougresse mais le cœur macache. Elle avait des nichons maouss mais pas une goutte pour son lardon. »*


GÉRARD RONDEAU POUR « LE MONDE »

Le lardon, c'est Marceline, alias « la Lanturlu », dont on fait connaissance au début du roman. (C'était moins une : *« Papa valait pas la corde pour pendre maman. Elle a voulu s'avorter de mézigue avec la mauvaise herbe. Raté... »*) De morpion, elle est devenue vieille femme, bourrue, renfrognée, chapardeuse un brin, édentée à faire peur, chassant volontiers le ver à la gnôle, *« maligne comme une fièvre »* mais pas mauvaise drôlesse. Une vieille, sèche comme sa trique à vache. Un portrait d'anthologie.

Un jour qu'elle va *« aux morts-bois »*, Marceline tombe sur un bel étudiant roux, Yann Rosengold. Le jeune homme et la vieille s'observent, se méfient (surtout elle), finissent par se parler – du quotidien, des autres, de la judéité (un thème qui traverse tout le livre en pointillé), du sel qu'il faut jeter dans le feu pour éloigner le mal... Ils en viennent même à boire ensemble (*« Boire avec la Lanturlu, c'est renoncer à son salut »*), avant que Marceline ne casse sa pipe, comme dirait Béatrix Beck, au beau milieu du roman (*« son corps tout entier ressembl(ait) à une racine »*).

Alors, on ne suit plus que la vie de Yann, précepteur chez une aristocrate, marié à une de ses étudiantes, professeur reconnu et père de famille comblé avant de se voir rattraper par son passé. L'image de Marceline n'est plus qu'une photo jaunissante dans l'album-souvenir de la mémoire ; et les histoires des deux personnages seraient apparemment sans lien si Béatrix Beck n'avait pris soin de semer, comme des cailloux blancs, quelques repères renvoyant à ce qui émaillait naguère leurs échanges : la mort, le racisme ordinaire, l'antisémitisme...

Car la mère Lanturlu, la vieille femme indigne du village, a beau être elle-même une marginale, elle incarne à merveille la paysanne jamais sortie de son trou, campant sur ses craintes, ses préjugés, ses superstitions. A moins que tout cela ne soit que feinte : *« Les êtres les plus primitifs sont les plus compliqués »*, glisse incidemment Béatrix Beck avec son goût de l'aphorisme.

N'est-ce pas là cette compréhension profonde des êtres dont parle Nathalie Sarraute ? C'est en tout cas une empathie que l'on retrouve dans la description, puissamment sobre et juste, d'une jalousie enfantine ou encore dans les derniers moments, à peine évoqués mais singulièrement émouvants, de la femme de Yann. Au fond, les romans de Béatrix Beck ne racontent pas d'« histoire ». Ils ne sont que des parcelles de *« vulgaires vies »* – c'est le titre d'un de ses livres – arrachées, comme des copeaux, à la matière brute de l'existence. Construits *« de bribes et de broc »*, selon la formule de Michel Voiturier, ils font entendre la parole des « sans-voix », le cœur vivant d'un monde mis à nu.

Florence Noiville

(1) *Nord*, revue de critique et de création littéraires du Nord - Pas-de-Calais, nº 28, décembre 1996. (Diffusion SLN, 73, rue Caumartin, 59000 Lille.)

Francis Marmande, la « punition » du bassiste

Musicien, écrivain, universitaire, journaliste, dessinateur, aficionado, vélivole. Dandy. Un roman, et des portraits jazz et tango

LA HOUSSE PARTIE
de Francis Marmande.
Ed. Fourbis, 168 p., 98 F.

LA CHAMBRE D'AMOUR
de Francis Marmande.
Photographies de Guy Le Querrec.
Ed. du Scorff
(6, rue Charles-Renaud,
Le Bas-Pont-Scorff,
56620 Cléguer), 142 p., 150 F.

Il y a des titres qu'on n'arrive pas à se sortir de la tête. Exactement comme les premières notes d'un air absurde qu'on ne peut s'empêcher de fredonner, *Etoile des neiges* ou *La Colline aux oiseaux*, ou encore, pour rester dans le ton, *Fandango du Pays basque*, qu'à coup sûr Marmande a dû chanter plus souvent qu'à son tour.

La Housse partie est de ceux-là, pour des raisons bizarres dont néanmoins devrait pouvoir rendre compte le lecteur moyennement sémioticien d'un auteur qui, sous ses airs un peu voyous, l'est, lui, supérieurement.

Passons sur la relative rareté du mot « housse » lui-même, qu'on ne s'attend guère à trouver en tête d'énoncé. Passons encore sur l'utilisation, pas banale, d'un participe passé dérivé d'un verbe intransitif et dont on ne sait pas s'il est actif ou passif. Avant d'avoir le fin mot de l'histoire et d'apprendre, chose finalement rassurante, que la housse en question n'en est pas une et que « partie » n'est pas le contraire de « revenue », le lecteur aura eu le temps de laisser flotter son imagination (*Housse partie ? House party ?*) et surtout de laisser travailler en lui la curieuse association de sons que propose le titre. Association inédite en français, où la diphtongue A-OU ne se rencontre à peu près jamais, sauf dans l'improbable « maousse » qui signifie « énorme » et n'est plus guère usité. Mais qui, comme par hasard, débarque à la page 149 du texte sous la forme prétendument kabyle *maousi* pour désigner une éléphante de trois tonnes qui occupe une place importante, c'est bien le moins, dans la vie sentimentale de l'auteur.

A-OU-I, la même triade vocalique se répète donc obstinément, et elle est trop singulière pour n'être pas porteuse de ce qu'il n'y a pas si longtemps on appelait un *effet de sens* – le genre d'effets que le même Marmande traquait naguère avec beaucoup de pertinence, me semble-t-il, dans *Le Bleu du ciel* de Bataille ou *Les Confessions* de Rousseau, textes où la voyelle « i » est, comme on sait, indiscutablement associée au rire, à l'aveu intime et au trouble sexuel.

Si l'on veut bien se rappeler que tous les traités de psychophonétique classent les sons A et OU parmi les voyelles masculines et le son I parmi les féminines, le lecteur moyennement sémioticien est bien obligé de voir dans le titre ce que la nature musicale du propos l'autorise à appeler une *clé*. Voici un livre qui, sous couvert d'une histoire de contrebasse volée, dans la veine un peu rhapsodique des *« regrets sur ma vieille robe de chambre »*, ne cesse en réalité de parler de fusion et de filiation. La contrebasse ? *« Elle a le corps de maman et la voix de papa »*, selon la formule que Marmande a rendue célèbre, et qui renouvelle celle de Hesse sur *« l'art, union du monde paternel et du monde maternel »*.

Sylvain Roumette

Une histoire de famille, donc. Ou plus exactement de familles : celles qu'on s'invente, qu'on se choisit, qu'on ne cesse de constituer autour de soi, à Bayonne, à Paris, à New York, autour des rituels de passage et d'admission que sont les répétitions, les concerts et les « bœufs ». *« On ne se fait musicien que pour rencontrer d'autres musiciens »*, écrit Marmande, et encore : *« J'aurai plus aimé les musiciens que la musique. »* Et en effet, leurs noms emplissent son texte, c'est un réseau sensible, une généalogie imaginaire. S'il ne se retenait pas, il en recopierait de pleines pages, comme il commence de le faire page 91 : *« Bob Cranshaw, Chuck Israels, Arvell Shaw, Sam Jones, Herb Bushler, Alex Blake, Billy Mills, Jerome Hunter, Wayne Dockery, Ronny Boykins, Buster Williams, Ron Miller... »* Et encore ne s'agit-il que des seuls bassistes.

On pense parfois au Jules Verne de *20 000 lieues sous les mers*, avec ses chapitres entiers faits de noms de poissons exotiques. On pourrait aussi bien penser à Georges Perec, autre virtuose de l'énumération (et amateur de jazz qui plus est), et il y a en effet du *« Je me souviens »* dans l'entreprise de Marmande. Mais chez Perec, l'histoire d'une génération l'emporte sur l'histoire du moi, qui en vérité est absent, ou plutôt en creux. Alors que chez Marmande, c'est l'inverse qui est vrai : s'il y a bien dans son livre l'ombre portée d'une génération, pour qui le choix *d'aimer* le free jazz était un choix politique du même ordre que celui de lire Frantz Fanon ou de militer pour l'indépendance de l'Algérie, en réalité ce qui l'emporte chez lui c'est plutôt l'interrogation sur le sens de sa propre existence, une sorte de *« comment en suis-je arrivé là ? »* où se mêlent l'étonnement et l'ironie, la nostalgie et la dérision, la satisfaction et le doute. Des souvenirs d'égotisme, mais racontés par un humoriste, qui n'est jamais meilleur que lorsqu'il se met lui-même en scène avec le savant dosage de rhétorique que connaissent les auditeurs de ses conférences, qui sont en réalité, show-biz oblige, des one-man-show.

Avec ou sans contrebasse. Il fut un temps où Marmande se produisait avec sa Pöllmann et s'exposait bravement à ce qu'il appelle *« la punition des bassistes »* qui est d'être félicités pour leur façon de faire doum-doum-doum avec des poses expressives. Il me semble que ce temps est passé, mais retenons-en tout de même le mot « punition », qui appartient au vocabulaire de la tauromachie, laquelle est, comme on sait, son autre passion (pourquoi *l'autre* ? Il n'y en aurait que deux ?). Celui qui s'expose à la punition (le *castigo* espagnol) sait bien qu'il doit payer pour quelque chose : le taureau pour sa bravoure, le musicien pour son art, les deux pour les moments de grâce tragique dont ils sont les intercesseurs (*« Chaque concert heureux fait toucher du doigt le malheur d'être homme »*). Marmande en a toujours pris son parti, il l'a pris très tôt, lorsqu'il a fait le choix adolescent du dandysme qui le pousse à se regarder au miroir du duo de basses de Charlie Hadden et Scott La Faro, le *« Rimbaud aux doigts de vent »*. Il sait qu'il se met en danger, il a toujours aimé ça, jusqu'à piloter des avions et sauter en parachute. C'est ce qui le sauve. De quoi ? De devenir un *assis*, un *magistrat*, un *général*, que sais-je ? La liste est dans Rimbaud, justement, qui lui aussi voulait se faire *nègre*.

Naturellement, la suite ne ressemblera pas à *Une saison en enfer*, tant s'en faut. Le prix de la révolte se soldera autrement, Rimbaud n'était pas un dandy, Marmande en est un. Musicien, écrivain, universitaire, journaliste, dessinateur, aficionado, vélivole, il tient tous les pupitres de l'orchestre. Et quand dans *La Chambre d'amour*, suite de textes écrits pour *Le Monde* à l'occasion de la mort de grandes figures du jazz (mais aussi du flamenco et du tango), il fait le portrait de Paul Gonsalves qu'il décrit comme un *« Pinocchio parachutiste, retenu par des fils invisibles à l'immense toile d'un surmoi bariolé »*, on ne peut s'empêcher de penser que, Pinocchio mis à part, c'est le plus ressemblant des autoportraits qu'il esquisse, à la manière de son cher Vasquez de Sola.

Ada, enfin domptée

La rocambolesque histoire de la traduction du roman de Nabokov, par Erik Orsenna

DEUX ÉTÉS
d'Erik Orsenna.
Fayard, 204 p., 98 F.

Retiré dans un paquebot immobile arrimé à Montreux, Vladimir Nabokov attendait chaque automne un Nobel qui se refusait, avec une obstination déroutante, inattendue comme un vol de lépidoptère. Juste retour de malice puisque la prose de l'écrivain, *« ami tellement proche des papillons qu'il en avait emprunté les grâces imprévisibles »*, ne se laisse guère apprivoiser non plus. L'œuvre, qui se joue des barrières ordinaires – entreprise en langue russe, elle s'est poursuivie brièvement en français pour s'imposer en anglais – a pourtant plus que d'autres besoin de « passeurs ». Et si l'ermite de Montreux, armé de son Littré, disqualifiait avec une terrifiante constance les malheureux traducteurs, les éditeurs n'entendaient pas manquer la manne d'un nouveau chef-d'œuvre.

Lorsque Arthème Fayard commande à Gilles C. – un élégant aux allures de faune, qui jouait à son ami Cocteau le Couperin des *« baricades misterieuses »* avant d'exiler son chagrin dans l'île bretonne de B. – une version française d'*Ada or Ardor*, c'est tout le petit monde îlien, autochtones et estivants fidèles, qui se met en devoir d'assister le malheureux traducteur. L'angliciste émérite fait figure de poète dans ce monde de corsaires qui se jettent à l'abordage des bateaux-livres, les arraisonnent et les déroutent, prises de guerre désarmées au mouillage sur d'autres rivages. Gilles est un corsaire atypique, un sage praticien qui n'autopsiait que le *« peuple infiniment patient des défunts »*, ce qui le préserve de l'irascibilité des auteurs vivants. Aussi l'inaccessible et si volage Ada peut-elle sans effort se dérober, fuyante et narquoise, jusqu'à ce que la petite colonie estivale, emmenée par une botaniste musicienne parente de Saint-Exupéry, ne se charge de tenir la gageure, avec une réjouissante incompétence doublée d'une inventivité inouïe.

Enfants, étudiants bouclant leur thèse, adolescents en proie aux premiers tourments du corps et du cœur, jusqu'à l'ensemble du monde francophone, sollicité grâce à un artiste des ondes, qui fait des ricochets sur la couche ionosphérique : tous sont mobilisés pour accomplir le grand œuvre au dam du recteur de l'île, qui tonne contre l'auteur de l'immorale *Lolita*, et de la mer, délaissée par ces vacanciers insupportables. Recouvrant, avec l'estran, *« les gestes, les mots et les lieux »* de l'étreinte sur cette *« île aux mots d'amour réprimés »* – la promiscuité y étouffe les aveux –, l'immensité marine tentera de se venger le jour fatidique de la remise de l'impossible manuscrit. Enfin domestiquée, Ada l'indomptable s'évanouit, battue par la fureur des éléments. *« La dame dans les feuilles, là, elle va revenir ? »*, s'inquiètent les enfants pendant qu'on sèche chaque feuillet de la traduction si péniblement composée. Malgré les aménités de Nabokov, les lecteurs connaissent la réponse.

Roman de plein vent, d'embruns salés et de senteurs océanes, *Deux étés* serait le témoignage, longtemps retenu, de l'initiation romanesque d'Erik Orsenna. Peut-être... Mais l'essentiel du charme envoûtant de cette improbable aventure de mots rançonnés et de butin précieux, piraterie joyeuse d'une élégante discrétion, tient à la phrase d'Orsenna, vive, colorée, malicieuse et pleine de fantaisie, clin d'œil à ces robinsonnades qui peuplaient les vacances des adolescents autrefois. Loin des nostalgies convenues, voilà une revigorante invitation au voyage qui ne prétend qu'aux enchantements simples. Pari tenu.

Ph.-J. C.

e et les morpions

Ada, enfin dompt

Petit arpentage de la poésie contemporaine

Qu'elle soit acceptée ou déniée, déployée ou conduite à son épuisement, la « matière-émotion » définie par René Char est à l'origine de l'expérience poétique

Si l'on tentait de dessiner la carte géographique de la poésie française actuelle telle qu'elle s'écrit et se publie – c'est-à-dire telle qu'elle résulte du choix ordinaire des éditeurs –, on obtiendrait une étrange et baroque figure. Et pour retrouver le Nord, par exemple, ou l'Est, il faudrait bien se creuser la tête en retournant plusieurs fois la feuille, sans que rien n'assure de la fixité des points cardinaux.

Faite au pas de course du journalisme, cette incursion dans le présent immédiat de la poésie ne prétend pas en établir une topographie exhaustive et raisonnée. Comment le pourrait-on d'ailleurs sans recul temporel ni décantation, sans cette sélection naturelle – si légitime et nécessaire en littérature – qui, hors toute politesse ou considération obligée, ne maintient que ce qui doit l'être ?

« La matière-émotion » : citant un bel aphorisme de René Char, Michel Collot, dans un essai qu'il vient de faire paraître (1), définit, *par ces deux mots attachés*, un possible point de départ, ou de vue, à partir duquel envisager le paysage. A l'origine de toute expression poétique, il y aurait une expérience émotive investissant *« une matière qui est à la fois celle du corps, celle du monde et celle des mots »*, souligne l'essayiste. Par cet investissement, le poème parle, interroge en direction de ce qu'il ignore. Quel « progrès » a-t-on enregistré depuis Claudel qui écrivait, en 1925 : *« Le vers nouveau (...) n'est pas seulement le résultat de l'élaboration poétique, il en est l'organe vivant, le battement régulier de la pompe qui puise dans l'inconnu le sentiment et l'idée »* ?

Soit donc deux poètes, sensiblement de la même génération, publiant chez le même éditeur, que l'on peut placer, pour la commodité du repérage, aux antipodes de la « géographie » initiale : Claude Royet-Journoud (2) et Jean-Pierre Lemaire (3). Le premier, écrivain rare, à l'écart de toute facilité grossière, est considéré à juste titre comme l'un des meilleurs représentants de la modernité poétique. Modernité qui se définirait – pour le dire un peu vite – par l'attention très grande, souvent exclusive, prêtée à la « matière première » verbale. *« Un sujet meut son verbe, qui ne va pas plus loin que son complément »*, disait un jour Royet-Journoud à Jacques Darras (*Arpentage de la poésie contemporaine*, éd. Les Trois Cailloux, 1987).

Si *« les objets contiennent l'infini »*, comme l'affirmait le poète dès le titre de son livre le plus marquant (Gallimard, 1983 et 1990), le poème devra briser toute perspective, réduire l'horizon, opposer le tranchant des mots et des blancs aux vagues sans forme du sentiment, se faire *« méthode descriptive »*. *« En arrière de l'image / il n'y a plus aucun recours / l'inertie des choses épuise l'émotion »*, note Royet-Journoud. Mais, comme chez Emmanuel Hocquard ou Anne-Marie Albiach, la récusation du lyrisme s'accompagne souvent de son retour par une porte plus ou moins dérobée et, de son *« épuisement »* même, l'émotion surgit. Sur l'arête la plus vive du poème.

Chez Jean-Pierre Lemaire, qui se range dans la respectable tradition de la poésie d'inspiration catholique – ce qui l'expose assez banalement aux moqueries, voire pire –, la place de la *« matière-émotion »* n'est pas déniée. Elle est au contraire acceptée, éminente, revendiquée. *L'« odeur du mimosa »*, les *« bourgeons de l'érable »*, le martyre des moines de Tibéhirine ou tel grain du rosaire ne sont pas des motifs poétiques indignes ou négligeables. Le verbe ici, s'il ne constitue pas l'objet même du poème, est une grâce. Dans le meilleur des cas, car le danger est évidemment grand de tomber dans le « pire » de l'expression poétique : naïveté, mièvrerie sulpicienne, sucrerie écœurante pour l'esprit... Mais qu'il raconte ou décrive, évoque ou célèbre, Lemaire, par la vertu du simple, ne tombe pas dans ces travers. Plus proche *du prosaïsme chargé de mystère* d'un Jean Grosjean que de quelque exaltation mystique, ses poèmes sont des espaces de générosité et de méditation.

Royet-Journoud et Lemaire ne sont certes pas des chefs de file ou d'école. Simplement, ils peuvent être perçus, chacun, comme les représentants de territoires poétiques bien distincts, dominés, du moins extérieurement, par quelques constantes repérables. Au premier paysage, un peu glacé et désertique, on peut rattacher la poésie crispée d'Antoine Emaz (4) ou encore l'air vif qu'au rythme des saisons donne à respirer Pierre Chappuis (5), proche de Du Bouchet ou, en peinture, de Tal-Coat.

Mais il est curieux de constater que l'inspiration narrative de Jean-Pierre Lemaire, son désir de distribuer des fragments d'existence ou de réalité dans des récitatifs, d'accorder foi au langage, sont partagés par un grand nombre de poètes. Avec, il est vrai, de radicales divergences quant aux buts poursuivis...

Pour Jean-Claude Pinson (6) par exemple, philosophe et auteur d'un essai sur la poésie contemporaine (*Habiter en poète*, Champ Vallon, 1995), la poésie se fait contrepoint ironique à la philosophie, telle qu'on l'enseigne et l'étudie. Elle oppose sa liberté en acte, son bruissement et son désordre, à l'ordre – trop figé ? – du discours spéculatif. Dont elle rejoint néanmoins, par le chemin des écoliers, les thèmes et objets. Le résultat, même si l'on peine à *comprendre tous ses motifs et attendus*, est parfois réjouissant.

De la philosophie et de la morale, de la narration et de la matière émotionnelle, Michel Houellebecq (7) fait lui aussi un usage bien particulier. Sous le titre *Rester vivant*, la première partie de son livre se présente comme une suite de discours-manifestes empreints *d'un dolorisme qui peut tenir* d'une piété personnelle exacerbée, d'une métaphysique un peu malade et d'une névrose littéraire vaillamment assumée. Sous le titre en forme d'antiphrase *La Poursuite du bonheur*, il met en pratique sa « théorie » exsangue. Cela aboutit à des *« effusions sensibles »* du meilleur effet.

Jean-Jacques Viton (8) a choisi une autre voie, matérialiste, pongienne, pour « épuiser », en le racontant à sa manière, un motif parfaitement contingent et aléatoire, scrupuleusement non émotionnel : l'assiette. Alors, se saisissant poétiquement de cet objet, comme Ponge d'une figue ou d'un savon, Viton en fait, si on peut oser le dire, tout un plat. De même, dans *Les Poètes*, il met en scène une *« lecture poétique »* imaginaire, telle qu'il s'en pratique couramment, avec ses rituels, ses coutumes. Il n'y a pas de petits sujets, dit-on...

Patrick Kéchichian

(1) *La Matière-émotion* (PUF, 334 p., 128 F).
(2) *Les Natures invisibles* (Gallimard, 98 p., 96 F).
(3) *L'Annonciade* (Gallimard, 110 p., 96 F).
(4) *Sable* (éd. Tarabuste, 84 p., 90 F) et *Fonds d'œil* (éd. Théodore Balmoral, 52 p., 65 F).
(5) *Pleines marges* (José Corti, 86 p., 90 F).
(6) *Abrégé de philosophie morale*, suivi de *Mécanique lyrique avec nus et paysages* (Champ Vallon, 126 p., 78 F).
(7) *Rester vivant*, suivi de *La Poursuite du bonheur* (Flammarion, 144 p., 75 F).
(8) *L'Assiette* (POL, 112 p., 140 F) et *Les Poètes (Vestiaires)* (Fourbis, 136 p., 98 F).

Un éclat inexorable

Retenu, poignant, un recueil dans lequel Bernard Chambaz affronte l'irrémédiable

ENTRE-TEMPS
de Bernard Chambaz.
Flammarion, 206 p., 95 F.

Bernard Chambaz avait publié trois recueils de poèmes (1), composé les belles *proses voyageuses* d'*Italique deux* (2) et un premier roman, *L'Arbre de vie* (3), lorsque survint la mort accidentelle de son fils, âgé de seize ans. Il écrivit le bouleversant récit *Martin cet été*, interrompant la rédaction de son second roman (4), et d'un recueil dont il venait de trouver le titre, *Entre-temps*.

Le temps désormais était muré, retenu en amont, *« sans plus d'intervalle ni aucun interstice »*. La relecture des épreuves d'*Italiques deux* devenait un déchirant rappel d'une félicité proche et révolue. *« Je retombais sur l'énigme. On est l'enfant de son enfant, comprenant plus clairement combien j'étais lié à mes trois fils, combien je leur devais. »* Ce sont des moments de partage radieux qu'évoquent, dans *Entre-temps*, les dix-sept poèmes antérieurs au désastre.

Un an plus tard, le poète augmente et clôt cet ensemble : d'abord par *Eléments du voyage*. D'autres lieux – d'Algésiras à la mer Rouge, de Troie à Tuba City – sont évoqués à l'imparfait, ou au présent de la mémoire.

Plus loin est affronté l'irrémédiable : *« le jour de trop »* où le temps a débordé, sans rémission. Depuis, c'est la même peine, *« inatténuée »*. Les mots ne consolent pas, ne comblent rien, mais combattent, sans merci, *« l'Ange fatal »*. Enfin, *« pauvre miracle d'après le deuil »*, s'est imposé un second recueil, qui prolonge l'ouvrage : *Le Monde indéfini du futur antérieur. Post-scriptum 2* affirme, dans une langue plus quotidienne, plus familière, le refus d'une débâcle impensable : *« Sans doute est-ce cela la vie/Ce jour bègue et bossu/ La vie roule à toute blinde au beau milieu de l'uni »*.

Suivent, impromptu, *Douze nouveaux poèmes d'amour* : ils tentent de conjurer la détresse, qui sépare au lieu d'unir. Des mots éblouis, mêlés, éperdus, font oublier, un instant, le décompte des jours. *« Aucune image sinon/L'inexorable éclat de notre consomption. »* Puis *Au jour le jour*, à la veille d'un envol vers l'Insulinde, enchaîne et relie les *« souvenirs futurs »* à ceux du passé, *« A Lisbonne A Prague A Delhi Udaïpur »*.

Enfin *L'Ensemble de Cantor* retrouve, dans les presque mille jours et mille nuits qui ont passé, mille instants qu'anime, pour toujours, une *« grâce vif-argent »* que l'écriture a su retenir.

Il faut lire ce recueil retenu et poignant.

Monique Petillon

(1) *& le plus grand poème par-dessus bord jeté* (Seghers, 1983). *Corpus* (Messidor, 1985). *Vers l'infini milieu des années quatre-vingt* (Seghers, 1989).
(2) Seghers, 1992.
(3) Editions François Bourin, Prix Goncourt du premier roman 1993.
(4) *L'Orgue de barbarie* (Le Seuil, 1995).

Sillages d'or

ADRESSE DE LA MULTIPLICATION DES NOMS
de Max de Carvalho.
Ed. Obsidiane, 68 p., 80 F.

C'est une entrée somptueuse et grave en poésie qu'offre Max de Carvalho avec ce premier recueil. Dès le titre, une évidence *s'impose*, celle d'un verbe puissant qui appelle et nomme, intronise dans l'ordre du poème. Invocation plus qu'évocation, célébration plus que confidence, la poésie de Max de Carvalho dessine une vaste généalogie, qui n'est qu'accessoirement celle de l'écrivain. Dans cet arbre aux ramures compliquées, les lieux et les personnes s'entremêlent, les vivants s'interpellent, les morts reçoivent *dignité* et existence. Ordonnateur, le poète n'est pas un démiurge ; il agence et compose, orchestre les voix et les timbres, pour en faire un objet de vive beauté, de jouissance.

« Enseigne-moi, maître des marionnettes,/février et la course des astres au-dessus des terrasses/ accomplissant leurs révolutions, tombant à leur tour, /loin, hors de toute portée, / d'une voix qui ne ressemble en rien à la nôtre, /mais dont le timbre paraît emprunté au métal de la gorge. »

Il y a dans les longs vers de Max de Carvalho, derrière les ors et ornements d'un verbe précieusement ciselé – où s'entendent les échos de Larbaud et de Fargue, de Césaire, de Segalen, et plus secrètement du merveilleux Henry Levet – une fondamentale humilité. Ce n'est pas au centre de la scène que se place l'écrivain, mais sur le bord, dans les plis du rideau. Comme sur le pont d'un navire en partance pour l'exil, il laisse sa voix filer : *« Et par-dedans la mer éblouissante, émeraude admirée des terrasses du prince, /trait sans sillage :/ de chaque vague décrit l'onde et maintenant expire le rivage. »*

P. K.

Le rébus du banal

SENTIMENTALE JOURNÉE
de Pierre Alferi.
POL, 112 p., 105 F.

S'il fallait le présenter, ce narrateur *« zigzaguant entre les plates-bandes »*, cet *Homo viator* féru de puzzles, de jazz et de détours, on le verrait ainsi : un de ces *« improvisateurs (forts en thème / nonchalants) »*, dont le talent est d'attaquer à contretemps *« la phrase / qui gravira les harmoniques / quatre à quatre »*. La poésie d'Alferi prend acte, par fragments, de ce qui fait le tissu du quotidien : dans cet inventaire-rébus, le souvenir de Buster Brown et de Séraphin Lampion côtoie les objets d'aujourd'hui – Polaroid et code-barres. Sans oublier d'infimes expériences : coupons démagnétisés, paysage *« gelé par la touche pause du magnétoscope »*, billets qu'on retrouve froissés, *« déteints passés / à la machine dans les poches de jeans »*.

Mais c'est par le phrasé, le rythme dont il joue chaque fois autrement (restant toutefois fidèle à l'enjambement), qu'Alferi impose si fortement ses poèmes. Après l'épopée minuscule que retrace le *Chemin familier du poisson combatif*, puis les agglomérations compactes de *Kub or*, *Sentimentale journée*, hommage oblique à Sterne et à Ringo Starr, déploie, au fil de chacun de ses poèmes-conversations, un sujet qu'indique et condense un exergue.

De ces textes, où il est notamment question du temps, de l'amour, du cinéma – *« on voit en gros de quoi ils parlent (...) et précisément ce qu'ils disent, mais pas très bien ce qu'ils veulent dire »* –, de ce *« home movie »* fait de *« mots délibérément / banals, rythmes bancals »*, surgissent pourtant une émotion sans pathos, une allégresse pure de contenu : *« Le dosage / explosif de l'absence, de la joie et du mouvement. »*

M. P.

l i v r a i s o n s

● POUR AFFOLER LE MONSTRE. Preuves et épreuves de la poésie actuelle, de Christian Doumet
Les réflexions approfondies sur les tendances de la poésie contemporaine qui ne sont pas – ou pas seulement... – polémiques sont rares. Intelligente et passionnée, injuste – Anne-Marie Albiach et Philippe Delaveau en font les frais –, celle de Christian Doumet, qui s'appuie sur l'autorité de Mallarmé, a le mérite d'inviter à penser un objet certes difficile à saisir mais pas du tout évanescent. Dans ce volume, l'éditeur, François Boddaert, qui se qualifie lui-même (en hommage à Léon Bloy), d'*« entrepreneur de poésie »*, livre quelques réflexions peu réjouissantes sur l'état matériel et économique de l'édition de poésie. (Obsidiane, 56 p., 55 F.) Chez le même éditeur, Christian Doumet publie son quatrième recueil, *Horde, suite* (84 p., 80 F.) **P. K.**

● APRÈS LE PAS, de Silvia Baron Supervielle
Traductrice de Macedonio Fernandez, de Silvina Ocampo et de Roberto Juarroz, Silvia Baron Supervielle parvient, dans une poésie extrêmement épurée, à adoucir les angles et le tranchant de ses mots brefs, de ses vers taillés au plus juste. *« ... Ce que je recompose / d'une rumeur retenue / tandis qu'un autre / registre consume / l'écartement. »* C'est toujours d'une part obscure et douloureuse, d'une violence secrètement subie que la délicatesse parvient, ici, à triompher. (Arfuyen, 62 p., 65 F.) **P. K.**

● SUR LA DERNIÈRE LANDE, de Claude Esteban
Poète, essayiste, traducteur d'Octavio Paz notamment, directeur de la revue *Argile*, une des plus prestigieuses des années 70, Claude Esteban, auteur du *Partage des mots*, a composé une œuvre de premier plan. Dans *Elégie de la mort violence*, un oratorio mortuaire, le deuil était théâtralisé, tenu à distance par un exergue tiré de *King Lear*. *Sur la dernière lande* développe trois sections de treize poèmes, qui sont autant de belles et graves variations sur des citations du même ouvrage. *« Que tout soit léger, qu'il y ait à peine / un peu de vent / et qu'il nous emporte comme les pollens / que les arbres perdent. »* Esteban a obtenu cette année le Grand Prix de la SGDL. (Fourbis, 96 p., 75 F.) **M. P.**

● LE PILLEUR D'ÉTOILES, de Claude de Burine
Depuis 1957, Claude de Burine a publié douze recueils ainsi qu'un essai sur Marcel Arland. Sa poésie, sensuelle et terrienne, se veut *« aussi simple / que la feuille du buis / aussi simple que l'herbe »*. Attentive au passage des saisons, elle guette les escargots roux de l'automne, le givre de décembre et la *« tristesse violente / de l'été aux myrtilles »*, dans les sous-bois. Mais elle évoque aussi les *« couloirs acides »* de Paris, les bars et les gares. Au centre de l'ouvrage, une prose étrange et cruelle, « Conte du garde », placée sous le signe du brouillard, ce *« pilleur d'étoiles »*. (Gallimard, 170 p., 90 F.) **M. P.**

● ANATOLIE, de Marie Etienne
Proses oniriques et poèmes (dizains et quatrains rimés), regroupés en quinze sections, accompagnent une traversée mythique de l'Anatolie. C'est aussi un cheminement intérieur : *« Mémoire lacunaire ou mémoire absolue, je voyage à l'envers et j'avance, pour retrouver la mer. »* Marie Etienne a longtemps été l'assistante d'Antoine Vitez. Son dernier texte, « Théâtre », invite à lire cette parade sauvage, chaotique, comme on regarde un paysage, ou un décor. (Flammarion, 190 p., 98 F.) **M. P.**

la chronique de Roger-Pol Droit

Eloge des matérialistes

Accusés de tous les maux, supposés capables des pires errements, les matérialistes n'ont cessé de troubler joyeusement l'histoire de la pensée dite pure. Et demain ? Que vont-ils devenir ?

MATIÈRE À HISTOIRES
d'Olivier Bloch.
Préface de Didier Gil.
Librairie philosophique J. Vrin.
Bibliothèque d'histoire de la philosophie, 464 p., 340 F.

Ce sont des malotrus, aux yeux des amis de l'ordre. On les juge blasphémateurs, immoraux, anticléricaux, athées, indignes, infâmes, suspects, et tout ce qu'on voudra du moment que le sens est bien net : ces gens-là ne jouent pas comme il convient. Les matérialistes sont des fauteurs de troubles. Et pas seulement parce qu'ils nient l'existence de l'âme et rient de sa prétendue vie éternelle. Pas même parce qu'ils ancrent dans le corps les aspirations de l'esprit et les rêves de l'intelligence. Ils ont beau provoquer encore quelque scandale, en proclamant que l'amour est une affaire de glandes et l'art une histoire d'organes, là n'est plus le pire. Depuis le temps qu'ils s'échinent à le répéter, on accepte plus ou moins de les entendre affirmer que les aspirations les plus aériennes s'ancrent dans la lourdeur des choses et les rêveries les plus éthérées dans les replis de la chair. Quand donc les matérialistes provoquent-ils le pire désordre ? Lorsqu'ils cessent de vouloir convaincre. Lorsqu'ils s'avisent que le matérialisme, conséquent et cohérent avec lui-même, n'est pas, et n'a pas à être, un système philosophique.

Tant qu'ils combattent bravement en terrain clos – matière contre esprit, corps contre âme, Terre contre Ciel –, ils sont en règle, d'une certaine façon. Comme s'ils constituaient, de siècle en siècle, le second volet d'un diptyque. Au lieu de s'attarder à l'*extrême diversité des attitudes provocatrices ou rebelles*, une seule grande position est attribuée à des auteurs par ailleurs fort dissemblables. Malgré précautions et nuances, ce matérialisme transhistorique tend à fabriquer une attitude fixe, uniforme, intemporelle et abstraite. Lénine oppose ainsi, des Grecs à nos jours, la *« ligne de Démocrite »* à la *« ligne de Platon »*. Sur un registre différent, mais peut-être pas si éloigné, Puvis de Chavannes, dans la fresque du grand amphithéâtre de la Sorbonne, représente la Philosophie, jeune femme chaste et grave, observant la querelle du spiritualisme et du matérialisme. Sans doute y a-t-il un air de famille, et même une parenté proche, entre tous les penseurs mécréants, tous les ennemis actifs des impostures religieuses. Ils partagent le goût du scepticisme ou l'obstination à détromper. Pourtant, sous cette continuité, que de brisures, de figures singulières, dispersées et méconnues ! Le charme du livre d'Olivier Bloch, qui a consacré sa vie à l'étude des philosophes matérialistes, est d'offrir une série d'éclairages précis et séparés. On n'y cherchera pas un tableau général, dont l'unité serait plus ou moins artificielle, mais une série d'études sur des œuvres connues ou à découvrir.

Epicure est ici le seigneur. Sa doctrine, souligne Olivier Bloch, est dans l'Antiquité le *« principal obstacle idéologique dont a dû triompher le christianisme »*. Ce n'est pas un hasard si les libertins des XVII[e] et XVIII[e] siècles retournent au texte de Lucrèce, demandent à Epicure, à quelque deux mille ans de distance, des arguments pour leurs combats. Mais cet ouvrage savant permet aussi de découvrir des silhouettes étonnantes et obscures, comme celle de ce disciple oublié d'Epicure sous la monarchie de Juillet, Jean-André Rochoux, médecin de Bicêtre. Il n'écrit pas seulement, parmi nombre d'études, un *Epicure opposé à Descartes*. Le praticien offre en 1845, dans *La Lancette française*, un prix de 10 000 francs *« à quiconque trouverait un fait de l'ordre moral qui ne pût s'expliquer que par l'intervention de l'esprit »*. Peu après, il publie dans les *Annales médico-psychologiques* une étude au titre charmant : « Tout phénomène du domaine de la psychologie est le produit d'une action de l'encéphale et n'a pas d'autre cause ». On peut également croiser ici Gassendi, Hobbes, More, entre autres, entendre Cyrano de Bergerac – le vrai ! – parler des *« philosophes qui se mocquent de la création »* et déclarer : *« Je ne suis pas le seul qui vous a entendu prier Dieu qu'il vous fit la grâce de ne point croire en luy. »*



On découvrira au passage que Marx, dans son célèbre développement de *La Sainte Famille* sur l'histoire du matérialisme, recopie largement le *Manuel de philosophie moderne* de Charles Renouvier, paru en 1842. L'histoire devient drôle si l'on ajoute que Lénine, ignorant tout d'un tel emprunt, loue Marx et fustige Renouvier, qui n'est à ses yeux qu'un disciple attardé de Kant... Bref, les traits du matérialisme sont si divers, et ses figures si nombreuses qu'on pourrait presque juger pertinent de retourner au sens premier du mot, encore utilisé vers 1670. Jusqu'à cette époque, un matérialiste, c'était un vendeur d'ingrédients médicaux *(materia medica)*, un droguiste fournissant les apothicaires en essences et en sels. Après tout, serait-il déraisonnable de proposer que ce sens préphilosophique soit à nouveau pris en compte, comme une métaphore ? Matérialiste : auteur disposant de matières premières pour une thérapeutique des égarements spéculatifs. Ce ne serait peut-être pas une mauvaise définition.

Resterait à savoir ce que pourront être, demain, les usages de tels ingrédients. Curieusement, il semble bien qu'ils doivent être moraux avant toute chose. Alors que l'usage courant croit l'époque « matérialiste », signifiant par là qu'elle ne s'intéresse qu'à l'argent, au sexe et à la consommation, il faut au contraire suggérer ceci : plus nous nous considérons comme matière et rien d'autre, plus nous avons à construire le domaine des valeurs. Il n'y a là, en réalité, aucun paradoxe. Puisqu'il n'y a pas d'âme au fond des gènes ni d'esprit dans le jeu des molécules, puisqu'aucun dessein ne se révèle dans le scintillement instantané des quarks dans le vide, deux solutions, pour faire court, s'offrent. Soit le jeu absurde de la force, le chaos des meurtres, et l'impossibilité de juger – au nom de quoi un nuage de molécules agrégées dans le vide pourrait-il en condamner un autre ? Soit la construction patiente des libertés *réciproques*, l'élaboration des normes communes permettant de vivre ensemble, la construction d'un domaine de la loi. Plus le matérialisme gagne – à tous les sens du verbe –, plus il nous faut l'étayer par l'éthique.

C'est pourquoi, sans doute, les matérialistes à venir seront des *rebelles sobres*. Non pas, précisons l'évidence, des révoltés buveurs d'eau ou mangeurs de biscotte, mais des jouisseurs polymorphes – heureusement ! – sachant demeurer sobres... en rébellion. Qu'est-ce à dire ? Pourrait-on choisir sa révolte comme son alimentation ? Y aurait-il une diététique de la subversion ? Cela se pourrait. Des rebelles sobres ne seraient pas « moins rebelles » – ce qui serait absurde. Ils seraient moins grandiloquents – ce qui serait utile. Au lieu de proclamer l'avènement d'une lointaine cassure de l'histoire, ils tenteraient d'œuvrer à quelques décalages locaux, minimes, mais irréversibles et multiples. Convaincus qu'un seul monde existe et que tout au-delà est un leurre, ils ne verraient là qu'une réalité simple, non une provocation radicale. Ils préféreraient l'action souterraine aux gesticulations, le tranchant des actes aux déclarations. Etes-vous sûrs qu'ils arriveront seulement demain ?

Le terreau zapatiste

Racines et contexte de la guérilla, par le sous-commandant Marcos et Yvon Le Bot

LE RÊVE ZAPATISTE
du sous-commandant Marcos et d'Yvon Le Bot.
Seuil, 300 p., avec un cahier photos, 110 F.

Apparu en janvier 1994 dans l'Etat mexicain du Chiapas, le *mouvement* zapatiste est-il une énième guérilla castriste ou guévariste ? Une créature du secteur progressiste de l'Eglise mexicaine ? Un nouveau manifeste littéraire au pays du réalisme magique ?

Sociologue du laboratoire d'Alain Touraine, Yvon Le Bot fait *ici œuvre pédagogique*. S'il éprouve une empathie envers le soulèvement des Indiens du Chiapas, il n'en perd pas ses réflexes professionnels. Marcos, ce citadin blanc promu « sous-commandant », a fait l'objet de moultes interviewes par des adeptes fascinés. Le Bot, lui, nous offre un entretien plus exigeant, plus politique, enrichi par des questions posées à deux autres responsables, indiens, eux : le « major » Moisés et le « commandant » Tacho. Ces dialogues sont précédés d'une introduction qui, en une centaine de pages, situe le contexte du zapatisme.

Un million d'Indiens mayas vivent au Chiapas, un Etat aux importantes richesses naturelles et aux indices records de pauvreté. A la recherche de terres, des Indiens venus des hauts villages chiapanèques ont défriché la Selva (forêt) depuis 1950. *« Déracinements, volonté de survivre et de reconstruire des communautés ont constitué un terreau fertile pour l'émergence de nouveaux leaders et pour le développement des luttes sociales. »*

Talonnée par les sectes protestantes qui travaillent le terrain dès les années 40, l'Eglise catholique a entrepris une reconquête des communautés indiennes vers 1960. Elle a coulé le christianisme dans le moule des cultures autochtones. Plusieurs milliers de catéchistes indiens, leaders sociaux et politiques autant que religieux, ont contribué à former *« une nouvelle génération de militants, dont beaucoup rejoindront le mouvement zapatiste »*. D'importantes organisations indiennes, nées dans les années 70, *se sont attaquées aux problèmes* de terre, de crédit, de santé, d'affirmation culturelle. En 1992, le 500[e] anniversaire de la découverte de l'Amérique a contribué, partout en Amérique latine, à la radicalisation des mouvements indiens. Ainsi, avant l'arrivée de Marcos au Chiapas, des villages étaient largement *mobilisés*.

Lancé avec des fusils, annoncé par des communiqués en langue de bois, le zapatisme a rapidement cherché à évoluer vers un mouvement civil. L'extrême tension de la vie mexicaine, où le parti au pouvoir depuis soixante-dix ans n'en finit pas de s'effondrer sous les scandales, favorise l'émergence de nouveaux acteurs politiques.

Mais les accords signés par le gouvernement avec les zapatistes, et non respectés, affaiblissent le mouvement, *analyse Marcos*. Il reconnaît aussi leurs propres torts – une démocratie interne embryonnaire, l'échec des contacts avec le monde ouvrier mexicain, autre laissé-pour-compte du virage libéral... Il veut continuer à susciter des rencontres au Chiapas avec de multiples syndicats et associations, *« pour apprendre le débat politique »*. Comme tous les Mexicains, il attend l'échéance des élections législatives de juillet 1997. *Sans optimisme*. Quel sens aurait, pour un gouvernement, l'investissement *« dans des programmes sociaux »* au Chiapas alors que *« le destin de la Selva, c'est l'exploitation pétrolière ou l'ouverture des mines d'uranium »* ?

Catherine Bédarida

★ **A signaler : *Emiliano Zapata*, de John Womack, La Découverte, 548 p., 165 F.**

L'insoutenable légèreté de la vie

Une excellente livraison des « Cahiers de l'Herne » sur Schopenhauer et ses fils spirituels. Parmi ceux-ci, Cioran, auquel Patrice Bollon consacre un essai sans complaisance

SCHOPENHAUER
L'Herne, 433 p., 300 F.

CIORAN, L'HÉRÉTIQUE
de Patrice Bollon.
Gallimard, 307 p., 145 F.

Arthur Schopenhauer répétait volontiers à ses interlocuteurs qu'une philosophie où l'on n'entend pas bruire à travers les pages les pleurs, les gémissements, les grincements de dents et le cliquetis formidable du meurtre réciproque et universel n'est pas une philosophie. La seule évocation du Dieu *de la Bible jetant un regard sur* le monde qu'il venait de créer et trouvant que tout y était bien suscitait son courroux. Il lui semblait incomparablement plus juste de dire que c'est le diable qui a créé le monde plutôt que Dieu.

Cette pensée de l'auto-anéantissement et de l'extinction de l'espèce, il l'*admirait chez les moines* du Moyen Age et chez les sages de l'Inde. Les premiers détestaient si énergiquement la vie que la morale se résumait à leurs yeux en un seul mot : mortification. Les autres faisaient mieux encore : ils vivaient comme ne vivant point, dans la méditation tranquille et silencieuse du nirvana, *« c'est-à-dire dans l'extase de l'anéantissement »*.

L'oncle Arthur, lui, coulait des jours tranquilles à Francfort, distillant le pessimisme le plus corrosif avec une incurable bonne humeur. Il recevait ses hôtes à l'Hôtel d'Angleterre, lançait quelques sarcasmes, se livrait à des exercices de *misanthropie*, *ridiculisait* tous ceux qui mettaient leurs espoirs dans le progrès ou, pis encore, dans la révolution. Quand il ne traduisait pas le jésuite espagnol Baltasar Gracian ou n'ajoutait pas quelques compléments à son chef-d'œuvre, *Le Monde comme volonté et comme représentation* (1818), il promenait son bel épagneul noir qu'il avait nommé Atma – « âme du monde », en sanscrit –, auquel il accordait des qualités qu'il refusait aux humains. S'il aimait tant les chiens, disait-il, c'est qu'il ne trouvait qu'en eux une intelligence dépourvue de toute dissimulation. Quand il mourut, au matin du 21 septembre 1860, à l'âge de soixante-douze ans, ses voisins surnommèrent son chien, auquel il avait légué une rente, « Schopenhauer junior ». Ses derniers mots furent : *« Eh bien, nous nous en sommes bien tirés. Le soir de ma vie est le jour de ma gloire, et je dis, en empruntant les mots de Shakespeare : « Messieurs bonjour, éteignez les flambeaux, le brigandage des loups est terminé. »*

Excentrique, inclassable, paradoxal, Schopenhauer reste, plus qu'aucun autre, le philosophe dont l'influence fut la plus profonde sur les penseurs et les écrivains que nous tenons aujourd'hui pour les plus grands. Nietzsche, bien sûr, mais aussi Proust, Wittgenstein, Freud, Thomas Bernhard et Cioran. Pour s'en convaincre, il n'est que de lire l'exceptionnelle livraison des *Cahiers de l'Herne* où les meilleurs spécialistes ont été convoqués par Guy Lefranc. On trouvera également dans ce numéro des extraits des *Manuscrits de jeunesse*, des entretiens avec des curieux ou des disciples et le fameux essai sur les femmes, qui a donné de l'urticaire à des générations de féministes.

Parmi les neveux de l'Oncle Arthur, Cioran est sans doute celui qui lui ressemble le plus. Nietzsche n'aura eu de cesse de dépasser le nihilisme de son maître, Wittgenstein d'affronter les problèmes de logique et de se heurter au mur du langage, Proust de construire une œuvre qui effacera sa dette, Freud de faire dialoguer sur son divan la Volonté et la Représentation et Thomas Bernhard de provoquer par sa drôlerie désespérée l'extinction tant désirée. Cioran, lui, répète Schopenhauer avec son tempérament. Comme l'écrit Marta Petreu dans *l'Herne*, il s'agit plutôt d'une affinité basée sur ce que Cioran appelait sa *« constitution organique »*, prédisposée à des réactions physiologiques exacerbées. Et comme, aux yeux de Cioran, seules les pensées engendrées par une physiologie détériorée ont quelque valeur, la philosophie de Schopenhauer devait lui apparaître comme une *« confirmation »* de sa propre manière de sentir, de réfléchir, plutôt qu'une source d'inspiration.

Marta Petreu trace un parallèle saisissant entre les thèmes et même les phrases de Cioran et de Schopenhauer. Et elle recourt à une explication qui fera grincer les dents des rationalistes, mais qui a un évident pouvoir de séduction. *« On sait,* écrit-elle, *que Schopenhauer, sous l'influence de l'hindouisme, avait théorisé l'idée de l'éternité circulaire, de la réincarnation des individus qui ne parviennent pas à annihiler leur volonté de vivre. La pensée et la personnalité de Cioran, si proches de celle de Schopenhauer, ne seraient-elles pas la preuve que l'auteur du* Monde comme volonté... *ne réussit pas à mettre d'accord sa propre biographie avec sa conception en demeurant, jusqu'à la fin, prisonnier de sa volonté de vivre... ? »*.

ÉGAREMENTS

Prisonnier de sa volonté de vivre, Cioran le fut également et jusqu'à sa maladie finale, ce qui, de la part d'un homme qui avait maintes fois proclamé qu'il préférait un concierge qui se pend à un poète vivant, ne manquait pas d'être un paradoxe un peu douloureux. Patrice Bollon, qui se targue d'avoir été un de ses proches, raconte dans son livre, *Cioran, l'hérétique*, que, bien que travaillant dans un journal situé juste en face de l'hôpital où Cioran était alité, il se refusait à traverser la rue pour aller le voir : *« Je ne voulais pas être le témoin de la déchéance intellectuelle d'un homme dont je garde encore en mémoire l'humour et ce qu'il appelait, et dont il fournissait un exemple vivant, la "légèreté". »*

On trouvera dans son essai des portraits justes et émouvants de Cioran, mais aussi des considérations un peu oiseuses sur son nihilisme, que Bollon conteste. Sur ce point, il ne parvient pas vraiment à nous convaincre, peu importe. L'intérêt de son livre n'est pas là, mais dans l'enquête qu'il a menée sur la jeunesse roumaine et les années allemandes de Cioran.

On souffre de lire sous la plume de l'auteur de *De l'inconvénient d'être né* des insanités antisémites et pronazies. On souffre tout autant de sa *« dissimulation »* : lui le sceptique, lui l'apatride, lui que ses lecteurs et amis tenaient pour la loyauté et la générosité mêmes, comment a-t-il pu recouvrir d'un voile pudique ses aberrations nationalistes ? Bollon voit dans le chemin qui l'aura conduit *« des ténèbres les plus intenses à la lumière »* la valeur d'exemple de sa philosophie. Mais il ajoute, et sur ce point nous ne pouvons que lui donner raison, que la démonstration eût été plus éclatante encore si Cioran avait reconnu son égarement autrement que du bout des lèvres. *« Il ne l'a pas fait ; et ce demi-silence relativise indiscutablement la valeur de son éthique. »*

Sans doute est-ce le propre de ceux que nous avons le plus aimés de nous laisser désemparés et déçus... Une manière comme une autre de nous confirmer que notre confiance est toujours mal placée, notre lucidité battue en brèche, notre amitié inconvenante, notre pessimisme trop superficiel... et que le *« brigandage des loups »* ne s'achèvera que le jour de notre mort.

Roland Jaccard

★ **A signaler également : l'étude d'Alexandra Laignel-Lavastine, « Le jeune Cioran, de l'inconvénient d'avoir été fasciste », dans la revue *Le Débat*, janvier-février 1997.**



Germaine Tillon, dire « non »

Ethnologue, résistante, elle est une figure intellectuelle et morale de l'après-guerre. Bilan d'une vie exemplaire avec Jean Lacouture

LA TRAVERSÉE DU MAL
de Germaine Tillon.
Entretien avec Jean Lacouture.
Arléa, 126 p., 85 F.

Germaine Tillon a passé *quatre-vingt-dix* ans. Ce qui nous vient encore d'elle passe par un genre né après guerre, avec les émissions d'Amrouche et de Robert Mallet : l'entretien radio. Jean Lacouture a fait parler sur France-Culture celle qui fut, pour deux générations, une des hautes références intellectuelles et morales. De leur conversation, Arléa tire un livre.

Premier constat : à la radio, on peut encore articuler de la pensée qui résiste à l'épreuve de l'écrit. Pas à la télévision. Les « débats » qui se succèdent à l'écran (ils disent : des « plateaux ») brassent du vent. L'image fait le vide d'idées. L'animateur aussi, qui en manque et craint d'ennuyer. Les invités se chamaillent. La caméra glisse sur leur dernier ouvrage, façon de les dédommager. A ce compte, comment le « sens » ne se perdrait-il pas – hormis celui des affaires !

L'échange Tillon-Lacouture réconcilie avec l'*interview*. Le questionneur sait de quoi il parle et ce qu'on attend de son invitée. Nous voilà dans la confidence d'un esprit. Il ne s'ensuit pas un testament ; plutôt un bilan de vie, dont la cohérence vaut leçon pour aujourd'hui, pour longtemps.

Si l'ethnographe élève de Mauss au Musée de l'Homme s'est engagée de façon exemplaire dans la Résistance, dès juin 1940, et contre la torture en Algérie, dès 1956, c'est qu'elle a appris à enquêter sur le terrain, donc à deviner les grands enjeux humains au-delà de l'événement. Mais c'est d'abord l'effet d'une compassion active et spontanée, un réflexe qui lui fait *considérer comme « allant de soi »* l'implication immédiate dans l'action.


DIDIER OLIVRÉ POUR « LE MONDE »
Germaine Tillon dans sa maison de Plouhinec

Cette ambition transcende la politique. Elle tient aux viscères. Quand Pétain demande l'armistice, c'est bien simple : Germaine Tillon vomit. *La question : « Que faire ? »* s'impose à la seconde. La réponse est la même pour le militant rouge et pour l'officier maurrassien : chasser l'envahisseur, pour commencer. Le risque, on verra plus tard. On a vu : la trahison d'un prêtre gestapiste, la Santé, Fresnes, Ravensbrück. Au camp, où elle prend le temps d'analyser le génocide sous tous ses aspects anthropologiques, et où sa mère mourra gazée, elle conserve le culot d'écrire une opérette moquant les gardiens SS !

Vient le drame algérien, auquel l'ont sensibilisée ses enquêtes d'avant-guerre dans les Aurès. Là encore, il n'y a pas place pour la tergiversation chère aux intellectuels de l'« arrière ». C'est « non » aux exécutions capitales. C'est « non » aux interrogatoires musclés par une armée que dévoient ses missions de police. La conscience de Germaine Tillon ne cesse de s'appuyer sur la science. L'ethnologue en elle sait que de tels combats développent des solidarités inconditionnelles et aveugles de part et d'autre, des effets de meute, et que le racisme n'est autre qu'une peur devenue folle.

Un jour que Germaine Tillon rappelait à des amis musulmans la vraie prescription du Coran : *« rivaliser de bonnes actions »*, l'un d'eux eut ce cri, que le lecteur de *La Traversée du Mal* est tenté de reprendre à son compte : *« Alors, tu auras une place de choix au Paradis ! »*

Bertrand Poirot-Delpech

Prendre congé

LETTRES À QUELQUES AMIS
de François Fontaine.
Editions de Fallois, 164 p., 100 F.

Le manuscrit était prêt. François Fontaine ne put le porter à son éditeur, pour cause de décès brutal. Bien que rien ne préparât l'auteur à cette disparition, il avait engrangé une sorte de *« Ce que je crois »*, sous forme épistolaire. A quelque vingt-cinq amis non nommés mais classés en catégories qui lui passaient par la tête : *« Aux humanistes pour les inviter au voyage »*, *« à ceux qui s'accrochent »*, *« aux nationalistes qui se disent européens »*, *« aux anti-racistes qui se trompent de combat »*, *« aux journalistes pour les engager à le rester »*, etc., François Fontaine dit ce qu'il a sur le cœur. Car il n'a jamais très bien compris pourquoi, dans les relations d'amitié, les choses essentielles ne sont que rarement dites. Pudeur ? Respect des jardins secrets ? Son dernier chapitre est intitulé *« A mes amis, pour prendre congé »*. Puisque sa condition *« est celle d'un pilote qui voit sa réserve d'essence s'épuiser au-dessus du désert »*, il lance donc un dernier message.

Le livre vaut d'abord par le soin que l'auteur a toujours porté à l'écriture, puis par cette rigueur morale qu'il s'est imposée à lui-même, sans avoir recours pour autant à la foi religieuse. S'il nous fallait retenir une leçon d'outre-tombe, ce serait celle-ci : on ne prend jamais garde assez tôt aux dérives, dans tous les domaines où se tisse la société. Par exemple, on pouvait prévoir il y a longtemps déjà les excès des manipulations cathodique ou génétique, l'absurdité du *« gâchis organisé et de l'économie avaricieuse »*, la décrépitude des valeurs civiques. Peut-être n'est-il jamais trop tard pour redresser la barre. Mais au prix de quel effort !

Pierre Drouin

Les statues de Charlemagne

Suite de la page I

Hincmar, confronté à la faillite de l'empire fragmenté et assailli, alimente la nostalgie de l'Age d'or en célébrant une pratique politique faite d'équilibre et de modération que le passage du temps idéalisera. Charlemagne, qui fut le premier à réunir les notions de sacre et de couronnement, est de fait une alternative séduisante à la figure plus terrible du roi biblique, ce que confirme la philologie, puisque Carolus est à l'origine du mot « roi » dans les langues slaves.

Mêlant mythe, histoire et poésie, la figure de Charlemagne est assez floue pour incarner l'origine nécessaire à l'affirmation d'une conscience nationale. Père fondateur dont l'œuvre a très tôt sombré, le carolingien est la projection idéale de tous les fantasmes identitaires. *Le Roman aux rois* de Primat – on parlera plus tard avec ses continuateurs de *Grandes Chroniques de France* –, qui assure la transition entre cultures historiques d'expressions latine et française, fonde sur l'empereur la continuité symbolique de la monarchie, version « officielle » de l'histoire capétienne. Cette vision légitimisante est plus nette encore, réponse optimiste aux angoisses eschatologiques, à la fin du Moyen Age. Canonisé par un antipape quelques siècles plus tôt, Charlemagne synthétise toutes les vertus – on le confond avec son aïeul et son petit-fils pour inventer un conquérant hors normes qui, au moment des guerres d'Italie, promet la victoire. Charles VIII appelle son fils et héritier Charles-Orland, *chiasme de la puissance et de la gloire*. Cette popularité renouvelée par le succès du *Roland furieux* de l'Arioste, ne profitera pas, toutefois, aux Valois mais à leur rival Habsbourg (un autre Charles... Quint).

Dès lors, l'image du carolingien se dédouble. L'exigence historiographique de l'humanisme, à l'imitation de l'antique, dénonce la part de légende qui opacifie les sources d'un passé que l'on veut désormais national ; parallèlement le besoin de mythe conduit les adversaires de l'absolutisme à invoquer un Charlemagne de légende qui savait faire place aux instances intermédiaires et partager la souveraineté. Sans surprise, si Charles reste un roi de cartes, aux côtés de David, d'Alexandre et de César, c'est du côté d'Hercule qu'Henri IV trouve le nouveau modèle monarchique. L'ère des Lumières est plus fidèle au lointain empereur et en fait une sorte de référence providentielle : celle d'un Age d'or de la nation française contre l'absolutisme, avec le rêve de concilier tradition historique et référence romaine. Libertés des nobles ou des juges, libertés politiques, Charlemagne incarne les projets les plus contradictoires. Il est mûr pour retrouver les premiers rôles littéraires où il est pareillement l'otage du goût du moment (caricature de décadence chez le jeune Saint-Just, synthèse des vertus morales et politiques pour madame de Genlis). D'où le rejet sans appel de Michelet. Mais l'historien-prophète est bien isolé alors car le projet napoléonien, qui voit en Charlemagne l'impossible synthèse des idéaux absolutiste et républicain, entend récupérer une figure bien faite pour séduire l'Europe romantique (Hugo comme Guizot y sacrifient). On a vu que la faillite impériale et la rivalité avec l'Allemagne allaient seules interrompre l'interminable carrière posthume du grand empereur.

Formidable voyage dans l'imaginaire collectif de la nation française, cet *Empereur à la barbe fleurie* est une leçon rare qui n'oublie pas que la pièce se joue encore. Un souhait donc : s'il y a des mises à jour, il faudrait revoir l'index – incomplet et souvent confus – comme l'événementiel peu sûr – est-ce bien Frédéric II qui est vaincu à Bouvines ? Des détails irritants mais qui ne doivent pas amener à bouder cette magistrale contribution à l'histoire des représentations collectives.

Philippe-Jean Catinchi

L'exercice de la mer

Un témoignage de Louis Le Pensec sur le ministère qu'il créa en 1981 et quitta en 1983

MINISTRE À BÂBORD
de Louis Le Pensec.
Ed. Ouest-France, 208 p., 119 F.

Les livres sur la politique, l'histoire et les enjeux maritimes de la France sont suffisamment rares pour que, lorsqu'un essai ou des Mémoires paraissent, on puisse marquer l'événement d'une pierre blanche. L'an dernier, Pierre Papon, ancien président de l'Institut français de la mer (Ifremer), avait publié un ouvrage analytique et précis d'un grand intérêt – *Le Sixième Continent : géopolitique des océans* (Odile Jacob) – qui marquait bien la dimension mondiale et les atouts – pas toujours exploités comme il le faudrait – de la France. Voilà aujourd'hui que, sous le titre bien trouvé de *Ministre à bâbord*, Louis Le Pensec apporte sa contribution, sous forme de témoignages vivants, jamais politiciens ou revanchards, où les anecdotes savoureuses se mêlent aux nostalgiques souvenirs politiques. Celui qui fut, en 1981, dans le gouvernement Mauroy, le premier ministre de la mer de plein exercice nous conduit des bureaux feutrés, pleins de maquettes et de cartes, ou des sous-sols secrets de la place de Fontenoy, aux ponts humides des chalutiers et aux tapis verts des grandes négociations internationales, à Bruxelles, à l'ONU ou à la Jamaïque – où fut signée, en décembre 1982, la convention internationale du droit de la mer.

A nouveau, depuis une semaine, à la barre, à la fois comme ministre de l'agriculture et comme responsable de la pêche, Louis Le Pensec n'avait pas pour vocation de prendre en main, au nom de la République, les choses (si variées) et les gens (si peu communs) de la mer. C'est un enfant du monde rural, né à Mellac – une petite commune de Cornouailles dont il est maire depuis 1971 – et élevé dans la senteur du blé noir et au rythme des travaux des champs. Il se souvient que ce n'est qu'à onze ans, un dimanche d'août, qu'il vit la mer pour la première fois au Pouldu. Depuis, ni les bateaux et ce qu'ils représentent de patrimoine, ni les équipages, ni les richesses ou les colères de la mer ne l'ont laissé sans réagir ou sans agir. Souvent même avec le panache et la détermination qui conduisent à dire « non » aux compromis.

Son livre est construit en quarante-quatre chapitres courts ; le plus attachant est sans doute le quarante-troisième, intitulé « Le ministre tire sa révérence ». En mars 1983, François Mitterrand et Pierre Mauroy, voulant restreindre le nombre des ministres du gouvernement, lui proposèrent de continuer sa tâche comme secrétaire d'Etat à la mer auprès du ministre des transports, le communiste Charles Fiterman. *« Je t'arrête tout de suite,* dit-il au secrétaire général de l'Elysée de l'époque, Jean-Louis Bianco. *J'ai tenu le premier ministère de la mer. Je n'en serai pas le fossoyeur. »* Tout était dit.

François Grosrichard

L'EDITION FRANÇAISE

● **Salvy racheté par Balland.** Jean-Jacques Augier, propriétaire à titre personnel des éditions Balland, et qui contrôle également la majorité du capital de POL, vient de racheter les éditions Salvy – dont le bilan avait été déposé en août 1996 et qui continuaient, sous administration judiciaire, la production de certains titres. De la petite maison qui s'est fait une spécialité de la littérature anglo-saxonne fin de siècle ou des écrivains du groupe de Bloomsbury, et qui, par ailleurs, a notamment révélé en France les œuvres d'Elizabeth von Arnim et de Gregor von Rezzori, rien ne devrait être changé. Pas même son directeur, Gérard-Julien Salvy, qui continuera à assurer la responsabilité éditoriale de la maison fondée par lui en 1989, dont le catalogue compte une soixantaine de titres. Suivant le même rythme de publications (environ douze livres par an) et en conservant les mêmes jaquettes à l'allure de timbres-poste, les éditions Salvy continueront leur ligne éditoriale en devenant une SARL filiale de Balland avec pour gérant Jean-Jacques Augier. Celui-ci compte ainsi fédérer des maisons littéraires de qualité gardant leur indépendance. Chez Salvy (qui reste diffusé par Harmonia Mundi, Balland et POL étant au CDE) paraîtront en septembre un nouveau roman d'Elizabeth von Arnim (*Love*) et un récit de Jack-Alain Léger sur ses aventures éditoriales.

● **Larbaud à Kerguelen.** A l'occasion du 40e anniversaire de la mort de Valery Larbaud, l'administration supérieure des Terres australes et antarctiques françaises a rendu hommage à l'auteur du *Gouverneur de Kerguelen* (1933) en donnant son nom à la nouvelle bibliothèque de Port-aux-Français, aux îles Kerguelen (océan Indien).

● **Librairies Initiales.** Succédant à L'Œil de la lettre, qui s'était dissous il y a un an, un nouveau groupement de librairies indépendantes est constitué sous le nom d'Initiales. Il compte à ce jour 19 librairies françaises réalisant de 1 à 10 millions de chiffre d'affaires annuel et provenant pour moitié de L'Œil de la lettre – telles la librairie Millepages, à Vincennes. Selon un fonctionnement collégial, un bureau sera élu chaque année dont la première présidente est Elisabeth Cerutti de la librairie Les Sandales d'Empédocle, à Besançon. Cette structure associative aura notamment pour objet une série d'animations et la réalisation de plaquettes ou de catalogues (rens. : Les sandales d'Empédocle, 138, Grande-Rue, 25000 Besançon. Tél. : 03-81-82-00-88).

● **Prix littéraires.** Le prix France-Culture a été décerné à Jean-Pierre Milovanoff pour *La Splendeur d'Antonia* (Julliard), et à l'Autrichien Alfred Kolleritsch pour *Allemann* (Verdier).

RECTIFICATIFS

● La photographie illustrant l'entretien avec Azmi Bichara sur la culture palestinienne (supplément hors commerce pour le Salon euro-arabe – *Le Monde* daté mai 1997) n'est pas de Nadia Benchallal, de l'agence Contact Press, mais de Fouad Elkoury.

● Le prénom du fils de David Ben Gourion n'est pas Amon mais Amos (« Le Monde des livres » du 6 juin).

La poésie contemporaine demeure confidentielle

En termes créatifs, c'est un des domaines les plus riches et les plus vivants de la littérature française. Economiquement, de l'édition à la distribution, le secteur reste extrêmement fragile

Le quinzième Marché de la poésie se tiendra durant quatre jours, du jeudi 19 au dimanche 22 juin, place Saint-Sulpice à Paris. Plusieurs centaines d'exposants, représentant l'essentiel de la production des trois cent vingt-huit éditeurs de poésie de langue française (dont deux cent soixante-quinze français) et de leur catalogue de quatorze mille titres, seront présents. Le chiffre d'affaires de la manifestation (la principale du genre en France), estimé à 2,4 millions de francs l'an dernier, est en progression régulière. Selon son organisateur, Jean-Michel Place, le Marché a une *« fonction de réconciliation des éléments qui le constituent, de l'écriture à la lecture, en passant par l'édition, la distribution et l'intervention des medias »*.

En France, l'existence et le renouvellement de la poésie contemporaine passent largement par une vingtaine de revues et par de petits, sinon de micro-éditeurs. Deux d'entre eux, l'Ancrier et Circé, ont fait connaître deux récents Nobel : Szymborska et Walcott. Mais leur économie, lorsqu'elle n'est pas à base de bénévolat, demeure fragile. François-Marie Deyrolle, qui a créé sa maison il y a quatre ans, s'en alarme : *« L'édition de poésie est en train de se marginaliser. Les libraires acceptent de moins en moins nos livres parce qu'on a de plus en plus de mal à vendre. Il nous faut chercher des moyens parallèles, comme la vente par correspondance, parce qu'on est en train de tourner en rond avec le même public. Pourtant, ni les voix originales, comme celles d'Antoine Emaz, James Sacré, Robert Marteau, ni les polémiques, comme celle qui a opposé Jean-Marie Gleize et Jean-Claude Pinson, ne manquent, mais il reste cet hiatus entre une littérature exigeante et un réseau de commercialisation inadapté. »*

Un hiatus que relève également François Boddaert (Obsidiane) : *« Il faut repenser la diffusion et la distribution. On savait que l'affaire Distique (Le Monde* des 9 et 16 mai) *allait arriver. Ce système de diffusion n'est fait que pour les grosses machines. Il y a une soixantaine de bonnes librairies en France. Peut-être devrions-nous travailler directement avec elles ? La mévente du livre de poésie s'inscrit dans une catastrophe plus générale de la création qui touche aussi bien la peinture que les musiques. Des maisons de la dimension du Seuil ont arrêté. Jean-Claude Renard, à soixante-seize ans, cherche un éditeur ! Plus que tous autres, les poètes ont besoin d'un lieu de sécurité, de savoir qu'ils vont être entendus par leur éditeur. »*

Paul Otchakovski-Laurens (POL) préfère mettre l'accent sur la dynamique de création : *« La poésie est un des domaines les plus riches et les plus vivants de la littérature française. Elle est le cœur et le moteur de l'activité littéraire actuelle. Emmanuel Hocquard, Olivier Cadiot, Nathalie Quintane, Christophe Tarkos, Katalin Molnar et quelques autres préparent le terrain, fournissent des instruments et des matériaux à toute la littérature. »* Tout juste estime-t-il que la presse française ne lui accorde pas assez de place. Un constat que l'on fait également au Centre national du livre (CNL), où l'on parle de *« ghetto médiatique »* à la différence de la Grande-Bretagne, où le *Times Literary Supplement* accorde plusieurs pages au sujet. *« S'il y avait plus d'éditeurs, cela créerait une dynamique. Nous sommes dans un désert et c'est un problème »* estime Yves di Manno qui a repris en 1994 la collection Poésie chez Flammarion. Les tirages de base sont de 1 500 exemplaires, à cause de la mise en place, mais les ventes dépassent rarement les six cents exemplaires, sauf pour les anthologies, qui triplent ce chiffre. Si l'on met à part les phénomènes Bernard Chambaz et plus encore, celui, *« atypique »*, de Michel Houellebecq, à inscrire dans le sillage d'un succès romanesque qui *« ne pose pas de problème majeur pour des lecteurs de non-poésie »*, aucun titre, depuis vingt-cinq ans, n'a dépassé les mille exemplaires vendus, en dehors des *Cantos* de Pound.

BESOIN DE TEMPS

Car tels sont les chiffres réels, modestes, des contemporains, qui ne diffèrent guère selon la dimension des structures éditoriales. Un livre comme *La Descente de l'Escaut* de Franck Venaille (Obsidiane), qui a bénéficié d'une couverture de presse exceptionnelle et de nombreuses lectures publiques de l'auteur, a été vendu à 700 exemplaires. Certes, il existe des exceptions : Gallimard aurait épuisé en deux mois les deux mille exemplaires de la première édition de *La Maladie d'être mouche* d Anne-Lou Steininger. Mais un tiers des livres de poésie sont tirés à moins de 550 exemplaires, et un tiers entre 550 et 1 000 exemplaires, ce qui leur permet de s'inscrire parmi les bénéficiaires potentiels d'une aide – essentielle – du CNL (quatre-vingt deux titres chez quarante éditeurs l'an dernier). Les ouvrages poétiques ont besoin de temps. On ne vend pas mille exemplaires en un an, mais sur cinq ou dix ans. D'où le besoin de fonds importants dans les librairies.

Tout autre est la situation des livres au format de poche. Aux Editions de la Différence, chaque titre de la collection Orphée est tiré à cinq mille exemplaires. Cette *« encyclopédie de la poésie universelle »* publie vingt-cinq titres par an et en affiche aujourd'hui deux cent trente au catalogue, en bilingue pour les étrangers (chinois, portugais, iranien, mais aussi les classiques grecs et latins). Hölderlin, Pessoa et D. H. Lawrence ont déjà bénéficié de retirages.

Poésie/Gallimard, qui a fêté l'an passé son trentième anniversaire, présente trois cent six titres au catalogue. Ces dernières années, les ventes globales de la collection sont passées de 380 000 exemplaires par an à 420 000 (soit une progression moyenne de près de 10 000 exemplaires par an). Elles représentent désormais le double de celles de la Série noire. Rien de plus qu'un *« frémissement »* selon Marc de Launay, son directeur, qui affiche la plus grande prudence devant ces chiffres. *« Le succès de Bobin montre le retour de l'intérêt pour une forme de spiritualité. La poésie est une première marche dans cette quête confuse. On en attend un sens que les autres arts ne délivrent pas. Même lorsqu'on se contente de l'aborder sous forme de zapping. »*

Outre un fonds exceptionnel, la collection Poésie bénéficie de la synergie Gallimard. Le champion toutes catégories en est *Alcools* d'Apollinaire avec 920 000 exemplaires vendus. Les recueils suivants les plus proches, Eluard et Aragon pour les auteurs maison, Baudelaire et Rimbaud pour les classiques, ne dépassent pas le tiers de ces ventes. *Fureur et Mystère* de Char a atteint 130 000 exemplaires, *Eloges* de Saint-John Perse 160 000 et *Le Parti pris des choses* de Ponge, qui a dépassé les 180 000 exemplaires, se réimprime désormais à 9 000 exemplaires. Ces tirages – considérables – cumulés depuis de nombreuses années (trente ans pour Ponge) confirment le fait que les poètes ont besoin du temps.

Les librairies qui font exister la poésie contemporaine sont peu nombreuses. Ombres blanches, à Toulouse, propose entre 1 500 et 2 000 titres (hors poches). Les ventes sont appuyées par des rencontres avec des auteurs six à huit fois par an, et des lectures chaque mois. *« Ça marche bien. Il suffit d'un petit public attentif : on s'appuie sur une vingtaine de personnes qui lisent et écrivent. »* Même constatation chez Tschann à Paris, qui dispose elle aussi d'un fonds important, suit les principales revues de poésie, et expose toujours de la poésie en vitrine : *« les clients, souvent poètes, lisent beaucoup de poésie. »* Alors, ici et là, *« on essaie d'élargir le cercle »*. Les ventes lors de lectures permettent de doubler celles en librairie. Ainsi, la librairie Brouillon de culture à Caen, qui assure la mise en place des ouvrages à l'issue des Rencontres pour lire de François de Cornière, estime à une cinquantaine d'exemplaires en moyenne (pour trois cents places dans la salle), le nombre d'exemplaires vendus à chaque séance.

Jean-Louis Perrier

Du livret au livre

D'ordinaire, c'est au terme du patient combat qui libère le disque compact de son enveloppe de film transparent que l'on découvre le livret qui propose de suivre opéras et autres pièces lyriques, ce que l'écoute seule ne permet pas toujours. Aussi l'idée de Joëlle Losfeld est-elle joliment provocatrice : publier le texte de ces dialogues qui, souvent, ne soutiennent l'intérêt que magnifiés par la partition. Pour éviter de décevoir le lecteur, frustré de la dimension sonore, une astuce : quelques planches originales (plus d'une douzaine pour les deux premiers titres) qui illustrent les scènes majeures ou les portraits marquants de l'ouvrage retenu.

Nerveux et elliptique, le trait vif et expressif d'Hippolyte Romain, marqué par le dessin de mode et la vignette tauromachique, donne au drame vériste de Ruggero Leoncavallo, *Paillasse*, comme à la plus célèbre des espagnolades, la *Carmen* de Bizet, un charme vrai, signature personnelle pour des saynètes galvaudées. Le choix du trait noir, sans autres nuances colorées, rehausse avec bonheur le fond monochrome, sable pour la représentation de l'Espagne tragique, blanc comme le maquillage de clown du malheureux Canio. Une vision moins austère des académiques livrets d'opéra. On s'étonnera cependant que *Paillasse* soit proposé dans la version française d'Eugène Crosti, sans contrôle en vis-à-vis de la langue italienne. On ne monte plus depuis longtemps les *Noces* ou *Cavalleria Rusticana* dans la langue de Molière. Souhaitons qu'à l'avenir la musique originale double la version française (80 et 60 pages, 65 F chacun).

Plus sérieux mais parfaitement réussi, le septième titre de la très singulière collection « Musiques du monde » de la Cité de la musique, coéditée avec Actes Sud. Pascale de Mezamat, après des invitations mémorables au flamenco, aux musiques arabo-andalouses, à celles du Japon ancien ou de la tradition tsigane de Hongrie, nous convie cette fois à découvrir la dimension essentielle des *Chants et danses de l'Atlas marocain*, qui, loin des arts d'agrément, rythment les cycles de la nature et de la vie, clés d'accès à la cosmogonie berbère puisque c'est une vision cohérente du monde que dévoile le texte à la fois simple et savant de Miriam Rovsing Olsen. L'ethnomusicologue, qui travaille depuis plus de vingt ans sur les traditions berbères, a capté elle-même nombre de témoignages qui fondent l'illustration sonore de cette découverte.

Vingt et une plages sur le CD et près d'une heure d'écoute pour s'émerveiller et pénétrer un peu le monde secret de ces agriculteurs des montagnes où l'architecture des sons sait faire sa place à la dimension festive lors des assemblées nocturnes où la danse et le chant racontent l'histoire des origines. Un volume captivant qui confirme que l'ethnomusicologie mérite plus d'espace que la dizaine de pages d'un livret de disque compact (160 p., avec 1 CD, 120 F).

Ph.-J. C.

A L'ETRANGER

Place aux jeunes

Les Anglo-Saxons découvrent une déferlante d'auteurs quasi adolescents. Ce sont surtout des jeunes femmes, comme l'Américaine Jean Crowell, qui a écrit à dix-sept ans une sorte de « love story », *Necessary Madness*, située à Londres, où elle n'a jamais mis les pieds, et qui selon les critiques *« n'a pas l'air mal »*. Ce n'est pas un roman autobiographique, mais une véritable œuvre d'imagination : l'histoire d'une jeune femme dont le mari vient de mourir et qui cherche à assumer son deuil tout en tentant de résoudre ses problèmes avec sa mère. On estime que les droits audio et cinéma, aux Etats-Unis et en Angleterre, atteignent les 800 000 $ (près de cinq millions de francs). L'éditeur Hodder & Stoughton a prévu un tirage initial de 25 000 exemplaires – la norme pour un premier roman étant de 2 000. Bidisha Nadyopadhyay, elle, à dix-neuf ans, décrit, dans *Seahorses*, les démêlés sexuels de trois hommes d'une trentaine d'années, pour le moins blasés.

● CHINE : parfum de scandale

Wrath of Heave (que l'on pourrait traduire approximativment par « Vague de colère »), un roman à clefs de 492 pages dont l'auteur a tenu à rester anonyme, interdit en Chine (mais circulant quand même) et que l'on peut trouver dans les librairies chinoises de Los Angeles, raconte l'histoire d'un scandale qui a coûté semble-t-il plus de 2 milliards de dollars à la mairie de Pékin et qui implique une douzaine de personnalités.

● ESPAGNE : Larousse sème à tous vents

Les groupes Bertelsmann et CEP-Communication ont conclu un accord pour développer le multimédia à travers leurs filiales espagnoles Plaza y janes et Larousse. Pour ce faire, le groupe allemand (qui possédait 100 % de Plaza y Janes) prend 49 % des actions de Larousse et le groupe français 50 % de Plaza y Janes. Cela ne change en rien les autres accords que Larousse a conclus avec le groupe Planeta. Parallèlement, Larousse est en train de mettre en place avec la célèbre organisation ONCE (Organización Nacional de Ciegos de España) une encyclopédie destinée aux aveugles, avec un synthétiseur vocal à partir d'un clavier spécial.

● GRANDE-BRETAGNE : une pièce jamais jouée de Tennessee Williams

L'actrice Vanessa Redgrave a remarqué, dans la biographie que Lyle Leverich a consacrée à Tennessee Williams, une allusion à une pièce de jeunesse de l'auteur du *Tramway nommé Désir* qui n'avait jamais été jouée, sans doute parce que son sujet, l'homosexualité en prison, était trop dérangeant à l'époque. L'actrice a obtenu les droits de *Not about Nightingales* (« Rien à voir avec les rossignols »), qui sera donc représentée au printemps 1998 au National Theatre de Londres, coproduite par Vanessa Redgrave, qui n'y aura qu'un petit rôle.

AGENDA

● **JUSQU'AU 5 JUILLET. POCHE.** A Paris, à la librairie du Bon Marché, une exposition sur le livre de poche.

● **DU 13 AU 15 JUIN. ROMAN NOIR.** A Clermont-l'Herault, se déroulent les rencontres « Roman noir et société » (rens. : 04-67-69-99-94).

● **LE 16 JUIN. SOCIOLOGIE.** A Nanterre, le Groupe d'étude et d'observation de la démocratie (Geode) organise une journée d'étude sur le thème « Religion et politique ». (9-18 h, Université de Paris X-Nanterre, 200, av. de la République, 92001 Nanterre Cedex).

● **LE 16 JUIN. ITALIE.** A Paris, les éditions du Seuil et l'Institut culturel italien organisent une rencontre autour de Carlo Ossola à l'occasion de la publication de son livre *Miroirs sans visage, du courtisan à l'homme de la rue* (Institut culturel italien, hôtel du Gallifet, 50, rue de Varenne, 75007 Paris).

● **LE 17 JUIN. PERES.** A Paris, débat avec Shimon Pérès animé par Laurent Joffrin et Marek Halter, de 18 à 19 heures à la FNAC Etoile. (rens. : 01-49-64-32-23).

● **DU 17 AU 20 JUIN. MAÏMONIDE.** A Paris et Villejuif, colloque sur Maïmonide présidé par Roshdi Rashed et organisé par le Centre d'histoire des sciences et philosophies arabes et médiévales du CNRS. (Institut du monde arabe pour les séances d'ouverture et de clôture :
1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris ; Campus CNRS de Villejuif, amphithéâtre Bât O, 3e étage, 7 rue Guy-Môquet, 94801 Villejuif).

● **LES 21 ET 22 JUIN. SARTRE.** A Paris, colloque du Groupe d'études sartriennes, avec notamment Juliette Simont, Jeannette Colombel, Julia Kristeva, Michel Rybalka, Jacques Lecarme (université de Paris-I - Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris, galerie Dumas, amphithéâtre Lefebvre. Rens. : 01-45-80-38-23).

● **DU 22 AU 29 JUIN. HOMOSEXUALITÉ.** A Paris, l'association Alter Ego organise des « Salons littéraires européens de l'homosexualité ». Rencontres, débats dans différents lieux. (Rens. : Alter Ego : 83, rue de Lévis, 75017 Paris, tél. : 01-43-80-26-36 ou 01-44-40-01-00).

